



Les juges révisent à la hausse le coût total des voyages de Jacques Chirac

LES JUGES chargés d'enquêter sur les versements en espèces dans l'affaire des voyages de Jacques Chirac ont réévalué à la hausse le montant total. Une nouvelle expertise, qui leur a été communiquée le 26 juillet, établit la somme à 3 126 947 francs au lieu de 2 839 189 francs selon l'expertise précédente du 10 juillet, et 2,4 millions de francs selon la première évaluation des juges. Cette dernière somme avait été qualifiée d'« exorbitante » par le chef de l'Etat dans son allocution télévisée du 14 juillet. L'expert note que pendant la période concernée - décembre 1992 à juillet 1995 -, la législation fiscale n'autorisait pas de versements en liquide supérieurs à 150 000 francs. Or ce plafond aurait été dépassé à sept reprises.

Lire page 28

www.lemonde.fr/chirac-affaires

Corse : qui pose les bombes ?

Le FLNC a revendiqué, mercredi 1^{er} août, sept attentats mineurs commis en Corse depuis mars. L'organisation clandestine prend ainsi ses distances avec les deux principaux attentats de juillet (casernes de CRS et de gendarmerie) et avec l'envoi de colis piégés à l'avocate nationaliste Marie-Hélène Mattei et à l'un des négociateurs des accords de Matignon, Jean-Guy Talamoni. Dans son communiqué, le Front de libération nationale de la Corse juge « décevants » les débats sur le processus de Matignon et demande à nouveau une amnistie pour les « prisonniers politiques ».

Lire page 6

www.lemonde.fr/corse

L'étoile filante du sprint



MARION JONES

L'AMÉRICAINNE Marion Jones, 25 ans, sera une des grandes vedettes des championnats du monde d'athlétisme, qui commencent vendredi 3 août à Edmonton (Canada). La triple championne olympique de Sydney prétend à trois titres (100 m, 200 m et, sans doute, 4 x 400 m).

Lire pages 16 et 17

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 PTA ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; République centrafricaine, 200 F CFA ; République démocratique du Congo, 200 F CFA ; République tchèque, 200 Kč ; Roumanie, 10 Lei ; Sénégal, 200 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 803 - 7,50 F - 1,14 €



Palestine : Ariel Sharon sans états d'âme

- Le gouvernement israélien persiste dans sa politique d'élimination des « terroristes »
- En dix mois, une cinquantaine de militants palestiniens ont été tués dans des attaques « ciblées »
- Les obsèques des dernières victimes ont rassemblé plus de cent mille personnes à Naplouse

AU LENDEMAIN du raid « sélectif » de l'armée israélienne qui a tué six militants du Hamas et deux enfants, le gouvernement d'Ariel Sharon a décidé, mercredi 1^{er} août, de maintenir sa politique d'attaques ciblées contre « les terroristes et leurs commanditaires ». Il l'a annoncé au terme d'une réunion du cabinet de sécurité restreint qui a duré cinq heures. Les participants auraient convenu de ne pas s'en prendre à Yasser Arafat lui-même, bien que, selon les services de sécurité, le président de l'Autorité palestinienne contrôlerait les activités du Hamas, thèse à laquelle Shimon Pérès, ministre des affaires étrangères, ne croit pas. Les services de sécurité israéliens affirment que les membres du Hamas arrêtés par la police palestinienne ne l'auraient été que pour mieux assurer leur protection contre les agents israéliens.

Le gouvernement d'Ariel Sharon n'a donc pas tenu compte des protestations et des mises en garde de la communauté internationale.



Mercredi, le porte-parole du département d'Etat américain a réaffirmé l'opposition des Etats-Unis à « la pratique d'assassinats ciblés » qui a fait une cinquantaine de victimes palestiniennes en dix mois. La veille, la Maison Blanche avait exprimé une position plus modérée, laissant entendre l'existence de désaccords au sein de l'administration de George W. Bush sur l'attitude à adopter vis-à-vis d'Israël.

Une centaine de milliers de personnes ont participé, mercredi à Naplouse, aux obsèques des six militants du Hamas et des deux enfants tués la veille. Ces obsèques ont pris la forme d'une gigantesque manifestation anti-israélienne rassemblant toutes les tendances politiques palestiniennes. « Martyrs, nous donnerons notre sang pour vous ! », criait la foule exhortée par le Hamas à la revanche.

Lire page 2

www.lemonde.fr/israel-palestiniens



LINGUISTIQUE

Le pied de Perret

Michel Sapin, ministre de la fonction publique, les a chargés de simplifier le langage administratif. Parmi les membres de ce comité, Pierre Perret. Le chanteur aux mots fortement colorés prend sa mission très au sérieux car, explique-t-il dans *Le Monde*, « il y a des tas de braves gens qui se font mousser le pied de veau durant des plombes pour remplir un formulaire ». Et pour leur donner une idée de l'ampleur de la tâche, il a écrit une lettre hilarante à son « cher boni de communauté ».

p. 5

Olaia et Anartz, les charmants fiancés terroristes basques

MADRID de notre correspondante

Sur les photos ils ont le sourire éclatant. Ils sont gais, sympathiques, avec cet air de timidité qui abrite une tendre complicité. Car Anartz Oiarzabal, 24 ans, et Olaia Castresana, 22 ans, s'étaient connus très jeunes. Ils vivaient à Saint-Sébastien et étaient ce que l'on appelle ici en souriant des *novios*, des « fiancés » de toute la vie. Si inséparables qu'ils faisaient les courses tôt le matin, avant d'aller chacun au travail. Anartz, si sérieux et bien élevé, dans son costume sombre, avec cravate de rigueur, ce qui est normal lorsque l'on est employé modèle dans une entreprise de pompes funèbres. D'ailleurs, diront ses employeurs, il savait toujours trouver un mot réconfortant pour les familles endeuillées. Olaia, elle, tout sourire et gaieté expansive, rejoignait la garderie où ses études de puériculture lui avaient procuré une place. Les enfants c'étaient sa passion, disait-elle, et cela se voyait.

Et puis, il y a quelques jours, près d'Alicante, dans une petite station sans histoires, pleine de vacanciers et de familles heureuses de se détendre

au soleil, Olaia est morte brusquement. Déchiquetée par les dix kilos de dynamite de la bombe qu'elle s'appropriait à poser, dans le cadre de l'offensive d'été de l'organisation séparatiste basque ETA. Dans l'explosion qui l'a tuée, plusieurs de ces jeunes enfants qu'elle aimait tant ont été blessés. Anartz, l'employé si prévenant, a survécu. Aujourd'hui, fugitif en cavale, il est l'homme le plus recherché d'Espagne.

Certains amis du couple savaient qu'ils militaient en faveur de la culture basque et étaient de tendance plutôt radicale, mais il a fallu que l'ETA revendique la jeune Olaia parmi ses « soldats » pour qu'ils le croient. Dans leur appartement de Saint-Sébastien on retrouvera sous le lit du matériel pour fabriquer des bombes avec même, raconte le journal *El Mundo*, un « mode d'emploi » pour débutants, un manuel fabriqué par l'ETA et intitulé « *Ikusi eta Ikasi* » (« voir et apprendre »).

Olaia et Anartz. Une histoire singulière qui illustre bien cette nouvelle tactique de l'ETA : incorporer à ses commandos des néophytes, ces jeunes radicaux non encore fichés par la police dont une centaine auraient rejoint les rangs de

l'organisation à la fin de la trêve en 1999. Une histoire très révélatrice aussi de la « schizophrénie » dans laquelle vivent certains jeunes au Pays basque, partagés entre une vie plus que normale et une violence dont la « normalité », elle aussi, semble ne plus soulever de questions. Au printemps, ne découvrit-on pas que l'un des etarras assassins d'un haut gradé n'était autre que le fils d'un policier ami ? Tandis qu'à Lasarte, la petite ville basque où un conseiller municipal socialiste venait d'être assassiné, l'une des conseillères de Euskal Herriarrok, « vitrine politique » de l'ETA qui refusait de condamner l'attentat, n'était autre, à la ville, que « Pirritx », le clown préféré des enfants des écoles.

Cette « schizophrénie », le juge Baltasar Garçon vient d'en dénoncer un nouvel aspect en réclamant que soient jugés les dirigeants de l'organisation EKIN, noyau de planification technique et financière, selon lui, de l'ETA. Et parmi eux l'ex-etarra Josu Ternera qui, dans le précédent Parlement basque, siégeait à la commission des droits de l'homme.

Marie-Claude Decamps



FESTIVALS DE L'ÉTÉ

Lorient fête la famille celte

A l'occasion du 31^e Festival interceltique, du 3 au 12 août, Lorient accueille des milliers de danseurs et de musiciens, pour beaucoup amateurs. Dans les cercles celtiques et les bagadou, vingt-cinq mille adhérents font vivre la culture bretonne et maintiennent grâce à elle une forme de cohésion sociale.

p. 20

www.lemonde.fr/festivals

DÉCOUVREZ LE NOUVEAU MENSUEL

spécial été

Plus des jeux, des tests et une nouvelle de Modiano

20 F

Le Monde

AOM - Air Liberté sous pavillon de complaisance

IL Y A quelque chose d'étrange dans les applaudissements qui ont accueilli, vendredi 27 juillet, la décision prise par le tribunal de commerce de Créteil de confier à Jean-Charles Corbet, ancien pilote d'Air France, la reprise d'AOM - Air Liberté. Quelque chose d'étrange parce que, côté cour, tout le monde a fait la claque : les syndicats aussi bien que le ministre des transports, Jean-Claude Gaysot. Mais, côté jardin, tout le monde présente que la solution de reprise ne sera pas durablement viable. Alors, après le bal des candidats à la reprise, pourquoi ce bal des hypocrites ?

La reprise d'AOM - Air Liberté par Jean-Charles Corbet, associé à la banque canadienne CIBC, solution préférée à celles proposées respectivement par un groupe financier, Fidei, et par Marc Rochet, patron multirécidiviste de l'entreprise, a, de fait, été accueillie par un concert d'éloges. Personne pour prédire qu'un atelage aussi fragile, débarquant sans grands moyens financiers dans une entreprise exsangue, avait toutes les chances d'échouer ; personne pour s'étonner que les repreneurs se soient engagés à ne pas tenter d'action en justice contre

les anciens actionnaires de la compagnie ; personne pour relever que l'épilogue de l'histoire est déjà connu avant même que celle-ci n'ait commencé. Qui croit un instant que M. Corbet, si sympathique soit-il, réussira à constituer le second pôle aérien français, alors que depuis dix ans British Airways et Swissair, pour ne citer que les deux principaux groupes aériens, s'y sont cassé les dents ?

Qui croit à ce scénario ? M. Gaysot a fait mine d'être l'un de ceux-là. Il s'est immédiatement félicité de la solution retenue, qu'il avait faite sienne depuis plusieurs semaines. Il a certes laissé percer une pointe de regret : « Si l'on peut se réjouir que le pire ait été évité, le nouveau projet ne permet malheureusement pas de maintenir l'emploi de la totalité des personnels des compagnies », a-t-il dit. Mais il a, malgré tout, clairement apporté son soutien au plan de reprise ratifié par les juges, estimant qu'il « permet aujourd'hui d'assurer un avenir à l'entreprise et de maintenir l'emploi de plus de 3 200 personnes. »

François Bostnavaron

Lire la suite page 11



RELIGIONS

Maîtres spirituels

5. Placide Deseille, moine orthodoxe

Il existe un morceau de Grèce à Solan, près d'Uzès dans le Gard, et un flanc du mont Athos à Saint-Laurent-en-Royans, dans la Drôme. Ici, le moine orthodoxe Placide Deseille a donné sa bénédiction à ces horizons bibliques plantés de vigne.

p. 10

International.....	2	Tableau de bord.....	13
France-Société.....	5	Aujourd'hui.....	16
Carnet.....	8	Météorologie.....	19
Abonnements.....	8	Jeux.....	19
Régions.....	9	Culture.....	20
Horizons.....	10	Guide culturel.....	22
Entreprises.....	12	Radio-Télévision.....	27

PROCHE-ORIENT Le cabinet de sécurité israélien a confirmé, mercredi 1^{er} août, la détermination du gouvernement à continuer la politique d'élimination des « terroristes »

pallestiniens, malgré les protestations internationales. ● **PEU DE CRITIQUES** se sont exprimées en Israël à l'égard de cette politique qui a fait une cinquantaine de victimes palestiniennes en dix mois. ● **LES OBSÈQUES** des huit victimes palestiniennes du raid ciblé de mardi ont eu lieu à Naplouse en présence d'une centaine de milliers de personnes.

● **LE HAMAS**, qui a perdu six membres dans l'attaque israélienne, a juré de venger ses morts. A Hébron, un Palestinien a été tué et six autres, dont un enfant, blessés dans des

fusillades mercredi soir. ● **AUX ÉTATS-UNIS**, des dissonances se font entendre entre le département d'Etat et la Maison Blanche, à propos du comportement d'Israël.

Israël déterminé à continuer sa politique de liquidation des « terroristes »

Une centaine de milliers de personnes ont assisté, mercredi 1^{er} août, aux obsèques des huit victimes du raid de la veille à Naplouse. Le Hamas renouvelle son serment de les venger et d'éliminer les Palestiniens soupçonnés ou convaincus de « collaboration » avec l'Etat juif

NAPLOUSE

de notre envoyé spécial

C'était comme si toute la Palestine était là, unie au coude à coude dans son rejet de la politique israé-

REPORTAGE

Colère et émotion ont dominé la grand-messe anti-israélienne à Naplouse

lienne et de son premier ministre, Ariel Sharon : mercredi 1^{er} août, Naplouse, située à une heure de route au nord de Jérusalem, a enterré ses « martyrs » dans une ambiance empreinte d'émotion et de colère. La veille, cinq militants du mouvement islamiste Hamas, un journaliste appartenant à la même mouvance, ainsi que deux enfants de huit et dix ans avaient été tués par les missiles lancés par un hélicoptère de combat de Tshal contre une maison du centre-ville. Selon la thèse israélienne, deux chefs politiques du Hamas pour la région de Naplouse, Jamal Mansour et Jamal Salim Damoni, étaient en train de préparer ici des attentats terroristes contre l'Etat juif. Depuis le début de l'Intifada, il y a dix mois, ces deux dirigeants

extrémistes sont sans doute les plus importants responsables palestiniens à faire les frais de la politique « d'assassinats sélectifs » suivie par Israël à l'égard des terroristes présumés.

C'était comme si toute la Palestine était là parce que Naplouse, ville sous contrôle de l'Autorité de Yasser Arafat, a réuni, toutes tendances politiques confondues, une centaine de milliers de personnes – hommes, femmes, enfants, venus communier dans une sorte de grand-messe anti-israélienne, aux cris de : « Martyrs, nous donnerons notre sang pour vous ! » Le lieu de rendez-vous était le centre de Naplouse, sur la place des martyrs – la bien nommée.

Vers midi, dans une chaleur accablante, il y a là plus d'une dizaine de milliers de Palestiniens. Au centre, un porte-parole du Hamas s'égosille : « Je sens vos cœurs empreints de tristesse, hurle-t-il au micro, mais je vois aussi dans vos yeux l'éclat de la revanche. » Passe alors une ambulance transportant les corps des deux enfants, deux frères, natifs de Djénine, ville située plus au nord.

Achraf et Bilal Abdel Muna'am Halil sont morts par hasard au moment de l'attaque israélienne, alors qu'ils faisaient des courses

avec leur mère dans un magasin situé au rez-de-chaussée de l'immeuble où étaient réunis les gens du Hamas. Au passage du véhicule, la foule gronde et les militants islamistes tirent en l'air des coups de feu en mémoire des défunts. Ensuite défilent un à un les corps des autres « martyrs », enveloppés dans des drapeaux à la couleur verte de l'islam. Outre les « civils », venus en masse des quartiers de Naplouse et des villages avoisinants, des militants de tous les partis défilent sous les bannières du Hamas, les oriflammes noirs du Jihad islamique – une autre formation fondamentaliste –, les drapeaux vert-noir-rouge de la Palestine.

« C'EST UNE CATASTROPHE »

Sur les toits alentours, ils sont des centaines à crier des slogans. A intervalles réguliers, des activistes déchargent vers un ciel sans nuages leurs kalachnikovs. Dans la rue, un barbu en civil dégaîne brusquement un pistolet automatique de son holster et tire toutes ses balles, projetant des douilles brûlantes. Dans la foule, déambulent des hommes vêtus de tuniques vertes, le visage masqué sous des cagoules noires. Des jeunes circulent, le front ceint d'un bandeau où il est écrit que Dieu est le plus grand. Perdu dans la marée, un petit garçon d'environ sept ans se promène, brandissant un fusil d'assaut M-16 américain plus grand que lui. Des femmes voilées l'accompagnent, sursautant au bruit des tirs. Des haut-parleurs tombent soudain les accents d'une musique martiale, qui accompagne le cortège. En tout, ils seront plus de cent mille à accompagner les morts jusqu'aux différents cimetières de la ville.

« Jamais les Israéliens n'avaient



commis un tel crime à Naplouse depuis le début de l'Intifada », remarque un étudiant, Mohammad Takloul (20 ans). « Le Hamas va se venger en envoyant des militants se faire exploser dans les rues d'Israël. C'est notre seul espoir ! », ajoute-t-il. « Charles de Gaulle avait bien compris qu'il fallait que la France se retire d'Algérie ; les Israéliens devront comprendre qu'ils n'ont d'autre choix que de faire de même dans les territoires occupés », intervient un commerçant âgé de cinquante ans, Ahmad Hafez. Un homme crie : « Sharon assassin ! »

Plus loin, plus tard, devant la mosquée du camp de réfugiés de Balata (plus de vingt mille personnes issues de familles exilées après la guerre israélo-arabe de 1948), Houssam Khader réagit avec aigreur à cette dernière escalade

du conflit en cours. M. Khader, l'un des activistes les plus connus de Naplouse, « héros » de la première Intifada de 1987 et aujourd'hui dissident connu du Fatah, le parti de Yasser Arafat, n'a pas de mots trop durs pour critiquer à la fois Israéliens et Autorité palestinienne : « Ce qui s'est passé hier, assure-t-il, c'est une catastrophe, parce que cela va sans aucun doute provoquer une réaction militaire du Hamas ; quand, comment, on ne sait pas, mais cela se produira. Et ce ne sont ni les leaders israéliens ni les leaders palestiniens, protégés par leurs gardes du corps respectifs, qui en feront les frais mais les civils, israéliens, comme palestiniens. Sharon peut bien continuer ses attaques, ça ne mettra pas fin à la lutte du peuple palestinien. C'est comme quand vous coupez un cheveu : il repousse plus vite, plus fort. »

Bruno Philip

Condamnations et assassinats des « collabos »

Deux Palestiniens soupçonnés de « collaboration » avec Israël ont été tués mercredi 1^{er} août par des hommes masqués, le premier devant son domicile à Ramallah et le second dans le village d'El Khader, près de Bethléem.

Lors des funérailles à Naplouse de huit Palestiniens tués la veille lors d'une attaque d'hélicoptère israélienne, un activiste du mouvement radical palestinien Hamas avait menacé de mort les éventuels collaborateurs avec Israël. Trois Palestiniens convaincus de collaboration avec Israël ont pour leur part été condamnés à mort, mardi soir, par la Cour palestinienne de sûreté de l'Etat à Naplouse. – (AFP.)

Dissonances entre le département d'Etat et la Maison Blanche

WASHINGTON

de notre correspondant

Le porte-parole du département d'Etat a réaffirmé, mercredi 1^{er} août, que les Etats-Unis étaient « opposés à la pratique d'assassinats ciblés ». La veille, il avait « profondément regretté et fermement condamné le meurtre de civils » au cours de cette « nouvelle et dangereuse escalade ». Pour sa part, le porte-parole de la Maison Blanche, qui s'était contenté mardi de rappeler que son pays « presse les deux parties de résister à la tentation de recourir à la violence », a précisé, mercredi, que « cela comprend aussi les attaques ciblées ». Il a aussi démenti l'existence de divergences entre George Bush et son secrétaire d'Etat, Colin Powell, sur le Proche-Orient. Les réactions américaines au dernier bombardement israélien contre le Hamas ont pourtant confirmé l'existence d'un décalage entre la Maison Blanche et le département d'Etat. Et cette cacophonie entre faucons et colombes caractérise l'administration « Bush II » sur d'autres thèmes, comme la défense antimissile ou l'environnement.

Ces désaccords, relevés par le *Washington Post*, s'expliquent par une différence de perception entre les modérés – surtout des diplomates –, qui souhaitent éviter que la conflagration actuelle n'affecte les intérêts stratégiques américains

dans le monde arabe, et les durs – concentrés à la Maison Blanche et au Pentagone –, pour qui le soutien à Israël est primordial et qui répugnent à coordonner leur action avec une diplomatie qu'ils jugent trop timorée. Mais les divergences s'expliquent aussi par des préoccupations divergentes entre un département d'Etat, plus préoccupé de politique étrangère, à l'écoute des autres capitales inquiètes de la dérive militaire d'Ariel Sharon, et une Maison Blanche guidée par des objectifs de politique intérieure et donc à l'écoute d'un Congrès et de l'aile droite républicaine pro-israélienne.

UNE POLITIQUE « EN ZIGZAG » AU PROFIT D'ISRAËL

Ancien responsable du Proche-Orient au Conseil national de sécurité sous Bill Clinton, Robert Malley y voit l'explication d'une politique « en zigzag ». Les conseillers de George Bush ne veulent pas qu'il s'engage dans des négociations incertaines où il risquerait, comme son prédécesseur, de perdre son crédit. Ils demeurent très sceptiques à l'égard de Yasser Arafat, avec lequel M. Bush a toujours refusé un contact direct. Et ce dernier n'a pas oublié comment son père s'était aliéné le vote juif par une politique trop critique à l'égard d'Israël, avant de perdre l'élection de 1992.

M. Bush n'en a pas moins autorisé son père à prendre contact avec ses vieux amis saoudiens, pour les rassurer sur les intentions de Washington. Car les tenants d'une politique arabe craignent des réactions qui nuiraient aux intérêts pétroliers des Etats-Unis et mineraient davantage encore le soutien à leur stratégie anti-Saddam Hussein. D'autant que George Bush ne paraît guère désireux de critiquer Ariel Sharon, avec lequel il entretient depuis des années des relations amicales.

Colin Powell, rappelle le politologue Phil Gordon, de la Brookings Institution, avait d'emblée hésité à intervenir dans une négociation qu'il considérait comme vouée à l'échec. Il s'y est finalement engagé et a obtenu récemment l'accord du président pour l'envoi d'observateurs du respect du cessez-le-feu. Mais, là aussi, les conceptions divergent, le département d'Etat souhaitant leur envoi « aussi rapidement que possible » et la Maison Blanche seulement quand les hostilités auront cessé de manière durable. Ce qui permet à M. Sharon de profiter des failles de la position américaine et d'utiliser à son profit le lobby pro-israélien du Congrès, comme il sait si bien le faire.

Patrice de Beer

Ariel Sharon est soutenu par la majorité de sa population

JÉRUSALEM

correspondance

La réunion du cabinet de sécurité restreint a duré cinq longues heures, à l'issue desquelles le gouvernement israélien a décidé de maintenir sa politique actuelle, de « droit à l'autodéfense », en poursuivant ses attaques ciblées contre « les terroristes et leurs commanditaires » – qui ont déjà tué une cinquantaine de Palestiniens. Au lendemain du raid sélectif sur Naplouse, qui a tué six membres du Hamas et deux enfants, le gouvernement d'Ariel Sharon est donc résolu à ne pas tenir compte des vives critiques de la communauté internationale, notamment américaines à ce sujet.

Les cinq participants à la réunion seraient néanmoins tombés d'accord sur le fait qu'il ne fallait pas s'en prendre à Yasser Arafat, alors même que les services de sécurité, consultés par le cabinet, ont expliqué que le président de l'Autorité palestinienne contrôle les activités du Hamas. Selon eux, l'Autorité, non seulement ne lutterait pas contre les « terroristes », mais les protégerait et les rares arrestations effectuées par la police palestinienne auraient surtout pour but de mettre à l'abri ceux qui pourraient être « éliminés » par l'armée israélienne.

« OPÉRATION PRÉVENTIVE »

Le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, ne croit pas, ou ne veut pas croire, à la thèse selon laquelle Yasser Arafat contrôlerait le Hamas. Il s'est toutefois abstenu de critiquer l'attaque ciblée de la veille. Il s'agissait, a-t-il déclaré à la télévision, d'une « opération préventive », visant ceux qui « étaient vraiment impliqués dans l'organisation des attentats. Le problème, c'est le Hamas. Ils ne respectent aucune loi. Et ils organisent des [attentats] suicides, ce qui est contraire aux croyances des trois principales religions ».

L'attaque de mardi n'a pratiquement pas été contestée. Seuls deux anciens ministres de gauche, Yossi Beilin et Yossi Sarid, ont exprimé leur désaccord. Dans la presse, quelques éditorialistes se sont seulement interrogés sur le moment choisi pour la mener, d'autant que, depuis l'attentat du Dolphinarium de Tel-Aviv, perpétré par le Hamas le 1^{er} juin et qui avait fait vingt et un morts, l'organisation islamiste n'avait commis aucun attentat en Israël même. Le journaliste Akiva Eldar, du *Haaretz*, croit savoir que le Hamas avait même prévu de « différer le départ de ses émissaires au Paradis », c'est-à-dire les attentats suicides.

Roni Shaked, du *Yediot Aharonot*, estime que l'attaque de mardi était un « assassinat stratégique » et non « tactique », destiné à éliminer « une des têtes politiques » du Hamas. Cette analyse est partagée par de nombreux éditorialistes. Ephraïm Sneh, ancien général aujourd'hui ministre des transports, s'est dit « très content que nous ayons réussi à couper la tête du serpent et non sa queue ».

La population israélienne, quant à elle, est inquiète. Un récent sondage publié par le *Yediot Aharonot* indique que la moitié des Israéliens fréquentent moins les centres commerciaux, par crainte d'un attentat. La police de Jérusalem est débordée d'appels téléphoniques signalant un paquet, une voiture ou un individu suspects. Une enquête d'opinion Gallup, publiée par le *Maariv* le 27 juillet, indiquait que la moitié de la population israélienne juive serait favorable à une action militaire d'envergure contre l'Autorité palestinienne ; 30 % se satisfont de la politique actuelle et 20 % sont incapables de répondre, ce qui est le signe d'un grand désarroi.

Catherine Dupeyron

56 % de Danois s'opposent à la nomination du nouvel ambassadeur israélien

STOCKHOLM

correspondance

S'il revenait aux citoyens de juger recevable ou non la nomination des diplomates étrangers sur leur territoire, Carmi Gillon, ancien chef du service de sécurité intérieure israélien (Shin Beth), ne serait probablement pas installé dans ses fonctions de nouvel ambassadeur d'Israël à Copenhague, en septembre. En effet, selon un sondage Gallup, près de 56 % des Danois sont opposés à son accréditation.

Il faut dire que M. Gillon a fait montre d'une étonnante légèreté en justifiant, dans un entretien à une chaîne de télévision danoise, les « pressions physiques » auxquelles Israël avait recours lors des interrogatoires de Palestiniens soupçonnés d'actes de terrorisme, avant l'arrêt de la Cour suprême

de 1999 interdisant la torture. « Cette méthode était utilisée uniquement contre les fondamentalistes du Hamas et du Jihad islamique, qui refusaient de parler, notamment à propos des attaques suicides. Cela faisait partie de mon travail », a déclaré M. Gillon. Puis il a expliqué en substance que face au regain de violence des derniers mois au Proche-Orient, l'Etat juif devait suspendre cet arrêt d'interdiction de la torture : « Nous pensions que les Palestiniens feraient tout pour neutraliser le terrorisme. Aujourd'hui, je crois que nous devons avoir de nouveau recours à ces méthodes. »

Ce proche du ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, a ainsi réussi le tour de force de se mettre à dos la classe politique et les associations de défense des droits

de l'homme du Danemark, régulièrement montré du doigt pour ses partis pris « pro-palestiniens ».

« LEÇON DE MORALE »

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, et M. Pérès ont vigoureusement défendu leur candidat. « Personne n'a le droit de nous donner des leçons de morale à propos du combat que nous menons contre la terreur », a indiqué le cabinet de M. Sharon dans un communiqué rageur. La campagne menée contre M. Gillon est « une remise en cause du droit de l'Etat hébreu à se défendre ». « Nous avons choisi comme ambassadeur un homme qui est familier des terribles dilemmes que posent les problèmes de sécurité, un homme qui n'a pas perdu la foi dans la paix », a, pour sa part, affirmé Shimon Pérès.

M. Gillon pourrait finalement représenter Israël ailleurs qu'au Danemark. Car même si le ministre danois des affaires étrangères, Mogens Lykketoft, a affirmé qu'il jouirait de l'immunité diplomatique, la plainte actuellement instruite en Belgique contre Ariel Sharon pour les massacres de Sabra et Chatila, au Liban en 1982, fait craindre aux dirigeants israéliens une multiplication de ce genre de procédures. Le ministère israélien des affaires étrangères a ainsi fait parvenir aux fonctionnaires une note en forme de mise en garde contre les risques encourus dans certains pays, où des plaintes pour crimes contre l'humanité ou crimes de guerre ont été, ou pourraient être déposées.

Boris Lévy

Visite historique de Tony Blair en Argentine près de vingt ans après le conflit des Malouines

Confronté à une grave crise économique, le président de la Rúa espère obtenir un soutien des Européens

Au cours d'une tournée en Amérique latine, Tony Blair, s'est rendu, mercredi 1^{er} août, en Argentine. C'est la première visite d'un chef de

gouvernement britannique dans ce pays depuis le conflit des Malouines qui avait fait près de 900 morts en 1982. Eclipsant le sujet de la souve-

raineté sur cet archipel qui, d'un commun accord, n'était pas à l'ordre du jour, la grave crise économique a été au centre des discussions.

BUENOS AIRES

de notre correspondant

Pour la première fois depuis la guerre des Malouines, en 1982, un chef de gouvernement britannique en exercice, Tony Blair, s'est rendu, mercredi 1^{er} août, en Argentine. La visite du premier ministre britannique a été qualifiée d'historique, même si l'épineuse question de la souveraineté sur l'archipel de l'Atlantique sud, revendiquée par l'Argentine depuis 1833, n'a pas été abordée, d'un commun accord.

L'entretien entre M. Blair et le président Fernando de la Rúa a eu lieu dans le spectaculaire décor des chutes d'Iguazu, à la frontière avec le Brésil. Eclipsant les Malouines - les îles Falkland pour les britanniques -, la grave crise économique argentine a été au centre des discussions. « Aujourd'hui, l'Argentine a d'importants problèmes économiques qui pourraient avoir

un impact non seulement en Amérique latine, mais dans le monde entier », a souligné le premier ministre britannique.

« Il est important que nous apportions notre aide et il est important que la Grande-Bretagne ait aujourd'hui des relations de travail normales avec l'Argentine », a ajouté le premier ministre britannique qui a félicité le président de la Rúa pour les mesures d'austérité adoptées il y a quelques jours par le gouvernement. Confronté à une dramatique situation socio-économique, le président argentin espère obtenir le soutien, et éventuellement l'aide financière, des Européens.

La visite en Argentine de M. Blair n'était pas prévue initialement dans le cadre de sa tournée de six jours en Amérique latine. Elle a été sollicitée par le gouvernement argentin, profitant que

M. Blair était en visite officielle dans le pays voisin. Après son incursion de quelques heures en Argentine, le premier ministre britannique se rendra au Mexique, dernière étape de sa tournée latino-américaine, après la Jamaïque et le Brésil.

PROCESSUS DE NORMALISATION

« Ce qui s'est passé appartient au passé », a déclaré M. Blair à la télévision britannique, faisant allusion à la guerre des Malouines et rappelant qu'en 1982, « l'Argentine était une dictature militaire » et qu'elle est « aujourd'hui une démocratie ». M. de la Rúa avait rejoint M. Blair, du côté brésilien des chutes d'Iguazu, pour des entretiens trilatéraux avec le président Fernando Henrique Cardoso. M. Blair a ensuite traversé les quelques kilomètres qui séparent Foz d'Iguazu (Brésil) de Puerto Iguazu (Argentine), en compagnie du président argentin.

Cette visite s'inscrit « dans le cadre du processus de normalisation entre les deux pays », près de vingt ans après une guerre qui dura soixante-quatorze jours, fit près de 900 morts et se termina par la capitulation de l'Argentine, le 14 juin 1982. Cette humiliante défaite des militaires argentins contribua à accélérer la fin de la dictature militaire (1976-1983). Après la guerre de 1982, les deux pays n'avaient rétabli leurs relations diplomatiques qu'en 1990, moyennant l'institution d'un « parapluie protecteur » au nom duquel les deux pays s'engageaient à ne pas discuter le problème de la souveraineté.

A Buenos Aires, cette guerre a laissé une profonde blessure qui ne s'est jamais refermée au sein de la population. Mais du côté du gouvernement, le ton a été résolu, celui de la conciliation. Après de nombreux efforts diplomatiques, le prédécesseur du président de la Rúa, le péroniste Carlos

Un total de 642 Argentins et de 255 Britanniques auront été tués pendant le conflit.

● **1990 : rétablissement des relations diplomatiques** entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, moyennant l'institution d'un « parapluie protecteur » au nom duquel les deux pays s'engagent à ne pas discuter le problème de souveraineté.

● **1991 : les deux pays signent un accord de caractère humanitaire** permettant aux familles des 238 victimes argentines enterrées sur l'archipel de se rendre au cimetière de Darwin.

● **Octobre 1998 : visite officielle** à Londres du président Carlos Menem.

● **Mars 2001 : les troupes britanniques se retirent des îles de Géorgie.** La sécurité de l'archipel est garantie depuis les Malouines par une garnison de 2 000 hommes.

Soixante-quatorze jours de guerre

● **1982 : le 2 avril, les forces de la marine argentine envahissent l'archipel**, occupé depuis 1833 par la Grande-Bretagne, sur décision du général Leopoldo Galtieri, alors chef de la junte militaire au pouvoir à Buenos Aires.

● **Le 25 avril, l'armada britannique dépêchée sur place** par la première ministre, Margaret Thatcher, reprend les îles voisines de Géorgie du Sud (à 1 500 km des Malouines). Après avoir coulé le croiseur argentin *General Belgrano*, le 2 mai, les forces britanniques livrent la bataille de Goose Green, la plus sanglante de la guerre, où périsent près de deux cents Argentins.

● **Le 12 juin : la bataille de Mount Longdon**, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de la capitale des Malouines, Port Stanley (Puerto Argentino, pour les Argentins), marque la défaite des Argentins, qui capitulent deux jours plus tard.

A Rio, la favela de Jacarezinho s'équipe en caméras vidéo pour se protéger de la police

RIO DE JANEIRO

de notre correspondant

A Rio, la paranoïa sécuritaire n'est plus l'apanage des « condominiums fermés », ces immeubles cossus transformés en citadelles en état de siège, qui prolifèrent à Barra da Tijuca, le quartier de la « société émergente » carioca. A l'autre bout de la ville, la favela de Jacarezinho vient à son tour - mais pour d'autres raisons - de succomber à la vague des issues contrôlées par des cerbères et des caméras postées aux endroits névralgiques. Si les habitants de Barra da Tijuca cherchent à se prémunir face à la délinquance galopante, ceux de Jacarezinho, au nombre d'environ 150 000, entendent, eux, se protéger de la police.

Depuis le début juillet, des portails, cadenassés la nuit, bloquent les principaux accès à la favela, près desquels ont été installées des minicaméras de surveillance. Selon Rumba Gabriel, président de l'association des habitants du bidonville, le dispositif est destiné à empêcher les exactions des « mauvais policiers », ou, à défaut, à « apporter la preuve des violences qu'ils infligent à des gens sans défense ». Jacarezinho étant réputée pour son florissant commerce de détail de cocaïne et de mari-

juana, les policiers militaires, chargés au Brésil de la sécurité publique, y commettent, sous ce prétexte, des incursions routinières, qui dégénèrent souvent en expéditions punitives contre une population accusée dans son ensemble de complicité avec les narcotrafiquants.

PROJET PILOTE D'AUTODÉFENSE PACIFIQUE

L'initiative de Jacarezinho se veut un « projet pilote » d'autodéfense pacifique, appelé à se disséminer parmi les 1 200 favelas de Rio. Car, par les temps qui courent, leurs habitants ont quelques bonnes raisons de redouter tout autant les forces dites de l'ordre que le crime organisé : en moins d'un mois, vingt-huit policiers cariocas ont en effet été mis à pied et écroués pour divers délits, dont un rapt suivi de l'exécution de l'otage, relevant pour la plupart du grand banditisme. Dernière en date des mésaventures ayant éclaboussé leur corporation, deux sergents de la police militaire et deux agents de la police civile (judiciaire) ont été pris en flagrant délit, samedi 21 juillet, sur dénonciation anonyme, alors qu'ils tentaient d'écouler la cargaison de produits alimentaires, estimée à 127 000 reals (60 000 euros), de deux camions braqués quelques jours aupa-

ravant près de Rio. Notoirement gangrenée au plus haut niveau, la police carioca défraye la chronique par ses dérives scabreuses au moment où une grogne de moins en moins sourde, motivée par des revendications salariales, se répand dans les casernes et les commissariats des autres Etats brésiliens.

Amorcée, en mai, par une grève de douze jours des policiers militaires du Tocantins, dans le centre du pays, la fronde a ensuite gagné Bahia, où l'envoi d'un détachement de l'armée pour y assurer le maintien de l'ordre a récemment précédé la signature d'un accord entre les représentants des grévistes et les autorités locales. Le mouvement s'est ensuite propagé à Alagoas, dans le Nordeste. Confronté à une vague de protestation qui menace de faire tâche d'huile, le président, Fernando Henrique Cardoso, a déclenché une polémique dans la presse en annonçant son intention de confier, au risque de réveiller de sombres souvenirs datant de la dictature (1964-1985), des pouvoirs de police aux forces militaires expédiées en renfort dans les villes affectées par les grèves.

Jean-Jacques Sevilla

Les députés approuvent un projet énergétique de M. Bush aux dépens de l'Alaska

À L'ISSUE de quatorze heures d'un débat agité, la Chambre des représentants a apporté son soutien, jeudi 2 août, au projet du président Bush d'autoriser les forages pétroliers dans un sanctuaire écologique de l'Alaska, infligeant une sévère défaite aux associations écologistes qui menaient campagne depuis des mois en faveur de la préservation de cette réserve naturelle, créée par le président Eisenhower en 1950.

Par 223 voix contre 206, les députés ont refusé un amendement visant à interdire les forages dans ce refuge naturel de l'Arctique, un sanctuaire pour les caribous, les ours polaires et les oiseaux migrateurs. D'après les estimations gouvernementales, la région pourrait contenir l'équivalent de 16 milliards de barils de pétrole environ. Les Etats-Unis consomment près

de 20 millions de barils par jour et importent 60 % de leur consommation.

TOILE D'ARAIGNÉE DE FORAGES

Avant le vote, le président Bush a assuré que les forages se feraient « dans le respect de l'environnement », grâce à une technologie sophistiquée. Les écologistes font valoir que, même limitée, comme le prévoit le projet, à une zone de 800 hectares sur les 7 600 du sanctuaire, l'exploitation entraînera une « toile d'araignée » de plates-formes, de routes et d'infrastructures qui s'étendront dans toute la région. Le débat a été vif, les démocrates accusant leurs homologues républicains de mettre en péril une « cathédrale de la nature ». « La question est de savoir si l'Amérique va honorer son héritage », a lancé le représentant du Michigan David

Bonior. Ou est-ce que ce sont les grandes compagnies pétrolières qui vont gagner ? » Le chef de file de la majorité républicaine, le Texan Tom DeLay, a répondu que les Etats-Unis étaient confrontés à une « sérieuse dégradation » de leur sécurité nationale, à moins « d'agir immédiatement pour réduire leur dépendance extérieure ».

Les représentants ont en même temps adopté un projet de loi sur « la sécurité énergétique de l'Amérique » (240 voix contre 189) inspiré du plan énergétique proposé en mai par M. Bush pour lutter contre ce qui apparaissait comme une « crise énergétique » (coupures d'électricité en Californie, hausses des prix du carburant) mais qui a pris une acuité moindre avec la baisse des cours du pétrole et le règlement de la pénurie californienne. Le projet présidentiel de

relance de l'énergie nucléaire a été repoussé à un débat ultérieur.

Les espoirs des associations de défense de l'environnement se tournent maintenant vers le Sénat, qui, étant contrôlé par les démocrates, ne devrait pas adopter le texte sur les forages dans l'Arctique. Mercredi, la commission des affaires étrangères y a d'ailleurs pris une position totalement inattendue : dans une résolution attachée à un texte de loi concernant le département d'Etat, les dix-neuf sénateurs du comité ont demandé, à l'unanimité, au président Bush de retourner à la table des négociations sur les gaz à effet de serre cet automne « avec l'objectif d'assurer la participation des Etats-Unis dans un protocole de Kyoto révisé ou tous autres accords sur le changement climatique ».

Corine Lesnes

100 PRIX DES 200 LECTEURS

Le
LIVRE
de
POCHE

GRAND JEU CONCOURS

Votez
pour votre
livre préféré...
...et participez
au tirage au sort !

C. Arnothy / P. Bellemare
J. Boissard / J. Case
M. Chapsal / T. Clancy
P. Coelho / R. Cook
P. Cornwell / C. Cussler
R. Deforges / J. F. Deniau
K. Follett / M. George
J.-C. Grangé
C. Hermary-Vieille
C. Higgins Clark
M. Higgins Clark
Homerich / A. H. Japp
S. Junger / S. King
J. Krantz / R. Ludlum
A. Nothomb / K. Pancol
D. Picouly
P. Poivre d'Arvor
C. Signol / P.-L. Sulitzer
B. Taylor Bradford
D. van Cauwelaert
B. Werber

Bulletin de participation
chez votre libraire



+ 1000 PRIX
À GAGNER !

Un grand jeu sans obligation d'achat.



Dublin et Londres proposent un plan pour sauver la paix en Irlande du Nord

Républicains et unionistes ont jusqu'au 6 août pour se prononcer sur le nouveau document

Le premier ministre britannique, Tony Blair, et son homologue de la République d'Irlande, Bertie Ahern, ont proposé, mercredi 1^{er} août, un nou-

veau plan de paix pour l'Irlande du Nord, destiné à sauver les accords d'avril 1998. Ils font le pari d'amadouer l'Armée républicaine irlandaise

(IRA) en refusant aux unionistes protestants tout calendrier de désarmement de l'organisation paramilitaire catholique.

LONDRES

de notre correspondant

« A prendre ou à laisser » : les séries de propositions de compromis présentées, mercredi 1^{er} août, par les gouvernements britannique et irlandais pour sortir l'Irlande du Nord de l'impasse politique sont destinées à placer les partis politiques locaux face à leurs responsabilités. Nationalistes catholiques et unionistes protestants ont jusqu'au 6 août pour répondre à ce nouveau plan de paix couvrant les questions litigieuses comme le désarmement des paramilitaires, la réforme de la police d'Irlande du Nord ou la démilitarisation de la province. Si le document anglo-irlandais destiné à sauver les accords de paix d'avril 1998 est rejeté, la crise sera ouverte.

La chorégraphie péniblement mise au point par les gouvernements de Londres et de Dublin pour tirer le processus de paix de l'ornière avant la date butoir du 12 août est délicate. Sur la question la plus épineuse, celle du démantèlement des arsenaux des milices, les propositions restent volontairement vagues et sans calendrier précis. Cet épineux problème est laissé aux soins de la commission internationale ad hoc présidée par le général canadien John de Chastelain.

D'après le quotidien *The Guardian*, Londres aurait reçu des assurances du Sinn Fein, la branche politique de l'Armée républicaine irlandaise, comme quoi l'IRA réitérerait ce week-end son engagement à détruire une partie de ses armes. Les activistes républicains ont certes donné leur accord de principe, il y a trois ans, à la destruction de leurs arsenaux clandestins, mais hésitent sur les modalités et le calen-

drier. Cette question a été à l'origine de la démission, le 1^{er} juillet, du premier ministre de la province, David Trimble, leader du principal parti unioniste (Parti unioniste d'Ulster).

Ce projet pour relancer la paix satisfait également les exigences de la minorité catholique à propos de la réforme de la police régionale, la Royal Ulster Constabulary. Composée actuellement à 93 % de protestants, ce corps honni de la popula-

avant la signature des accords de paix. La seule faveur faite aux protestants est la révision du fonctionnement de la commission indépendante des parades accusée de parti pris au profit des « papistes d'en face ».

Comme il fallait s'y attendre, David Trimble a manifesté son opposition à la formule proposée : « Le processus de paix est arrivé à son moment de vérité. Si nous ne voyons pas de progrès en matière de désar-

rales du 7 juin au profit du Parti démocratique de l'Ulster (DUP), dirigé par le bouillant pasteur Paisley, l'ont placé dans une situation impossible et conduit à la démission. Les partis catholiques se plaignent également du flou artistique des propositions de paix. Le Sinn Fein juge, par exemple, trop timorée la réforme de la police.

DE NOUVELLES ÉLECTIONS ?

Pour les experts, l'IRA est désormais au pied du mur. Les chefs des « provos » conservent encore la maîtrise de leurs groupuscules dispersés dans la province mais pour combien de temps ? Les plus déterminés des militants armés ont rejoint les dissidents de l'IRA-Véritable, qui regroupe les opposants au processus de paix. Pour elle aussi, le temps presse...

Faute d'un accord avant le 12 août, les institutions régionales, qui fonctionnent plutôt bien depuis dix-huit mois, seront suspendues. Le gouvernement Blair peut également choisir d'organiser de nouvelles élections locales. La première solution signifierait le rétablissement de l'administration directe par Londres, en vigueur entre 1969 et 1998. Le second scénario ne peut que favoriser les partis extrémistes, comme le Sinn Fein ou le DUP, au détriment des catholiques modérés ou des partisans de David Trimble. Une impasse politique ne peut qu'encourager la violence des extrémistes des deux bords. Ainsi, le jour même de la présentation du nouveau plan de paix, une bombe artisanale était désamorcée à l'aéroport de Belfast.

Marc Roche

Les arsenaux de l'IRA et des loyalistes

D'après les estimations de la Royal Ulster Constabulary (police régionale) et de la Garda sud-irlandaise remises à la commission Mitchell à la fin 1998, l'Armée républicaine irlandaise (IRA) possédait notamment 588 fusils d'assaut AKM et 395 autres, une centaine de mitraillettes, plus de 600 revolvers, 9 missiles SAM 7B, 46 missiles RPG, 11 lanceurs de roquettes, 115 grenades, 2,7 tonnes de Semtex et 7 lance-flammes. La décision de désarmement de l'arsenal dépend du conseil de l'armée de l'IRA (Army Council), instance suprême composée de sept membres, cinq « militaires » et deux représentants du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA.

Pour leur part, les loyalistes (« loyaux » à la couronne d'Angleterre), moins bien armés, disposeraient d'une centaine de carabines, de 80 mitraillettes, de 33 fusils, de 700 revolvers, de 200 grenades. Ils se divisent en trois organisations, dont deux ont signé le cessez-le-feu. - (Corresp.)

tion nationaliste va ouvrir ses rangs non seulement aux catholiques, mais à des effectifs de la Garda sud-irlandaise. Parmi les autres concessions faites au camp républicain figurent la promesse d'un retrait progressif de la présence militaire britannique dans la province, le démantèlement des installations militaires dans les comtés limitrophes de la République, ainsi qu'une amnistie pour les paramilitaires en fuite, coupables d'attentats commis

mement, tout le reste du document est quasiment sans valeur. » Depuis la signature des accords du vendredi saint et l'installation d'un gouvernement biconfessionnel, ce dirigeant protestant modéré, co-Prix Nobel de la paix, a tenté de convaincre ses troupes de la nécessité de laisser le temps à la négociation pour obtenir une destruction partielle de l'arsenal de l'IRA. Mais l'absence de résultats tangibles et la défaite de son parti lors des élections géné-

Fragile espoir de déblocage pour les négociations de paix en Macédoine

LES NÉGOCIATIONS menées en Macédoine entre partis représentant les communautés slave et albanaise avancent à petits pas. Mercredi 1^{er} août, le point sur lequel les discussions butaient depuis samedi – la revendication de la communauté albanaise de voir sa langue reconnue comme deuxième langue officielle – a été débloqué. Tandis que des incidents émaillent presque chaque jour le précaire cessez-le-feu conclu le 5 juillet, d'autres questions restent à régler pour parvenir à un accord global, dont celle du statut de la police.

Le compromis sur le statut de la langue a été annoncé, mercredi, par les deux émissaires occidentaux qui participent aux pourparlers, François Léotard pour l'Union européenne et James Pardew pour les Etats-Unis, l'un et l'autre soulignant que ce n'était qu'une étape. « Rien n'est fini tant que tout n'est pas fini », a noté l'Américain, en annonçant encore beaucoup de « dur travail » pour les négociateurs, qui doivent reprendre leurs discussions, vendredi 3 août, après la pause de la fête nationale jeudi. « Les dirigeants des quatre plus grands partis ont harmonisé provisoirement leurs positions sur la question de la langue », a de son côté commenté la présidence macédonienne, saluant cette « avancée positive sur la plus sensible des questions ».

Selon l'accord, le macédonien restera la langue parlée dans tout le pays et utilisée pour les

relations internationales, mais l'albanais sera aussi langue officielle dans les zones où la population albanoophone constitue 20 % au moins de la population. Au Parlement, l'usage de l'albanais sera autorisé, à la fois pour les documents importants, les séances plénières et dans les commissions, de même que devant les tribunaux. Les lois seront rédigées dans les deux langues. En revanche, au gouvernement, seul le macédonien pourra être utilisé.

RESTE L'ORGANISATION DE LA POLICE

Une autre controverse importante reste à régler sur l'organisation de la police. Le projet remis aux négociateurs prévoit que la police reste placée sous l'autorité du ministre de l'intérieur, mais que ses responsables locaux soient nommés « en cogestion », les Albanais ayant un droit de regard sur les affectations. Les Albanais demandent que la police soit placée sous l'autorité des pouvoirs locaux.

Les discussions ont lieu dans la résidence d'été du président Trajkovski, à Ohrid, dans le sud du pays. Avant que cette session ne commence samedi dernier, d'autres aspects importants de la réforme des institutions avaient déjà été approuvés, telle l'instauration d'une double majorité au Parlement – majorité simple, plus majorité des partis – pour l'adoption de mesures touchant aux relations entre communautés.

Un terrain d'entente a également été trouvé pour donner plus d'autonomie aux collectivités locales et poser le principe de l'égal accès de tous aux emplois publics. Les Albanais, qui représentent un quart de la population, n'occupent actuellement que moins de 2 % de ces emplois, sauf dans l'enseignement.

La tension cependant reste vive, notamment dans la région de Tetovo, où les incidents impliquant les rebelles de l'Armée de libération nationale (UCK) des Albanais de Macédoine sont quasi quotidiens, alimentant les secteurs nationalistes les plus durs et fragilisant les chances de la négociation. De nombreux habitants slaves macédoniens de l'ouest ont dû fuir leur foyer. Un policier a été tué dans la nuit de mardi à mercredi, près de Tetovo, lors de l'attaque d'un poste de contrôle par les rebelles. Le ministre macédonien de l'intérieur, Ljube Boskovski, considéré comme un « faucon », a estimé que seul l'écrasement militaire de l'UCK permettrait au pays de sortir de la crise : « Ils ont franchi toutes les limites, ils continuent de recourir à la force, ils terrorisent la population et la contraignent à fuir. Nous devons convaincre même les plus optimistes que le seul choix optimiste pour parvenir à la paix, c'est de battre les terroristes », a-t-il notamment déclaré. - (AFP, Reuters.)

► www.lemonde.fr/macedoine

En Italie, majorité et opposition se rejettent la responsabilité des violences de Gênes

ROME

correspondance

« Scajola-Pinochet », dit la banderole qu'un ancien député des Verts déroule d'une tribune de presse. Le ministre reste impassible. Il ne bronche pas non plus quand les sénateurs Verts mettent les mains en l'air, avec des gants blancs, le symbole des manifestants pacifistes frappés par la police à Gênes. Au Sénat, où le climat est d'habitude plutôt calme, ce mercredi 1^{er} août est la journée du débat et du vote sur la motion de défiance individuelle présentée par l'opposition contre le ministre de l'intérieur, Claudio Scajola. Mais c'est celle aussi où le Parlement fait officiellement le premier pas vers la recherche de la vérité en décidant la création d'une mission d'information parlementaire.

Le gouvernement est venu en force pour soutenir Claudio Scajola. Silvio Berlusconi, assis à ses côtés, ne prend pas la parole, laissant à Gianfranco Fini, le vice-président du conseil et chef d'Alliance natio-

nale, le soin d'attaquer la gauche. Il rappelle que le gouvernement a tenté la voie du dialogue avec les organisations non violentes mais s'est montré ferme face à ceux qui n'ont eu qu'un objectif, celui de saccager la ville. Il n'a rien à se reprocher. Au contraire, ce sont ceux qui ont parlé de « dérive chilienne de la police » – référence appuyée à Massimo D'Alema, l'ancien président du conseil qui avait utilisé ces termes précis – qui devraient se demander si quelques-uns de leurs collègues parlementaires assis parmi eux ne sont pas responsables d'avoir protégé les violents. La gauche réagit à ces propos. Demande des noms. Le ton du débat est donné. C'est d'ailleurs lui qu'on attendait et non pas le résultat d'un vote acquis par avance en faveur du ministre en raison de la large majorité détenue par la droite.

Une fois surmonté l'obstacle de la motion de défiance, la majorité a confirmé qu'elle ne s'opposait pas à ce que le Parlement enquête. Le Sénat a donc emboîté le pas de la

Chambre des députés. Une commission bicamérale composée de trente-six parlementaires, formée à parts égales de sénateurs et de députés, travaillera tout le mois d'août pour remettre son rapport le 20 septembre. « Nous n'avons rien à craindre », a précisé Gianfranco Fini. Quant à Claudio Scajola, qui n'a pas pris la parole lors du débat, il a déclaré à la sortie que « si, comme il semble, des comportements non conformes à ce qui était prévu étaient prouvés, ils seront punis », car les instructions données étaient le respect des personnes.

LIMOGEAGES EN VUE

Selon les rapports des inspecteurs chargés d'une enquête interne de la police, la descente musclée dans l'école Diaz a dégénéré par manque d'une vraie direction de l'opération. Des accusations précises seraient portées contre le commandant de la brigade mobile de Rome qui a effectué la perquisition. Les inspecteurs proposeraient qu'il soit exclu de la police.

On l'accuse d'avoir utilisé des gaz lacrymogènes dans l'école, d'être entré après ses hommes et, surtout, de s'être montré incapable de « tenir » ses agents qui se déchaînaient.

D'autres limogeages seraient en vue, en particulier celui du questeur, le chef de la police de Gênes. Les syndicats de police réagissent à ces accusations en faisant valoir qu'à l'occasion de sommets importants comme celui de Gênes, la chaîne de commandement est naturellement complexe et part de beaucoup plus haut que du simple responsable local de la police.

En fait, la question centrale est de savoir si on va faire payer les fonctionnaires intermédiaires et laisser le chef de la police en place. Et surtout si l'opposition, partie pour réclamer la tête du ministre, se contentera de celle du préfet de police de Gênes.

Salvatore Aloise

► www.lemonde.fr/genes

Colombie : une centaine de morts en trois jours

BOGOTA. Plus de cent personnes, dont au moins quinze soldats et quatre-vingt-sept guérilleros, ont été tués au cours des trois derniers jours dans plusieurs régions de Colombie, a annoncé le commandant des forces armées, le général Fernando Tapias, mercredi 1^{er} août. Les combats les plus meurtriers ont eu lieu dans une région située entre les départements d'Antioquia et de Cordoba (nord-ouest). Ils ont coûté la vie à deux sous-officiers et onze soldats, et à au moins soixante rebelles des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC, marxistes).

Le commandant de l'armée de l'air, le général Hector Velasco, a affirmé que plus d'une centaine de guérilleros avaient été tués dans cette région, selon des informations de pilotes qui ont appuyé les unités de l'armée de terre en bombardant le front des FARC. - (AFP.)

Dix-sept pays africains menacés par la famine

ROME. Dix-sept pays de l'Afrique subsaharienne « sont en situation d'urgence alimentaire exceptionnelle en raison de conditions météorologiques défavorables, de troubles intérieurs et de l'insécurité », a affirmé mercredi 1^{er} août, un rapport de l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'ONU. Au Soudan, la récente recrudescence des conflits dans le sud du pays a aggravé la situation alimentaire rendue déjà précaire par la sécheresse, tandis qu'en Somalie la sécheresse devrait provoquer de graves pénuries alimentaires.

En Afrique australe, les effets conjugués de sécheresses prolongées, de graves inondations et de l'interruption des activités agricoles dans certaines zones se sont traduits par des baisses considérables de production dans la région, notamment au Zimbabwe. En Afrique de l'Ouest, la situation alimentaire est « particulièrement précaire » dans certaines parties du Burkina Faso, du Liberia, du Niger et du Tchad. - (AFP.)

Les mairies allemandes enregistrent les premiers mariages homosexuels

BERLIN. Les premiers mariages homosexuels ont été enregistrés dans les mairies, mercredi 1^{er} août, date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi allemande. Ils ont uni, par exemple, quinze couples à Hambourg avec, comme témoin, la coprésidente des Verts, Claudia Roth. D'autres cérémonies ont eu lieu à Cologne ou à Hambourg, mais pas en Bavière, où la loi ne devrait pas entrer en vigueur avant l'automne. Les Länder ont en effet la prérogative de l'interprétation et l'application de ce texte. Libre à eux de déterminer quelles « autorités compétentes » peuvent délivrer le contrat de vie commune et des divergences demeurent sur ce point en Bavière ou en Saxe. Les Verts, à l'origine de la loi et de son inscription au programme de la coalition gouvernementale avec le Parti social-démocrate, voient dans son entrée en vigueur un « beau succès ». C'est un jour « historique », a commenté Manfred Bruns, porte-parole de la Fédération des gays et lesbiennes allemands (LSVD).

Le texte permet des droits similaires à ceux du mariage, comme la possibilité d'adopter le nom de famille de l'autre, de recourir à l'utilisation du double nom, ainsi qu'en matière de rapprochement familial. De même en matière d'héritage, de don et d'imposition des propriétés, d'assurance-maladie ou d'assurance-chômage.

DÉPÊCHES

■ ANGLETERRE : la reine mère devait quitter l'hôpital londonien, jeudi 2 août, où elle avait été admise d'urgence, la veille, en raison d'une crise d'anémie. Elle y a subi une transfusion qui aurait duré huit heures, selon la presse britannique. La reine mère doit fêter ses 101 ans samedi 4 août. Mardi, le service de presse du palais royal de Clarence House s'était voulu rassurant, soulignant que la reine mère souffrait d'une « légère fatigue » due à la vague de chaleur qui a fait suffoquer le pays ces derniers jours. - (AFP.)

■ VATICAN : Jean Paul II a accordé sa millième audience générale, mercredi 1^{er} août. Plus de 30 000 fidèles étaient rassemblés place Saint-Pierre sous un soleil de plomb. L'audience générale est celle au cours de laquelle, chaque mercredi, le pape reçoit des pèlerins d'Italie et du monde entier. Selon les calculs du Vatican, Jean Paul II a ainsi reçu 16 007 700 pèlerins depuis le début de son pontificat en 1978. - (AFP.)

■ ÉTATS-UNIS : le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Walter Schwimmer, s'est félicité, mercredi 1^{er} août, de la décision de la Chambre des représentants américaine d'interdire le clonage humain. Ce projet « est conforme aux principes et recommandations de notre organisation », a-t-il souligné, en rappelant que le protocole

PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
OSP 47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES
DU GREFFE DU TRIBUNAL
DE GRANDE INSTANCE DE
BOURG EN BRESSE

Par jugement **Contradictoire** rendu le 11 octobre 2000 (n°1471/00), le Tribunal de Grande Instance de BOURG EN BRESSE statuant en matière correctionnelle a condamné **Monsieur GUEYE Ousmane** né le 5 septembre 1963 à DIOMKHEL (SENEGAL) de Dioulo et de MARONE Nilane, de nationalité française, profession : directeur de société demeurant 12/14 rue Henri Matisse 93600 Aulnay sous Bois, Pour IMPORTATION DE MARCHANDISES CONTREFAITES, le 22 Juillet 1998 à GENEVE COINTRIN, secteur français, infraction prévue et réprimée par les articles L 716-9, L 713, L 716-14 du code de la propriété intellectuelle ; A LA PEINE DE : 6 MOIS D'EMPRISONNEMENT AVEC SURSIS. Le Tribunal a en outre ordonné l'insertion par extrait dudit jugement dans le journal LE MONDE, fixé à 20.000 francs le coût maximum de celle-ci. Vu au Parquet. Le Procureur de la République. Pour extrait conforme. Le Greffier.

USAGERS Michel Sapin, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, a mis en place, le 3 juillet, un Comité d'orientation pour la simplification du langage

administratif (Cosla). Sa mission est de réécrire en français compréhensible six formulaires parmi les plus utilisés par l'administration. ● CE COMITÉ est composé de linguistes et d'ex-

perts, parmi lesquels Julia Kristeva, Pierre Perret, Cheb Mami, Bernard Pivot et Josette Rey-Debove, de représentants des usagers et de responsables de l'administration.

● PIERRE PERRET explique au Monde pourquoi il a accepté cette mission. La prose administrative est pour lui « un cauchemar (...), entre l'Inventaire de Prévert, Ubu roi et

un calendrier de pataphysique ». ● 1 600 FORMULAIRES sont en circulation. Le plus utilisé est la feuille de soins de la Sécurité sociale (près de 1 milliard par an).

L'administration est priée de parler le français courant

Un Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif est chargé de réécrire certains des 1 600 formulaires existants. Une très grande majorité d'usagers juge ces documents austères, obscurs et incompréhensibles. « C'est une véritable cause », estime la linguiste Josette Rey-Debove

EN 1539, avec l'ordonnance de Villers-Cotterêts, François I^{er} décidait que la langue de l'administration ne serait plus le latin mais le français, afin qu'elle soit accessible au plus grand nombre. Près de cinq siècles plus tard, les textes administratifs ne sont certes plus écrits en latin, mais ils restent tout aussi obscurs pour le profane. Désireux de replacer l'usager « au cœur » du service public, Michel Sapin, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, reprend donc à son tour l'ouvrage. Le 3 juillet, avec Catherine Tasca, ministre de la culture, il a mis en place un Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif (Cosla). Sa mission ? Rendre plus compréhensibles aux usagers les divers formulaires et courriers de l'administration.

Qui ne s'est pas déjà arraché les cheveux en remplissant un formulaire administratif ? « Quel qu'il soit, et avant même d'être lu, tout formulaire fait l'objet d'un a priori défavorable », assure Anne-Hélène

Mangin, de la Sofres, qui a été chargée d'une étude auprès des usagers sur ce thème, en avril 2001. « Le formulaire est le contraire d'une formalité, au sens courant du terme c'est-à-dire d'une démarche à laquelle on n'attache pas d'importance ou qui ne représente aucune difficulté », ajoute-t-elle. Au premier abord, sa présentation austère rebute. Lorsque, ensuite, on se plonge dans la lecture, les mots semblent tous plus énigmatiques les uns que les autres : « nom patronymique », une expression dont beaucoup ignorent qu'il s'agit tout simplement du nom de naissance ; « nom d'usage », qui donne lieu aux interprétations les plus fantaisistes ; quant à la nationalité, le simple fait de lire dans la liste de propositions « Français par filiation » introduit le doute et la confusion.

Plus le public est fragile, plus l'appréhension est grande face à un formulaire. Les médiateurs de proximité, réunis mardi 10 avril à

la Maison de la chimie à Paris, à l'initiative de Bernard Stasi, médiateur de la République, avaient tous insisté sur cette « violence qui émane des institutions elles-mêmes » pour les plus défavorisés, à fortiori lorsque s'ajoute la barrière de la langue. « Le langage administratif met la personne face à ses propres limites. Ce qui réactive son sentiment d'incompétence et suscite une crainte de ne pas comprendre et de mal faire », explique M^{me} Mangin.

DÉSOLÉGEANTE

Obscure dans son langage, l'administration peut être aussi désolégante. Ainsi le formulaire du RMI évoque-t-il la « résidence stable », ce qui, aux yeux des demandeurs, revient à insinuer qu'ils sont instables. « Les formulaires sont conçus pour être de bons supports de gestion pour les services, et non comme un vecteur de communication », déplore Michel Yahiel, rapporteur général de la Commission pour les simplifications administratives (COSA), qui bataille

régulièrement avec les services administratifs pour l'homologation des formulaires.

Les courriers administratifs ne sont guère plus conviviaux, truffés de référence à des lois, des arrêtés, « titre I, alinéa 3 ». Sans parler des formules conventionnelles – « Je vous précise que », « J'ai l'honneur de vous faire connaître que » – qui ne font qu'alourdir des phrases déjà longues.

« L'administration a l'art aussi d'employer des euphémismes politiques qui embrouillent la lecture. Pourquoi parler de la fin de la présence française au Maroc ? Ne peut-on pas dire tout simplement "indépendance du Maroc" ? », sourit Josette Rey-Debove. La directrice linguistique du dictionnaire Le Robert, qui est membre du Comité pour la simplification, se dit surtout frappée par les « termes vieux, complètement dépassés, hérités du vocabulaire juridique » que recèle le langage administratif. « Les mots utilisés par l'administration sont de plus en plus figés. Le

français n'est pas une langue morte !, le langage évolue ! », s'insurge-t-elle. Combien, en effet, utilisent les termes « nonobstant », « à votre encontre »... Les gens lettrés maîtrisent, c'est-à-dire comprennent et savent employer, entre 10 000 et 20 000 mots. Mais le vocabulaire moyen du plus grand nombre ne comporte pas plus de 2000 à 3 000 mots.

« Les agents administratifs comprennent-ils eux-mêmes toujours ce qu'ils écrivent ? », s'interroge M^{me} Rey-Debove. Ce n'est pas sûr. Mais en écrivant ainsi, ils exercent un pouvoir, un pouvoir abusif. Si vous ne comprenez pas un formulaire, un courrier de l'administration, c'est vous qui êtes en tort. La sanction est toujours pour l'administré. Cette relation est asymétrique et c'est cela qui la rend abusive », observe-t-elle.

INQUISITRICE

C'est cette image d'une administration autoritaire, inquisitrice, infantilissante avec laquelle il s'agit de rompre aujourd'hui. « Ce n'est pas au citoyen à démêler l'écheveau administratif, c'est à l'administration de s'adapter aux besoins du citoyen », relève Pierre Encrevé, vice-président du Cosla. Pour lui, non seulement c'est là une exigence « républicaine », mais c'est aussi une question de bon sens. « L'administré est certes dans son tort lorsqu'il remplit mal un formulaire. C'est néanmoins un échec pour l'administration, car elle n'a pas l'information qu'elle attendait, souligne-t-il. En s'exprimant dans un langage simple, elle n'en sera que plus efficace. »

D'ici à l'automne, six formulaires parmi les plus utilisés seront réécrits. Des outils rédactionnels vont être également conçus et mis à la disposition des agents début 2002 : un guide et un logiciel d'aide à la rédaction administrative, et un lexique des termes administratifs avec... leur traduc-

tion ! « Simplifier le langage administratif, c'est plus qu'une simple réécriture, c'est une véritable cause », assure M^{me} Rey-Debove. Si vaste soit-elle, la tâche ne lui paraît pas insurmontable. La langue française est suffisamment

Artistes, linguistes et fonctionnaires

Le Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif (Cosla) est présidé par Michel Sapin, ministre de la fonction publique, et Catherine Tasca, ministre de la culture. Pierre Encrevé, linguiste, en est le vice-président.

Il est composé de plusieurs catégories de membres : des experts et des linguistes, parmi lesquels on trouve notamment Laure Adler, Hélène Carrère d'Encausse, Julia Kristeva, Cheb Mami, Pierre Perret, Bernard Pivot, Alain Rey et Josette Rey-Debove ; des représentants des usagers, dont les présidents d'association de consommateurs (UFC-Que Choisir) ou d'associations caritatives (la Croix-Rouge, le Secours populaire, le Secours catholique, Emmaüs, etc.) ; et de dix-sept représentants de l'administration (ANPE, CNAF, CNAM, Unedic), des ministères (justice, intérieur, éducation nationale, économie et finances) et du médiateur de la République, Bernard Stasi.

riche pour que, sans perdre ou dénaturer le sens des textes administratifs, ils gagnent en clarté. « La vocation première du langage est de permettre de dire quelque chose à quelqu'un et de se faire comprendre », dit-elle. Le rappel de cette évidence n'est pas inutile.

L. V. E.

Les petits bonheurs de la prose bureaucratique

QUI n'a pas un jour lu, relu, rere-lu, froncé les sourcils avant, au mieux, d'éclater de rire, au pis de s'emporter contre la Terre entière, devant des formules absconnes, des renvois de notes incompréhensibles en bas de page ? Petit florilège de la prose administrative.

« En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous faire connaître que l'article R 49-8 du code de procédure pénale précise que l'officier du ministère public, saisi d'une réclamation recevable, informe sans délais le comptable du Trésor de l'annulation des titres exécutoires contestés. » Courrier du Trésor public.

« Vous avez demandé à bénéficier de l'aide de l'Etat prévue par la loi du 4 décembre 1985 afin d'effectuer le rachat de cotisations que vous pro-

pose la Caisse régionale d'assurance maladie Rhône-Alpes pour des périodes d'activité au Maroc allant du 1^{er} juillet 1957 au 30 juin 1964. Conformément aux dispositions de l'article 2 de cette loi, l'aide de l'Etat ne peut être attribuée qu'aux personnes visées à l'article 1 de ce texte, à savoir aux Français et aux étrangers visés au 2^e alinéa de l'article 3 de la loi du 26 décembre 1961... » Courrier du ministère des affaires sociales.

« Comme votre entrée en formation le 14 septembre vous fait perdre le bénéfice des allocations chômage, je vous précise que je ne ferai pas procéder à l'émission d'un titre de recettes à votre rencontre visant à procéder au remboursement des 2 848,58 francs versés pour les 17 derniers jours du mois de septembre. »

Courrier d'un maire, conseiller général, à un demandeur d'emploi.

« J'ai le regret de vous faire connaître après réexamen de votre dossier, il apparaît que vous n'entrez pas pour les raisons qui vous ont été indiquées dans mon précédent courrier du 26 mai 1999 dans le cadre général des situations qu'entend régler la loi du 4 décembre 1985. » Courrier du ministère des affaires sociales.

« Vous contestez la décision de la Caisse nationale de ne pas vous reconnaître un droit à pension à jouissance immédiate en application de l'article 21-3 du décret 65-773 du 9 septembre 1965. » Courrier de la Caisse nationale de retraite des collectivités locales à un agent de la fonction publique territoriale.

« Votre affiliation au régime général sous critère de résidence sera immédiate dès le dépôt de votre demande, attestant de votre situation régulière et stable en France. Si vos ressources et celles des personnes composant votre foyer sont supérieures au plafond fixé par décret, vous devez payer une cotisation à un taux limité proportionnelle à vos ressources. » Notes du formulaire Couverture maladie universelle protection de base.

« J'ai l'honneur de vous faire connaître que cette affaire est en cours de traitement informatique. A ce stade, il ne m'est plus possible d'éviter l'envoi de l'avertissement à payer une amende forfaitaire majorée. » Courrier du tribunal de police de Paris.

Plus d'un milliard de formulaires chaque année

● 1 600 formulaires administratifs sont en circulation. Il y en avait 2 300 en 2000. La mise en ligne des procédures administratives engagée dans le cadre du Programme d'action gouvernemental pour la société de l'information (Pagsi) a permis de supprimer ceux qui étaient tombés en désuétude. Chaque année, l'ensemble de ces formulaires représente plusieurs centaines de millions de dossiers distribués.

● 1 100 sont d'ores et déjà disponibles sur le portail service-public.fr.

● Les plus utilisés sont les feuilles de soins de la Sécurité sociale (près d'un milliard par an), la déclaration de revenus (30 millions d'exemplaires), la déclaration de situation pour les allocations familiales (10 millions),

la demande de carte nationale d'identité (6 millions), la demande de couverture-maladie universelle (CMU, 6 millions), la demande de retraite (670 000), la demande de RMI (650 000) et la déclaration de succession (600 000).

● Le travail du Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif va porter sur six formulaires : la CMU, le RMI, la carte nationale d'identité, la demande de retraite, les allocations familiales et la déclaration de succession.

● La Commission pour les simplifications administratives (COSA) reçoit en moyenne chaque jour trois projets de formulaires à homologuer. Il s'agit, pour l'essentiel, de modifications de formulaires existants.

Pierre Perret, chanteur

« Entre l'Inventaire de Prévert, Ubu roi et un calendrier de pataphysique »

« Vous avez accepté de participer au Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif. Avez-vous le sentiment que l'on parle français dans les formulaires et dans les courriers administratifs ?

– C'est évidemment trop strict, trop rigoureux et sans aucun doute trop amphigourique. Il y a des tas de braves gens qui se font mousser le pied de veau durant des plombes pour remplir un formulaire. C'est débilant, horrible. Personnellement, j'ai échappé à ce genre de choses avec la vie que je mène depuis plusieurs années. Quand j'ai débuté, je gagnais tellement peu d'argent que, ne payant pas d'impôts, je n'ai jamais rien rempli tellement je n'intéressais personne. Dès que j'ai eu « les moyens », d'autres se sont chargés de remplir les papiers à ma place. Bien sûr, je les ai tout de même lus ces textes de cauche-



PIERRE PERRET

mar, j'en ai eu des frissons et les cheveux qui se dressaient sur la tête. Les libellés sont totalement surréalistes, la synthèse se situe pour moi entre l'Inventaire de Prévert, Ubu roi et un calendrier de pataphysique. Vous avez dit bizarre ?

– Si on vous dit « assujetti », à quoi pensez-vous ?

– A un condamné

– « Emission d'un titre de recettes » ?

– « Bon appétit, bien sûr », de Joël Robuchon, sur France 3.

– « Pension à jouissance immédiate » ?

– Là, je vois tout de suite : il est tellement fréquent de rencontrer des bipèdes assujettis à une jouissance hypothétique sans pension, que j'essaierais tout de suite de savoir à quelle adresse se trouve une si généreuse pension qui ne barguigne pas sur la livraison à domicile d'un bonheur sans délai.

– A votre avis, la simplicité et la clarté de la langue française sont-elles compatibles avec la complexité de l'univers administratif ?

– Si je ne le croyais pas, je n'aurais pas accepté la proposition que l'on m'a faite de participer à cette commission. J'ai l'utopie de penser que l'on peut y arriver, que

l'on peut rendre cela plus clair. Pierre Encrevé [vice-président du Comité d'orientation pour la simplification du langage administratif] m'a dit qu'il avait lu certaines de mes chansons, Bercy-Madeleine, ou Mon p'tit loup ou Lili. Il m'a demandé s'il me semblait possible d'arriver à la même chose avec les formulaires, en les réduisant aux mots indispensables.

« Ce sera ma façon de contribuer. Vous savez, on pense à Fernand Raynaud : « Ici on vend de belles oranges pas chères ». Dans une chanson, il n'y a rien de plus difficile que de raconter une histoire avec un début, un milieu et une fin en trois minutes. C'est un travail d'enfer, alors je me dis qu'on doit pouvoir y arriver aussi pour un formulaire administratif.

– Lorsque vous en aurez fini avec cette mission, seriez-vous tenté de recommencer avec les modes d'emploi pour les appareils électro-ménagers, les magnétoscopes, etc. ?

– Ma femme vient d'acheter une caméra à l'aéroport de Roissy. Elle a pris la meilleure. C'est la plus simple et la plus maniable, lui a-t-on dit. Le mode d'emploi fait 150 pages. Une vraie bible. Imbitable ! J'ai écrit il y a quelques années une chanson qui s'appelle La Photo. C'était une façon de brocarder ce genre de trucs. Le héros finit en photographiant les boutons de son gilet, c'est tout ce qu'il a réussi à prendre dans l'objectif. Il paraît d'ailleurs que les entreprises ont un mal fou à trouver des rédacteurs pour leurs modes d'emploi... mais l'avenir est là, les gars ! »

Propos recueillis par Pascale Robert-Diard et Laetitia Van Eeckhout

Pierre Perret

OSP PUBLICATIONS JUDICIAIRES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

Extrait du jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Valence le 1^{er} Décembre 1998

En 1969, Monsieur Jacques CLERC a réalisé une sculpture métallique monumentale qui a été installée sur le parking de la société ROYAL GARAGE à Valence. En 1997, la SA ROYAL GARAGE a fait procéder à des travaux d'agrandissement du hall d'exposition, au cours desquels la sculpture a été tronçonnée en trois éléments. Par acte du 3 Avril 1997, Jacques CLERC a fait assigner la SA ROYAL GARAGE devant le tribunal auquel il a demandé :
- De condamner la société ROYAL GARAGE à lui payer la somme de 1 F de dommages et intérêts,
- D'ordonner la publication d'un communiqué.
Par décision du 1^{er} Décembre 1998, le Tribunal de Grande Instance statuait ainsi : « Dit qu'en détruisant la sculpture située 142 Bd de Provence à Valence, la société ROYAL GARAGE a porté atteinte au droit moral de l'auteur, Monsieur Jacques CLERC
- Condamne la SA ROYAL GARAGE à payer à Monsieur CLERC la somme symbolique de 1 F de dommages et intérêts.
- Dit qu'un extrait de la présente décision sera publiée aux frais de la SA ROYAL GARAGE dans deux organes de presse nationaux ou locaux au choix de Monsieur Jacques CLERC, dans la limite de 20.000 F H.T. pour insertion. »
Ce jugement du 1^{er} Décembre 1998 a été confirmé par un arrêt de la Cour d'Appel de Grenoble en date du 15 Mai 2001.

NOUS avons demandé à Pierre Perret de réagir au texte suivant qui figure dans une notice officielle de déclaration de succession.

« L'actif taxable est calculé en déduisant le passif de l'actif brut. Dans les régimes communautaires, vous devez effectuer une première liquidation en énumérant et en évaluant les biens de communautés desquels vous déduisez le passif. La différence est appelée "boni de communauté". »

Voici la réponse qu'il nous a adressée :

« Mon cher boni de communauté, En déduisant le passif de l'actif brut, je fus absolument émerveillé en prenant conscience du fait que, sans l'ombre d'un soupçon d'un quelconque désagrément, j'étais parvenu naturellement à "m'échouer" sur les rivages romantiques de "l'actif taxable". La première "liquidation" que j'effectuerai avant que de parvenir enfin à votre bord sera de caractère raisonnablement succinct. Cela se bornera à un moulin à café

électrique modèle 87, en très bon état de marche, que nous partageons équitablement mon épouse et moi-même, ainsi que le sèche-cheveux (dont je me sers aussi), une grande poivrière en bois (qui a déjà beaucoup servi). Cela fera partie, je présume, du "passif", ainsi qu'une bicyclette de salle de bains que nous partageons également. Le tout a été évalué à 130 euros (maximum) par un brocanteur de notre quartier.

Nous avons, à partir de ce calcul simple, demandé à notre cousin qui travaille chez IBM de déduire une fois pour toutes notre passif de l'actif brut, le fait qu'Iréné (c'est le nom du cousin) partage avec moi chaque année un jambon que nous achetons en commun devrait grandement faciliter l'opération.

Mon cher boni de communauté, c'est comme si vous étiez né. Avec notre respectueuse reconnaissance. »

« Mon cher boni de communauté... »

La droite dénonce le « laxisme » du gouvernement en matière de sécurité

Une politique « frileuse », selon le RPR ; « désastreuse », selon DL

JACQUES CHIRAC avait donné le ton lors de son intervention télévisée du 14 juillet en dénonçant « cette insécurité croissante comme une déferlante (...) et totalement contraire à l'esprit des droits de l'homme ». L'augmentation (9,58 %) des chiffres de la délinquance au cours du premier semestre par rapport au six premiers mois de 2000 (*Le Monde* du 2 août) a permis à l'opposition de reprendre l'argumentaire. Dans un communiqué, le RPR a estimé, mercredi 1^{er} août, que « la politique frileuse du gouvernement n'est pas étrangère » à la hausse des délits et crimes répertoriés par le ministère de l'intérieur. « Par sa passivité et son laxisme, le gouvernement oublie chaque jour davantage que la sécurité constitue pour chacun de nos concitoyens la première des libertés », déplore le mouvement gaulliste.

Christian Estrosi, député RPR des Alpes-Maritimes, qui avait décrit une « France à feu et à sang », le 25 avril, pendant l'examen en première lecture du projet de loi sur la sécurité quotidienne, a affirmé que « l'arrivée de Lionel Jospin à Matignon en 1997 s'est associée à une augmentation continue du nombre de crimes et délits en France ». Il a réclaté, une nouvelle fois, une réforme de l'ordonnance de 1945 sur la délin-

quance des mineurs. Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie libérale, s'est prononcé pour « un véritable plan Orsec de la sécurité ». Le député parisien a stigmatisé « la politique désastreuse du gouvernement en matière de sécurité » et a proposé la mise en place « d'une police de proximité » dont les maires seraient le « cœur du dispositif ».

« DANGEREUX ET DÉMAGOGIQUE »

Dans un entretien à *Libération* du 2 août, Adeline Hazan, chargée des questions de société au PS, déclare qu'il y a « un problème de rajeunissement dans la délinquance des mineurs » mais que « répondre par des interdictions de circuler la nuit est complètement inutile, dangereux et démagogique ». « D'une manière générale, les policiers en patrouille qui aperçoivent un gamin, tard le soir, en bas d'un immeuble, le ramènent chez lui », ajoute-t-elle.

De son côté, André-Michel Ventre, secrétaire général du syndicat des commissaires, assure, dans *Le Parisien* du 2 août, que l'entrée en vigueur de la loi sur la présomption d'innocence « est un formidable accélérateur de la délinquance et on commence enfin à s'en rendre compte ».

Lire notre éditorial page 11.

Le FLNC revendique sept attentats mineurs commis en Corse et renouvelle sa demande d'« amnistie »

La tentative d'attentat contre M^{es} Mattei et Talamoni est dénoncée par les nationalistes comme « une manipulation »

Dans un communiqué envoyé à France 3 Corse, mardi 1^{er} août, le FLNC a revendiqué sept attentats mineurs commis en Corse depuis mars. Les

auteurs jugent « décevants » les débats du processus de Matignon et réitèrent leur demande d'« amnistie » pour les « prisonniers politiques ».

Le texte n'évoque pas les deux colis piégés envoyés à M^{es} Mattei et Talamoni, que les nationalistes décrivent comme « une manipulation ».

LE FRONT de libération nationale de la Corse (FLNC) a revendiqué, mercredi 1^{er} août, sept attentats commis sur l'île depuis le mois de mars, des attentats mineurs passés pour la plupart inaperçus en Corse et dont la 14^e section du parquet, spécialisée dans la lutte antiterroriste, n'avait parfois été ni saisie ni même prévenue. C'est paradoxalement les attentats que le FLNC ne revendique pas qui justifient son intervention, à la veille des Journées internationales de Corte : les clandestins prennent ainsi leur distance avec les deux principaux attentats commis en juillet et surtout les colis piégés reçus par deux avocats, que l'ensemble des nationalistes décrivent comme « une manipulation ».

Deux hommes à moto ont frappé, mercredi 1^{er} août, vers 15 h 40, sur une vitre des locaux de France 3 Corse, à Ajaccio, et y ont abandonné une enveloppe. Elle contenait deux feuillets, tapés en majuscules, qui déclinent les thèmes habituels du FLNC : soutien critique au processus de Matignon, dont les débats sont jugés « décevants » et « souvent dérisoires » ; nécessité, pour les prisonniers politiques, d'une « amnistie intégrée à un véritable règlement politique ». Les clandestins n'évoquent plus explicitement la trêve



décrétée le 23 décembre 1999, violée à plusieurs reprises, mais laisse une porte ouverte : « Nous sommes disposés [sic] à encourager, à soutenir tout pas en avant dans cette marche vers la démocratie (...), c'est-à-dire en fin de compte l'indépendance ».

L'essentiel du message tient

dans la dernière phrase : « Notre organisation répond aux exigences d'une lutte organisée, c'est pourquoi nous assumons et continuerons d'assumer pleinement nos actions. » Le FLNC revendique ainsi deux « opérations commando contre la spéculation immobilière » contre deux continentaux, le 23 juin, à Bonifacio, et 11 juillet, à Tizzano, en Corse-du-Sud ; deux « actions contre les forces répressives », le plasticage de villas de gendarmes à Aléria et Solaro, les 3 et 19 juillet, en Haute-Corse ; trois « actions contre la colonisation de peuplement » en Corse-du-Sud, contre un fonctionnaire de la direction départementale de l'équipement, le 6 avril, à Bastellaccia, contre un responsable administratif du réseau routier, le 2 avril, à Ajaccio, et un troisième fonctionnaire, le 18 mars, à Appietto.

« Ils ont raclé les fonds de tiroir, observe un enquêteur, pour revendiquer de petits attentats parce qu'ils ne peuvent pas se permettre de condamner les autres, ce serait trop long. » Le FLNC ne dit ainsi pas un mot des deux attentats, commis en plein jour et dans la

périphérie de Bastia, contre une caserne de CRS à Furiani le 6 juillet, et une caserne de gendarmerie le 23 juillet, à Borgo. Il n'évoque pas non plus les deux colis piégés envoyés en fin de semaine dernière à Marie-Hélène Mattei et Jean-Guy Talamoni (*Le Monde* du 2 août), qui ont stupéfié l'ensemble du monde nationaliste.

« Le système utilisé pour ces attentats est en rupture totale avec le fait culturel corse, a indiqué, mercredi 1^{er} août, M^{es} Talamoni, l'un des négociateurs de Matignon. Les organisations de notre mouvance n'ont pas de dissidents susceptibles de commettre de telles actions. Il n'y a pas de gens assez fous chez nous pour faire cela, il est très clair que cela vient de l'extérieur du mouvement nationaliste. »

François Santoni, au nom de Presenza nazionale, vitrine légale d'Armatà corsa, et dont l'initié pour M^{es} Talamoni et Mattei est connue, a « condamné les deux tentatives d'assassinat qui, selon nous, ne peuvent avoir été commises que par les sphères gouvernementales afin de pousser les nationalistes à un nouvel affrontement qui masquerait l'échec du processus de Matignon ».

« SITUATION DÉLÉTÈRE »

Reste que les nationalistes sont inquiets, à la veille des rencontres internationales de Corte, ce week-end. Ils doivent faire le point sur le processus de Matignon qui, vu de Corse, marque le pas. C'est sans doute ce qui explique la discrétion de Jean-Guy Talamoni, qui a hésité une journée à confirmer qu'il avait lui aussi reçu un colis piégé. « L'Etat français porte une écrasante responsabilité sur cette double tentative d'assassinat », ont souligné Corsica nazione et Indipendenza, les principales formations nationalistes. L'Etat a créé une situation délétère propice à toutes les manipulations et provocations. » Jean-Guy Talamoni a cependant conclu que son mouvement poursuivait « l'engagement en faveur de la paix ».

Franck Johannès

Le gouvernement a accepté le transfert de six détenus dans le sud de la France

LE FLNC n'oublie jamais ses prisonniers. Dans son communiqué du 1^{er} août, l'organisation nationaliste affirme pour la énième fois que « seule une amnistie intégrée à un véritable règlement politique de la question nationale corse est de nature à mettre un terme à deux siècles et demi de conflit ». Cette exigence concerne les quarante-trois personnes incarcérées, mais aussi le fugitif le plus célèbre de l'île, Yvan Colonna, soupçonné par la justice d'être l'auteur de l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, à Ajaccio (Corse-du-Sud).

Sans envisager d'amnistie, le gouvernement s'est engagé depuis plusieurs mois dans une politique de « rapprochement » de la Corse des prisonniers définitivement condamnés, menée selon le communiqué du FLNC « au nom de considérations pseudo-humanistes ». Cette question avait été au cœur de la rencontre organisée le 20 juillet à l'assemblée territoriale corse entre les élus et des représentants de l'Etat (*Le Monde* du 23 juillet).

Six des huit prisonniers définitivement condamnés ont été transférés dans des prisons du sud de la France, mais aucun à la maison d'arrêt de Borgo (Haute-Corse), comme le demande le comité antirépression corse qui s'occupe de presque tous les détenus. Jean-Laurent Leca, condamné à dix ans de prison pour la tentative d'attentat à l'explosif contre la chambre de commerce et d'industrie d'Ajaccio, le 25 mars 1996, a été transféré à Lannemezan (Hautes-Pyrénées). Joseph Santoni, condamné à neuf ans dans la même affaire, purge désormais sa peine au Muret (Haute-Garonne). Paul Garatte, condamné le 7 octobre 2000 à sept ans de prison pour le mitraillage de la gendarmerie de Saint-Florent (Haute-Corse), a été transféré à Salon-de-

Provence (Bouches-du-Rhône). Antoine Salasca, condamné le 19 novembre 1999 à cinq ans pour une tentative d'attentat contre le centre national de la fonction territoriale d'Ajaccio, est incarcéré à Tarascon (Bouches-du-Rhône). Antoine Adami, condamné à onze ans, pour une série d'attentats dont celui de France Télécom, en 1997, est détenu à Arles (Bouches-du-Rhône). Charles Pieri, condamné à cinq ans en appel est détenu à Salon-de-Provence.

DES RAISONS DE PROCÉDURE

Charles Santoni, condamné le 25 novembre 1999 à vingt-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'un policier, est toujours détenu à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris. Eric Antona, condamné à six ans après la découverte d'un stock d'armes à son domicile, est incarcéré à Fleury-Mérogis (Essonne). Les prisonniers en détention provisoire sont eux aussi écartés des mesures de rapprochement. Les instructions antiterroristes sont centralisées à Paris, et les détenus visés par ces enquêtes doivent être incarcérés à proximité. M^{es} Pascal Garbarini, l'avocat de plusieurs détenus nationalistes, estime que la rencontre du 20 juillet à l'assemblée territoriale a été « le seul signe fort », bien qu'« insuffisant », donné par le gouvernement. « Le plus simple et le plus humanitaire pour les familles qui ont des difficultés pour rendre leur visite, estime l'avocat, serait de regrouper tous les détenus dans une même maison d'arrêt pendant la période de l'instruction, puis de les transférer à Borgo, une fois l'instruction terminée. » Cette solution n'est pas envisagée à ce jour par le ministère de la justice, qui met en avant des raisons de sécurité.

Pascal Ceaux

Résultats estimés du 1^{er} semestre 2001 Nouvelle progression du résultat net hors plus-values à 560 millions d'euros

Le Conseil d'administration de Saint-Gobain, réuni le 26 juillet 2001, a examiné les comptes consolidés estimés du Groupe pour le premier semestre 2001. Les comptes consolidés du premier semestre 2000 incluaient les résultats de la société Essilor, consolidée par intégration globale sur l'ensemble de la période. En revanche, au premier semestre 2001, Essilor est totalement sortie du périmètre de consolidation, le Groupe ayant cédé la totalité de sa participation en novembre 2000. Afin de faciliter la comparaison, les comptes consolidés du Groupe pour le premier semestre 2000 sont également présentés avec Essilor consolidée par mise en équivalence, et les commentaires qui suivent sont basés sur cette même présentation.

POURSUITE DE LA CROISSANCE

Le chiffre d'affaires

Il augmente de 19,4%. A structure comparable, il progresse de 3,6% en euros et de 2,6% en monnaies nationales. Cette évolution résulte, pour l'essentiel, des hausses de prix constatées dans toutes les branches du Groupe. Les volumes de vente sont en légère baisse, le recul constaté en Amérique du Nord n'étant pas totalement compensé par la progression en Europe et dans les pays émergents.

Le résultat d'exploitation

Il progresse de 8,3%, et de 5,2% à structure comparable. Il représente 9% du chiffre d'affaires, contre 9,9% au premier semestre 2000. Cette évolution résulte exclusivement du poids croissant de la Branche Distribution. Hors Distribution, la marge d'exploitation progresse à 11% du chiffre d'affaires, contre 10,9% au premier semestre 2000.

Le résultat net

Le résultat net consolidé total est en recul de 24,6% sur le premier semestre 2000, compte tenu de la moindre importance, cette année, des plus-values de cession. Hors plus-values de cessions d'actifs, le résultat net s'élève à 560 millions d'euros, contre 544 millions d'euros au premier semestre 2000, soit une augmentation de 2,9%. Rapporté au nombre total de titres émis au 30 juin 2001 (86 133 298 actions), il représente un bénéfice net par action de 6,5 euros.

Les perspectives

pour l'ensemble de l'année 2001

Saint-Gobain maintient, pour l'ensemble de l'année 2001, son objectif de croissance de 10% de son résultat net, hors plus-value de cession, en l'absence de dégradation nouvelle et significative de l'environnement économique. Le Groupe vise donc une nette augmentation de son résultat net hors plus-values au second semestre - par rapport à la même période de l'année 2000 - compte tenu, d'une part, d'une référence plus basse (le 2^e semestre 2000 ayant déjà subi les effets du ralentissement nord-américain) et, d'autre part, du potentiel d'amélioration des performances du Pôle Habitat, en particulier de la Branche Distribution.

Principales données consolidées	S1 2000 en M. €	S1 2000 proforma Essilor en équivalence M. € (1)	S1 2001 estimé M. € (2)	variation % (2)/(1)
Chiffre d'affaires	13 782	12 804	15 286	19,4
Résultat d'exploitation	1 401	1 271	1 377	8,3
Charge nette de financement	(272)	(254)	(311)	22,4
Charges hors exploitation	(63)	(62)	(43)	-30,6
Résultat courant des sociétés intégrées	1 088	977	1 045	7,0
Résultat des réalisations d'actifs	414	414	134	-67,6
Impôts sur les bénéfices	(483)	(450)	(412)	-8,4
Résultat net de l'ensemble consolidé	953	905	683	-24,5
Résultat net (part du Groupe)	873	873*	658	-24,6
BNPA (en €)	10,41	10,41	7,64	-26,6
Résultat net hors plus-values	544	554*	560	2,9
BNPA hors plus-values (en €)	6,49	6,49	6,5	0,2
Autofinancement	1 339	1 226**	1 384	12,9
Autofinancement hors plus-values	1 428	1 315**	1 435	9,2
Investissement industriels	779	695	557	-19,9
Endettement net	8 421	8 421	8 355	-0,8

* dont Essilor : 20 millions d'euros ** dont Essilor : 11 millions d'euros

SERVICE DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES

Les Miroirs - 92096 La Défense cedex ● Téléphone : 01 47 62 33 33 ● Minitel : 3615 GOBAIN (1,01 F/mn)
Internet : <http://www.saint-gobain.com> ● E-mail : actionnaires@saint-gobain.com ● Reuter : SGOB.PA

N° Vert 0 800 32 33 33

SAINT-GOBAIN

Bertrand Delanoë demande la mise en place de la circulation alternée

Onzième journée de pollution dans les Bouches-du-Rhône

DES PICS DE POLLUTION à l'ozone ont été enregistrés, mercredi 1^{er} août, pour la onzième journée d'affilée dans de nombreuses stations des Bouches-du-Rhône. Dans les Alpes-Maritimes, le niveau « d'information et de recommandations » aux populations (180 microgrammes d'ozone par mètre cube d'air en moyenne sur une heure) a été dépassé pour la deuxième journée de suite dans l'arrière-pays.

Clermont-Ferrand a également observé une pointe. En Alsace et à Paris, le taux d'ozone est passé sous le niveau d'information, mercredi, en raison d'un rafraîchissement des températures, mais les préfets ont préféré maintenir certaines mesures préventives pour la journée de jeudi.

Bertrand Delanoë, maire de Paris, a demandé, mercredi, au gouvernement de « modifier la réglementation actuelle afin d'abaisser le niveau » de pollution de l'air permettant de déclencher la circulation alternée (seuls les véhicules à numéro d'immatriculation se terminant par un chiffre

pair ou impair ont tour à tour le droit de circuler). « Les événements de cette semaine me renforcent dans la conviction que le seuil de mise en place de la circulation alternée, prévu par la réglementation en vigueur, est trop élevé », a-t-il précisé. Ce seuil est actuellement de 360 microgrammes par mètre cube d'air et devrait être prochainement ramené à 240 microgrammes/m³ par Bruxelles.

« SILENCE ASSOURDISSANT »

Les Verts du Conseil de Paris se sont étonnés, toujours mercredi, « du silence des élus de la droite parisienne et du lobby automobile sur le sujet de la pollution à l'ozone ». Le président du groupe des Verts au conseil de Paris, Christophe Najdovski, parle du « silence assourdissant » de la droite parisienne, « alors qu'à l'occasion de l'ouverture des voies sur berges aux piétons, cyclistes et rollers », décidée jusqu'au 15 août par la mairie de Paris, « un délégué de communiqués des élus de droite dénonçait cette décision ».

Le moral des ménages atteint son niveau le plus bas depuis deux ans, selon l'Insee

Les Français éprouvent de l'inquiétude face au chômage et à l'évolution de leur niveau de vie

Le moral des ménages a atteint en juillet son plus bas niveau depuis deux ans, selon l'enquête mensuelle de l'Insee rendue publique jeudi

2 août. L'indice « résumé » de l'opinion des ménages sur leur situation personnelle et leur environnement économique, qui avait atteint un

pic en janvier, n'a cessé de se dégrader depuis. Les craintes suscitées par la situation du marché de l'emploi ont fait un bond le mois dernier.

LE MORAL DES MÉNAGES s'est à nouveau effrité en juillet. Selon la dernière enquête réalisée par l'Insee et rendue publique jeudi 2 août, l'indicateur « résumé », qui mesure l'évolution de l'opinion des ménages sur leur situation personnelle et leur environnement économique, tombe à son plus bas niveau en deux ans. Il s'établit en effet à -9 en juillet, soit un point de moins qu'en juin, et affiche ainsi quinze points de chute par rapport à janvier. Cet indicateur avait atteint un sommet historique en début d'année, flirtant avec des hauteurs sans précédent en quinze ans. Depuis, il n'a cessé de s'éroder.

Cette évolution traduit la perception moins optimiste des Français au fur et à mesure que la conjoncture se fragilise. En juillet, les inquiétudes quant aux perspectives d'évolution du chômage font un bond, alors que l'Insee avait enregistré un regain d'optimisme en juin. La publication successive de deux chiffres médiocres sur ce front - le nombre de demandeurs d'emploi a cru en juin et en juillet - commence à luster le moral des ménages.

Les Français continuent par ailleurs à être préoccupés pour leur niveau de vie. Exceptionnellement positive en début d'année, l'appréciation portée par les ménages sur les évolutions passées et futures de ce niveau de vie continue à se dégrader en juillet. Depuis janvier, la perception sur l'évolution passée a ainsi reculé de 23 points, quand celle sur l'évolution future accuse une chute de 30 points.

Dès lors, les ménages manifestent à nouveau un certain pessimisme sur leur situation financière personnelle à venir. Cet indicateur, qui était resté stable en juin, accuse un recul en juillet, même si ce dernier reste modéré. Les Français estiment que l'inflation a accéléré au cours des derniers mois et pensent que la tendance va se poursuivre dans les mois à venir. Du coup, ils s'estiment moins capables de mettre de l'ar-

gent de côté dans le futur - l'indicateur sur la capacité d'épargne se creuse nettement en juillet - et ils sont plus nombreux à juger que la situation économique actuelle est moins propice à l'épargne, sans vouloir pour autant remettre en cause leur niveau de consommation. C'est le point positif de cette étude : l'indicateur qui mesure l'opinion des ménages sur l'opportunité d'acheter est le seul à connaître une évolution positive en juillet, après s'être érodé régulièrement depuis janvier. Cette évolution devra être toutefois confirmée : juillet est un mois de soldes, et celles-ci ont connu un réel succès cette année.

L'Insee a également rendu publics, jeudi, les résultats de son enquête trimestrielle dans l'industrie. Selon cette étude, le reflux de la conjoncture industrielle française s'est confirmé au second trimestre avec une forte baisse de la demande et un infléchissement de l'emploi. Toutefois, selon l'Insee, les chefs d'entreprise anticipent une stabilisation au troisième trimestre.

Lionel Jospin ne croit pas à une récession

En vacances sur l'île de Ré, le premier ministre, Lionel Jospin, a estimé, mercredi 1^{er} août, que les signes de ralentissement de la croissance signifiaient « plutôt une pause qu'une vraie indication de récession ». « S'il devait y avoir une dégradation économique plus forte, bien sûr, ce serait logique que ça m'inquiète. Je pense que l'Europe a les moyens d'amortir la décelération économique aux Etats-Unis. Les ressources de l'économie américaine sont par ailleurs puissantes », a-t-il ajouté. A propos des chiffres du chômage, qui ont augmenté pour la deuxième fois en juin, M. Jospin a affirmé que « c'est sans commune mesure par rapport à l'amplitude de baisse du chômage, et, naturellement, de création d'emplois. Donc je crois que la décelération devrait se poursuivre, peut-être à un rythme moins fort ».

Evoquant ses vacances, le premier ministre a assuré qu'il avait acquis, avec son épouse, sa maison à l'île de Ré « grâce à des crédits à [leurs] banques ».

Caroline Monnot

Disparition de Karine : le propriétaire d'une Mazda placé en garde à vue

UN HOMME de 25 ans, originaire du Haut-Rhin, a été placé en garde à vue, mercredi 1^{er} août, à la gendarmerie de Mulhouse, dans le cadre de l'enquête sur la disparition de Karine, 17 ans, le 22 juillet à Bitche (Moselle). Toujours interrogé jeudi matin par les enquêteurs, il devait être présenté dans la journée au juge d'instruction de Sarreguemines, Vincent Raffray. Le jeune homme serait le propriétaire de la Mazda 323 repérée par un témoin sur les lieux de la disparition de l'adolescente. Karine avait été percutée par une voiture de ce type, alors qu'elle circulait à vélo, dimanche 22 juillet dans l'après-midi, sur une route de la périphérie de Bitche.

Des traces de gaz lacrymogène ou paralysant avaient été découvertes sur la selle du vélo de Karine, retrouvé endommagé par les enquêteurs, accréditant la thèse d'un enlèvement.

Ouverture d'une enquête sur les cas de légionellose à Georges-Pompidou

UNE ENQUÊTE préliminaire portant sur les cas de légionellose survenus, en juillet, dans l'hôpital parisien Georges-Pompidou, a été ouverte, vendredi 27 juillet, par le Parquet de Paris. Le dernier cas d'infection a été détecté le 10 juillet, après deux autres survenus une semaine auparavant (*Le Monde* du 16 juillet). La procédure déclenchée par le parquet s'ajoute à une information judiciaire ouverte en mars pour « homicide involontaire et mise en danger délibéré de la vie d'autrui », à la suite d'une plainte avec constitution de partie civile, déposée par la famille d'un patient décédé des suites d'une légionellose contractée dans cet établissement. Au total, une dizaine de patients, dont quatre sont décédés, ont été contaminés, depuis la détection de la bactérie à l'hôpital.

Plusieurs cas mortels de légionellose ont été signalés au cours de ces dernières semaines, notamment à Lyon et Tarare (Rhône), Thiais (Val-de-Marne) et Ouistreham (Calvados).

DÉPÊCHES

■ **FAIT-DIVERS** : la carte d'une société de crédit-bail au nom du docteur Yves Godard a été retrouvée mardi 31 juillet par un promeneur sur la plage de Saint-Jacut-de-la-Mer (Côtes-d'Armor). Trois documents appartenant au médecin caennais, mystérieusement disparu avec sa famille en septembre 1999, ont déjà été retrouvés depuis février dans ce secteur.

■ **PRISON** : le transfèrement vers d'autres prisons d'un tiers des détenus de la maison d'arrêt de Grasse - soit 227 prisonniers - s'est achevé mercredi 1^{er} août. Cette opération avait été décidée à la suite d'une mutinerie qui avait éclaté le 30 juillet, causant d'importants dégâts (*Le Monde* du 1^{er} août). Venu faire un état des lieux, l'adjoint au directeur de l'administration pénitentiaire, Philippe Lemaire, a estimé le préjudice à plusieurs millions de francs.

■ **TOXICITÉ** : des prélèvements ont été effectués par l'Ineris (Institut national de l'environnement industriel et des risques) sur le site de l'ancien site Kodak de Vincennes, dans le sol et l'air de deux crèches et d'une école primaire, où des cas de cancers suspects d'enfants sont survenus, entre 1995 et 2001. Les résultats de cette analyse, décidée le 12 juillet, lors du dernier comité de suivi, seront connus au plus tard le 15 septembre.

■ **ÉDUCATION** : le nombre d'inscrits aux concours externes du Capes, en recul, annonce une « nouvelle crise du recrutement », a estimé le SNES, mardi 1^{er} août, au lendemain d'une réunion du groupe de travail chargé d'étudier les affectations pour la rentrée des lauréats aux concours de recrutement des enseignants de second degré. Le syndicat déplore également la décision du Conseil d'Etat de suspendre les nominations en stage des lauréats du Capes interne d'Education musicale (*Le Monde* du 1^{er} août).

■ **COHABITATION** : Jean-Marc Ayrault, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, a estimé, mardi 1^{er} août, sur France Inter, que « la cohabitation ira à son terme, c'est-à-dire dans peu de temps ». Le maire de Nantes a jugé le bilan de Jacques Chirac « très lourd » comme maire de Paris et « très léger » en tant que président de la République.

■ **ELYSÉE** : Jacques et Bernadette Chirac sont arrivés mercredi soir 1^{er} août au fort de Brégançon, dans le Var, où ils passeront leurs vacances d'été. L'Elysée n'a pas précisé la durée du séjour du président de la République dans cette résidence officielle des chefs de l'Etat français.

2^e trimestre 2001

Résultat net de 641 millions d'euros

Rentabilité nette des fonds propres de 18,4 %

Neuf mois après l'annonce de son plan stratégique et financier 2002, le groupe Société Générale a renforcé ses positions dans la banque de détail, en France et à l'étranger, dans les services financiers spécialisés et dans la gestion d'actifs.

Au second trimestre, le Résultat Net du Groupe s'établit à 641 M EUR et le Résultat Brut d'Exploitation s'élève à 872 M EUR. Le Produit Net Bancaire se monte à 3,36 Md EUR contre 3,43 au premier trimestre 2001 et les frais de gestion à 2,49 Md EUR contre 2,40. La rentabilité des fonds propres atteint 18,4 % sur le trimestre.

Banque de détail : le PNB des réseaux Société Générale et Crédit du Nord a continué à croître rapidement, confirmant ainsi la position du Groupe au 1^{er} rang des banques de détail non mutualistes en France. Au cours du trimestre, le Groupe a intégré les filiales de financements spécialisés de la Deutsche Bank en Europe, et engagé l'acquisition de Komerční Banka, la deuxième banque tchèque (900 000 clients).

Gestion d'actifs : la prise de participation de 51 %, en juillet, dans le capital du gestionnaire américain TCW, hisse le groupe Société Générale, avec plus de 300 Md EUR d'actifs sous gestion, au 3^e rang des banques de la zone euro.

Banque de financement et d'investissement : en dépit de marchés actions moins porteurs, le pôle Actions et Conseil a renforcé ses parts de marché. Le PNB du pôle Banque de financement a progressé de 3 % par rapport au 1^{er} trimestre 2001.

Indicateurs financiers 2001 :

Fonds Propres Moyens (Md EUR)	PNB (Md EUR)	Frais de Gestion (Md EUR)	Résultat Net Part du Groupe (M EUR)
13,26 / 13,94	343 / 339	2,40 / 2,49	677 / 641
1 ^{er} trim. / 2 ^{ème} trim.			

Informations actionnaires

Numéro vert : 0 800 850 820

e-mail : actionnaires.individuels@socgen.com

Communiqué de presse et dossier de présentation : www.ir.socgen.com

Informations Groupe : www.socgen.com



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE GROUPE

Banque de détail / Gestion d'actifs / Banque de financement et d'investissement

RÉGIONS

PAYS D'ICI 8

Le Berry, comme une mer intérieure

Ce territoire du centre de la France est une mosaïque de petits pays, entre deux départements, l'Indre et le Cher. Entre les seigneurs du blé et les éleveurs du Boischaud, les Berrichons cultivent un attachement certain à la terre

ORLÉANS ET BOURGES

de nos correspondants

Il déambulait pieds nus, un éternel « pétard » à la bouche, dit-on, dans les ruelles qui descendaient vers les eaux noires de l'Anglin. Qu'est-ce qui a décidé Henri de Monfreid, ce prince de l'aventure, à jeter l'ancre dans le modeste bourg d'Ingrandes (Indre) – il y mourut à quatre-vingt-quinze ans en 1974 –, aujourd'hui traversé par une tonitrue nationale ? Le Berry est une sorte de mer intérieure, à l'abri des tempêtes de la vie. Voici une région refuge, de repli, où l'on se

« Les Berrichons ont un amour sincère de leur pays, ils sont très prompts à le défendre, donc à se plaindre »

laisse glisser sans résister. Il y a quelque chose de douillet dans ce magma végétal, dans ce déroulement infini de champs clos, de villages couverts de lierre comme d'une épaisse chevelure. Le Berry se découvre « en écartant les branches », plaisantait Alain-Fournier.

Refuge encore tout au long de l'histoire, le Berry l'est, quand ailleurs tout craque et que le territoire national s'en va en lambeaux. Il reste le pré carré berrichon, où se terre le futur Charles VII, qu'on surnomme alors par dérision « le petit roi de Bourges ». C'est de la très vieille histoire qui se feuillette ici, faite de fidélité surtout, puisque le Berry fut la

seconde terre rattachée à la couronne, après l'Île-de-France. C'était en 1107. Peut-on trouver plus français que le Berry ? « Venise s'enfoncé doucement dans sa lagune, comme le Berry dans son passé », note joliment François-Marcel Plaisant, ambassadeur de France, un Berrichon.

Le fait d'être au centre n'incite pas à être « excentrique », à entrer en rébellion. Dans le Berry, tout au plus fait-on du provincialisme. George Sand a peut-être joué un mauvais tour aux Berrichons. Elle en a fait un peuple en sabots. L'image les poursuit. Mic Baudimant proteste : « George Sand a fabriqué un Berry plein de justesse. L'identité berrichonne aujourd'hui, c'est l'attachement au monde paysan, si méprisé par le passé. » Cet instituteur plein d'allant préside les Thiaulins de Lignières, une des plus importantes associations folkloriques du Berry, qui ne se contente pas d'organiser des événements culturels mais a eu l'idée de relancer l'élevage du grand âne noir du Berry.

On accède au château du Plaix à Lignières (Cher) – offert par l'ancien propriétaire à l'association – par une allée de tilleuls, dont le parfum accompagne le visiteur jusqu'à un petit pont-levis. Dans les salons, transformés en musée en l'honneur des damnés de la terre berrichons, on a décroché les portraits des nobles d'antan pour les remplacer par ceux des paysans qui trimaient naguère aux champs. Il règne ici une agréable atmosphère de sacrilège et d'esprit libertaire. Par la fenêtre, deux boqueteaux de chênes s'affrontent au milieu de la prairie, comme de lourds chevaliers.

Voici le cœur de la « berritude ». Mic Baudimant est un des derniers « laboureurs chantants », un « briolleux ». « Le premier texte que



Champollion a traduit, après avoir découvert la clé des hiéroglyphes, c'est celui d'un laboureur chantant égyptien », assure Michel Durand, ouvrier menuisier, qui achève son repas par une lecture du Monde. Les enfants vident leurs assiettes de purée. Les « Thiaulins » ont aménagé une « chapelle » à la bonne dame de Nohant, leur « sainte laïque ». Rien à voir ici avec un traditionalisme en eaux troubles. « Ces allers et retours dans le passé permet-

tent de garder l'équilibre et de relativiser les petits pépins de la vie, comme les événements graves de la planète », affirme Mic Baudimant.

Le Berry est en fait une mosaïque de petits pays, qui souvent s'épient et se jalouent. Les seigneurs du blé de la Champagne berrichonne regardent avec condescendance les éleveurs du Boischaud, enfermés dans leur bocage, où les idées sont réputées « circuler moins vite ». Le Berry est composé de deux départements,

le Cher et l'Indre, qui la plupart du temps s'ignorent. « Tout ce folklore fabriqué autour de Sand et des sorciers n'a pas grand sens quand on voit comment fonctionnent ces deux départements. On peut douter de leur volonté de créer des relations bilatérales. Il n'y a pas d'identité réelle des Berrichons », affirme François Ribert, chargé d'études à la chambre régionale de commerce à Orléans.

L'Indre, par exemple, apparaît plus pragmatique. « Du jour du

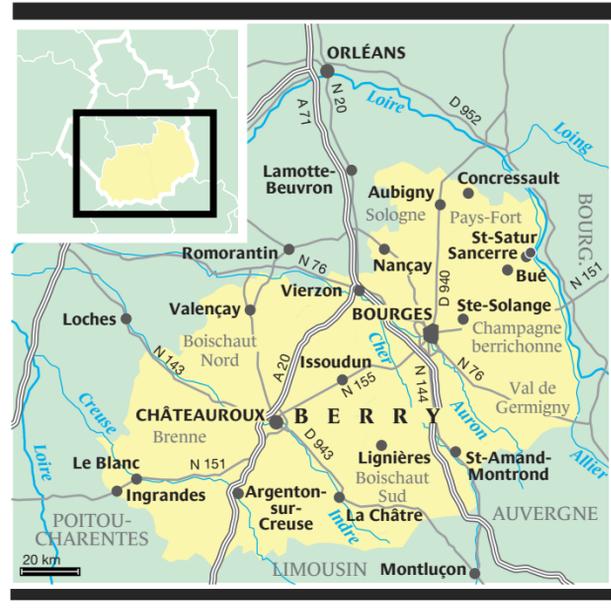
Bloc-notes

- Berry, collectif d'auteurs. Christine Bonneton éditeur, 1984.
- Berry, lieux et mythologies, photos de Joël du Cange, texte d'Adrien Bobèche. Privat, 1996, 285 F (43,2 €).
- Sorciers et jeteurs de sort, enquêtes, témoignages et procès de sorcellerie du XVI^e au XX^e siècle en Berry, Nivernais et Sologne, de Marcelle Bouteiller, préface de Claude Lévi-Strauss. Librairie Plon, 1958 ; Royer, 2000.
- Célestine, histoire d'une femme en Berry, de Gillian Tindall. Editions du Rocher, 2000, 136 F (20,5 €).
- La Mare au diable, de George Sand. Livre de poche, 15 F (2,2 €).
- Bouffignonn, univers sonore d'une enfance paysanne en Berry. Cassette audio éditée par les Thiaulins de Lignières et Lancosme Multimédia, 80 F (12,1 €).
- Chansons populaires dans le Bas-Berry, hommage à Barbillat et Touraine. CD édité par le Centre des musiques de danses traditionnelles du Berry, 130 F (19,7 €).
- La Cathédrale de Bourges, film de Michel Gauriat, cassette vidéo. Ed. Montparnasse, 1993.

départ des Américains dans les années 1960. Châteauroix est entré dans la modernité », explique François Ribert. Le département a vu aussi son industrie textile s'effiloche. L'Indre aujourd'hui a un des taux de croissance, en matière de création d'emplois, les plus soutenus de la région Centre. Point fort : l'aéroport de Châteauroix-Déols – les entraînements du Concorde devraient y reprendre en septembre – autour duquel un pôle d'activités s'est développé. L'Indre s'est décomplexé.

Le Cher, lui, a été affecté par une crise plus récente : la restructuration de l'industrie de l'armement, au début des années 1990, conséquence de la fin de la guerre froide. A Bourges, un habitant sur cinq vivait de l'armement. Deux mille emplois ont été perdus. Mais les pouvoirs publics se sont mobilisés pour sauver la sous-traitance, faite de PME qui sont « sorties relativement indemnes de la crise », reconnaît-on dans les milieux économiques, et dont le haut potentiel technologique a été réorienté vers l'industrie civile. L'emploi reprend aujourd'hui quelques couleurs.

Le chef-lieu du Cher, malgré sa cathédrale et son centre historique plein de cachet, souffre toujours d'un déficit d'image. « Le Festival de Bourges n'a aucun prolongement. Il ne débouche sur rien. On ne dirait pas que c'est la même ville », observe un habitué de ce rendez-vous. « Les Berrichons ont un amour sincère de leur pays, ils sont très prompts à le défendre, donc à se plaindre », constate, un peu cruellement, François Ribert.



PROFIL

« UN GARS DE SAINT-SATUR »

En chinois, avoir du *guanxi*, c'est avoir de l'entregent. Aldo Salvador n'en manque pas. Pendant des années, allant des Etats-Unis à la Corée du Sud, de l'Italie à la Chine et en passant par Taïwan, il a porté la bannière de Rhône-Poulenc, côtoyant suffisamment de chefs d'entreprise, de banquiers, de ministres, d'ambassadeurs, pour savoir où il met les pieds.

Cet homme de soixante-deux ans est « un gars de Saint-Satur », village au pied de la colline de Sancerre (Cher), sur les rives de la Loire. Président de la chambre de commerce française à Pékin il y a encore un an, il s'apprête à y repartir avec son der-

nier ouvrage sous le bras (un essai à l'usage de ceux qui lorgnent vers la Chine) et prédit que ce pays sera « la première puissance économique d'ici cinq ans ».

Fils de maçon italien immigré, c'est devant le juge de Sancerre qu'il a opté pour la nationalité française, « à l'âge de quatorze ans », explique-t-il. Et c'est à Saint-Satur qu'il pose régulièrement son sac. Car cet ancien coureur de demi-fond qui a appris le golf aux Etats-Unis – « parce que, là-bas, c'est sur le green que se traite le business » –, avant de fonder le club de golf de Saint-Satur, est un adepte du mouvement perpétuel.

Mais, entre deux empires du Milieu, le Berry et la Chine, il y a forcément des accointances. Lenteurs berrichonne et chinoise sont cousines. « En Chine, on prend le temps. Un Chinois qui négocie semble avoir l'éternité

devant lui. Il faut faire de même, s'investir dans une province, et non pas dans les trente à la fois. » Comme le paysan berrichon, Aldo Salvador sait qu'on laboure et qu'on ensemeence avant de récolter. « C'est moins vrai sur la côte chinoise, qui a déjà explosé. Mais tout le centre de la Chine est encore en friche économique. Cela laisse de jolis lopins à cultiver. » Encore une métaphore berrichonne.

Le « gars de Saint-Satur » a tenté de convaincre les viticulteurs du Sancerrois que « le vingt et unième siècle sera chinois ». Tentative restée vaine jusqu'ici. « Domage. Le vin rouge et le vin blanc ont tout à gagner sur le cognac, qui est en perte de vitesse. Dans ce grenier économique, les PME ont vraiment du grain à moudre », assure-t-il.

R. Gt et P. Ma.

Le poids des régions dans le PIB est resté stable entre 1990 et 2000

UN TIERS des régions françaises a contribué à la formation des deux tiers du produit intérieur brut (PIB) national en 2000, indique une étude de l'Insee diffusée jeudi 2 août. Au premier rang des huit régions ayant le plus contribué à la croissance française vient l'Île-de-France avec une part de 28 %. Suivent Rhône-Alpes (10 %), Provence-Alpes-Côte d'Azur (7 %), Nord-Pas-de-Calais (5 %), Pays de la Loire (5 %), Aquitaine (4 %), Bretagne (4 %) et Midi-Pyrénées (4 %).

Depuis 1990, le poids de chaque région dans la production nationale est resté globalement « stable », ne fluctuant que de -0,3 point à +0,4 point. Ainsi l'Île-de-France, après une pointe à 29 % en 1994, a depuis décliné de 1 point, retrouvant son niveau de 1990. Pendant la même décennie, Rhône-Alpes a augmenté de 0,4 point, Pays de la Loire et Haute-Normandie de 0,2 point.

En 2000, le PIB par habitant en Île-de-France est cependant resté largement supérieur à celui des autres régions : 236 000 francs contre 135 000 francs en moyenne.

L'Insee rappelle que le PIB par habitant n'est pas un indicateur de richesse ou de revenu par habitant : « D'une part, il ne tient pas compte des revenus de transfert. D'autre part, un nombre non négligeable d'emplois dans une région peuvent être occupés par des résidents d'une autre région, ce qui a pour conséquence d'augmenter le PIB par habitant de la première région et d'augmenter le revenu par habitant de la seconde. »

Durant cette période, les régions ont conservé leur « spécificité » productive, souligne l'Insee : l'Île-de-France confirme sa prépondérance dans le secteur de l'industrie et des services ; les régions du nord et de l'est de la France demeurent plutôt industrielles et celles du sud s'affirment dans les services : à l'ouest et dans le centre, l'agriculture conserve un poids important.

Cinq régions sont à l'origine de la moitié de la seule production industrielle nationale : Île-de-France (20 %), Rhône-Alpes (13 %), Nord-Pas-de-Calais (7 %), Pays de la Loire (6 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (5 %). – (AFP)

Les innocents sabbats touristiques

ORLÉANS ET BOURGES

de nos correspondants

Berry sorcier ? L'image colle aux basques de cette ancienne province comme les mottes de glaise aux socles de ses charrues. Sorcier depuis que George Sand a lancé son pavé dans *La Mare au diable*. Mais pas plus sorcier qu'un autre pays. Même si le Berry fête chaque année les « burettes » (sorciers en parler berrichon) à Bué, village du Sancerrois ; même si on a ouvert à Concessault un Musée de la sorcellerie. Plutôt d'innocents sabbats touristiques.

Deux malheureux procès en quatre siècles, à Bué et à Sainte-Solange : il n'y a pas de quoi faire une bulle et prononcer des excommunications. Mais parfois les esprits couvent de lentes braises. Sorcier, le Berry l'est par facilité et habitude. La médecine d'avant Claude Bernard renâclait à sortir hors de ses facultés. Il fallait bien dans les campagnes recourir à des services moins académiques. Les « barreaux d'feu » (« barreaux de feu »), par exemple, d'une obscure prière, circonscribaient les brûlures au premier degré. Ils ont conservé longtemps un ascendant sur certaines pathologies superficielles, « à fleur de peau », précise aujourd'hui un médecin généraliste de Bourges.

Dans ce pays de forte mémoire, de contes et de mécomptes, les docteurs ès médecines auscultent ce pouvoir ancestral des « leveurs de maux », habiles surtout à « panser » par la parole. « Nous sommes tous un peu des rebouteux, dès lors que nous remettons bout à bout des os brisés ou des articulations qui sortent de leurs "gonds", poursuit le médecin. Beaucoup de facultés réflechissent de façon "occulte" sur ces médecines parallèles. Mais on n'a jamais vu de guérisseurs aux urgences. S'ils peuvent pallier nos insuffisances – qui ne cessent de reculer avec la recherche –, c'est tant mieux !

Le patient ne demande qu'à être rassuré : l'intervention magique y contribue psychologiquement. »

Préfaçant en 1958 un ouvrage de l'ethnologue Marcelle Bouteiller sur les sorciers et les jeteurs de sorts en Berry, Nivernais et Sologne, Claude Lévi-Strauss demandait qu'on ne néglige pas « cet immense ensemble d'expériences et de spéculations, d'observations et d'hypothèses, auxquelles l'humanité est redevable solidement », qui ont produit, certes, ces pratiques magiques mais conduit aussi aux « premiers arts de la civilisation : agriculture et domestication des animaux, poterie, tissage, métallurgie et jusqu'au feu même... »

Sorcier, le Berry ? Ou pays trop tranquille, dont on ne verrait que le revers de la médaille, l'ennui faisant pendant au repos ? Rabelais, voisin tourangeau, qualifiait déjà les molles inclinaisons berrichonnes de « pays du dormir ». Berry terroir à la banalité trompeuse ? A la station de radioastronomie de Nançay, grâce à l'un des plus puissants télescopes du monde, on dialogue avec les étoiles. Et il n'y a aucune pratique diabolique.

Ce pays raconte l'histoire, lorsque ses chemins mènent vers d'improbables manoirs où la monarchie joua son destin. Ses nouveaux sentiers auraient même tendance à s'élargir, en installant à Bourges, à la croisée des autoroutes de la communication, une école de l'Internet spécialisée dans la gestion du risque et de la sécurité des réseaux informatiques. « Et non pas le conservatoire de la sorcellerie ! C'est le signe que les esprits bougent », sourit un responsable économique.

R. Gt et P. Ma.

DEMAIN
Le MorvanRégis Guyotat
et Patrick Martinat

MÉDAILLE D'OR 2000
CONCOURS NF AMEUBLEMENT
DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

RECOMMANDÉ PAR
PARIS PAS CHER

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou reposables - toutes dimensions.
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX - etc...
Garantie 5 et 10 ans

Canapés - Salons - Clic-Clac...
CUIRS - TISSUS - ALCANTARA
Steiner - Coulon - Diva - Burnas - Duvivier etc...
5500 m2 d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE
MOBECO
• 239 à 247, rue de Belleville
Paris 19^{ème} - M° Télégraphe
• 50, avenue d'Italie
Paris 13^{ème} - M° Place d'Italie
01.42.08.71.00 - 7/1/7

Placide Deseille, « bénédiction » du mont Athos

Moine de Simonos Petra en Grèce, le prêtre orthodoxe a ouvert deux monastères dans le Languedoc et dans le Vercors. Entre vigne et soupes d'ortie, environnement et belles liturgies

ELLE s'appelle Hypandia et elle est chypriote, Iossifa, et elle est brésilienne, puis Porphyria, Lazaria, Anastasia, Chrysostome, Ephrem, Hilaria, Ambrosia, etc. Qui a dit que l'orthodoxie avait peur des femmes ? Et quel meilleur symbole, pour marquer l'aube d'une vie nouvelle dans la règle monastique, que le choix d'un autre prénom, que le patronage d'un saint de la plus antique tradition ? Elles sont une quinzaine, originaires de huit pays. Elles ont la foi chevillée au corps, vigies face aux tempêtes du monde moderne, murées dans un habit noir et un voile serré par le cou qui ne laisse deviner qu'un visage souvent rayonnant, nouées à la taille par la grosse ceinture de cuir en usage au mont Athos, où le médaillon représente Marie et l'apôtre Jean au pied de la croix du Christ.

Au monastère de la Protection de la Mère de Dieu, à Solan, près d'Uzès dans le Gard, la vigne a remplacé les champs d'oliviers, le mistral les vents de la Chalcidique, mais c'est bien un morceau de Grèce et du mont Athos – un *metochion* (dépendance d'un grand monastère orthodoxe) – qui a échoué, comme une météorite, sur le sol de France. La liturgie y est célébrée, en grec et en français, selon le *typicon* de la « Montagne sainte ». Les offices qui rythment la journée sont les mêmes que sur l'Athos. Les pratiques d'ascèse connues en Orient – se nourrir de noisettes et de pain dur, ne pas s'allonger pour dormir – n'y ont pas cours, mais le « grand Carême » de quarante jours qui précède Pâques y est strictement observé : interdiction, pendant la période dite de « *radiuse tristesse* », de toute nourriture animale, de tout poisson, de tout laitage. Devant l'hôte qui s'inquiète, sœur Iossifa sourit : « Les soupes d'ortie et d'herbes sauvages sont de vraies mines de fer ! »

Des paysages bibliques. Jusqu'à la ligne d'horizon, jalonnés de croix de bois et d'oratoires feuillus, s'étalent des hectares de vignes, de garrigues, de chênes, de noyers, de châtaigniers, de pins et même de bouleaux, rares en pays languedocien. Soit des dizaines d'essences d'arbres et de petites superficies cultivables qui, malgré un sol aride – « la vigne est la dernière étape avant le désert » –, sont, plus que le gagnepain d'une communauté monastique, le label d'un mode de vie strictement biologique et une ode perpétuelle à la gloire divine. A Solan, la nature est contemplation et l'écologie « sauvegarde de la Création ». Dans leurs vignobles, les petites sœurs en noir possèdent des cantiques ou des chants traditionnels de Byzance, récitent des psaumes ou répètent, à l'infini, l'oraison chère à tout cœur orthodoxe : « *Jésus, fils de Dieu, aie pitié de moi, pauvre pécheur.* »

A leur arrivée dans le Gard, en 1992, les viticulteurs n'en croyaient pas leurs yeux. Jamais ils n'avaient vu de saintes femmes ainsi manier la pioche, des religieuses respectant l'environnement comme un Saint-Sacrement – pas d'engrais chimique, pas de produit insecticide ou désherbant – et prier toute la journée sans

5 MAÎTRES SPIRITUELS

Le père spirituel (ci-dessus) et ses moniales (ci-contre) : la répétition de formules qui sont une supplication de l'âme.

sacrifier aucune des obligations rituelles de la vigne : tailler, ébourgeonner, désherber, écimier, vendanger, presser, mettre en cuves, etc. « Nous connaissons la spécificité de chaque terrain, de chaque parcelle, de chaque raisin », dit Sœur Nicodimi, une jeune ingénieure chimiste allemande. Une autre récite comme dans un missel : « *L'homme est le chef de chœur d'une création faite pour chanter la gloire de son auteur !* » Elles écoulent leur production sur les marchés de la région et font de leur présence dans les foires aux vins de Lyon, de Marseille, de Paris – qui ne sont pas, à proprement parler, des modèles d'ascèse – des « lieux d'évangélisation ».

COMME au mont Athos, c'est en procession qu'on arrive au réfectoire « végétarien » à proximité de l'église. En orthodoxie, il y a toujours un va-et-vient entre l'office de Dieu et l'office de cuisine, entre la table spirituelle et la table nourricière. Mais où que l'on soit, c'est le « *géronda* » qui préside. Le *géronda*, c'est l'« ancien » dans la tradition grecque, le *starets* de la littérature russe, le père spirituel respecté pour la sainteté de sa vie, la sûreté de son jugement, la pertinence de ses conseils. Celui en qui on s'abandonne, à qui on cède sa volonté, sans abdiquer toute liberté. Quand paraît le Père Placide Deseille, prieur des monastères de Solan (Gard) et de Saint-Laurent-en-Royans (Drôme), les moniales et les moines se précipitent vers lui, s'inclinent, baisent sa main et lui demandent sa « *bénédictio* ». La « bénédiction » du père est la clef de voûte qui commande toute la vie du moine et du laïc.



PHOTOS ALAIN KEILER POUR « LE MONDE »

Il naît catholique, en 1926, dans la région parisienne. Sa tante épouse le fils d'un pasteur huguenot des Cévennes, mais deux autres se marient à deux frères émigrés russes qui, avec la lecture d'illustrés sur les mythiques monastères des Météores (Grèce), vont éveiller chez lui la flamme de l'orthodoxie. Moine cistercien

de double appartenance, avant d'opter définitivement en 1977, au prix de douloureuses batailles de conscience et de rododromades romaines, pour l'orthodoxie : « *Ce n'était pas le choix de l'Orient pour l'Orient. Nous étions pour le renouveau du concile Vatican II, mais nous avions trop peur de dérives liturgiques* ».

Des moines se prosternent, se signent trois fois, effleurent de leurs doigts le dallage – « pour se rappeler que nous sommes poussière » –, puis embrassent l'icône du saint du jour, celle de saint Silouane du mont Athos, celles du Christ et de la Vierge

à la Trappe de Bellefontaine (Maine-et-Loire), le jeune Placide fait ses obligations militaires en Algérie, où il se frotte aux spiritualités musulmane et juive. Ordonné prêtre en 1952, il étudie ensuite à Rome, fréquente les grands jésuites Henri de Lubac, Jean Daniélou, Claude Mondésert, introduit la spiritualité monastique dans *Sources chrétiennes*. Fasciné par l'Orient et l'orthodoxie, fou des Pères du désert (saint Antoine, saint Pacôme), il découvre en Egypte le monachisme copte, arpente le Liban, la Roumanie, la Bulgarie, la Grèce.

Pendant douze ans, au monastère d'Aubazine (Corrèze), qui pratique le rite byzantin, il tente – avec Séraphin et Elie, un autre moine cistercien et un séminariste qui suivront son chemin – de maintenir une sorte

et dogmatiques dans l'Eglise catholique. » Il est de cette trempe de moines pour qui la fidélité radicale à une tradition ininterrompue depuis deux mille ans est la seule raison de croire, qui sont marqués par les exploits ascétiques des premiers ermites, qui ne vivent que de solitude et de silence et sont dévorés par un goût d'absolu, par la rudesse d'un mode de vie consenti, par une sorte de primitivisme évangélique, qu'il avait cherché dans une Trappe catholique, mais n'a trouvé qu'au mont Athos.

Le mont Athos est l'une des plus ferventes expressions de l'orthodoxie, détestée dans les milieux laïques ou oecuméniques pour son intransigeance et son antipapisme. Premier foyer de vie monastique depuis mille ans, il manque de s'éteindre au XX^e siècle en raison de

la persécution communiste – qui tarit le recrutement d'origine slave et roumaine – et de l'histoire mouvementée de la Grèce : exode de l'Asie Mineure dans les années 1920, guerre et occupation allemande, guerre civile. Air du temps ou effet de la Providence ? Quand Placide Deseille débarque au monastère de Simonos Petra en 1977, il est témoin d'un renouveau étonnant : le nombre des moines croît, leur moyenne d'âge baisse, les *gérondas* essaient. Son père spirituel, Aemilianos, l'envoie en France pour y soutenir les petites communautés orthodoxes, issues des émigrations russe et grecque, et pour participer à ce renouveau de la tradition contemplative et liturgique qu'il pressent à travers l'attrait pour les icônes, la curiosité croissante pour les sources de la foi, le succès des communautés nouvelles.

Le tintement d'une cloche et le bruit sourd du *talandon* – un maillet frappant une pièce de bois – résonnent contre l'Echarasson, l'orgueilleuse falaise qui, dans la beauté sauvage du Vercors, surplombe le monastère pour hommes de Saint-Laurent-en-Royans, dédié à saint Antoine, le premier moine du désert. Dans l'église byzantine, c'est encore la pénombre que trouent à peine des lampes de cuivre allumées. Des ombres noires se fauflent entre l'icônostase et les piliers. Des volutes d'encens s'élèvent au ciel. Des moines se prosternent, se signent trois fois, effleurent de leurs doigts le dallage – « *pour se rappeler que nous sommes poussière* », traduit le Père Gildas –, embrassent l'icône du saint du jour, celle de saint Silouane du mont Athos, celles du Christ et de la

Vierge. Les fidèles suivent et répètent mécaniquement les mêmes gestes de dévotion.

« *Saint Dieu, saint fort, saint immortel, aie pitié de nous. Saints de Dieu, intercédez pour nous.* » Des stalles réservées aux moines, les chants byzantins s'élèvent, les litanies s'égrenent, l'office de laudes et la « *divine liturgie* » commencent. Comme le jour qui se lève à travers le vitrail, les psaumes et les antiennes, les lectures et les répons racontent, de l'empire des ténèbres à la lumière de Pâques, l'histoire du peuple d'Israël et du salut de l'humanité. Peintes par l'artiste russe Iaroslav Dobrynine, les fresques au mur rappellent les étapes de la Révélation, du narthex aux voûtes basses, aux gros piliers carrés – le lieu des pénitents et des catéchumènes – jusqu'à la nef plus spacieuse et lumineuse, image en réduction du Royaume de Dieu, avec son cortège de ressuscités, d'apôtres, de hiérarques et de saints.

« *Ce que nos pères ont cru, nous croyons* », affirme fièrement le Père Gildas. Elle est là, la clé de la foi orthodoxe. Les moines et moniales d'aujourd'hui chantent les mêmes textes que ceux des premiers moines, des premiers martyrs et confesseurs, des premiers saints, des premiers Pères de l'Eglise qui transmettaient leur doctrine sous cette forme de chants et prières liturgiques. « *Cette expérience accumulée depuis des siècles sera, pour nous, toujours plus importante que tout ce qu'une théologie trop rationnelle a pu inventer à l'époque moderne* », dit le Père Joseph. Les jeunes disciples du Père Placide sont mus par cette répétition incantatoire de formules qui sont comme une supplication de l'âme. Ils sont obsédés par le souvenir des hésychastes, ces contemplatifs d'Orient qui croyaient à une union mystique, ou même physique, avec Dieu grâce à une pratique spirituelle exigeante et à l'invocation répétée de son nom.

Le corps participe à la liturgie autant que l'esprit, et, à cet égard, les orthodoxes sont plus proches des juifs et des musulmans que des chrétiens occidentaux, « *qui ne prient qu'avec leur cerveau* ». Les litanies byzantines sont toujours récitées à voix très haute, à un rythme cadencé et rapide. Le chantre récite à toute allure les *Kyrie eleison*. Toute la gestuelle des encensements, des prosternations devant les représentations des saints, rappelle aussi qu'en orthodoxie l'icône n'est pas seulement un objet d'art et de foi, mais la communication d'un mystère. « *Le fidèle court vers son icône comme l'enfant dans les bras de sa mère* », explique le Père Placide. Toucher l'icône, c'est manifester l'espérance que le visage de Jésus pourra se refléter, voire s'imprimer sur le visage de l'homme.

Dans les autres Eglises, la tentation des prêtres et des pasteurs a longtemps été de vouloir simplifier et raccourcir les liturgies. Mais, aujourd'hui, les « communautés nouvelles », appartenant ou non au Renouveau charismatique, tentent de renouer avec cette atmosphère propre à l'orthodoxie, privilégiant l'adoration, le sens du beau, du sacré, de la proximité de Dieu et de l'intériorité. A Paris, l'église Saint-Gervais (4^e arrondissement), animée par les Fraternités monastiques de Jérusalem, proches des traditions orientales, est comble le dimanche et en semaine à l'heure de midi. Un couple de médecins d'Alès (Gard) ne s'en étonne pas. Catholiques, ils ont « *pèleriné* » à Saint-Jacques-de-Compostelle, à Lisieux, au mont Sinaï (Egypte), à San Giovanni de Redondo (Padre Pio), avant de rencontrer, à quelques kilomètres de chez eux, les moniales de Solan. Coup de foudre. « *Ici, on ne trouve pas de guitares, ni de batterie, mais l'absolue certitude que quelque chose est en train de s'accomplir à l'intérieur de soi, quelque chose de l'ordre de la vérité qui se vit et se cherche, qui se trouve et se révèle* », commente Denis Hébrard. Sa foi l'a longtemps conduit à « *aller vers le monde pour trouver Dieu* ». Elle le presse aujourd'hui de « *trouver Dieu pour aller vers le monde* ».

Henri Tincq

★ De Placide Deseille, on lira *Nous avons vu la vraie lumière, chez L'Age d'homme à Lausanne (1990) ; La spiritualité orthodoxe, chez Bayard. (1997) ; L'Évangile au désert, réédité par le Cerf (1999).*

PROCHAIN ARTICLE : Khaled Bentounès, « *pauvre en Dieu* » du soufisme

OGM : refuser le passage en force

par Corinne Lepage

LA publication, apparemment très tardive, de l'avis de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) sur la présence d'OGM dans les cultures traditionnelles de maïs, mais aussi de colza et de soja, apporte la preuve du bien-fondé des craintes exprimées par tous ceux qui redoutaient de voir progressivement les OGM envahir le territoire et polluer les cultures traditionnelles et les cultures bio, qui perdent leur label en cas de présence avérée d'OGM. Il ne s'agit pas d'accident, ni a fortiori, comme a cru pouvoir l'affirmer le commissaire européen à la santé avec un cynisme ubuesque, d'un effet de la nature. Il s'agit d'une stratégie délibérée des groupes agrosemenciers de passer en force et d'imposer aux citoyens français et européens ce qu'ils refusent, au mépris des règles les plus élémentaires de la démocratie, et même de la loi.

Cette stratégie n'est pas nouvelle. Commencée avec le principe dit de l'équivalence en substance des plantes et semences OGM avec les autres plantes, qui a permis d'éviter au départ les études sur les effets environnementaux et sanitaires des OGM aux Etats-Unis, cette technique s'est poursuivie avec le refus d'étiquetage, avec le combat sur la nature et le périmètre de l'étiquetage, puis sur le seuil de présence des OGM et la possibilité de le contrôler. Ces années de discussion ont permis aux agrosemenciers d'inonder le marché européen de produits OGM qui ne sont toujours pas totalement étiquetés, en violation flagrante du libre choix du consommateur et même, en l'occurrence, de sa volonté d'express.

La même stratégie, dont les conséquences sont infiniment plus graves – car elles sont destinées à créer l'irréversibilité –, est appliquée, avec la bénédiction du gouvernement, à la mise en culture. Alors que le discours officiel et légal tend à faire croire que la France observe un moratoire, la réalité est tout autre. Non seulement plus de cinquante départements français

font l'objet de cultures OGM, expérimentales ou non – puisqu'il faut rappeler que douze variétés de semences OGM sont autorisées à la culture –, avec les risques de pollution génétique qui s'y attachent, mais, de surcroît, le rapport de l'Afssa met en lumière la présence de traces d'OGM dans près d'un échantillon sur deux. Il conclut : « S'il se confirmait que les OGM étaient présents à l'état de trace dans une proportion importante de semences, des études devraient être entreprises pour en préciser les origines, évaluer les risques possibles et prendre en compte cette donnée pour définir des seuils dans ce nouveau contexte. » Ainsi l'irréversibilité est-elle admise, puisque des seuils sont reconnus comme de facto néces-

L'objectif des agrosemenciers est de s'opposer au principe de précaution en retardant le plus possible les études sur les conséquences des OGM en termes de santé et d'environnement

saires, ce qui revient, pour les pouvoirs publics, à admettre l'impossibilité de cultures exemptes d'OGM.

Un cas exemplaire de cette stratégie de la terre brûlée nous est fourni par l'affaire Starlink, où du maïs à l'usage du bétail s'est retrouvé dans des chips qui auraient créé des allergies. La responsabilité de la société Aventis a été reconnue, mais cette société cherche aujourd'hui à obtenir un seuil, afin de ne pas être mise dans l'obligation de réparer la totalité du préjudice causé par le retrait de tout produit susceptible de contenir la protéine incriminée. Ce n'est du reste probablement pas possible, puisque Aventis a été contrainte de reconnaître que la protéine continuerait encore longtemps à se diffuser dans l'alimentation.

Dans notre pays, cette pollution génétique, peut-être à grande échelle, n'a été rendue possible que par le secret dont le ministère de l'agriculture est parvenu jusqu'à pré-

sent, malgré les décisions concordantes des tribunaux administratifs et du Conseil d'Etat, à entourer les plantations, en particulier expérimentales. Même si la transparence nous est promise pour bientôt, cette politique illégale a permis de coloniser, dans l'ombre, plus de la moitié du territoire, exposant les agriculteurs, sans qu'ils puissent le savoir, à des risques de pollution de leurs propres cultures, à la création de nouvelles résistances chez les plantes et à une menace sérieuse à terme sur la biodiversité.

De même, le refus du gouvernement, voici un an, d'ordonner la destruction des 4 000 hectares de maïs contaminé par des OGM a été un formidable encouragement à contaminer en toute quiétude les semen-

ces traditionnelles, puisque aucune sanction ne s'attachait à une illégitimité pourtant caractérisée. Plus récemment encore, le feu vert donné par la commission du génie biomoléculaire à du blé transgénique, que certains experts considèrent comme pouvant être cancérigène, s'est fait dans la confidentialité, alors qu'il s'agit pourtant d'une céréale très symbolique pour les Français, et dont l'expérimentation seule pourrait conduire à la contamination du blé traditionnel.

Ce passage en force se produit alors même que chacun ne peut, s'il est intellectuellement honnête, que s'interroger sur les dangers que nous fait courir cette prolifération incontrôlée. L'objectif des agrosemenciers est de s'opposer au principe de précaution en retardant le plus possible les études sur les conséquences en termes de santé (allergies, virus, résistance aux antibiotiques, modifications métaboliques imprévues...)

et en termes d'environnement afin que, comme dans le cas du maïs Starlink, tout processus réversible soit matériellement impossible. Comme, de surcroît, ce lobby puissant a obtenu une irresponsabilité de principe, et qu'aucune compagnie au monde n'accepte de couvrir le risque OGM, chacun doit comprendre qu'il risque une fois de plus – mais avec en prime, dans ce cas, une atteinte irréversible au patrimoine génétique – d'être victime et payeur final.

Face à cette agression, deux types d'attitude sont possibles. La réponse à la violence par la violence, qui n'est évidemment pas souhaitable (même si, par exemple, des tribunaux britanniques ont reconnu la légitime défense à des agriculteurs ayant détruit des champs d'OGM), et la résistance active et démocratique. C'est dans cette voie que s'orientent de nombreuses initiatives : arrêtés municipaux interdisant la culture des OGM sur leur territoire, notification par le CRII-GEN des risques connus ou suspectés à ce jour afin que la responsabilité des producteurs d'OGM puisse jouer, sans que l'excuse de l'absence de connaissances puisse être invoquée, publication sur de nombreux sites Internet d'informations sur les lieux présumés de cultures... et surtout mobilisation des consommateurs-citoyens, lassés d'être considérés comme des cobayes, des ânes et des veaux.

De la bataille des OGM, du mode de réaction choisi par la société civile, du résultat final naîtra, selon le cas, une société dans laquelle le passage en force, à des fins purement financières – et en rien dictées, comme voudrait le faire croire le dernier subterfuge des producteurs d'OGM, par des considérations générales de lutte contre la faim dans le monde –, l'emportera, ou, au contraire, une société où le sens de la responsabilité, la primauté de la vie et de la santé, le respect de la loi et la démocratie auront triomphé.

Corinne Lepage est ancienne ministre de l'environnement.

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La gauche et la sécurité

LIONEL JOSPIN avait reconnu, au lendemain de la dernière intervention télévisée de Jacques Chirac, que celle-ci était « politiquement bien faite » et que le chef de l'Etat, en s'inquiétant de l'« insécurité croissante », avait visé juste. Les chiffres de la délinquance au premier semestre 2001, en augmentation de près de 10 %, confirment que l'attitude du président de la République était bien ajustée.

Certes, ces statistiques doivent être interprétées avec prudence. Il est bien vrai, comme le soulignent les spécialistes, qu'elles mesurent au moins autant l'activité des services de police et de gendarmerie que celle des délinquants. Il est vrai aussi que certaines infractions en forte progression sont largement conjoncturelles : le vol de téléphones portables, par exemple, qui représente à Paris près d'un vol avec violence sur deux, est directement lié à la généralisation de ces appareils. Enfin, il faut noter que les vols, commis le plus souvent sans violence, contribuent pour près des deux tiers à la hausse, le nombre des homicides continuant, lui, de baisser.

Pourtant, même si l'on se refuse à dramatiser, on doit constater que l'insécurité des citoyens s'accroît et que les craintes, voire les angoisses, dont beaucoup d'entre eux se font l'écho, sont en grande partie justifiées. C'est sans doute le principal échec de la gauche, qui a tardé à prendre conscience de cette situation et qui ne s'est pas donné, en temps voulu, les moyens d'y faire face. Bien sûr, on n'attendait pas du

gouvernement Jospin qu'il épouse la vision répressive de la droite. On peut même donner acte aux socialistes d'avoir, tout en abandonnant leur langage « un peu angélique » d'antan, selon l'expression du premier ministre, su résister aux pressions sécuritaires de l'opposition. Non, la gauche était attendue sur un autre terrain, celui que Jacques Chirac avait su définir d'une formule bien trouvée : la lutte contre la fracture sociale. Car les causes profondes de la délinquance sont connues : elles ont pour noms exclusion, inégalités, chômage, misère et pour toile de fond le fossé qui se creuse au sein de la société. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville, a parlé naguère d'« apartheid social », tandis que les auteurs du projet de loi Solidarité et renouvellement urbains soulignent il y a un an l'« accélération des ségrégations sociales ». Au début de cette année, Lionel Jospin plaçait pour que la ville ne soit plus un lieu d'insécurité, établissant, une fois de plus, un lien entre délinquance et pauvreté.

Or la politique de la ville, qui devait être le fer de lance de ce combat, a tardé à se mettre en place. Et elle n'a jamais reçu, dans les faits, la priorité affichée dans les discours. Sans doute serait-il naïf de penser que la tendance pouvait être inversée en si peu de temps. Mais, en misant, pour l'essentiel, sur le recul du chômage, le gouvernement n'a pas su prendre toute la mesure des violences urbaines. C'est aujourd'hui le point faible de son bilan.

A-380 : une seule solution, le zeppelin

par Danièle Auffray

POUR le transport des ailes de l'Airbus A-380, de Bordeaux à Toulouse, le zeppelin est la seule solution écologiquement satisfaisante. Les zeppelins ont régné sur les mers et les terres après 1918 sans problème, concernant tant le Graf Zeppelin que son successeur le Hindenburg. La destruction de ce dernier, en 1937, sur la côte est des Etats-Unis, a été présentée comme une catastrophe condamnant ce genre d'engins qui pourtant avait fait des centaines de milliers de kilomètres. Notons que le Hindenburg était gonflé à l'hydrogène, ce qui a provoqué cet accident (peut-être un attentat antinazi) spectaculaire. Les zeppelins manœuvrés par les Allemands n'ont

jamais connu d'autres accidents. Les dirigeables rigides sont maintenant gonflés à l'hélium, gaz ininflammable, et la firme Zeppelin a récemment repris le flambeau et présenté au dernier Salon du Bourget, en juin, un prototype de 75 mètres de long, mais son but est d'en construire un de la taille du Hindenburg, qui aurait 260 mètres de long et une vitesse de 80 km/h. Pour éviter les coups de vent, une innovation l'a doté de moteurs latéraux qui lui permettent de maintenir son cap.

Selon les renseignements donnés par cette firme, ce modèle pourrait entrer en service en 2004. Malheureusement, l'usine de Toulouse entre en service en 2003. Pourquoi, au lieu d'investir des milliards dans

des travaux routiers détruisant la vallée de la Garonne, ne pas passer un contrat avec cette firme pour lui permettre d'être prête à temps en lui assurant un premier marché important ? Le zeppelin, avec ses moteurs à faible puissance, entraîne une très faible pollution sonore ou d'émission de CO₂. L'intérêt pour ce type de dirigeable n'est pas nouveau chez les écologistes. Déjà, il y a près de trente ans, à Génération Ecologie, il y avait une commission « dirigeables » dont je faisais partie. Il ne faudrait que deux ou trois appareils pour assurer le transport entre les deux sites en flux tendu, les conditions météorologiques de la région étant généralement bonnes, sans parler des perfectionnements dont nous avons parlé.

Il est clair que les puissants lobbies de constructions routières feront tout pour empêcher une telle solution. Mais il est bon de montrer que des alternatives techniques existent toujours, et il n'est pas impensable de mobiliser les ingénieurs responsables d'Airbus sur un tel projet ainsi que les habitants de la région de la Garonne. Le retour des zeppelins peut avoir d'autres retombées positives comme solution « douce » au transport des charges exceptionnelles en général.

Danièle Auffray est adjointe (Verts) au maire de Paris, chargée des nouvelles technologies et de la recherche.

AOM - Air Liberté sous pavillon de complaisance

Suite de la première page

En revanche, M. Gayssot n'a pas soufflé mot des deux ex-actionnaires d'AOM - Air Liberté, la compagnie aérienne suisse Swissair et Antibes-Taitbout, filiale de Marine-Wendel, holding dirigé par Ernest-Antoine Seillière. Dans un passé encore récent, M. Gayssot n'avait pas de mots assez durs contre eux. « Il appartiendra aux tribunaux compétents d'établir les responsabilités de ce gâchis », menaçait-il. Aujourd'hui, le tribunal semble avoir passé l'éponge et octroyé une sorte d'immunité aux deux anciens actionnaires, et le ministre a oublié sa colère. Etrange revirement.

Que s'est-il donc passé ? Le gouvernement n'a jamais très bien su comment manier ce dossier AOM. En guerre avec le patronat sur le front des 35 heures et sur celui de la refondation sociale, il n'a

jamais voulu mettre vraiment de l'huile sur le feu, en s'en prenant directement à Ernest-Antoine Seillière pour son rôle dans le dossier aérien. Il y avait pourtant motif. M. Seillière avait permis de crédibiliser la solution du deuxième pôle aérien préconisée par M. Couvelaire, grand ami de Jacques Chirac. Solution à laquelle n'a pas voulu s'opposer le gouvernement socialiste, en ces temps de cohabitation. Des mois durant, au vu et au su de tout le monde, M. Seillière a fait du « portage » pour le compte de ses alliés suisses de Swissair, dans l'espoir d'en être remercié un jour par une jolie plus-value. En clair, il a permis que soient contournées les règles européennes qui interdisent à un groupe non européen d'avoir la majorité d'une compagnie aérienne communautaire.

TURBULENCES EN VUE

Le gouvernement s'est accommodé de cette situation. Pour ne pas tendre davantage encore ses relations avec le Medef, pour ne pas avoir à s'occuper plus directement de ce dossier AOM, la puissance publique a fermé les yeux. Il n'y a donc pas eu, de sa part, de véritable protestation, ni

encore moins de recours devant la justice.

Dès lors, le dénouement de l'histoire devient plus clair. Gêné par ce dossier depuis longtemps, et alors que toutes les tentatives pour installer une autre compagnie au côté d'Air France ont échoué depuis plus de dix ans, le gouvernement veut faire semblant de croire à un nouveau décollage du second pôle aérien français. Pourtant un grand nombre de turbulences plus dures les unes que les autres ne vont pas faciliter l'établissement du plan de vol : les fonds apportés par Swissair seront, en toute vraisemblance, rapidement utilisés. Bien avant que ne soit entérinée cette reprise, il manque déjà 500 millions de francs pour financer le redémarrage. Ensuite, il va falloir regagner la confiance des clients et des passagers. Si les voyageurs renouvelleront facilement leurs accords commerciaux avec la compagnie, faute de choix, qu'en sera-t-il des clients individuels qui représentent plus de 80 % des usagers ?

La bienveillance affichée aujourd'hui par Jean-Cyril Spinetta, président d'Air France, favorable à un partage de codes (qui permet de faire voler des avions de différen-

tes compagnies sous un code commun) sur les DOM-TOM, ainsi que l'ouverture de nouvelles lignes vers l'Algérie, seront-elles suffisantes pour générer un complément d'activité ? Enfin, la cohésion sociale, qui est de mise avec la fin de crise, durera-t-elle quand il faudra remettre à plat les grilles de salaires et renégocier les accords d'entreprise ? Le plan de Marc Rochet est aussi tombé du fait de la prévision de renégociation des accords d'entreprise : combien de temps durera l'état de grâce de Jean-Michel Corbet ? Les plus optimistes pensent que, si la compagnie « passe » l'hiver, elle pourra tenir jusqu'à l'été 2002. D'autres pensent que l'élection présidentielle de 2002 fera une parfaite date-butoir en attendant que d'autres s'attellent au dossier.

Pour l'heure, la solution retenue convient à beaucoup : aux anciens actionnaires, qui sortent de ce guépier à moindres frais ; au gouvernement, qui n'a pas à monter en première ligne. Les salariés de la compagnie sont, eux, logés à moins belle enseigne et peuvent avoir le sentiment d'être placés sous pavillon de complaisance.

François Bostnavaron

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La fin de la guerre froide

IL FAUT S'EN PERSUADER : aucun règlement définitif n'est concevable avec le monde soviétique à moins d'un anéantissement ou d'une conversion de celui-ci. Or l'anéantissement suppose la guerre, qu'on se propose précisément d'éviter, et la conversion à l'emploi d'autres moyens que cette force armée sur laquelle on paraît compter exclusivement aujourd'hui pour « rendre la discussion possible ».

Rien n'est plus éloigné de la réalité que la croyance ingénument répandue chez les intellectuels plus ou moins progressistes que la conclusion d'un pacte à cinq ouvrira la voie à une stabilisation de l'univers sous le signe de l'émulation pacifique entre les deux systèmes. L'extension du socialisme est historiquement liée à la guerre, et on peut dire que depuis trente ans l'avance du socialisme est liée

très étroitement à celle de l'armée rouge, de son imitation chinoise et des mouvements d'insurrection armée de l'Asie du Sud-Est.

La paix n'a jamais été une construction facile, et pas davantage une construction définitive. La guerre froide existait sans le mot bien avant l'apparition du communisme. Seuls ont changé l'enjeu et les moyens. C'est parce qu'ils sont démesurés que la peur du monde s'est amplifiée. Mais c'est pour cette même raison que, parvenus au bord de l'abîme, les chefs des peuples hésitent à s'y précipiter. Cette répulsion du dernier moment nous a jusqu'ici sauvés. Elle suppose que du côté occidental on veuille à conserver les moyens de faire payer cher tout attentat contre la paix.

André Fontaine
(3 août 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

IMMOBILIER Les immeubles de bureaux d'Ile-de-France sont très disputés par les investisseurs institutionnels, français et étrangers. Les investissements sont passés de 3,3 mil-

liards de francs en 1995 à 58 milliards en 2000. Ils devraient dépasser 60 milliards de francs en 2001. ● LES FONDS D'INVESTISSEMENTS américains, arrivés en 1995-1996, n'ont pas

mérité leur surnom de « vautours », car ils placent aujourd'hui leurs capitaux dans de nouvelles opérations parisiennes. Depuis 1999, les fonds allemands sont aussi très actifs.

Cependant, définir une société par sa nationalité « n'a plus beaucoup de sens », confirme un investisseur. ● POUR JEAN-CLAUDE BOURDAIS, conseil en immobilier, la hausse des

loyers « n'est plus tenable » pour les entreprises, même si la demande reste très soutenue. ● A MARSEILLE, les efforts des collectivités locales attirent de nouveau les entreprises.

Les bureaux parisiens séduisent les fonds d'investissements étrangers

L'Ile-de-France est devenue un des tout premiers marchés européens de l'immobilier d'entreprise. La demande reste soutenue, même si la hausse des loyers devient intenable pour la plupart des sociétés locataires. L'offre, notamment en grandes surfaces, reste insuffisante

MALGRÉ le ralentissement de l'économie et l'attente croissante des entreprises candidates à la location de bureaux, refroidies par la hausse des loyers, les investisseurs institutionnels français et étrangers se disputent âprement les immeubles de bureaux d'Ile-de-France. De 3,3 milliards de francs en 1995, les investissements sont passés à 58 milliards en 2000 et dépasseront probablement 60 milliards de francs (9,15 milliards d'euros) en 2001. C'est dire si les investisseurs sont confiants dans la solidité des économies européennes, notamment la française, considérant que l'offre francilienne de bureaux est loin de répondre à la demande et que l'immobilier est un placement moins risqué que la Bourse. La chasse aux beaux immeubles est donc ouverte.

Morgan Stanley, banque d'affaires américaine, évalue entre 20 milliards et 40 milliards de dollars l'ensemble des fonds venus des Etats-Unis prêts à s'investir dans l'immobilier européen, notamment français, à moyen terme. « L'Ile-de-France est le premier marché d'Europe, avec 25 % des mètres carrés placés. Elle dépasse Londres pour les grandes transactions de plus de 5 000 mètres carrés, en représentant 44 % de ce segment », observe Olivier Gérard, chargé de l'investissement chez Jones Lang LaSalle. « Dans les années 1980, on considérait comme importante une transaction de 500 millions de francs, à laquelle s'intéressaient deux ou trois opérateurs. Aujourd'hui, ce sont une vingtaine d'acteurs qui peuvent se mobiliser autour d'opérations de plusieurs milliards de francs », poursuit-il.

En 1995 et 1996, au cœur de la crise immobilière, les fonds d'investissement américains, tels Goldman Sachs, Morgan Stanley, GE Capital ou Colony Capital, sont les premiers à mettre la main sur des créances immobilières et des portefeuilles d'immeubles décotés, achetés à prix de gros. Cela leur a valu de se faire appeler « fonds vautours » par des observateurs persuadés de les voir repartir aussi vite qu'ils étaient venus. Mais, finalement, ce n'est qu'aujourd'hui qu'ils mettent en vente ce patrimoine, en réalisant d'énormes plus-values : « Il ne faut pas s'endormir sur des immeubles de bureaux, car le cycle est court, de six

Les investisseurs tentent aussi de rafler le patrimoine des grands groupes, en particulier des entreprises publiques

ou sept ans, constate Gérard Devaux, président de Hammerson, une foncière britannique cotée à Londres. Il faut aussi savoir les vendre et vérifier la valeur de nos expertises. » « Nous avons revendu au réassureur Munich Ré en mars l'immeuble situé 40, rue de Courcelles, que nous avions acheté à contre-cyclus en 1996, avec une plus-value sur le prix d'achat et les travaux de 50 %. A l'époque, personne ne se battait pour ce type d'immeuble », raconte-t-il, précisant que « cer-

tains font beaucoup mieux ». En effet, le fonds américain Blackstone avait acheté à Nexity, en 1997, 70 000 mètres carrés de la tour Descartes, à la Défense, pour à peine 20 000 francs le mètre carré. Il les a récemment revendus au double de ce prix à la Caisse des dépôts et consignations et au fonds allemand TMW.

Mais les vautours deviennent un peu écureuils : ces propriétaires réinvestissent leurs capitaux dans de nouvelles opérations parisiennes, en prenant toujours un certain risque, en particulier dans des immeubles à construire ou à restructurer. « L'immobilier est probablement la classe d'actifs la plus importante au monde en valeur, mais il est aujourd'hui sous-exploité faute d'une vision financière et d'une gestion appropriée », argumente Stéphane Theuriau, directeur exécutif pour la France chez Morgan Stanley, une banque qui a investi 12 milliards de dollars (plus de 13,5 milliards d'euros) en France depuis 1997 et envisage des montants comparables dans les trois prochaines années. « Nous apportons nos méthodes spécifiques à l'immobilier, en jouant au maximum de l'effet de levier des crédits et en anticipant sur les cycles », explique M. Theuriau. Nous avons ainsi été les premiers à parier sur l'est de Paris, en achetant tout d'abord à IBM plusieurs immeubles situés à Vincennes, gare de Lyon et dans le 13^e arrondissement, puis nous avons construit le siège de la Seita-Altadis dans la ZAC Seine-Rive gauche. En 1999, nous avons acquis Bercy Expo, qui est aujourd'hui entièrement loué. »

Les investisseurs anglo-saxons mettent les immeubles aux normes et les revendent après une



sérieuse restructuration et l'installation de locataires solvables. Sur-tout, ils continuent d'acheter. En 2000, ils ont cédé 14 milliards de francs d'immobilier, mais en ont réinvesti 12 milliards. Hammerson vient ainsi de mettre la main sur un bel immeuble haussmannien du 9^e arrondissement de Paris, ancien siège du GAN, pour 1,15 milliard de francs, en vue de le restructurer de fond en comble, après avoir acheté, en avril 2001, 12 000 mètres carrés place de l'Opéra en association avec l'assureur MAAF.

Ces immeubles, « arrivés à maturité », selon l'expression des professionnels, sont rachetés par des propriétaires qui ont une vision à long terme, institutionnels français, banques comme la CDC, caisses

de retraite, foncières, Simco, Gecina. Depuis 1999, les fonds allemands sont très présents, car, grâce à une fiscalité avantageuse, ils drainent une épargne importante. La tour Kupka, à la Défense, construite par Sari dans les années 1990, vient ainsi d'être cédée à DGI, filiale de la Deutsche Bank, pour 600 millions de francs. L'ancien immeuble de la Société générale, avenue Victor-Hugo, dans le 16^e arrondissement, est devenu propriété de BFG Immo Invest. Le promoteur-investisseur américain HRO a cédé la tour Septentrion (rebaptisée Europlaza), à la Défense, à CGI, filiale de la Commerz Bank, qui s'est aussi approprié l'immeuble Etoile-Saint-Honoré, ancien siège de Pechiney, ainsi que l'ensemble Place-de-Seine, à Leval-

lois-Perret (Hauts-de-Seine), pour 1,065 milliard de francs.

Après Bercy et la ZAC Seine-Rive gauche, les fonds anglo-saxons n'hésitent pas à défricher de nouveaux territoires, comme Clichy et Saint-Denis. Depuis le début de 2000, les investisseurs tentent aussi de rafler le patrimoine des grands groupes, en particulier des entreprises publiques, dont le nouveau dogme est l'externalisation de l'immobilier. Morgan Stanley vient d'acquiescer, pour 3,5 milliards de francs, 60 immeubles d'EDF sur toute la France, l'entreprise restant locataire. La foncière Unibail a, au terme d'un appel d'offres disputé, arraché le siège même d'EDF, avenue de Messine (8^e arrondissement). Le prix, 1,2 milliard de francs pour 70 000 mètres carrés, défie toute concurrence, mais s'explique par la situation juridique compliquée du site, que les nouveaux propriétaires ont accepté d'acheter sans certitude d'obtenir rapidement un permis de construire. Selon un observateur, EDF aurait pu sans cela obtenir 1 milliard de francs supplémentaire. Bien que française et cotée en Bourse à Paris, Unibail compte dans son capital 60 % d'actionnaires étrangers. « Dire qu'une société est française ou anglaise n'a plus beaucoup de sens, confirme M. Devaux, les liens croisés des capitaux, des financements, sont de plus en plus forts entre les différents pays. »

Enfin, un appel d'offres est en cours pour 485 immeubles, de France Télécom, sur tout le territoire, qui devraient aussi revenir à un américain, tout comme huit immeubles de la SNCF et ceux de Thales.

I. R.-L.

Marseille connaît plusieurs programmes de construction ou de restructuration

MARSEILLE
de notre envoyée spéciale

A Marseille, les efforts de reconquête de la ville menés, depuis 1995, par l'établissement public Euro Méditerranée et les collectivités locales (municipalité, département et, désormais, communauté de communes) commencent à porter leurs fruits. La ville a, en cinq ans, réussi à attirer 1 535 entreprises, à créer 6 500 emplois et à lancer un programme de 63 000 mètres carrés de bureaux neufs, livrables en 2003. « Beaucoup d'entreprises choisissent Marseille ou y reviennent », explique Laurent Amaraggi, négociateur chez DTZ Jean Thourard, conseil immobilier.

C'est le cas d'Aon, leader mondial du courtage en assurance, qui a emménagé dans 3 000 mètres carrés de la zone franche urbaine Saumati, où l'on trouve aussi le fournisseur d'accès Internet AOL, qui devrait, à terme, y installer 620 salariés. Ils ont rejoint Matra, Nortel, le bureau d'études Apave, le transporteur Ducros Euro Express et le tour-opérateur Croisitor Sunny Dream. Les entreprises ne choisissent pas cette implantation pour les seuls avantages fiscaux qu'elle prodigue, d'ailleurs éteints d'ici à cinq ans, mais parce qu'il s'agit des seuls espaces disponibles immédiatement. Pourtant, les loyers y sont élevés : de 900 francs à 1 000 francs le mètre carré par an.

Le secteur des affaires préfère, par tradition, le centre-ville et le quartier du Prado, mais ceux-ci ne peuvent absorber toute la demande. La banque Enténial et le centre d'affaires Atéac ont d'ores et déjà retenu le seul bâtiment neuf livrable fin 2002, développé par George V, au 165 Prado, où le loyer unitaire annuel est de 1 200 francs. George V, filiale de Nexity, a d'ailleurs vu juste en se positionnant parmi les premiers à Marseille, notamment en réhabilitant l'immeuble des Docks, aujourd'hui entièrement loué et revendu, fin mai, pour 530 millions de francs, à Atemi, groupe d'investisseurs piloté par la banque Lazard. Le mètre carré, aux Docks, se loue de 750 à 1 180 francs par an, avec des charges très raisonnables, de 90 francs.

DES HÔTELS « INTERNET-TÉLÉCOMS »

L'offre de bureaux neufs, à Marseille, est donc à venir, en particulier dans trois hôtels dits « Internet-télécoms », c'est-à-dire des centres de télécommunications dernier cri. L'américain Markley Stearns a, en 2000, racheté l'ancien centre de tri de La Poste, pour un montant de 1,6 milliard de francs, afin de l'aménager en vaste plateau technique, livrable fin 2001 et dont 60 % des surfaces sont déjà réservées par les américains Global Crossing et Cable and Wire-

less, opérateurs de l'Internet. Deux autres hôtels télécoms sont en cours de restructuration : Louis Dreyfus Communication transforme d'anciens entrepôts de la ZAC Joliette, tout près du centre-ville, en pôle Internet ; Metronexus, filiale de Morgan Stanley, a acheté, fin 2000, le site d'une ancienne tuilerie avec un projet similaire. A cette offre s'ajouteront les surfaces consacrées à l'audiovisuel dans l'ancienne manufacture de tabacs, la Belle de Mai, réhabilitée par la ville.

Dans la ZAC Joliette, à deux pas des Docks, trois projets ambitieux cherchent des investisseurs pour une livraison fin 2002 : le Cap Joliette (13 000 mètres carrés), qui associe la Sogeprom et la très active Nexity, l'Espace Gaynard, lancé par Eiffage Immobilier, et Grand Large, de Bouygues Immobilier, dont l'architecture sera signée Valode et Pistre.

La réhabilitation de la rue de la République comprendra d'abord des logements, mais aussi des bureaux et des locaux commerciaux. L'opérateur est le marseillais Constructa et l'investisseur, le strasbourgeois P2C Immobilier. L'intérêt des investisseurs et des entreprises pour Marseille paraît donc éveillé ; il reste à le concrétiser par des baux et des contrats.

I. R.-L.

TROIS QUESTIONS À...

JEAN-CLAUDE BOURDAIS

1 Vous êtes président du groupe Bourdais, un des tout premiers conseils en immobilier d'entreprises français. Après une année 2000 historique pour le marché du bureau en Ile-de-France, comment se présente 2001, à mi-parcours ?

La demande a été exceptionnelle en 2000, avec 2,6 millions de mètres carrés placés, alors que nous pronostiquons, pour 2001, un volume de 1,8 à 2 millions de mètres carrés. Au premier semestre, les transactions ont déjà porté sur 840 000 mètres carrés, mais beaucoup d'affaires vont se dénouer dans les prochains mois. Avec 40 % de hausse, en 2000, les valeurs locatives ont subi un mouvement déstabilisateur pour le marché. A la Défense, par exemple, le loyer des meilleurs immeubles est passé en deux ans de 1 800 francs à 4 000 francs le mètre carré par an. La tendance observée au

premier semestre est à une hausse raisonnable, de 5 % à 10 %.

2 La hausse des loyers ne décourage-t-elle pas les entreprises en fragilisant le marché ?

Les dépenses d'immobilier sont le deuxième poste dans le budget d'une entreprise de service, après les salaires. Ils absorbent 10 % de son chiffre d'affaires, au lieu de 5 % au cours de la crise. La hausse n'est donc plus tenable, mais la demande reste très soutenue, pour trois raisons essentielles : la création d'emplois se poursuit en 2001, avec 250 000 emplois prévus cette année, même si c'est deux fois moins qu'en 2000 ; les entreprises continuent à fusionner et à démembrer ; et l'offre en Ile-de-France est très rare. A Paris, il ne reste que quatre immeubles de plus de 5 000 mètres carrés (où l'on peut « loger » 350 salariés) disponibles d'ici à fin 2001. A l'horizon 2002 sont annoncés 1,4 million de mètres carrés neufs, dont seulement 800 000 à 900 000 seront réellement livrés et disponibles, ce qui est peu pour la demande.

3 Quelles évolutions observez-vous depuis la crise de 1990-1997 ?

Face à la pénurie, la demande se déplace vers des secteurs émergents. Saint-Ouen est presque un site établi. Nous attendons la livraison de 100 000 mètres carrés à Saint-Denis, avec des immeubles de très grande qualité. Montreuil verra s'élever des immeubles d'ici 2003, avec l'investisseur Generali, sans oublier Vincennes, Montrouge, Arcueil et Clichy. Le marché francilien du bureau est devenu actif grâce à la baisse des droits de mutation, passés de 20 % à 6 % en 1999, et à la présence de plus en plus active des investisseurs, notamment étrangers. Ils achètent à 90 % des bureaux, 4 % des commerces et 6 % des locaux d'activités. Les Anglo-Saxons nous ont fait faire un bond culturel dans leur méthode d'approche financière du secteur.

Propos recueillis par Isabelle Rey-Lefebvre

Naturex, spécialiste des extraits naturels de plantes, a le goût du succès

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Produire des ingrédients 100 % naturels pour les industries aromatique, agroalimentaire et nutraceutique (les suppléments alimentaires sous forme de comprimés, capsules, poudres, gels...), c'est l'aventure dans laquelle



s'est lancé, en 1992, Jacques Dikansky, PDG de Naturex. A trente-deux ans, ce jeune homme avait, auparavant, créé puis revendu à bon prix deux PME spécialisées dans l'agroalimentaire. Naturex, installée à Avignon (Vaucluse), affiche une croissance annuelle de 30 % et emploie 109 salariés. En 2000, l'entreprise a engrangé ses

premiers bénéfices, 2,1 millions de francs (320 000 euros), pour un chiffre d'affaires de 80 millions. Le marché est porteur : quand la consommation alimentaire augmente de 2,5 % par an, le marché des ingrédients et compléments alimentaires croît de 5 %, et celui des ingrédients naturels de 10 %.

Naturex va donc, dès le départ, investir dans l'outil industriel, « un investissement lourd », explique M. Dikansky, avec une usine à Avignon et une autre au Maroc. Cette dernière unité présente le double intérêt d'offrir un coût de main-d'œuvre plus faible et des sources d'approvisionnement intéressantes en romarin, herbes et épices, thym, laurier, mais aussi en... noyaux d'abricots. De ces sous-produits de la conserverie locale d'abricots, Naturex récupère les amandes amères, qui sont retraitées sur place et dont on extrait l'huile essentielle

d'amande amère utilisée dans la pâtisserie. Naturex est numéro un mondial sur ce produit. Sur l'huile essentielle de moutarde, la PME est numéro deux et, sur l'extrait de romarin, bien connu pour son effet antioxydant et utilisé dans la charcuterie, elle se classe parmi les trois ou quatre premiers mondiaux. Mêmes performances pour la production d'extrait de paprika, utilisé comme colorant dans l'alimentation.

NOUVELLE TRANSFORMATION

D'autres matières premières sont importées - à l'état brut ou déjà transformées - de nombreux pays du bassin méditerranéen, de Chine, d'Inde, du Mexique, du Zimbabwe ou d'Afrique du Sud. Dans l'usine d'Avignon, elles subissent alors une nouvelle transformation, relevant de la chimie fine. Investissant fortement aussi en recherche et dévelop-

pement, Naturex propose aujourd'hui environ 200 produits, issus de près de 60 extraits naturels et destinés à quatre grands types d'emplois : les matières premières pour l'industrie aromatique, l'extraction à façon, les ingrédients directement utilisables par l'industrie agroalimentaire et les matières premières destinées à l'industrie nutraceutique. La petite entreprise réalise aujourd'hui 87 % de son chiffre d'affaires à l'international, dont 38 % aux Etats-Unis et au Canada et 42 % en Europe (hors France). Les Français, beaucoup moins demandeurs que leurs voisins d'Europe du Nord en matière d'ingrédients naturels, ne représentent que 13 % des ventes.

« Nous fournissons les plus grandes marques mondiales. Nous avons ouvert dès 1997 une filiale commerciale aux Etats-Unis et récemment un bureau à Londres. Nous prévoyons,

d'ici deux ans, l'ouverture d'une antenne en Asie, où il existe une grosse réserve de croissance. »

Naturex, cotée au second marché depuis 1996, n'est adossée à aucun groupe, mais se réserve le droit de faire appel au marché. « Nous venons de faire une augmentation de capital et envisageons une opération de croissance externe ciblée sur notre métier. Nous pourrions être intéressés par une société ayant des produits complémentaires aux nôtres », ajoute M. Dikansky. Mais pas question de se développer sur un autre métier : « Notre savoir-faire est avant tout un savoir-faire de formulation, c'est-à-dire de transformation des caractéristiques naturelles de l'extrait pour les adapter aux besoins spécifiques des industries. Nous avons là un formidable réservoir de croissance sur le marché mondial. »

Martine Picouët

Les géants des télécommunications se remettent à acquérir des start-up

A la suite de Cisco, Motorola, Nokia et Alcatel renouent avec une stratégie de croissance externe

Après un premier semestre 2001 particulièrement morose pour l'industrie des télécommunications, les leaders du secteur ont procédé en

juillet à l'acquisition de start-up. Elles renouent ainsi avec la stratégie d'acquisitions de savoir-faire qu'elles avaient développée en 1999 et début

2000. Les prix actuels des start-up restent assez élevés, car, si les proies sont moins onéreuses, la valeur des prédateurs a également diminué.

L'APPÉTIT pour les start-up semble être revenu en juillet. Coup sur coup, Cisco, Nokia, Motorola et Alcatel ont ajouté une proie technologique à leur tableau de chasse. Ces acquisitions mettent fin à une période de diète de près de six mois, véritable semestre noir pour l'industrie des télécommunications, qui a vécu au rythme des plans de restructurations massifs.

Cisco, le leader mondial des équipements Internet a tiré le premier, le 11 juillet, avec la prise de contrôle de la société californienne Aurora Netics, spécialisée dans les réseaux optiques, pour 150 millions de dollars (170 millions d'euros). Rebelote, deux semaines plus tard, avec l'achat d'Allegro Systems pour 181 millions de dollars. Le finlandais Nokia lui a emboîté le pas en jetant son dévolu sur Amber Networks, suivi de près par l'américain Motorola avec la société RiverDelta Networks. Enfin, le 30 juillet, le français Alcatel Optronics a fait ses emplettes en Europe et s'est emparé de la société écossaise Kymata.

UN PARCOURS FULGURANT

Que Cisco donne le ton n'est guère une surprise. L'entreprise, dirigée par John Chambers, a bâti l'essentiel de son succès sur une stratégie d'acquisitions très agressive. Les start-up ont alimenté sa croissance à marche forcée et propulsé l'action Cisco vers des sommets, lui offrant une monnaie d'échange inégalée pour de nouveaux achats. Cette mécanique est montée progressivement en puissance pour atteindre son apogée en 2000 avec la bagatelle de 23 acquisitions. Le parcours fulgurant de Cisco a poussé

ses concurrents à l'imiter. Nortel, Lucent, Nokia, Siemens ou Alcatel se sont à leur tour mis à faire leur marché. La concurrence s'est exacerbée entre les prédateurs et les prix se sont envolés. Les technologies optiques, en particulier, ont alimenté la spéculation. Le paroxysme a été atteint lorsque Cisco a déboursé la somme record de 6,9 milliards de dollars pour s'emparer de Cerent. Quant à Nortel, il a dépensé plus de 20 milliards de dollars en deux ans pour satisfaire ses appétits technologiques.

Mais le plongeon des cours de Bourse des sociétés high-tech a transformé cette boulimie en indigestion. Depuis le début de l'année, ces entreprises multiplient les provisions pour tenir compte des sommes excessives payées pour

acquérir ces start-up. De plus, confrontées à un brutal arrêt de la croissance de leurs ventes, elles restructurent à tout va. Dans ce contexte, elles ont mis en veilleuse pendant six mois leur stratégie de croissance externe.

« Nous avons toutefois continué à prendre des participations, une trentaine depuis le début de l'année, dans des petites sociétés technologiques », précise Olivier Cognet, directeur des investissements et des acquisitions de Cisco en Europe. Et, si depuis juillet les transactions repartent, les critères de sélection ont évolué. « Nous ne souhaitons plus acheter des sociétés qui travaillent très en amont, incapables de livrer un produit avant deux ans. Nous privilégions maintenant celles qui seront à même de générer très vite des revenus et des

marges. Et, pour que l'intégration soit efficace, elles doivent être proches d'un de nos grands centres de développement », souligne Olivier Cognet. Cisco retourne ainsi chasser dans la Silicon Valley.

Reste que le montant de ces transactions par échange d'action se maintient à un niveau relativement élevé, même si les sociétés estiment qu'elles auraient payé les mêmes start-up deux à trois fois plus cher début 2000. Une situation qui s'explique par le fait que la monnaie d'échange est, elle aussi, dévaluée. A preuve, la valeur de l'action Cisco a été divisée par quatre depuis mars 2000 !

Laurence Girard

www.lemonde.fr/nouvelle-eco

Les analystes financiers américains pointés du doigt

DEUX PLAINTES en nom collectif d'actionnaires d'Amazon.com, numéro un mondial du commerce électronique, et d'eBay, premier site d'enchères en ligne, viennent d'être déposées auprès d'un tribunal de New York. Elles visent la banque d'affaires Morgan Stanley et son analyste vedette, Mary Meeker. Les plaignants accusent l'établissement et M^{me} Meeker, surnommée « la reine de l'Internet », de les avoir sciemment trompés, et ce au bénéfice de la banque et de l'enrichissement personnel de l'analyste. Selon eux : « les recommandations et les commentaires positifs de M^{me} Meeker n'étaient pas basés sur une analyse objective, mais plutôt sur son désir » de conserver Amazon.com et eBay comme clients de Morgan Stanley. Poussés à acheter les titres de ces sociétés à des cours artificiellement gonflés, les actionnaires ont vu, ensuite, leurs actions s'effondrer. A l'inverse, M^{me} Meeker aurait empoché une rémunération de 15 millions de dollars en 1999.

De son côté, la Securities Exchange Commission

(SEC), gendarme des Bourses américaines, a dévoilé, mardi 31 juillet, les premiers résultats d'une enquête sur les pratiques douteuses des analystes financiers et de leurs employeurs. Selon la SEC, la majorité des établissements rémunèrent leurs analystes en fonction de la rentabilité de leur activité de banque d'investissement (Le Monde du 8 juin). Plus grave, la SEC a découvert que, lorsqu'une banque accompagne l'introduction en Bourse d'une société, la recommandation de ses analystes est toujours positive. Le régulateur des marchés a aussi mis au jour que 16 des 57 analystes interrogés avaient acheté des titres d'entreprises qu'ils recommandaient aux investisseurs.

Afin de mettre de l'ordre dans cette profession, un guide des meilleures pratiques vient d'être publié et certaines banques, telles Crédit Suisse, Edward D. Jones ou Merrill Lynch, viennent de limiter la détention directe de titres par leurs analystes.

Guy Dutheil

La Deutsche Bank dément avoir des visées sur Commerzbank

ROLF BREUER, président du directoire de Deutsche Bank, a déclaré mercredi 1^{er} août, lors de la conférence de presse semestrielle de la banque, qu'il n'envisageait pas la reprise de Commerzbank, quatrième banque allemande. M. Breuer est revenu sur ses propos. Il avait évoqué le sujet précédemment, en déclarant ne pas exclure une reprise de Commerzbank ou un rapprochement de certaines activités des deux établissements. « Nous n'envisageons rien avec Commerzbank. Nous n'avons pas d'entretiens avec Commerzbank. C'est un malentendu », a-t-il déclaré en marge de la conférence.

La Deutsche Bank a annoncé, mercredi, un bénéfice net en baisse de 49 % à 2,5 milliards d'euros au premier semestre 2001, un résultat inférieur aux attentes des analystes. Les prévisions pour le troisième trimestre ne sont guère optimistes, surtout dans l'activité de banque d'investissement.

Air Canada va supprimer à nouveau 4 000 emplois

LA COMPAGNIE aérienne Air Canada a annoncé, mercredi 1^{er} août, une réduction de ses effectifs de 4 000 postes d'ici au 31 décembre 2002. Cette nouvelle compression des effectifs intervient après une vague de 3 500 départs volontaires en décembre 2000. A l'instar des compagnies américaines, Air Canada affiche 108 millions de dollars canadiens (79,8 millions d'euros) de pertes au deuxième trimestre 2001, contre un bénéfice de 100 millions de dollars canadiens un an plus tôt.

Air Canada engage en parallèle un programme d'économie. Le nombre de ses appareils sera réduit, tandis que les cadres verront baisser leurs salaires de 3,5 à 5 %. Le PDG de la compagnie Robert Milton diminuera aussi son salaire de 10 %. Air Canada a justifié ces décisions par la nécessité de « mettre en œuvre un plan d'action ambitieux » afin de « répondre au ralentissement économique et aux conditions changeantes du marché de l'industrie du transport aérien ».

General Electric pense faire appel contre la décision de Bruxelles

BLOQUÉ en juillet par la Commission de Bruxelles dans sa volonté de fusionner avec Honeywell, l'américain General Electric (GE) étudie la possibilité de faire appel, selon le New York Times du mercredi 1^{er} août. L'appel devrait être déposé d'ici la fin septembre devant la Cour de justice des communautés européennes. Ce serait le septième appel déposé par une société pour contester une décision de la Commission. GE ne souhaiterait pas relancer son projet mais voudrait obtenir l'invalidation de la décision de la Commission qui a estimé que la fusion aurait mis le nouvel ensemble en « position dominante » sur les marchés aéronautiques. S'il reste en l'état, la décision pourrait faire obstacle à de nouveaux projets d'acquisition de GE, les régulateurs européens considérant que l'entreprise a déjà une position dominante dans la fabrication de moteurs d'avions équipant de gros appareils commerciaux et régionaux.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

Le moral des Français en baisse continue

EN JUILLET, le moral des ménages français a accusé un nouveau repli, pour le sixième mois d'affilée, selon l'enquête mensuelle publiée jeudi 2 août par l'Insee. « L'indicateur résumé d'opinion des ménages », ce baromètre de la confiance qui avait atteint des records début 2001 (+ 6 en janvier), est désormais passé à - 9 en juillet. Un recul imputable à une perception dégradée des ménages sur le niveau de vie, passé et à venir, selon l'institut. Par ailleurs, la conjoncture industrielle en France s'est dégradée, selon l'enquête trimestrielle de juillet réalisée par l'Insee dont les premiers résultats ont été publiés jeudi. « La demande globale comme étrangère diminue fortement. Le taux d'utilisation des capacités de production diminue. La tendance des effectifs s'infléchit progressivement », a précisé l'institut (lire page 7).

■ ALLEMAGNE : les perspectives économiques demeurent moroses et aucune amélioration ne se profile dans l'immédiat, selon un sondage de la Chambre de commerce et d'industrie allemande (DIHK) effectué auprès de plus de 1 500 entreprises.

■ ESPAGNE : le taux de chômage a très légèrement reculé à 8,60 % de la population active en juillet, contre 8,65 % en juin, a annoncé jeudi le ministère du travail.

■ ARGENTINE : le gouvernement a lancé un appel « aux Argentins et au monde » pour qu'on lui donne « une chance », après que la Bourse eut chuté de 4,27 % mercredi 1^{er} août. Le ministre de l'économie a reconnu que « juillet avait été un mois très difficile », mais a rappelé que le Sénat avait approuvé lundi un plan d'ajustement pour réduire le déficit.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● SCHNEIDER-LEGRAND : Schneider détient 98 % du capital de Legrand à l'issue de l'offre publique d'échange close le 25 juillet, selon un communiqué publié mercredi 1^{er} août. Schneider et Legrand attendent désormais la décision de la commission de Bruxelles pour achever leur opération. Leur rapprochement doit donner naissance au leader mondial dans les équipements électriques basse tension.

● VIVENDI WATER : la filiale eau de Vivendi environnement a annoncé, mercredi, la signature d'un contrat représentant un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros avec le chimiste tchèque Spolchemie.

SERVICES

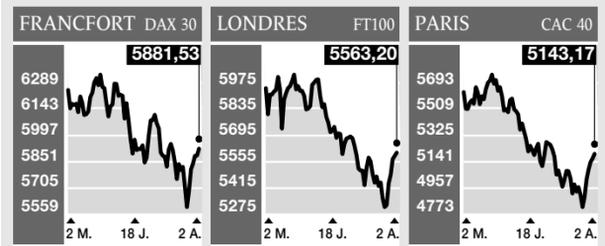
● INFORMATIQUE : le virus informatique Code Red, qui s'est activé mardi soir 31 juillet, n'a pas eu l'impact redouté par les sociétés de sécurité informatique.

FINANCE

● SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque française a annoncé, jeudi 2 août, une baisse de 15 % de son bénéfice net au deuxième trimestre, de 641 millions d'euros, contre 752 millions un an plus tôt. A l'instar des autres banques, la Société générale est affectée par la chute des revenus de ses activités de banque d'investissement sur fond de marasme des marchés d'actions.

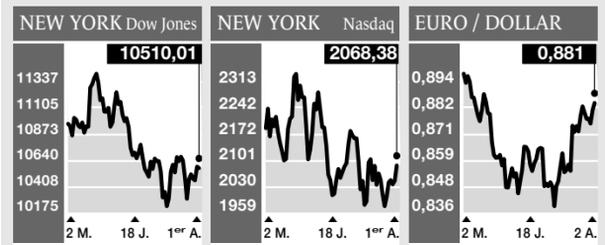
● MIZUHO : le premier groupe bancaire mondial a annoncé, jeudi 2 août, qu'il inscrirait des charges de 800 milliards de yens (7,3 milliards d'euros), pour pertes sur crédits à ses comptes de l'exercice en cours. Cette prévision est supérieure de 60 % à celle faite en mai.

EUROPE



Europe 9h57	Indices sélection	cours 02/08	Var. % 01/08	Var. % 31/12
EUROPE	EURO STOXX 50	4113,23	0,51	- 13,81
EUROPE	STOXX 50	3951,14	0,42	- 13,30
EUROPE	EURO STOXX 324	341,77	0,48	- 12,77
EUROPE	STOXX 653	319,11	0,38	- 11,31
PARIS	CAC 40	5143,17	0,60	- 13,22
PARIS	MIDCAC
PARIS	SBF 120	3510,17	0,58	- 12,74
PARIS	SBF 250
PARIS	SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM	AEX	556,61	0,87	- 12,70
BRUXELLES	BEL 20	2945,88	0,03	- 2,60
FRANCFORT	DAX 30	5881,53	0,79	- 8,58
LONDRES	FTSE 100	5563,20	0,29	- 10,60
MADRID	STOCK EXCHANGE	8554,50	- 0,23	- 6,10
MILAN	MIBTEL 30	37130,00	0,70	- 15,07
ZURICH	SPI	6962,50	0,67	- 14,42

AMÉRIQUES

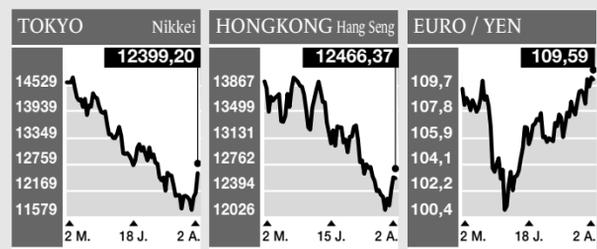


Amérique 9h57	Indices sélection	cours 01/08	Var. % 31/07	Var. % 31/12
ÉTATS-UNIS	DOW JONES	10510,01	- 0,12	- 2,57
ÉTATS-UNIS	S&P 500	1215,93	0,39	- 7,90
ÉTATS-UNIS	NASDAQ COMPOSITE	2068,38	2,03	- 16,28
TORONTO	TSE INDEX	7741,37	0,67	- 13,35
SAO PAULO	BOVESPA	13743,06	- 9,94
MEXICO	BOLSA	368,48	1,47	16,61
BUENOS AIRES	MERVAL	307,08	- 4,27	- 26,32
SANTIAGO	IPSA GENERAL	110,36	- 0,37	14,96
CARACAS	CAPITAL GENERAL	7474,02	- 0,95	9,51

Cours de change croisés

02/08 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	0,80441	0,88175	0,13438	1,43470	0,58350
YEN	124,31500	109,59500	16,70500	178,32000	72,53500
EURO	1,13411	0,91245	0,15245	1,62805	0,66200
FRANC	7,44180	5,98625	6,55957	10,67565	4,34195
LIVRE	0,69701	0,56070	0,61420	0,09370	0,40680
FRANC SUISSE	1,71380	1,37855	1,51085	0,23030	2,45835

ASIE - PACIFIQUE



Zone Asie 9h57	Indices sélection	cours 02/08	Var. % 01/08	Var. % 31/12
TOKYO	NIKKEI 225	12399,20	3,68	- 10,06
HONGKONG	HANG SENG	12466,37	- 0,10	- 17,42
SINGAPOUR	STRAITS TIMES	1671,62	- 0,78	- 13,25
SÉOUL	COMPOSITE INDEX	70,34	0,89	11,03
SYDNEY	ALL ORDINARIES	3346,10	0,88	6,07
BANGKOK	SET	19,85	0,76	6,55
BOMBAY	SENSITIVE INDEX	3292,77	0,26	- 17,10
WELLINGTON	NZSE-40	2064,65	0,03	8,57

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	01/08
FRANCE	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4492
ALLEMAGNE	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0120
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,3092
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COUR. SLOVÈNE	34,0030
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	4,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7188
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,3553
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR HONGKONG	6,8769
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,1310
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	DOLLAR HONGKONG	2,1310
FRANC FINLANDAIS	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	26152
DRACHME GREC.(100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,7528

Taux d'intérêt (%)

Taux 01/08	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,58	4,30	5,03	5,60
ALLEMAGNE	4,50	4,41	4,91	5,51
GDE-BRETAG.	5,13	5,11	5,04	4,74
ITALIE	4,50	4,36	5,31	5,89
JAPON	0,07	0,03	1,34	2,44
ÉTATS-UNIS	3,84	3,54	5,09	5,52
SUISSE	3	3,14	3,31	4
PAYS-BAS	4,46	4,36	5,05	5,57

Matif

Cours 9h57	Volume 02/08	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5	5969	89,33	89,35
Euribor 3 mois	NC	NC	NC
JANVIER 2001	NC	NC	NC

Retrouvez ces cotations sur le site Web : www.lemonde.fr/bourse

BOURSES

LA BOURSE de Paris a ouvert en légère baisse, jeudi 2 août, l'indice CAC 40 cédant 0,14 %, à 5 105,46 points. La veille, il avait terminé en hausse de 0,53 %, à 5 124,48 points. Le DAX de Francfort progressait de 0,25 %, à 5 849,68 points. Le Footsie baissait de 0,07 %, à 5 543,20 points, à Londres. A New York, l'indice Nasdaq a gagné 2,03 %, à 2 068,38 points, mercredi 1^{er} août, et le Dow Jones a perdu 0,12 %, à 10 510,01 points. La Bourse de Tokyo est remontée au-dessus des 12 000 points et a terminé la séance de jeudi sur une hausse de 3,7 %, à 12 399,2 points.

TAUX-CHANGES

LA DEVISE EUROPÉENNE restait soutenue, jeudi 2 août, lors des premiers échanges, au-dessus de 0,88 dollar. L'euro s'échangeait à 0,88215 dollar et cotait 109,63 yens, les investisseurs ayant délaissé le billet vert, après la publication d'indicateurs américains plus mauvais que prévu, et la monnaie japonaise en raison d'incertitudes sur l'économie du pays. 1 dollar s'échangeait 124,28 yens. Les taux d'intérêt des emprunts d'Etat à dix ans s'établissaient jeudi à 5,037 % pour l'obligation assimilable du Trésor (OAT) française et à 4,915 % pour le Bund allemand.

VALEURS EUROPÉENNES

● Après avoir fortement baissé lors des trois dernières séances, l'action **Pirelli** a terminé en hausse de 2,85 %, à 2,49 euros, mercredi 1^{er} août. Le titre profite des rumeurs d'une prise de participation de Deutsche Telekom dans Olivetti, dont Pirelli est devenu, le 28 juillet, un des actionnaires de référence, aux côtés de Benetton.

● La compagnie aérienne **Swissair** a déclaré qu'elle verserait le 13 août la somme promise (1,3 milliard de francs français) pour la restructuration d'AOM-Air Liberté, dont elle est sortie du capital. En réaction, le titre a chuté de 3,33 %, à 130,50 francs suisses, mercredi à la clôture de la Bourse de Zurich.

● Le titre **Deutsche Bank** a reculé de 2,36 %, à 78,50 euros, mercredi à Francfort. La banque a annoncé une chute de 49 % de son bénéfice au deuxième trimestre et indiqué qu'elle afficherait sur l'ensemble de l'exercice 2001 un résultat en baisse par rapport à 2000, à moins d'une reprise économique au quatrième trimestre.

● L'agence néerlandaise de travail temporaire **Vedior** a terminé la séance de mercredi, à Amsterdam, en hausse de 13,06 %, à 12,55 euros. Elle avait annoncé dans la journée des résultats semestriels meilleurs que prévu et maintenu dans l'ensemble ses prévisions pour l'exercice 2000-2001.



SODEXHO ALLIANC	FR*	57,65	- 1,11
TELE PIZZA	ES*	1,91	+ 0,53
THE SWATCH GRP	CH	1143,25	+ 0,58
THE SWATCH GRP	CH	239,97	+ 2,40
THOMSON MULTIME	PA	37,60	- 0,40
J D WETHERSPOON	GB	5,52	+ 0,29
WILSON BOWDEN	GB	11,94
WM-DATA -B-	SE	2,91	+ 0,37
WOLFORD AG	AT*	17,66
WWW UK UNITS	IR*	1,04	- 1,89
DJ E STOXX CYC GO P		137,62	+ 0,78

PHARMACIE

ACTELION N	CH	33,96	+ 2,60
ALTANA AG	DE*	43,50	+ 0,58
ASTRAZENECA	GB	56,63	+ 0,17
AVANTIS	FR*	87,65	- 1,13
BB BIOTECH	CH	78,11	- 0,84
CELLTECH GROUP	FR	17,12	+ 0,48
ELAN CORP	IR*	40,50	+ 0,62
ESSILOR INTL	FR*	336,80	+ 0,24
FRESENIUS MED C	DE*	91,25	- 0,38
GALEN HOLDINGS	GB	12,39	+ 0,39
GAMBRO -A-	SE	7,41	+ 0,73
GLAXOSMITHKLINE	GB	32,81	+ 0,10
H. LUNDBECK	DK	27,34
NOVARTIS N	CH	40,18
NOVO-NORDISK -B-	DK	216,13
INCHCAPE	GB	24,16	- 1,10
KVAERNER -A-	NO	9,36	- 0,17
MYTILNEOS	GR	6,64	- 0,30
UNAXIS HLDG N	CH	140,34	+ 2,05
ORKLA	NO	21,34
SONAE SGPS	PT*	0,81
DJ E STOXX CONG P		329,98

CONGLOMÉRATS

D'IETERN SA	BE*	189,10	- 0,84
AZEL	FR*	71,95
GBL	BE*	300,10
GEVAERT	BE*	32
INCHCAPE	GB	7,83	- 0,62
KVAERNER -A-	NO	6,93
MYTILNEOS	GR	6,64	- 0,30
UNAXIS HLDG N	CH	140,34	+ 2,05
ORKLA	NO	21,34
SONAE SGPS	PT*	0,81
DJ E STOXX CONG P		329,98

TÉLÉCOMMUNICATIONS

ATLANTIC TELECO	GB	0,15
BRITISH TELECOM	GB	7,85	+ 0,63
CABLE & WIRELES	GB	5,73	- 0,28
COLT TELECOM NE	GB	6,14	+ 2,72
DEUTSCHE TELEKO	DE*	24,45	- 0,12
E.BISCOM	IT*	51	+ 6,25
IRCOM	IR*	1,32	- 0,75
EJISA COMUNICA	FI*	18,75	- 1,83
ENERGIS	GB	1,93	+ 1,71
EQUANT NV	NL*	15,80	+ 0,64
EUROPOLITAN HLD	SE	6,98	- 0,76
FRANCE TELECOM	FR*	53,10
HELLENIC TELE (GR	16,38	- 0,73
KINGSTON COM	GB	1,67	+ 1,98
KONINKLIJKE KPN	NL*	5,50	+ 1,66
KPNQWEST NV -C-	NL*	11,12	+ 2,02
LIBERTEL NV	NL*	10,10
MANNESMANN N	DE*	204,50	- 0,24
MOBILCOM	DE*	15,40	- 0,65
PANAFON HELLENI	GR	6
PT TELECOM SCPS	PT*	8,16
SONERA	FI*	7,37
SWISSCOM N	CH	316,76	+ 0,53
T.I.M.	IT*	6,55	+ 1,24
SONG NETWORKS	SE	1,76	+ 2,50
TDC -B-	DK	42,69	+ 1,60
TELCEL -B-	SE	37,33	+ 1,02
TELECEL	PT*	8,02
TELECOM ITALIA	IT*	10,56	+ 0,76
TELECOM ITALIA	IT*	5,79	+ 0,70
TELIA	SE	5,85
TISCALI	IT*	8,91	+ 9,06
VERSATEL TELECO	NL*	1,72	+ 1,18
VODAFONE GROUP	GB	2,49	+ 0,66
DJ E STOXX TCOM P		509,23	+ 0,19

CONSTRUCTION

ACCIONA	ES*	43,12	+ 0,63
ACS	ES*	30	+ 0,60
AGGREGATE IND	GB	1,36
AKTOR SA	GR	7,94	- 0,75
AMEY	GB	5,26
UPONOR -A-	FI*	18,10	+ 2,84
AUREA R	ES*	21,75	- 0,64
ACESA R	ES*	10,95	- 0,54
BOUYGUES	FR*	38,69	+ 0,36
BPB	GB	4,17	+ 0,39
BRISA AUTO-ESTR	PT*	10,16
BUZZI UNICEM	IT*	8,98	- 0,22
NOVAR	GB	2,40	+ 1,37
CRH PLC	GB	31,60	- 0,15
CIMPOR R	PT*	22,80
COLAS	FR*	67,90	+ 2,88
GRUPO DRAGADOS	ES*	14,23	- 0,14
FCC	ES*	24
GRUPO FERROVIAL	ES*	19,62	- 0,41
HANSON PLC	GB	8,37	+ 1,58
HEIDELBERGER Z	DE*	53,35	+ 1,43
HELL-TECHNOLOG	GR	6,82
HERACLES GENL R	GR	14,92	- 0,53
HOCHTIEF ESSEN	DE*	23,70	- 1,86
HOLCIM	CH	1314,05
IMERYS	FR*	115,80	- 0,52
ITALCEMENTI	IT*	9,20	+ 0,55
LAFARGE	FR*	98,55	- 0,45
MICHANIKI REG.	GR	2,49
PILKINGTON PLC	GB	1,80	- 0,89
RMC GROUP PLC	GB	10,88
SANT GOBAIN	FR*	168,40	- 0,59
SKANSKA -B-	SE	10,20	- 1,04
TAYLOR WOODROW	GB	2,94
TECHNIP	FR*	156	- 0,13
TITAN CEMENT RE	GR	38,66	+ 1,05
VINCI	FR*	71,65	+ 0,92
WIENERBERGER AG	AT*	21	+ 0,10
DJ E STOXX CNST P		230,82	- 0,18

CONSUMMATION CYCLIQUE

ACCOR	FR*	44,84	+ 0,76
ADIDAS-SALOMON	DE*	77,50	- 0,26
AGFA-GEVAERT	BE*	15,69	+ 0,77
AIR FRANCE	FR*	19,40	+ 0,94
AIRTRAVEL PLC	GB	4,04	+ 1,22
ALITALIA	IT*	1,23
AUSTRIAN AIRLIN	AT*	12,15
AUTOGRILL	IT*	12,55	+ 0,72
BANC & OLUFSEN	DK	27,92	- 0,95
SIX CONTINENTS	GB	11,53	- 1,39
BERKLEY GROUP	IT*	16,55
BRITNEY GROUP	GB	11,79
BRITISH AIRWAYS	GB	5,56	+ 0,58
BULGARI	IT*	13,10	+ 0,31
CHRISTIAN DIOR	FR*	41,16	- 0,02
CLUB MED	FR*	66,85	- 0,22
COMPASS GROUP	GB	8,80	- 0,55
DT-LUFTTHANS N	DE*	19,03	+ 0,69
ELECTROLUX -B-	SE	17,46	+ 0,31
EM.TV & MERCHAN	DE*	3,75	+ 3,31
EMI GROUP	FR*	7,15	+ 0,69
EURO DISNEY	FR*	1,03	- 1,90
HERMES INTL	FR*	165	+ 0,12
HILTI GROUP	GB	4,03	+ 0,40
HDP	IT*	4,73	+ 1,94
HUNTER DOUGLAS	NL*	28,85	- 0,17
KLM	NL*	16,40	- 0,54
LVMH	FR*	58,30	- 0,17
MEDION	DE*	83,60	+ 0,84
MOULINEUX	FR*	2,63	- 1,87
NH HOTELES	ES*	13,07	- 0,91
NXT	GB	3,65	+ 8,72
P & O PRINCESS	GB	6,01	- 1,07
PERSIMON PLC	GB	5,34
PREUSSAG AG	DE*	34,45	+ 0,44
RANK GROUP	GB	3,85
RICHMOND UNITS	CH	2845,09	+ 0,12
ROYAL PHILIPS ELE	NL*	33,15	+ 1,69
RYANAIR HLDGS	IR*	12,39	+ 2,31
SAINSGROUP N	CH	89,53	+ 3,64
SAUR DANMARK A/S	DK	10,87
SEB	FR*	54,20	- 0,18

ALIMENTATION ET BOISSON

ALLIED DOMECO	GB	6,79	- 0,24
ASSOCIAT BRIT F	GB	7,55	- 0,64
BBAG OE BRAU-BE	AT*	44,80
BRAU-UNION	AT*	43,60
CADBURRY SCHWEP	GB	7,78	- 0,42
CARLSBERG -B-	DK	49,13	- 0,81
CARLSBERG AS -A	DK	44,97

COCA COLA HBC	GR	15,68	+ 1,03
DANISCO	DK	42,69
DANONE	FR*	149,90	- 0,13
DELTA HOLDINGS	GR	7,32	- 0,27
DIAGEO	GB	11,87	- 0,81
ELAIS OLEAGINOUS	FR*	17,58
ERID.BEGL.SAY	FR*	97
HEINEKEN HLDG N	NL*	43,30
HELLENIC SUGAR	GR	8,28	+ 4,28
KAMPS	DE*	7,13	+ 0,56
KERRY GRP-A-	GB	23,07
KONINKLIJKE NUM	NL*	40,90	+ 0,10
MONTEDISON	IT*	3,16
NESTLE N	CH	250,56
PARMALAT	IT*	1,82
PERNOD RICARD	FR*	83,10	- 0,48
RAISIO GRP -V-	FI*	1,29	+ 0,78
SCOTT & NEWCAST	GB	8,71	+ 0,75
SOUTH AFRICAN B	GB	8,53
TATE & LYLE	GB	4,39	+ 0,37
TECHNO	GB	3,30	- 0,49
UNILEVER	NL*	67	- 0,07
UNILEVER	GB	9,78	+ 0,33
UNIQU	GB	3,33
WHITBREAD	GB	10,19
DJ E STOXX F & BV P		250,77

BIENS D'ÉQUIPEMENT

ABB N	CH	17,08
ADECCO N	CH	58,09	+ 2,39
AEROPORTI DI RO	IT*	9,14
AGGREGO	FR*	7,81
ALSTOM	FR*	31,95
ALTRAN TECHNO	FR*	60,45	- 0,08
ALUISSE GRP N	CH	834,11
ASSA ABLBY-B-	SE	16,38
ASSOC BR PORTS	GB	6,43
ATLAS COPCO -A-	SE	24,22	+ 0,45
ATLAS COPCO -B-	SE	23,26	- 0,69
ATTICA ENTR SA	GR	7,46	+ 1,36
BAA	GB	10,83	+ 0,30
BBA GROUP PLC	GB	4,13
BTG	GB	20,47
CAPITA GRP	GB	7,93	- 0,20
CDB WEB TECH IN	IT*	3,92	+ 7,10
CGIP	FR*	36,25	+ 0,08
WS ATKINS	IR*	1,42	+ 2,16
ZELTIA	ES*	9,67	+ 1,68
DJ E STOXX HEAL		567,59	- 0,74

ÉNERGIE

BG GROUP	GB	4,50
BP	GB	9,42	- 1,02
CEPSA	ES*	12,75	- 0,23

(Publicité)

À NOS ABONNÉS

Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro

0825 022 021

(0,99 F TTC/mm)

ou par Internet :

www.lemonde.fr

(rubrique « Services aux lecteurs »)

COFLUXIP	FR*	183,70	+ 0,11
DOROTSCHE PETRO	NL*	2,58	+ 1,18
ENI	IT*	7,76
ENTERPRISE OIL	GB	9,34	- 3,69
HELLENIC PETROL	GR	7,12	+ 0,28
LASMO	GB	2,92
LATTICE GROUP	GB	2,65
OMV AG	AT*	106,50	- 0,37
PTROLEUM GEO-S	NO	11,11
REPSOL YPF	ES*	18,90	- 0,26
ROYAL DUTCH CO	NL*	66,70	- 0,21
SAIPEM	IT*	6,20	+ 0,65
SHELL TRANSP	GB	9,67	- 0,83
TOTAL FINA ELF	FR*	163,70	- 0,18
IHC CALAND	NL*	52,80	- 0,75
DJ E STOXX ENCY P		357,08	- 0,15

SERVICES FINANCIERS

3I GROUP	GB	15,92	+ 1,24
ALMANIJ	BE*	43,98	+ 0,18
ALPHA FINANCE	GB	44,90
AMVSCAP	GB	18,65	+ 0,09
BHW HOLDING AG	DE*	32,80	- 0,76
BPI R	PT*	2,65
BRITISH LAND CO	GB	7,72	+ 0,64
CANARY WHARF GR	GB	8,71	+ 0,37
CITLDES ORD.	GB	4,81	+ 0,34
CLOSE BROS GRP	GB	13,48	+ 3,75
COBEPA	BE*	63,50
CONSORT DISC-BR	DE*	17	+ 1,19
CORP FIN ALBA	ES*	25	+ 0,77
DEPPA-BANK	DE*	79,45	- 0,06
DAB BANK AG	DE*	16,29	- 0,67
DROTT -B-	SE	11,82	- 1,79
EURAZEO	FR*	62,05	- 0,48
FINAXA	FR*	113,90
FORTIS (B)	BE*	30,03	- 0,27
FORTIS (NL)	NL*	30,03	+ 0,03
GECINA	FR*	96	- 0,05
GIMV	BE*	36,68	+ 2,06
GREAT PORTLAND	GB	4,50
HAMMERSON	GB	7,99
ING GROEP	NL*	77,20
LAND SECURITIES	GB	14,28	- 0,45
LIETERY INTL	GB	8,35	- 0,39
MAN GROUP	GB	15,48
MARSCHOLLEK LAU	DE*	92	+ 0,22
MEDIOBANCA	IT*	13,08	+ 0,23
METROWACESA	ES*	17,08	+ 1,01
MONTEDISON	IT*	3,16
PROVIDENT FIN	GB	10,10
REALDANMARK	DK	71,15
RODAMCO EUROPE	NL*	43,60	+ 0,23
RODAMCO NORTH A	NL*	45,55	- 0,11
SCHROEDER			

VALEURS FRANCE

L'action Schneider Electric gagnait 1,68 %, à 63,65 euros, jeudi 2 août à l'ouverture de la Bourse de Paris. Le fabricant de matériel électrique est en mesure de détenir 98,1 % du capital et 98,7 % des droits de vote de Legrand, selon les résultats provisoires de son offre publique d'échange publiés mercredi soir 1^{er} août par le Conseil des marchés financiers.

Les autorités américaines ont donné leur feu vert, mercredi, à la reprise par le groupe français d'électronique professionnelle Thales de deux filiales de l'américain Orbital Sciences, spécialisées dans les équipements et services de navigation et positionnement par satellite. Le titre Thales pointait en hausse de 0,76 %, à 43,93 euros, jeudi matin à Paris.

L'éditeur de jeux vidéo Ubi Soft a annoncé un chiffre d'affaires en hausse de 162,5 % (+ 60 %), à 60,39 millions d'euros, pour le premier trimestre de l'exercice 2001-2002. Jeudi matin, le titre s'échangeait en hausse de 7,21 %, à 45,35 euros.

Teallog a publié ses résultats, mercredi. La société de services informatiques a enregistré une hausse de 54 % de son chiffre d'affaires consolidé au premier semestre, à 59 millions d'euros. Le titre Teallog gagnait 1,46 %, à 20,9 euros, jeudi dans la matinée.

PREMIER MARCHÉ

JEUDI 2 AOÛT Cours à 9 h 57
Demier jour de négociation des OSRD : 27 août

Table with 5 columns: France, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists various companies like ACCOR, AGF, AFFINE, AIR FRANCE C.

Main table of stock prices for various companies, including AIR LIQUIDE, ALCATEL, ALSTOM, ALTRON TECHNI, ATOS ORIGIN, ARBEL, AVENTIS, AXA, BAIL INVESTI, BAZAR HOT.V, BECHIN SAY, BIC, BNP PARIBAS, BOLLORE, BOLLORE INV, BONGRAIN, BOUYGUES, BOUYGUES OFF, BULLF, BUSINESS OBJ, BURELLE (LY), CANAL+, CAP GEMINI, CARBONE-LORR, CARREFOUR, CASINO GUICH, CASINO GUICH, CEA INDUSTRI, CEGID (LY), CEREL, CERESTAR, CFFRECYCLIN, CGIP, CHARGEURS, CHRISTIAN DA, CHRISTIAN DI, CIC-ACTIONS, CIMENTS FRAN, CLARINS, CLUB MEDITER, CNP ASSURANC, COFACE, COFLEXIP, COLAS, CONTIN.ENTRE, CPR, CRED.FON.FRA, CREDIT LYONN, CS COM.ET SY, DAMART, DANONE, DASSAULT-AVI, DASSAULT SYS, DEVEAUX(LY), DEV.R.N-P.CA, DMC (DOLLFUS), DYNACTION, EIFFAGE, ELIOR, ELEC.MADAGAS, ENTENAL(EX), ERAMET, ESSILOR INTL, ESSO.

Table of stock prices for companies like EULER, EURAZEO, EURO DISNEY, EURO FUNNEL, FAURECIA, FIMALAC, F.F.P. (NY), FINAXA, FONCLYON, FRANCE TELECOM, FROMAGERIES, GALERIES LAF, GAUMONT, GCAUNA, GENERALE DE, GEOPHYSIQUE, GFI INFORMAT, GRANDVISION, GROUPE ANDRE, GROUPE GASCO, GR.ZNANNIER, GROUPE PARTO, GUYENNE GASC, HAWAS ADVERT, IMERY, IMMOBANQUE, IMMEUBLES DE, INFOGRAMS E, IM.MARSEILLA, INGENICO, ISIS, JC DECAUX, KAUFMAN ET B, KLEPIERRE, LAFARGE, LAGARDERE, LAPEYRE, LEBON (CIE), LEGRAND ORD, LEGRIS INDUS, LIBERTY SURF, LICINDUS, L'OREAL, LOUVRE, LVMH MOET HE, MARINE WENDE, MAUREL ET PR, METALEUROPE, MICHELIN, MARIONNAUD P, MONTUPET SA, MOULINEX, NATEXIS BO P, NEOPTON, NEXANS, NORBERT DENT, NORD-EST, NRJ GROUPE, OBERTHUR CAR, OLIPAR, ORANGE, OXYG.EXT-ORI, PECHINEY ACT, PECHINEY B P, PENAULLE PO, PERNOD-RICAR, PEUGEOT.

Table of international stock prices with columns: International, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists companies like ADECCO, AMERICAN EXP, AMVESCAP EXP, ANGLGOLD LT, A.T.T., BARRICK GOLD, COLGATE PAL, CROWN CORK O, DIAGO PLC, DOW CHEMICAL, DU PONT NEMO, ECHO BAY MIN, ELECTROLUX, ELF GABON, ERICSSON, FORD MOTOR, GENERAL ELEC, GENERAL MOTO, GOLD FIELDS, HARMONY GOLD, HITACHI, HSBC HOLDING, I.B.M., I.C.I., ITO YOKADO, L.T.T. INDUS, KINGFISHER P, MATSUSHITA, MC DONALD'S, MERK AND CO, MITSUBISHI C, NESTLE SA, NORSK HYDRO, PFIZER INC, PHILIP MORRI, PROCTER GAMB, RIO TINTO PL, SCHLUMBERGER, SEGA ENTERPR, SHELL TRANSP, SONY CORP, T.D.K., TOSHIBA, UNION TECHO, ZAMBIA COPPE.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3;
■ ouvert détaché; ● droit détaché; □ contrat d'animation;
o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite;
♦ cours précédent; † Valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé.

DERNIÈRE COLONNE PREMIER MARCHÉ (1)

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

MERCREDI 1^{er} AOÛT

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Table of new market stock prices with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMME, ADL PARTNER, ADL PARTNER, ALGORIE, ALPHAMEDIA, ALPHA MOS #, ALPHA MOS BO, ALTAMIR & CI, ALDETA, ALTI #, A NOVO, ARPRICE COM, ASTRA, AUFEMINUCO, AUTOMA TECH, AVENIR TELECOM, AVENIR TELECOM, BANC MAJESTIC, BARBARA BUI, BCI NAVIGATI, BELVEDERE, BOURSE DIREC, BRIME TECHNO, BRIME TECHNO, BUSINESS ET, BUSINESS INT, BVCP ACT.DIV., CAS SYSTEMES, CALL CENTER, CARRERE GROU, CAST, CEREP.

Table of new market stock prices (continued) with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists companies like CHEMUNEX, CMT MEDICAL, COALA #, COHERIS ATIX, COIL, CION ET SYS, CONSODATA, CONSODATA NV, CONSORFS FRAN, CROSS SYSTEM, CRYO #, CRYONETWORKS, CYBERDECK #, CYBER PRES.P, CYBERSEARCH, CYRANO #, DALET #, DATASQUARE #, DATATRONIC, DESK #, DEVOTAM #, DMS #, D INTERACTIV, DIREKT ANLAG, DIREKT ANLAG, DURAND ALLIZ, DURAN DUBOI, DURAN BS00, EFFIK #, EGIDE #, EMME NU, ESI GROUPE, ESKER, EUROFINIS SCL, EURO.CARGO S, FIMATX #, FI SYSTEM #, FI SYSTEM BS, FLOREANE MED, GAMELOFT COM, GAUDIOT #, GENEXIS #, GENESYS #, GENESYS B500, GENSET #, GL TRADE #, GUILLEMOT #, GUYANOR ACTI, HF COMPANY, HIGH CO #, HIGH CO ACT, HIMALAYA, HI MEDIA, HOLOGRAM IND, HUBWOOD.COM, IB GROUP.COM, IDP BON 98, INTERACTIF B, INTERACTIF B, IGE + XAO, ILOG #, IMECOM GROUPE, INFOSOURCES #, INFOSOURCE B, INFOTEL #, INFO VISTA, INTEGRA NET, INTEGRA ACT, INTERCALL #, IPSOS #, IPSOS B500, ITESOFT, IT LINK, ITO, JOLIEZ RECOL, KAUSTO ENTE, KELVUS PROGI, KAZIBAO, LA COMPAGNIE, LEXIBOX #, LINDATA SER, LYCOS EUROPE, MEDCOST #, MEMIDEP #, MEMSAP #, METROLOGIC G, MICROPOLE, MILLIMAGES #, MONDIAL PECH, MULTIMANIA, NATUREX, NET2S, NETGEM.

Table of new market stock prices (continued) with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists companies like NETVALUE #, NEURONES #, NICOX #, OLITEC, OPTIMS #, OXIS INTR LG, PERFECT TECH, PERF.TECHNO, PHARMAGEST I, PHOGON SVA, PROSODIE #, PROSODIE BS, PROLOGUE SOF, PROXIGI, QUANTIFLOW, R21 SANTE, R21 SANTE BO, RECIF #, REPOSE #, REGINA RUBEN, RIBER #, RIGIFLEX INT, RISC TECHNO, SAVOIRS DE F, CUILLEMET BS, SELF TRADE, SILICOMP #, SITICOM GROU, SODITECH INC, SOFT COMPUTI, SOI TEC SEC, SOI TEC SEC B, SOLUCOM #, SOLUCOM ACT, SOLI, SOLI ACT.NOU, STACI #, STALX #, SYNELEC #, SYSTAR #, SYSTRAN, TELRES SERV, TELECUM CITY, TETE DS LES, THERMATECH I, TITUS INTERA.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 2 AOÛT

Une sélection. Cours relevés à 9 h 57

Table of second market stock prices with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists companies like AB GROUPE, ACTIELEC TEC, ALGECO #, ALTEA, ALTEN (SVN), APRIL S.A.#, ARKOPHARMA #, ASSYSTEM #, AUBUS, BENEUAT #, BONDU (LY) #, BONDUELLE, BOURCETARNEAU, BRICORAMA #, BUFFALO PASO, BULLFAC GRIL, C.A. OISE C, C.A. PARIS I, C.A.PAS CAL, CDA-CIE DES, CEGEDIM #, CIE FIN-ST-H, CNM #, COFITEM-COFI, DANE-ELEC ME, ENTRELEC GRO, ETAM DEVELOP, EUROPEENNE C, EXPAND S, FIBANFISO, FLEURY MICH, FOCAL GROUP, GECI INTL.

Table of second market stock prices (continued) with columns: Valeurs, Cours en euros, Cours en francs, % Var. veille, Compensation (I). Lists companies like GENERALE LOC, GEODIS #, GFI INDUSTRI, GRAND MARNIE, GROUPE BOU, GROUPE CRIT, GROUPE J.C.D, HERMES INTL, HYMALO #, IMS(INT.META), INTER PARFUM, JET MULTIMED, LAURENT-PERR, LECTRA (B) #, LOUIS DREYFU, LVL MEDICAL, M6-METR-TV A, MANITOU #, MANUTAN INT, PARC DES EXP, PCAS #, PCTT FOREST, PIERRE VACAN, PINQUELY HAU, POCHEET, RADIALL #, RADIALLY (LY), ROCANEX (F), RODRIGUEZ GR, SABATE-DIOSO, SECHTE ENVIRO, SINOPASSET, SIPAREX CRO, SOLERI #, SOLVING #, STEF-TFE #, STERIA GROUP, SYLEA #, SYLIS #, SYNERGIE (EX), TEAM PARTNER, TRIGANO #, UNION FIN.FR, VILMOR.CLAUS, VILMOR, VILMOR, VILMOR, VILMOR.

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 1^{er} août

Émetteurs Valeurs unitaires * Cours en euros ** Date cours

Table of SICAV and FCP prices with columns: AGIPI, AGIPI AMBITION (AXA), AGIPI ACTIONS (AXA), 3615 BNP, BNP MONÉ COURT TERME, BNP MONÉ PLACEMENT C, BNP MONÉ PLACEMENT D, BNP MONÉ TRÉSORERIE, BNP OBLI. CT, BNP OBLI. LT, BNP OBLI. MT C, BNP OBLI. MT D, BNP OBLI. SPREADS, BNP OBLI. TRÉSOR, Fonds communs de placements, BNP MONÉ ASSOCIATIONS.

BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT www.bpbam.fr

Table of Banque Populaire Asset Management products with columns: BP OBLI HAUT REND, BP MEDITERRANÉE DÉV, BP NOUVELLE ÉCONOMIE, BP OBLIG. EUROPE, BP SECURITE, EUROACTIO MIDCAP, FRUCTION EURO 50, FRUCTIONFRANCE C, FRUCTIONFRANCE NM.

CDC IXIS Asset Management www.cdcixis-am.fr

Table of CDC IXIS products with columns: MULTI-ASSETTEURS, LIVRET BOURSE INVEST, NORD SUD DEVELOP, NORD SUD DEVELOP.

CAISSE D'ÉPARGNE 0836680900 (2,21 F/mn)

Table of Caisse d'Épargne products with columns: ÉCUR. 1,2,3... FUTUR, ÉCUR. ACTIONS EUROP, ÉCUR. ACTIONS FUTUR, ÉCUR. CAPITALISATION C, ÉCUR. DYNAMIQUE+ D PEA, ÉCUR. ÉNERGIE D PEA, ÉCUR. EXPANSION C, ÉCUR. EXPANSIONPLUS C, ÉCUR. INVESTISSEMENTS, ÉCUR. MONÉTAIRE C, ÉCUR. MONÉTAIRE D.

ÉCUR. OBLIG. INTERNAT, ÉCUR. TECHNOLOGIES, ÉCUR. TRIMESTRIEL D, ÉPARCOURT-SICAV D, GÉOPTIM C

Fonds communs de placements

ÉCUREUIL ÉQUILIBRE C, ÉCUREUIL PRUDENCE C, ÉCUREUIL VITALITÉ C

CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT

Table of Crédit Agricole Asset Management products with columns: ATOUT CROISSANCE D, ATOUT EUROPE C, ATOUT FRANCE C, ATOUT FRANCE D, ATOUT FRANCE ASIE D, ATOUT FRANCE EUROPE D, ATOUT FRANCE MONDE D, ATOUT MONDE C, ATOUT SÉLECTION D, CAPITOP EUROBLIG C, CAPITOP EUROBLIG D, CAPITOP MONDOLIB C, CAPITOP REVENUS D, DIEZE C, INDICIA EUROLAND D, INDICIA FRANCE D, INDICIA AMÉRIQUE C, INDICIA ASIE C, INDICIA EUROPE C, INDICIA MONDOLIB C, INDICIA MULTI OBLIG C

Fonds communs de placements

ATOUT VALEUR D, CAPITOP MONÉTAIRE C, CAPITOP MONÉTAIRE D, INDICAM FONCIER, INDICAM VAL. RESTR. C, MASTER ACTIONS C, MASTER DUO C, MASTER OBLIGATIONS C, MASTER PEA D, OPTALIS DYNAMIQ, OPTALIS DYNAMIQ C, OPTALIS ÉQUILIB, OPTALIS ÉQUILIB D, OPTALIS ÉQUILIB D, OPTALIS EXPANSION C, OPTALIS EXPANSION D, OPTALIS SÉRÉNITÉ C, OPTALIS SÉRÉNITÉ D, PACTE SOL LOGEM, PACTE SOLTIERS MONDE

www.cic-am.com

Table of CIC AM products with columns: AURECIC, CIC CAPIRENTE MT D, CIC AMÉRIQUE LATINE, CIC CONVERTIBLES, CIC COURT TERME C, CIC COURT TERME D, CIC ECOCIC, CIC ÉPARGNE DYNAM, CIC ÉPARGNE DYNAM D, CIC EUROLEADERS, CIC FRANCE C, CIC FRANCE D, CIC HORIZON C, CIC HORIZON D, CIC MENSUEL, CIC MONDE PEA, CIC OBLI COURT TERME C, CIC OBLI COURT TERME D, CIC OBLI LONG TERME C, CIC OBLI LONG TERME D, CIC OBLI MONDE, CIC ORIENT, CIC PIENRE, CIC MONECYC DOLLAR, CIC EUROPA C, CIC EUROPEA D, CIC EURO OPPORTUNITÉ, CIC GLOBAL C, CIC GLOBAL D, CIC JAPON, CIC MARCHÉS ÉMERGENTS, CIC NOUVEAU MARCHÉ, CIC PROFIL DYNAMIQUE, CIC PROFIL ÉQUILIBRE, CIC PROFIL TEMPÉRÉ, CIC TAUX VARIABLES, CIC TECHNO. COM, CIC USA, CIC VAL. NOUVELLES, GTI PUNCH

CIC ELITE EUROPE, CIC ÉPARGNE DYNAM, CIC ÉPARGNE DYNAM D, CIC EUROLEADERS, CIC FRANCE C, CIC FRANCE D, CIC HORIZON C, CIC HORIZON D, CIC MENSUEL, CIC MONDE PEA, CIC OBLI COURT TERME C, CIC OBLI COURT TERME D, CIC OBLI LONG TERME C, CIC OBLI LONG TERME D, CIC OBLI MONDE, CIC ORIENT, CIC PIENRE, CIC MONECYC DOLLAR

Fonds communs de placements

CIC ELITE EUROPE, CIC ÉPARGNE DYNAM, CIC ÉPARGNE DYNAM D, CIC EUROLEADERS, CIC FRANCE C, CIC FRANCE D, CIC HORIZON C, CIC HORIZON D, CIC MENSUEL, CIC MONDE PEA, CIC OBLI COURT TERME C, CIC OBLI COURT TERME D, CIC OBLI LONG TERME C, CIC OBLI LONG TERME D, CIC OBLI MONDE, CIC ORIENT, CIC PIENRE, CIC MONECYC DOLLAR

AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, NOUVELLE EUROPE, SAINT-HONORÉ CAPITAL C, SAINT-HONORÉ CAPITAL D, SAINT-HONORÉ CONVERTIBLES, ST-HONORÉ FRANCE, ST-HONORÉ PACIFIQUE, ST-HONORÉ TECH. MEDIA, ST-HONORÉ VIE SANTÉ, ST-HONORÉ WORLD LEAD, WEB INTERNATIONAL

LEGAL & GENERAL BANK

Fonds communs de placements

STRATÉGIE IND. EUROPE, STRATÉGIE CAC, STRATÉGIE INDICE USA

www.lapostefinance.fr

LA POSTE

ADDILYS C, ADDILYS D, AMPLITUDE AMÉRIQUE C, AMPLITUDE AMÉRIQUE D, AMPLITUDE EUROPE C, AMPLITUDE EUROPE D, AMPLITUDE FRANCE C, AMPLITUDE FRANCE D, AMPLITUDE MONDE C, AMPLITUDE MONDE D, AMPLITUDE PACIFIQUE C, AMPLITUDE PACIFIQUE D, ÉLANCIEL EURO D PEA, ÉLANCIEL FRANCE D PEA, ÉMERGENCE E.POST.D PEA, GÉOBLYS C, GÉOBLYS D, INTENSYS C, INTENSYS D, KALEIS DYNAMISME C, KALEIS DYNAMISME D, KALEIS ÉQUILIBRE C, KALEIS ÉQUILIBRE D, KALEIS SÉRÉNITÉ C, KALEIS SÉRÉNITÉ D, KALEIS TONUS C, LIBERTÉ ET SOLIDARITÉ

www.damdirect.com

CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT

Fonds communs de placements

EUROCO SOLIDARITÉ, LION 2000 C/3 11/06/99, LION 2000 D/3 11/06/99, SICAV 5000, SILVAFRANCE, SILVARENTE, TRILION, ACTILION DYNAMIQUE C, ACTILION DYNAMIQUE D, ACTILION PEA DYNAMIQUE, ACTILION ÉQUILIBRE C, ACTILION ÉQUILIBRE D, ACTILION PEA ÉQUILIBRE, ACTILION PRUDENCE C, ACTILION PRUDENCE D, INTERLION, LION ACTION EURO, LION PEA EURO, EUROPEAN TECHNO

OBLITYS C, OBLITYS D, PLENIITUDE D PEA, POSTE GESTION C, POSTE GESTION D, POSTE GESTION D, POSTE PREMIÈRE 1 AN, POSTE PREMIÈRE 2-3, PRIMIEL EUROPE C, REVENUS TRIMESTRIELS, SOLSTICE D, THÉSORA C, THÉSORA D, THÉSORS C

Fonds communs de placements

DÉDIALYS FINANCE, DÉDIALYS MULTI-SECT, DÉDIALYS SANTÉ, DÉDIALYS TECHNOLOGIES, DÉDIALYS TELECOM, POSTE EUROPE C, POSTE EUROPE D, POSTE PREMIÈRE 8 ANS C, POSTE PREMIÈRE 8 ANS D, REMUNUS PLUS

SG ASSET MANAGEMENT

CADENCE 1 D, CADENCE 2 D, CADENCE 3 D, INTEROBLIG C, INTERSÉLECTION FR. D, SÉLECT DÉFENSIF C, SÉLECT DYNAMIQUE C, SÉLECT ÉQUILIBRE 2, SÉLECT PEA 1, SÉLECT PEA 2, SÉLECT PEA 3, SÉLECT PEA 4, SÉLECT PEA 5, SÉLECT PEA 6, SÉLECT PEA 7, SÉLECT PEA 8, SÉLECT PEA 9, SÉLECT PEA 10, SÉLECT PEA 11, SÉLECT PEA 12, SÉLECT PEA 13, SÉLECT PEA 14, SÉLECT PEA 15, SÉLECT PEA 16, SÉLECT PEA 17, SÉLECT PEA 18, SÉLECT PEA 19, SÉLECT PEA 20, SÉLECT PEA 21, SÉLECT PEA 22, SÉLECT PEA 23, SÉLECT PEA 24, SÉLECT PEA 25, SÉLECT PEA 26, SÉLECT PEA 27, SÉLECT PEA 28, SÉLECT PEA 29, SÉLECT PEA 30, SÉLECT PEA 31, SÉLECT PEA 32, SÉLECT PEA 33, SÉLECT PEA 34, SÉLECT PEA 35, SÉLECT PEA 36, SÉLECT PEA 37, SÉLECT PEA 38, SÉLECT PEA 39, SÉLECT PEA 40, SÉLECT PEA 41, SÉLECT PEA 42, SÉLECT PEA 43, SÉLECT PEA 44, SÉLECT PEA 45, SÉLECT PEA 46, SÉLECT PEA 47, SÉLECT PEA 48, SÉLECT PEA 49, SÉLECT PEA 50, SÉLECT PEA 51, SÉLECT PEA 52, SÉLECT PEA 53, SÉLECT PEA 54, SÉLECT PEA 55, SÉLECT PEA 56, SÉLECT PEA 57, SÉLECT PEA 58, SÉLECT PEA 59, SÉLECT PEA 60, SÉLECT PEA 61, SÉLECT PEA 62, SÉLECT PEA 63, SÉLECT PEA 64, SÉLECT PEA 65, SÉLECT PEA 66, SÉLECT PEA 67, SÉLECT PEA 68, SÉLECT PEA 69, SÉLECT PEA 70, SÉLECT PEA 71, SÉLECT PEA 72, SÉLECT PEA 73, SÉLECT PEA 74, SÉLECT PEA 75, SÉLECT PEA 76, SÉLECT PEA 77, SÉLECT PEA 78, SÉLECT PEA 79, SÉLECT PEA 80, SÉLECT PEA 81, SÉLECT PEA 82, SÉLECT PEA 83, SÉLECT PEA 84, SÉLECT PEA 85, SÉLECT PEA 86, SÉLECT PEA 87, SÉLECT PEA 88, SÉLECT PEA 89, SÉLECT PEA 90, SÉLECT PEA 91, SÉLECT PEA 92, SÉLECT PEA 93, SÉLECT PEA 94, SÉLECT PEA 95, SÉLECT PEA 96, SÉLECT PEA 97, SÉLECT PEA 98, SÉLECT PEA 99, SÉLECT PEA 100

www.lapostefinance.fr

SPORTS Les championnats du monde d'athlétisme s'ouvrent vendredi 3 août à Edmonton (Canada), où ils s'achèveront le 12 août, dans la première ville nord-américaine à rece-

voir cette compétition. ● MAURICE GREENE et Marion Jones (sprint) apparaissent comme les grandes vedettes de l'événement, les coureurs africains Hicham El Guerrouj et Haïlé Gebrésélassié sont très attendus. ● POUR LA PREMIÈRE FOIS, des tests de dépistage de l'érythropoïétine seront conduits lors de championnats du monde. ● LES FRANÇAIS, qui déplo-



rent les forfaits de Christine Arron (sprint) et de Jean Galfione (perche), comptent sur Eunice Barber (heptathlon), Stéphane Diagana (400 m haies) et Mehdi Baala (1 500 m).

ment les forfaits de Christine Arron (sprint) et de Jean Galfione (perche), comptent sur Eunice Barber (heptathlon), Stéphane Diagana (400 m haies) et Mehdi Baala (1 500 m).

L'Amérique du Nord accueille ses premiers Mondiaux d'athlétisme

La huitième édition de la compétition créée en 1983 a lieu du 3 au 12 août à Edmonton, au Canada.

Deux Américains, Maurice Greene et Marion Jones, et deux Africains, Hicham El Guerrouj et Haïlé Gebrésélassié, en sont les têtes d'affiche

EDMONTON (Canada)
de notre envoyé spécial

Depuis leur création, en 1983, les championnats du monde d'athlétisme n'avaient fait qu'une infidélité à l'Europe : en 1991, ils étaient allés se poser à Tokyo. Pour le reste, ils se sont contentés de voyager d'Helsinki - lieu de leur première édition - à Séville en passant par Rome, Göteborg, Stuttgart et Athènes. C'est que le Vieux Continent reste la terre d'élection de la discipline, où Kényans et Américains prennent leurs quartiers quand vient la saison des grands meetings internationaux. « Je suis plus connu en Europe que dans mon propre pays », reconnaît le sprinteur américain Maurice Greene.

Les VIII^e championnats du monde, qui débutent vendredi 3 août et s'achèveront dimanche 12 août, vont emmener l'élite de l'athlétisme vers une contrée qu'elle a rarement l'occasion de visiter : les grandes plaines à blé de l'Ouest canadien et la ville d'Edmonton. L'Amérique du Nord, vivier inépuisable de champions et terre d'accueil de nombreux athlètes étrangers (les Françaises Christine Arron et Eunice Barber s'entraînent désormais aux Etats-Unis), accueille à son tour cet événement. Elle n'avait plus eu l'occasion d'organiser une compétition majeure d'athlétisme depuis les Jeux olympiques d'Atlanta, en 1996.

Depuis ceux-ci, deux champions majeurs ont émergé : les Américains Maurice Greene et Marion Jones, champions olympiques et du monde en titre du 100 m. Et un certain nombre d'affaires sont venues confirmer ce dont l'on se doutait depuis longtemps : l'athlétisme est l'un des sports les plus touchés par le dopage. En 2000, le lanceur de poids américain C.J. Hunter, dont Marion Jones a annoncé en juin qu'elle allait divorcer, et la lanceuse de marteau roumaine Mihaela Melinte, deux anciens champions du monde, avaient été convaincus d'avoir eu recours à des substances interdites avant les Jeux de Sydney.

Dans un pays pas encore remis de l'onde de choc déclenchée il y a treize ans, lors des Jeux de Séoul, par la disqualification pour dopage de son sprinteur Ben Johnson, le dopage



PHILIPPE CARON/CORBIS/TEMPOSPORT

A Edmonton, le programme de la championne américaine Marion Jones sera plus modeste qu'aux JO de Sydney, en 2000.

reste une question sensible. Elle se posera tout au long des championnats du monde. Six nouveaux cas sont en effet survenus depuis le mois de juin : le sprinteur jamaïcain Patrick Jarrett, le seul à avoir battu Maurice Greene cette année, la sauteuse en hauteur allemande Asemu Mensah, qui avait prêté son image à une campagne contre le dopage, la Russe Olga Iegorova et trois athlètes chinois ont été l'objet de contrôles positifs.

Première athlète convaincue de dopage à l'érythropoïétine (EPO), Olga Iegorova, détentrice de la meilleure performance mondiale de l'année sur 3 000 m et contrôlée lors du meeting de Paris-Saint-Denis, le 6 juillet, est même entrée - par la petite porte - dans l'histoire de son

sport. Pour la première fois, des tests de dépistage de l'EPO seront conduits lors des championnats du monde. Selon la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), 15 % à 20 % des 350 contrôles antidopage effectués pendant la compétition ou en marge de celle-ci incluront la détection de l'EPO. Les analyses seront effectuées selon la procédure utilisée lors des JO de Sydney : en couplant les méthodes française et australienne de détection, qui se basent respectivement sur l'analyse d'échantillons d'urine et de sang.

PEU DE CHANCES FRANÇAISES

Dans ce cadre de contrôle renforcé, il ne faut pas s'attendre à voir tomber les records du monde. La compétition ne s'annonce pourtant

pas dépourvue d'intérêt. Si Marion Jones a revu ses ambitions à la baisse par rapport à Sydney (elle y visait cinq titres et en avait gagné trois), puisqu'elle ne devrait disputer « que » le 100 m, le 200 m et l'une des courses de relais, le 1 500 m et le 10 000 m masculins seront deux des moments les plus attendus de la décade : dans le premier, le Marocain Hicham El Guerrouj sera favori pour s'attribuer un troisième titre consécutif, en l'absence de son vainqueur de Sydney, le Kényan Noah Ngeny, écarté par sa fédération pour ne s'être pas présenté à un stage.

L'Ethiopien Haïlé Gebrésélassié, opéré de la voûte plantaire après les Jeux, tentera d'emporter ce qui serait son septième titre consécutif sur 10 000 m depuis 1993, JO et

championnats du monde confondus. L'Américain Michael Johnson, qui a dominé le 400 m tout au long de la dernière décennie et effectue une saison d'adieu à la compétition en participant à quelques courses de relais, viendra à Edmonton en spectateur.

L'absence la plus remarquable sera celle de Cathy Freeman, héroïne des Jeux de Sydney, qui, en panne de motivation, a décidé de faire l'impasse sur la saison. Le standing du 400 m féminin, déjà privé d'une Marie-José Pérec dont la fugue de Sydney n'en finit plus de se prolonger et ressemble de plus en plus à un arrêt définitif, risque de s'en ressentir.

Le camp français a enregistré le forfait de Christine Arron, blessée aux ischio-jambiers, ce qui hypothè-

que sérieusement les chances du relais féminin 4 x 100 m, l'un de ses atouts maîtres ces dernières années. En l'absence du perchiste Jean Galfione, incapable de franchir la hauteur requise pour se sélectionner (5,60 m), les espoirs français de médaille reposeront sur Eunice Barber, qui tentera de conserver son titre de l'heptathlon, Stéphane Diagana, champion du monde du 400 m haies en 1997, et Mehdi Baala, quatrième du 1 500 m de Sydney.

Ce dernier est le symbole d'une nouvelle génération d'athlètes sur laquelle le nouveau directeur technique national, Robert Poirier, compte pour redonner une « crédibilité » à l'athlétisme français, encore sous le coup du fiasco de Sydney (zéro médaille). La moyenne française depuis la création du rendez-vous mondial est de deux médailles. Un tel résultat comblerait à coup sûr Robert Poirier.

Gilles van Kote

Programme des finales

- **Vendredi 3 août** : marathon H.
- **Samedi 4** : poids H, 20 km marche H.
- **Dimanche 5** : poids F, marteau H, 100 m H, heptathlon F.
- **Lundi 6** : perche F, triple saut H, javelot F, 100 m F, 400 m H.
- **Mardi 7** : longueur F, 1 500 m F, 800 m H, marteau F, 400 m F, 10 000 m F, décathlon H.
- **Mercredi 8** : hauteur H, 400 m haies F, 3 000 m steeple H, disque H, 10 000 m H.
- **Jeudi 9** : perche H, 20 km marche F, 110 m haies H, 200 m H.
- **Vendredi 10** : triple saut F, 400 m haies H, 200 m F, 5 000 m H.
- **Samedi 11** : 50 km marche H, disque F, 100 m haies F, longueur H, 5 000 m F, 4 x 100 m F.
- **Dimanche 12** : marathon F, hauteur F, javelot H, 800 m F, 1 500 m H, 4 x 400 m H, 4 x 400 m F, 4 x 100 m H.
- **Télévision** : direct sur France Télévision et Eurosport pendant la nuit (le décalage horaire avec la France est de 8 heures).

Edmonton, ses trappeurs, son pétrole, son stade

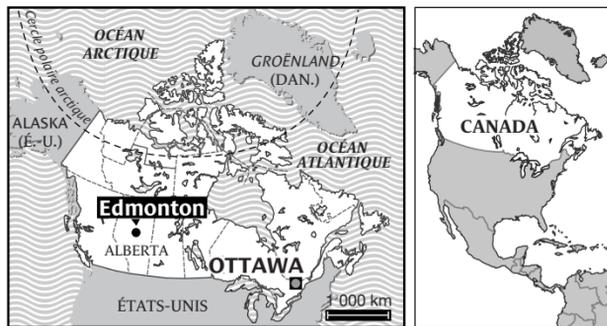
EDMONTON (Canada)
de notre envoyé spécial

Première ville d'Amérique du Nord à accueillir les championnats du monde d'athlétisme, Edmonton, la capitale de l'Etat de l'Alberta, à l'ouest du Canada, s'est lancée dans l'aventure avec ce tempérament de défricheuse qui sied à cette ville de pionniers : pour se faire connaître et aussi, si possible, pour faire un peu d'argent. « Les Jeux olympiques de Montréal, en 1976, avaient été extraordinaires sur le plan sportif, mais qui s'en souvient aujourd'hui ? En revanche, tout le monde a encore en tête le déficit financier », soulignent les organisateurs d'Edmonton 2001.

Ils ont donc bâti un projet doté d'un budget raisonnable, de 125 millions de dollars canadiens (95 millions d'euros), dont environ un cinquième (22 millions d'euros) a été consacré au réaménagement du Stade du Commonwealth, édifié en 1977 : sa capacité habituelle, de 60 000 personnes pour les matchs de l'équipe locale de football américain, les Edmonton Eskimos, a été ramenée à 40 000 sièges pour admirer les stars de l'athlétisme.

L'acte de naissance de la ville hôte des VIII^e championnats du monde d'athlétisme remonte à 1795, lorsque des trappeurs écossais se sont installés le long du bras septentrional de la rivière Saskatchewan, à quelques heures des montagnes Rocheuses. Grâce au succès du commerce des fourrures, leur campement, fortifié, a bourgeonné pour céder la place à une petite ville, officiellement née en 1804.

Tout au long du XIX^e et du XX^e siècles,



Edmonton a successivement accueilli des trappeurs, puis des agriculteurs, des chercheurs de diamants, des employés de l'industrie pétrolière - la grande richesse de la région - et, enfin, des ingénieurs et techniciens vidéo.

Au Canada comme aux Etats-Unis, l'athlétisme demeure un sport mineur, en dehors des Jeux olympiques

La population actuelle de la porte d'entrée du Grand Nord canadien, proche d'un million d'habitants, reflète ces vagues d'immigration : les « peuples fondateurs » du Canada moderne (Indiens américains, Anglais et Français) sont très nette-

ment minoritaires puisqu'ils ne représentent que 13 % des Edmontoniens.

Les plus grandes minorités proviennent majoritairement d'Allemagne, d'Italie et d'Ukraine : c'est une des raisons qui avaient poussé les organisateurs des championnats du monde à demander à Sergueï Bubka de venir assurer la promotion de l'événement, en mai. Le champion ukrainien, jeune retraité du saut à la perche, recordman mondial de la discipline, avait alors pu constater combien sa notoriété faiblissait dès qu'il franchissait les limites des quartiers composés d'immigrés d'origine ukrainienne.

Au Canada comme aux Etats-Unis, l'athlétisme demeure un sport mineur, dont la visibilité est pratiquement inexistante en dehors des périodes de Jeux olympiques. « Les Canadiens ne connaissent pas très bien l'athlétisme », reconnaît un des membres du comité d'organisation d'Edmonton 2001. Il existe même un problème sémantique en anglais, une confusion entre les termes « track

and field » et « athletics ». C'est pourquoi, pour des raisons de marketing, nous avons décidé de baptiser ces championnats du monde : The World's. »

Pour donner un coup de pouce à l'événement, les organisateurs ont également fait appel aux sprinteurs américains Marion Jones et Maurice Greene, au grand dam de quelques célèbres athlètes canadiens, comme les sprinteurs Donovan Bailey (lire notre entretien page 17) et Bruny Surin, déçus de ne pas être prophètes en leur pays.

« Vous croyez qu'on va organiser une belle compétition ? », interrogé sans cesse les promoteurs d'Edmonton 2001, inquiets d'essuyer les plâtres en Amérique du Nord. Pourtant, depuis que leur dossier a été retenu, en 1999, les organisateurs ont pu compter sur le soutien efficace des médias locaux : CBC, le réseau de télévision canadien, s'est engagé à retransmettre les principales épreuves d'athlétisme, et l'Edmonton Journal, quotidien partenaire des World's, publie chaque semaine une page entière pour expliquer en détail chacune des disciplines de l'athlétisme.

Capitale très conservatrice d'un Etat très conservateur, Edmonton peut aussi compter sur la mémoire de ses habitants. En 1978, la ville avait accueilli les Jeux du Commonwealth. Elle a retenu les mêmes dates, du 3 au 12 août, pour la simple raison que, il y a vingt-trois ans, pas une goutte d'eau n'avait arrosé les sièges du Commonwealth Stadium, entièrement découvert.

Eric Collier

Le président Lamine Diack veut rénover l'image de la Fédération internationale

EDMONTON (Canada)
de notre envoyé spécial

Deux jours durant, il a promené sa bonne humeur dans les couloirs des plus beaux hôtels d'Edmonton, qui accueille à partir du vendredi 3 août les championnats du monde. Comme si son élection à la tête de la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) ne faisait aucun doute. De fait, le Sénégalais Lamine Diack, soixante-huit ans, est devenu, mercredi 1^{er} août, le cinquième président de l'institution depuis sa création, il y a quatre-vingt-dix ans.

« J'ai passé ces vingt mois à me faire connaître, a déclaré le nouvel homme fort de l'athlétisme mondial. Je suis présent au conseil de la FIAA depuis 1973 et j'ai prouvé qu'un président africain était possible pour une telle institution. » Lamine Diack, ancien sauteur en longueur, qui a porté à trois reprises, en 1959, le maillot de l'équipe de France à l'époque où le Sénégal comptait parmi les colonies françaises, veut regarder vers l'avenir.

Et il a déjà une idée bien précise de ce à quoi il doit ressembler pour l'athlétisme : « Je souhaite renforcer l'attractivité de notre sport pour qu'il puisse concurrencer le football ou le tennis. » En d'autres termes, qu'il sache se vendre aux médias, en particulier aux télévisions. A cet effet, diverses mesures techniques étaient discutées à Edmonton, lors de ce 43^e Congrès de la FIAA.

Les principales concernaient les modifications des règles du départ.

Jusqu'à-là, chaque concurrent des épreuves de sprint bénéficiait d'un faux départ avant d'être disqualifié s'il en commettait un nouveau. Désormais, une seule anticipation sera autorisée pour l'ensemble des athlètes. La mesure prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2003.

LA FRANCE CONTRE

« La France a voté contre cette mesure, qui pénalise les sprinters et ne vise qu'à plaire aux médias », a expliqué Bernard Amsalem, président de la Fédération française (FFA). Les athlètes, eux, étaient largement opposés à la réforme. « J'en ai consultés, comme l'Américain Maurice Greene, qui était contre, a admis Lamine Diack. Mais nous sommes persuadés qu'il s'agit là d'une bonne mesure, qui montre l'esprit dans lequel nous voulons entrer dans ce siècle. »

D'autres propositions, sur la limitation du nombre d'essais pour les concours (sauts et lancers), devaient être étudiées jeudi 2 août. La FIAA et son nouveau président ont, en outre, tenu à abandonner le terme « amateur » qui les définissait encore. Si le sigle reste le même (FIAA), l'institution devient la Fédération internationale des associations d'athlétisme. « Jusqu'à une époque récente, nos athlètes ne touchaient pas d'argent. Ce n'est plus le cas, a constaté le président. Le terme amateur devenait même péjoratif. »

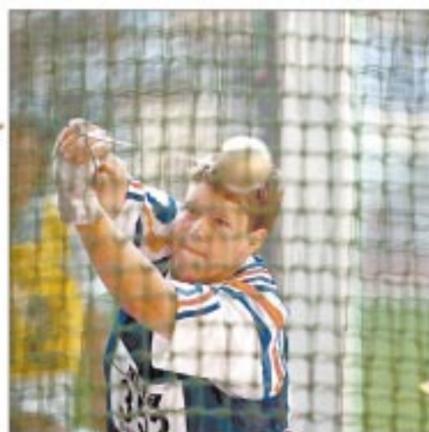
Cyril Pocréaux



Photos : Corbis/Tempsoft, AFP, AP, Reuters

Mehdi BAALA
1 500 m ; 22 ans ; 4^e du 1 500 m des JO de Sydney (2000) ; record personnel : 3 min 31 s 97

Eunice BARBER
heptathlon ; 26 ans ; championne du monde 1999 ; record personnel : 6 861 points



Manuela MONTEBRUN
marteau ; 21 ans ; championne d'Europe espoirs 2001 ; record personnel : 71,18 m



Romain MESNIL
perche ; 25 ans ; médaille de bronze des Mondiaux indoor 2001 ; record personnel : 5,93 m



Patricia GIRARD
100 m haies ; 33 ans ; médaille de bronze des JO d'Atlanta (1996) ; record : 12 s 59



Marc RAQUIL
400 m ; 24 ans ; record personnel : 44 s 99 (record de France)



Stéphane DIAGANA 400 m haies ; 32 ans ; champion du monde 1997 ; record : 47 s 37 (record d'Europe)

Donovan Bailey, champion olympique et ancien recordman du monde du 100 m

« Ma plus belle victoire est d'avoir recouru sous les dix secondes »

Sprint. Après une rupture du tendon d'Achille, le héros de l'athlétisme canadien se dit prêt, à 33 ans, pour « une année de pur amusement »

« Vous avez été champion olympique, recordman du monde et champion du monde avant une rupture du tendon d'Achille, en septembre 1998. Comment avez-vous vécu le fait de retomber dans un anonymat relatif ?

« Quand je me suis blessé, j'aurais dû prendre ma retraite, car j'avais déjà tout réussi. Mais j'adore les défis, et mon plus grand défi, après avoir été incapable de marcher, était de redevenir un bon sprinteur. Ne plus être le centre de l'attention ne me gênait pas. Mon équipe médicale et moi écrivons une histoire inédite : refaire courir sous les dix secondes quelqu'un ne pouvant même plus marcher.

« Dans quelles circonstances vous êtes-vous blessé ?

« Ma blessure s'est produite d'étrange manière, lors d'un match de basket de bienfaisance. Je venais de me lever et je marchais lentement, en arrière. D'un seul coup, j'ai entendu un son creux, c'est tout. Ça ne m'a même pas fait mal.

« Comment avez-vous pu recourir après avoir subi une telle blessure ?

« J'ai d'abord dû réapprendre à marcher. Le plus grand souvenir de ma carrière, c'est d'être passé de cet état d'infirmité à un 100 m couru en moins de 10 secondes [9 s 98 à Lucerne en juin 2000]. Ma plus grande victoire, c'est ça, pas mon titre de champion olympique.

« Pourquoi refaire une nouvelle saison de compétition, à 33 ans ?

« C'est une année de pur amusement. J'ai voulu continuer un an de plus parce que j'étais frustré d'avoir attrapé une bronchopneumonie au moment des Jeux olympiques de Sydney. Mais je n'ai rien à prouver à personne : j'ai déjà laissé ma marque dans l'histoire du sport. Je suis en bonne compagnie avec Linford [Christie], Carl [Lewis]...

« N'est-ce pas de plus en plus dur de courir contre de jeunes sprinteurs ?

« J'aime ces gamins. Ils ont grandi en me regardant et c'est leur dernière chance de me battre, d'être dans le couloir d'à côté. Ils ont pour moi le respect que j'éprouvais pour Carl, Linford ou Frankie [Fredericks]. J'étais le petit



DONOVAN BAILEY

nouveau et mes premières courses contre eux étaient source d'étonnement et d'émerveillement, parce que j'avais l'habitude de les regarder à la télé. Jusqu'à ce que je comprenne assez rapidement que j'étais là pour gagner...

« Était-il difficile d'émerger, en tant que Canadien, face à un sprint américain dominateur ?

« J'aime les Américains et leur attitude. Ils pensent qu'ils sont les meilleurs, et c'est ce qui les rend forts. Entre nous, c'était de la compétition saine, comme des duels de gladiateurs. Sans cette blessure, je suis sûr que je dominerais toujours le sprint mondial.

« Vous avez un profil atypique pour un athlète de haut niveau...

« Avant d'être un athlète connu, j'avais exercé d'autres métiers et j'étais à l'abri financièrement. J'ai encore une chaîne de restaurants et une affaire de consulting en investissements immobiliers. L'athlétisme était juste une activité parmi d'autres, et j'y suis sur la pente descendante. Je ne sais pas ce que je vais faire ensuite, mais ce sera par passion.

« Avez-vous eu la reconnaissance que vous pensiez mériter dans votre pays ?

« Le Canada ne soutient pas ses athlètes, mais continue de vouloir des médailles. Les gens essaient de minimiser mes succès, ceux de Bruny Surin ou du relais 4 x 100 m. Il n'y a pas d'infrastructure pour aider les athlètes. Notre Fédération nationale a besoin d'une refonte. Il leur faudrait d'anciens athlètes, mais je ne sais pas si je serais intéressé. Je suis un héros dans mon pays, je rencontre des fans tous les jours, mais mon sport évoluait sur un arrière-plan de scandales au Canada, et ça a fait du tort à ma carrière. En plus, le

Canada est un pays conservateur, ce qui n'est pas mon cas.

« Succéder à Ben Johnson dans le sprint canadien n'était pas tâche aisée...

« Quand j'ai commencé à courir vite, les gens n'y croyaient pas. C'est tout juste s'ils n'attendaient pas le résultat du contrôle antidopage après chaque course. C'était déprimant. C'était comme être coupable ou associé à quelque chose qui s'est produit bien avant que vous ne soyez là. D'un point de vue marketing, cela m'a empêché de signer de meilleurs contrats. Etre noir n'a pas aidé non plus : tout élément de comparaison était bon.

« Ben Johnson n'est cependant pas l'unique sprinteur à avoir été contrôlé positif...

« Dans le sport professionnel, le dopage prévaut. Nombre d'athlètes en manque de confiance par rapport à leurs capacités mentales ou physiques y ont recours. C'est un raccourci vers le sommet, mais c'est aussi du court terme. Ils y risquent leur santé, leur intégrité, leur morale et leur éthique. Je m'exprime volontiers en public sur

le sujet, en disant qu'on peut réussir en s'entraînant intelligemment.

« La perspective de disputer des championnats du monde à domicile vous a-t-elle particulièrement inspiré ?

« C'est le meilleur endroit pour faire une compétition, mais je ne pense pas que les organisateurs aient compris comment en faire la promotion. Notamment en n'utilisant pas les relais, moi-même ou des jeunes. On m'a dit que Marion [Jones] et Maurice [Greene] s'étaient déplacés en avion pour une conférence de presse à Edmonton... A Sydney, les organisateurs ont fait de Cathy Freeman la plus grande star des Jeux, et ils ont mis en avant leurs autres vedettes nationales.

« Maurice Greene affirme pouvoir descendre sous la barre des 9 s 60. Qu'en dites-vous ?

« (Il s'esclaffe.) Je n'en sais rien. S'il peut faire ça, il est très fort. (Nouveau rire.) Vu comment l'entraînement évolue, tout est possible. »

Propos recueillis par Patricia Jolly

Aux Etats-Unis, la valeur du marathonien Pierre Levisse a attendu le nombre des années

Marathon. A 49 ans, le Français poursuit une rémunératrice carrière de coureur de fond chez les vétérans nord-américains

CHAMPION DU MONDE de cross par équipe en 1978, triple vainqueur de Paris-Versailles (1986, 1988 et 1989), double vainqueur des 20 km de Paris (1986 et 1988) : son palmarès avait satisfait Pierre Levisse. Mais la perspective de mise à l'écart qui touche en France les coureurs quadragénaires le chagrinait.

L'idée d'une préretraite lucrative et valorisante aux Etats-Unis avait germé lors de ses cinq participations au marathon de New York et à d'autres grandes classiques américaines. A chacune de ces occasions, le quadruple champion de France de cross avait compulsé les bulletins spécialisés qui circulaient dans les aires de remise des dossards à la recherche de renseignements sur le « circuit vétérans » américain, honnêtement doté et baptisé Masters Long Distance Running.

Misant sur sa relative jeunesse, sa bonne forme physique et une concurrence a priori modeste, il s'est expatrié en décembre 1991, à la veille de ses quarante ans, pour se faire un nom chez les « Masters ». S'accordant une année sabbatique dans sa carrière professionnelle de kinésithérapeute, il a mis, avec son épouse, le cap sur Boulder (Colorado), à une cinquantaine de kilomètres de Denver.

A l'époque déjà, cette ville d'environ 100 000 habitants était un repaire de coureurs de fond de

tous horizons. « Il n'y avait pas vraiment de filière, explique-t-il, mais je savais que le Gallois Steve Jones [2 h 8 min au marathon de New York], l'Allemande Uta Pippig [quatrième meilleure marathonienne de tous les temps], le Mexicain Arturo Barrios [recordman du monde du 10 000] ou l'Américain Frank Shorter [champion olympique du marathon en 1968 et vice-champion olympique en 1976] y vivaient. »

« ÊTRE UN PEU DÉBROUILLARD »

Située au pied des Rocheuses, à 1 500 m, Boulder est un site d'entraînement prisé, alliant les avantages de l'altitude, de nombreux parcours d'entraînement plats et d'une météo pas trop contrastée.

« Mais les Américains n'attendent pas les étrangers, et il faut être un peu débrouillard », raconte Pierre Levisse. Installé dans une petite maison de location, il s'offre les services d'un avocat-manager local passionné de course à pied. La collaboration tourne court. Trop peu connu aux Etats-Unis pour négocier des primes de départ, Pierre Levisse préfère agir seul.

A l'aide de guides spécialisés sur les courses sur route, il choisit ses échéances en fonction des descriptifs de parcours et de conditions atmosphériques. Les épreuves américaines sur route sont si nombreuses qu'il pourrait courir tous les week-ends. « Nombre de seniors kenyans et mexicains ne s'en privent pas, se souvient-il, et à 3 000

ou 4 000 dollars minimum la prime pour la première place, ils en vivaient souvent. »

Si, chez les vétérans, la concurrence est moins rude, les étrangers ne sont pas pour autant bienvenus. « Pour ma première course, un 20 km chez les vétérans dans le Maine, en février, raconte Pierre Levisse, j'ai gagné, mais l'organisateur, qui n'avait pas prévu de primes pour les non-Américains, ne m'a pas appelé sur le podium. J'en ai été très vexé. »

Ce relatif manque d'hospitalité s'explique aisément. « A cette époque, les meilleurs marathonien seniors américains étaient à mon niveau de vétérans, ce qui n'était pas très reluisant, dit Pierre Levisse, et ils étaient régulièrement battus par des étrangers et parfois des vétérans, alors on optait pour deux grilles de prise money, dont une leur était réservée. »

RECORD DU MONDE VÉTÉRAN

Dès mars 1992, il lave l'affront en améliorant à Mobile (Alabama) le record du monde vétérans du 10 km. « Pour un record, la prime était obligatoire, dit-il, et c'était un parcours de rêve comme seuls les Américains savent en tracer : un carré avec quatre lignes droites parfaitement plates, je n'ai eu qu'à suivre un groupe de seniors kenyans. »

Le Français devient alors un hôte recherché par les organisateurs en quête de spectacle. En une tren-

taine de courses, systématiquement terminées sur le podium des « Masters » en 1992, il s'offre quelques beaux cachets tout en rentrant en France tous les trois mois, comme l'y oblige son simple visa de touriste. « J'ai fait cinq marathons que j'ai tous gagnés, dont Boston avec 10 000 dollars à la clé, New York, Minneapolis et Sacramento, dit-il, mais c'est loin de constituer un record. »

Son rival l'Américain Doug Kurtis a, en effet, disputé l'ahurissant total de 21 courses en douze mois. « Sur semi et sur 10 km, il était moins fort que moi, dit Pierre Levisse, mais sur marathon on faisait à peu près jeu égal et je finissais par me demander s'il ne prenait pas des produits. » La régularité de Pierre Levisse n'a pas échappé au très respecté mensuel américain Runner's World, qui l'a nommé vétérans de l'année 1992 : une consécration pour un coureur étranger.

Curieusement, Pierre Levisse n'a guère fait d'émules chez les autres vétérans français. « Il faut avoir du temps libre et un peu d'audace », les excuse-t-il. L'efficacité de la démarche a pourtant été confirmée depuis par Khalid Khannouchi. Le Marocain, triple vainqueur du marathon de Chicago et meilleur performeur mondial de la distance, n'a pas attendu de passer vétérans pour tenter l'exil américain.

P. Jo.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : le Paris-Saint-Germain et Troyes se sont qualifiés, mercredi 1^{er} août, pour les « finales » de la Coupe Intertoto. Les Parisiens ont battu les Belges de La Gantoise (7-1, 0-0 à l'aller) tandis que les Troyens ont arraché le match nul (2-2, 1-0 à l'aller) face à Wolfsburg (Allemagne). Au prochain tour, les deux clubs français rencontreront respectivement les Italiens de Brescia et les Anglais de Newcastle. En revanche, le Stade Rennais s'est incliné face aux Anglais d'Aston Villa (1-0, 2-1 à l'aller) et est éliminé de la Coupe Intertoto, qualificative pour la Coupe UEFA.

■ **OMNISPORTS** : le docteur Maurice Vrillac, président de la commission médicale du Comité national olympique et sportif français (CNOSF), et Denis Masseglia, secrétaire général du même organisme, ont réagi, mercredi 1^{er} août, aux révélations du quotidien Libération, qui, le matin même, affirmait que 18 médicaments interdits figuraient dans le lot de médicaments que la délégation française avait emmené en Australie à l'occasion des Jeux olympiques de 2000. Le CNOSF a précisé que « la liste des médicaments emportés a été soumise à autorisation par le ministère de la santé australien et validée par le Comité d'organisation des Jeux de Sydney ». Maurice Vrillac a, d'autre part, déclaré que les produits incriminés font « partie des produits que tout médecin doit avoir en sa possession pour une médecine d'urgence », avant de préciser qu'« aucun sportif n'avait utilisé l'un des 18 médicaments interdits ».

TEMPS LIBRE 1.

Un moment pour se retrouver

Entre le fumet des barbecues et les bric-à-brac déambulent les anonymes des brocantes

ELLES se préparent pendant toute la semaine avant d'envahir les trottoirs de villages et de quartiers entiers, attirent les cadres supérieurs comme les RMistes et offrent un supplément d'âme à la promenade dominicale. Les brocantes sont devenues bien plus que le rendez-vous des chineurs et des collectionneurs ; les affaires qui s'y traitent sont souvent de nature plus affective que pécuniaire. Retrouver un exemplaire de son livre de lecture de cours préparatoire n'a pas de prix. Le fait de l'avoir payé 20 francs ne fait que rajouter un peu de folklore.

Le succès des brocantes et autres vide-greniers qu'il faut compter par milliers chaque semaine a donné naissance à un loisir à part entière mais en marge de l'économie officielle. Les antiquaires dénoncent une concurrence déloyale mais y voient aussi une

retrouver, aussi, avec les autres. « La brocante remplit l'espace laissé vacant depuis le déclin des kermesses, des fêtes de patronage et des jeux inter-villages. Elle mobilise les différentes associations sur un même projet et renforce les liens de voisinage », insiste Chantal Angevin, maire de Montcresson (Loiret). Dans cette commune de 1 300 habitants dont la population décuple lors de la grande brocante de fin juillet, les droits perçus par une association auprès des exposants permettent d'améliorer l'ordinaire de la cantine scolaire et aussi de compenser une partie des impayés. « Le visiteur d'une brocante est un anonyme grégaire venu faire des confitures de sociabilité », explique joliment Bernard Cova, professeur de gestion à l'ES-CP-EAP (Ecole supérieure de commerce de Paris) et spécialiste de



La société de loisirs ne réduit pas les inégalités

« Le temps libre ne réduit pas les inégalités. Il est fait pour ceux qui ont du fric et la culture. Pour les autres, il crée de la frustration. » Ancien ouvrier devenu sociologue au CNRS, Jacques Gautrat, plus connu par son pseudonyme Daniel Mothé – sous lequel il a écrit plusieurs livres sur le syndicalisme en milieu industriel dans les années 1960 et 1970 –, ne croit guère aux vertus émancipatrices de la société de loisirs. « Il est illusoire de penser que le temps libre est plus capable de répondre aux problèmes de la vie et de son sens que le travail, de croire qu'il ne pose aucune contrainte et va régler par une loi-cadre le problème du chômage », affirme-t-il dans *L'Utopie du temps libre* (Editions Esprit, 1997, 108 p., 90 F, 13,72 €). Pour lui, « cette société du temps libre telle qu'elle nous est promise est d'un prix tellement élevé en consommation de richesses qu'elle reste confinée aux classes moyennes des pays riches ».

source d'approvisionnement dans laquelle ils sont les premiers à puiser, aux toutes premières heures de la matinée. Aucun autre spectacle ne garantit une telle ambiance complice, ne permet de se replonger avec autant de spontanéité dans des imaginaires collectifs oubliés et de se laisser délicieusement rattraper par son histoire personnelle. Derrière la banalité des objets sans valeur dont se séparent sans état d'âme les vendeurs, surgissent des traces, des souvenirs, des petits morceaux de mémoire affective.

la sociologie de la consommation. Il éprouve le sentiment éphémère d'appartenir à une communauté même si l'émotion n'est pas partagée mais contiguë. »

Parmi le bric-à-brac et le fumet des barbecues, rare est la communication verbale. Tout juste quelques sourires ou des paroles brièvement échangées avec le vendeur ou un autre badaud.

Un bon mot, une plaisanterie facile, une phrase choc, un conseil

ou une petite explication glissée au néophyte ou à l'ignorant (dans une brocante, chacun est forcément expert en quelque chose), mais rien qui impose de rentrer dans un système d'obligation ou de lien. « Le succès des brocantes répond à un mouvement de réen-

racinement, poursuit Bernard Cova. Ce besoin de certitudes, de quête nostalgique d'authenticité et de maintien sous perfusion du passé répond au déracinement moderne lié au progrès, à la mobilité généralisée, à l'autonomie individuelle. »

La brocante n'est peut-être pas

le seul terrain d'élection de l'anonyme grégaire. On trouve aussi sa trace dans les rave parties, les restaurants où l'on déjeune entre inconnus autour de la même grande table, parmi les grandes randonnées collectives à vélo ou en rollers ou au sein du public des spectacles historiques estivaux

avec villageois en costume d'époque. Hauts lieux de la société de loisirs, les territoires clos en forme de bulle que constituent Disneyland Paris, Center-Parcs ou l'Aquaboulevard de Paris seraient également porteurs de cette nouvelle forme de sociabilité.

Cependant, la foule qui se presse jusqu'au soir autour des tréteaux semble nouer un rapport très particulier, résolument paradoxal avec les lois du capitalisme moderne. Sorte de friche où le souci de présentation de la marchandise est forcément secondaire et où les prix sont flottants, la brocante offre à l'acheteur un degré de liberté inconnu dans les circuits commerciaux habituels.

ÉCONOMIE DE SURVIE

Le marchandage se réduit le plus souvent à un simulacre de négociation : l'achat se transforme d'autant plus facilement en jeu que les prix en question sont modestes. Dans cet espace clos où la valeur des objets varie selon le regard de l'individu et n'atteint que rarement des sommets, la « récup' » et le détournement de fonction règnent en maître. De jeunes couples achètent du mobilier des années 1960 ou 1970 non seulement pour des raisons d'économie mais aussi parce qu'un tel achat suggère une forme d'authenticité et exprime davantage leur personnalité.

A contrario, cet authentique lieu de brassage social n'est pas seulement un bain de jouvence où l'on vient se retrouver et se ressourcer. Pour des milliers de familles à faibles revenus, c'est aussi une forme d'économie de survie qui permet de boucler les fins de mois. En réalité, le vide-grenier apparaît aussi comme l'une des expressions les plus abouties de la société de consommation puisque la règle du jeu est que le moindre objet, même le plus ridicule et le plus modeste, peut avoir une valeur. Bref, on ne jette plus, on ne donne plus ; on recycle, on vend. Les habitués le confirment : dans un déballage du dimanche, il y a des acheteurs pour tout et n'importe quoi.

Jean-Michel Normand

PROCHAIN ARTICLE :
Penser à son corps

N'être que moi, n'être qu'à moi ! par Martine Aubry

PEUT-ÊTRE, pour commencer, téléphoner dès mon réveil – je me lève assez tôt – pour avoir des nouvelles de tous ceux que j'aime, parents, amis... Je propose à ceux qui sont libres de venir dîner à la maison, cela me fait plaisir puisque j'ai tout mon temps. Je ne suis d'ailleurs pas pressée, mais il faut quand même que j'aie au marché pas trop tard. Le temps passe vite puisque les coups de fil, la lecture des journaux du matin, un bain rapide... et il faut que je me dépêche si je ne veux pas arriver trop tard au marché, d'autant que je ne peux m'empêcher de faire quelques rangements indispensables, une lessive. Un coup de fil impromptu d'un collaborateur sur un sujet urgent me met presque en retard.

J'adore le marché, ses couleurs, le menu que je compose en fonction des produits. J'y ai mes habitudes, mes commerçants préférés qui me connaissent et me donnent toujours plus que je ne leur demande. Avant de rentrer je passe faire un tour aux Puces pour le plaisir des yeux, comme on dit en Afrique du Nord. Je m'attarde chez quelques-uns de mes bouquinistes préférés, où je trouve un livre pour ma

filles. La matinée est bien avancée et je retrouve un couple d'amis pour un déjeuner rapide dans un petit restaurant italien. Nous passons après le déjeuner voir l'exposition d'un ami dans une galerie. Vite, il faut que je rentre à la maison pour préparer le repas.

J'adore faire la cuisine, mais nous sommes douze à table ce soir et cela prend du temps, tant de temps que j'ai à peine terminé une jolie table dressée dans un appartement parfumé des bonnes odeurs de plats qui mijotent. Le premier convive sonne, la soirée commence, je suis épuisée mais ravie. Finalement la journée est passée, le temps s'est écoulé, j'en ai profité, mais je n'ai pas eu de temps pour moi.

Un dimanche comme celui-là par semaine, une soirée par semaine au théâtre ou au cinéma, et une autre pour bouquiner dans mon lit. Voilà ce que serait pour moi une réduction de la durée du temps de travail réussie. Malheureusement, ces temps de rêve me sont encore trop comptés.

★ Martine Aubry est maire de Lille.

NOUVELLE FORME DE SOCIABILITÉ

Dès le retour des beaux jours, ces manifestations pullulent en ville comme à la campagne. Rares sont les communes qui n'en organisent pas une, voire plusieurs, dans l'année mais on tenterait en vain d'en dresser une comptabilité exhaustive. A la fin du printemps et en été, l'hebdomadaire *La Vie du collectionneur (LVC)* publie chaque semaine une liste d'un bon millier de brocantes qui lui sont signalées. « Depuis six ans, leur nombre est en constante augmentation, constate Lionel Pétilion, rédacteur en chef de *LVC*. Les chineurs, qui viennent avec l'intention d'acheter, représentent la moitié du public. Les autres viennent regarder, humer l'atmosphère, s'étonner, se retrouver entre voisins. »

Se retrouver soi-même mais se

Le nouveau bénévolat veut être payé de retour

BÉNÉVOLAT. Le mot a vieilli et fait un peu poussiéreux, mais cela ne l'empêche pas de se porter plutôt bien en France. Certes moins fréquent qu'en argent ou en nature, le don en temps à une association ou à une personne en difficulté n'appartenant pas à son entourage est une pratique qui concerne 15 % des plus de quinze ans, contre 13,5 % en 1991, selon le « Baromètre de la générosité » publié en 2000 par la Fondation de France. Cela représente un effectif de dix millions de personnes pour une activité moyenne d'environ dix heures par mois.

Ce regain, à contre-courant du discours de nombre de responsables de grandes associations en butte à des difficultés de recrutement, fait apparaître de nouvelles pratiques qui contribuent à recentrer le don de temps, ou plus précisément à l'autocentrer. Car c'est aussi et surtout pour soi, en regard de ses propres attentes, que l'on décide d'offrir un peu de son temps. Hier implicite, cette dimension est aujourd'hui ouvertement assumée. Le bénévolat nouveau, affirment en chœur les observateurs du monde associatif, est réso-

lument « informel ». « Les activités les plus recherchées sont celles qui permettent de donner du temps ponctuellement, sans s'engager : organisation d'une fête, mobilisation contre un projet contesté, nettoyage des plages bretonnes à la suite d'une marée noire ou des forêts après la tempête », observe Dan Ferrand-Bechmann, professeur à l'université de Vincennes-Saint-Denis.

« Le bénévolat informel s'inscrit davantage dans une sociabilité au quotidien mais ne témoigne guère d'un désir d'engagement impliquant une continuité, voire une certaine responsabilité », ajoute Lionel Proureau dans une étude publiée par l'Insee dans le n° 311 d'*Economie et statistique*. Cette tendance semble plus marquée chez les femmes mais présente les mêmes particularités en termes d'âge que le bénévolat associatif classique, pour lequel on observe une pointe vers trente-cinq ans pour les hommes et vers quarante-neuf ans pour les femmes. « L'engagement bénévole n'est pas un pur sacrifice ou un renoncement, conclut l'étude de l'Insee. Le temps donné n'est certes pas rémunéré ; il n'en reste pas

moins payé de retour. Il y a donc bien échange. »

« Le bénévolat doit permettre à chacun d'y retrouver son compte, et il est significatif de relever que les gens veulent surtout travailler sur un plan local, palpable, qui ouvre également accès à une forme de sociabilité », estime Edith Archambault,

« Les activités les plus recherchées sont celles qui permettent de donner du temps ponctuellement, sans s'engager »

du laboratoire d'économie sociale du CNRS. Pour sa part, Maud Simonnet (CNRS) observe les rapports étroits entre profession exercée et bénévolat. « Lors qu'on les interroge, ceux qui donnent leur temps n'utilisent pas facilement le mot "travail". Pourtant, le lien est souvent fort. Pour certains jeunes,

s'impliquer dans des actions de soutien scolaire est une façon de tester sa vocation, son désir de s'engager dans l'enseignement. D'autres y voient une utilité sociale, la quête d'un sens que leur activité professionnelle ne satisfait pas. »

Vécu comme un moyen de faire ce que l'on a envie de faire avec les gens que l'on a choisis, le bénévolat permet de tisser des relations affinitaires. Une activité gratifiante mais qui peut aussi engendrer des effets pervers. « Parfois, les bénévoles se renferment sur eux-mêmes, reconnaît Dan Ferrand-Bechmann. Certaines associations qui se plaignent d'un manque de militants n'ont, en réalité, visiblement pas envie de se retrouver avec des jeunes dans leurs rangs. Dans les quartiers, il arrive aussi que des associations regroupant des personnes issues de l'immigration n'accueillent pas toujours très favorablement d'autres gens. » Pour autant, insistent les scrutateurs de l'univers associatif, l'altruisme n'a pas disparu. Les problèmes liés à l'exclusion sociale ou à la pauvreté, disent-ils, continuent de mobiliser les énergies.

J.-M. N.

La généalogie, jeu de piste identitaire

LE 29 JUILLET 2000 fut un grand jour pour la lignée des Triomphe. Deux cent cinquante personnes portant ce patronyme – sur un total d'environ six cent cinquante répertoriées en France – se retrouveront à Violay, près de Roanne (Loire), berceau des deux branches principales d'un arbre généalogique qui n'a pas encore livré tous ses secrets. A l'origine de cette drôle d'assemblée générale réunissant des enseignants, des banquiers, des ouvriers, des artisans et des agriculteurs portant le même nom, le goût d'un étudiant bordelais de vingt-deux ans, Aymeric Triomphe, pour un drôle de « jeu de piste » : rechercher ses ancêtres, mais aussi découvrir ses homonymes du présent.

REMONTER LE PASSÉ

Après avoir épluché les archives de l'état civil et les registres paroissiaux, l'étudiant en droit n'a pas tardé à entrer en contact avec des généalogistes amateurs mais aussi des cercles généalogiques du Roannais, où l'on situe les premières traces officielles des Triomphe d'après les documents les plus anciens remontant au début du XVII^e siècle. « Les gens n'ont pas beaucoup bougé de la région roannaise ; cela nous a permis de retrouver beaucoup de monde sans trop de difficultés », souligne Aymeric. Lors des grandes retrouvailles de Violay, en juillet 2000, les convives se sont pressés autour des grands panneaux où avaient été retranscrits les différentes recherches généalogiques. « Chacun cherchait à se repérer mais aussi à connaître les métiers exercés et les lieux habités par ses aïeux », se souvient l'organisateur de cette fête. Un petit livre consacré à l'histoire des Triomphe a été édité, mais il ne tranche pas quant à l'origine du nom. Celui-ci pourrait provenir d'un glorieux gladiateur surnommé Triomphus et qui fut cité par Sénèque, de militaires de l'Empire romain originaires d'Ancone, mais il désignerait aussi un joueur de cartes ou un déboucheur de fontaines du Moyen Age... De quoi alimenter bien des discussions.

Pratiquée occasionnellement ou

à plein temps, la généalogie est en plein essor depuis quelques années. « L'objectif premier est d'identifier ses ancêtres, mais les recherches s'élargissent rapidement, et on se met à étudier tout un village ou tel ou tel métier », raconte l'un des responsables de la Fédération française de généalogie. La fédération, qui regroupe 150 associations, revendique 40 000 adhérents et assure que ses effectifs progressent de 5 % à 10 % depuis dix ans. Remonter le passé n'est pas une quête solitaire. Il faut des conseils, des bonnes adresses, et l'on peut, avec de la chance, utiliser les recherches déjà réalisées par d'autres explorateurs d'archives.

« C'est quelque chose que l'on ne peut pas faire tout seul dans son coin », confirme Jean-Pierre Chatel, quarante-cinq ans, ouvrier à l'usine Citroën de Rennes et nouvel adhérent au Cercle généalogique du Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine), qui consacre une bonne partie de ses jours de congés supplémentaires liés à l'accord sur la réduction du temps de travail à déchiffrer les archives municipales et paroissiales à la recherche de ses ascendants maternels. « Le plus excitant, c'est lorsque l'on trouve un acte de mariage qui, tout à coup, débloque les recherches et permet de remonter beaucoup plus loin », dit ce néogénéalogiste qui, en l'espace de six mois, est parvenu à identifier quelque cinq cents de ses ancêtres et s'est mis à l'informatique pour les répertorier soigneusement, grâce à un logiciel spécialisé.

« Pourquoi se met-on un jour à faire sa généalogie ? s'interroge l'ethnologue Christian Bromberger dans *Passions ordinaires* (Bayard éditions, 544 p., 150 F, 22,87 €). On pourrait dire pour simplifier qu'il y fait une relation particulière à sa famille et une rencontre. La mort de personnes proches, qui fait prendre conscience d'une rupture, d'une perte de mémoire, est souvent l'élément déclenchant. » « Dépositaire de la mémoire familiale, estime-t-il, le généalogiste en est aussi le créateur solitaire. »

J.-M. N.

● LE 31^e FESTIVAL interceltique anime Lorient du 3 au 12 août, avec pour thème la Galice. Il accueille comme chaque année son lot de danseurs et de musiciens, amateurs ou professionnels.

● DANS LES CERCLES celtiques ou les bagadou, ils sont 25 000 adhérents à pratiquer les airs traditionnels et à promouvoir la culture bretonne, lors de festivals ou, toute l'année, dans les

FESTIVALIS
été 2001

villages et les quartiers. ● DE NOM-BREUSES écoles de musique assurent le renouvellement des générations et une cohésion sociale. « Même si l'engagement du grand public peut subir

les revers de la mode, le phénomène ne pourra pas s'arrêter brusquement en Bretagne, parce qu'il y a trop de gens qui jouent », explique Erwan Keravec, de l'école de Locoal-Mendon.

Ces amateurs qui battent le rythme de la culture bretonne

Lorient/Musique. Dimanche 12 août, le bagad Ronsed Mor sera au Festival interceltique de Lorient pour accompagner le chanteur Denez Prigent. Cet ensemble morbihanais composé de quarante membres, créé en 1969, vit au cœur d'une région peuplée de vingt-cinq mille danseurs et musiciens

RENNES

de notre correspondante régionale

Sur la place de Locoal-Mendon, le fier « poilu » au premier plan et le Jésus sur sa croix flanqué de ses deux pleureuses un peu en retrait arborent tous les mêmes joues rose acidulé. Autour, trois cafés et une boulangerie attendent les agriculteurs et les ostréiculteurs qui travaillent au bord de la rivière Etel, toute proche. En Bretagne, on dit que dans ce bourg de 2 000 habitants niché dans la campagne morbihanaise, tout le monde joue de la musique. C'est exagéré : à Locoal-Mendon, il y a aussi un club de football, mais nettement moins fréquenté que les répétitions du bagad Ronsed Mor.

En juillet, à l'approche du concours du Festival interceltique de Lorient, les sonneurs de cornemuse, de bombarde, les percussionnistes s'entraînent tous les soirs dans un champ prêté par un paysan. Alors les supporters en profitent pour venir en nombre avec force pousettes et victuailles – le reste de l'année la salle insonorisée est bien trop petite. On prépare des grillades. C'est comme cela que Locoal-Mendon soutient son bagad, l'un des douze meilleurs de la scène régionale.

Le dimanche 12 août, au Festival interceltique de Lorient, l'ensemble sera à l'Espace Kergoise pour accompagner le chanteur Denez Prigent. Mais une semaine auparavant, il aura concouru au championnat national des bagadou, où il a plusieurs fois été couronné depuis sa création, en 1969.

QUATRE-VINGTS BAGADOU

Lorsqu'il se présente au complet, le Ronsed Mor aligne quarante musiciens. La relève est assurée : son bagadig est composé de vingt-cinq adolescents et les enfants sont plus nombreux encore à apprendre studieusement le solfège et les airs traditionnels. André Le Meut – virtuose de la bombarde, infatigable arrangeur et chef d'orchestre du groupe – fait ses comptes.

Avec environ quatre-vingts bagadou, sans compter les musiciens de fest-noz, les chanteurs, les accordéonistes ou les groupes d'inspiration celtique, on assiste à un raz de marée. « Même si l'engagement du grand public peut subir les revers de la mode, le phénomène ne pourra pas s'arrêter brusquement en Bretagne, parce qu'il y a trop de gens qui jouent », renchérit le jeune Erwan Keravec, qui vit de sa cornemuse en professionnel depuis un an. Issu de l'école de Locoal-Mendon, il situe ses maîtres du côté des jazzmen américains, adeptes, comme lui, de musiques improvisées.

Dans une étude consacrée à la



À Lorient, le Festival interceltique, programmé cette année du 3 au 12 août, maintient depuis 1971 son rôle fédérateur.

dynamique bretonne publiée en avril 2000, le conseil économique et social de la région parvient à peu près aux mêmes conclusions. Ses auteurs évaluent l'impact de ce mouvement sur l'économie locale (production de disques, facteurs d'instruments, lieux de diffusion, développement des médias notamment en langue bretonne), analysant aussi son rôle dans le maintien d'une cohésion sociale entre les générations.

Cette force-là s'affiche lors des festivités d'été, mais c'est toute l'année qu'elle anime des villages et des quartiers de grands ensembles. En comptant les danseurs, ce sont 25 000 personnes qui appartiennent à des groupes constitués : cercles celtiques, bagadou, etc. Et l'expression du pays gallo, c'est-à-dire de haute Bretagne, est elle aussi en plein essor. Sa principale association, La Bouëze, recense au moins 3 000 adhérents.

Les filles portent un jupon noir, des bottines, un T-shirt et ont ramassé leurs cheveux sur la nuque. Les garçons, au contraire, sont coiffés court. Le pied agile, la tête bien droite, les jeunes gens se croisent sans répit. Les figures complexes se font et se défont au rythme de pas difficiles, toujours changeants. Le son de la cornemuse domine. L'ensemble Eostiged Ar Stangala répète dans un ancien patronage dépourvu de tout confort, mais charmant, qui voisine avec une église de carte postale – granit et hortensias – perchée dans le quartier de Kerfeuten, à Quimper.

Après la séance, les jeunes, de quatorze à trente ans, reprennent leur souffle tandis que tourne un disque de bossa-nova. Non, répondent-ils en chœur, cela ne les dérange pas de représenter tous les jours des scènes du passé. Mais oui, le costume traditionnel,

même réinterprété, suscite des réflexions divergentes. « On en est fier, mais à la limite on pourrait ne pas le porter », glisse une jeune fille, vite désavouée. « En 1963, nous avons été les premiers à transporter la danse traditionnelle sur une scène, à apprendre à regarder le public », rapporte Jean-Michel Le Viol, qui a longtemps dirigé l'ensemble et qui préside le Festival de Cornouaille. Fondée par son père, l'école de danse accueille plus de deux cents personnes, dont quatre-vingts enfants, et fait travailler un ancien premier danseur du ballet national yougoslave.

Début juillet, à Rennes, Eostiged Ar Stangala participe à une épreuve comptant pour le championnat de Bretagne. Sur scène, les quarante-cinq danseurs sont accompagnés d'une dizaine de musiciens. Sous leur maquillage et leurs coiffes de dentelle, les filles paraissent vieilles. Julien sent poindre la fati-

gue : steward pendant les vacances d'été, il vient d'arriver de Guinée après une nuit blanche, juste à temps pour rejoindre les autres. Il parle de son enfance sur l'île de Sein et de sa passion de la danse. Dans la salle, deux mille spectateurs applaudissent en connaisseurs. Dehors, sous un soleil de plomb, un groupe en grande et chaude tenue s'est lancé dans une ronde, peut-être frustré par une prestation trop brève sur scène. Tous se tiennent par le petit doigt en reprenant des paroles fort lestes.

À Rennes encore, c'est soir de concert pendant le festival des Tombées de la nuit. Le bagad Ronsed Mor joue avec les Lyonnais de la Marmite infernale, le big band de l'Association à la recherche d'un folklore imaginaire, l'ARFI. Ce n'est pas la première fois, cependant les vieux routiers du jazz sont de loin les plus déten-

us. « C'est une des plus belles rencontres qu'on ait faites, sourit Alain Gibert, qui joue dans l'imposante section cuivres. Avec eux, nous sommes dans notre jus. On se ressemble : nous avons au moins deux batteries chacun. »

Il n'est a priori pas évident d'harmoniser le piano et la forêt de cornemuses. Mais au final cela produit un sacré concentré d'énergie. Le public ne semble pas décontancé par les accents free qui percutent des avatars d'airs bretons. Au fond, les jeunes sonneurs de Locoal-Mendon en polo sombre se déchaînent ; à l'avant-scène, cheveux gris et chemises hawaïennes, leurs partenaires qui semblent avoir tout connu du jazz marquent le rythme du pied et puis finissent par s'asseoir un moment. Ces amateurs tout de même, quel « jus » !

Martine Valo

La duchesse Anne, héroïne d'opéra

RENNES

de notre correspondante régionale

Anne rend visite à son bon peuple en liesse. Sur un fond d'hermines, un groupe de chanteurs entonne des paroles en breton à capella, puis les paysans dansent avec entrain. Mais le décor change vite : la reine de France quitte son duché pour rejoindre sa cour à Tours. Avec plus de retenue, on y danse aussi en l'honneur des fiançailles de sa fille Claude et du futur François I^{er}. C'est un rude revers pour Anne de Bretagne (1477-1514) et pour son duché qui voit ainsi son sort se sceller. « Ne comprenez-vous pas ma peine, à voir ainsi ma Bretagne disparaître dans le royaume de France », se plaint-elle.

En quatre actes romandement menés, où se succèdent des tableaux souvent brefs, voilà que sonne déjà la fin du personnage le plus célèbre de l'histoire de la région, morte épuisée à trente-sept ans et dont le cœur repose à Nantes. C'est d'ailleurs là peut-

être le moment le plus émouvant d'un opéra plutôt sobre qui a choisi un mode narratif simple. *Anne de Bretagne*, opéra populaire breton, est « une grosse machine », selon son metteur en scène et librettiste Jean-Michel Fournereau, de facture très classique. La culture traditionnelle bretonne n'y apparaît qu'en contrepoint d'une musique savante signée du compositeur Pierick Houdy, tandis que Dominique Trottein dirige l'Orchestre de Bretagne.

Les quelques notes de biniou que contient l'œuvre contribuent cependant certainement à attirer un public curieux. Le spectacle, qui est une création du festival des Tombées de la nuit, s'est joué deux fois à guichets fermés à l'Opéra de Rennes, début juillet. Il figure au programme de l'Inter-celtique de Lorient et doit y être présenté mardi 7 août, au Palais des sports de Kervaric.

La prochaine reprise est prévue en janvier 2002 à Vannes. Il peut sembler que, pour cette grande

fresque qui met en scène une centaine de personnes, professionnels et amateurs, le pari serait de tourner hors de Bretagne.

Mais remplir les salles de la région sans déclencher des tor-

Le spectacle, une création du festival des Tombées de la nuit, s'est joué deux fois à guichets fermés à Rennes

rents de polémiques constitue finalement déjà une belle réussite dès lors que ses auteurs ont osé s'emparer de l'icône Anne pour la présenter en héroïne d'opéra. Son destin est objet de légendes et de controverses : a-t-elle fait vraiment tout ce qu'elle pouvait pour

tenter de conserver l'autonomie de son duché ? interrogent certains, tandis qu'elle suscite chez d'autres une dévotion toute militante pour sa résistance face à l'opresseur français.

Formé à Mannheim en Allemagne, où il a notamment créé des comédies musicales, Jean-Michel Fournereau reconnaît que les quatre années de gestation du spectacle ne se sont passées sans heurts. Il a subi « des pressions d'historiens », « eu peur d'être récupéré ». Et puis il a fallu composer entre le Comité Anne de Bretagne, mené par un militant de l'identité bretonne, Michel Chauvin, à l'initiative du projet, et le musicien Pierick Houdy, qui voit dans la noble Anne une reine de France « européenne avant l'heure ». Comme l'affirme le livret, « il était une duchesse qu'on voulait marier sans cesse », car la convoitaient bien des prétendants. C'est encore vrai aujourd'hui.

M. V.

Au programme

- **Vendredi 3 août**, 21 h 30 : concert des meilleurs pipe bands aux championnats du monde (80 F) ; cabaret avec Bajka et Djiboudjep (60 F).
- **Samedi 4 août**, 13 h 30 : championnat national des bagadou (2^e et 1^{re} catégorie) (80 F) ; 21 h 30 : Yann Tiersen (150 F et 130 F).
- **Dimanche 5 août**, 10 heures : parade des nations celtes (3 500 musiciens, chanteurs et danseurs) ; 22 heures : Alan Stivell (170 F et 150 F).
- **Lundi 6 août**, 21 h 30 : Nuit de la Galice (100 F).
- **Mardi 7 août**, 20 heures : *Anne de Bretagne*, opéra, avec l'Orchestre de Bretagne (100 F) ; 21 h 30 : Dañs noz vraz (50 F) ; Nuit magique n° 1 (700 musiciens et chanteurs, pyrotechnie, écran géant) (100 F et 80 F).
- **Mercredi 8 août**, 21 h 30 : *Azeliz Iza*, création du Bagad Kemper, avec invités (100 F) ; Nuit magique n° 2 (100 F et 80 F).
- **Jeudi 9 août**, 21 h 30 : Tri Yann (150 F et 130 F) ; *An eur glaz*

(*L'heure bleue*), avec Yann Fañch Kemener et Aldo Ripoche (80 F) ; Nuit magique n° 3 (100 F et 80 F).

- **Vendredi 10 août**, 21 h 30 : musique et danse de Bretagne, avec les cercles de Douarnenez, de Pont-l'Abbé et le Bagad Penhars (100 F) ; Nuit magique n° 4 (100 F et 80 F).
- **Samedi 11 août**, 15 heures : concours international Guinness de pipe bands et Trophée international Guinness d'ensembles de batteries (80 F). 21 heures : nuit du port de pêche (5 scènes, 50 ensembles).
- **Dimanche 12 août**, 21 h 30 : Denez Prigent et le Bagad Lokoal Mendon (150 F et 130 F).
- **Festival interceltique de Lorient** (Morbihan), du 3 au 12 août. Renseignements : 2, rue Paul-Bert, 56100 Lorient. Tél. : 02-97-21-24-29. Web : www.festival-interceltique.com/ Carte « Une journée au festival » : 180 F, sauf dimanche 5 août : 200 F. Carte découverte (quatre spectacles au choix au Palais des congrès ou au Palais des sports de Kervaric) : 200 F.



La cour Renaissance du château de l'Empéri accueillait, mercredi 1^{er} août, les musiciens Eric Le Sage et Frank Braley (pianos), Emmanuel Pahud (flûte), Edgar Guggeis et Christoph Wiedmann (percussions).

Musique et amitié dans un château perché

L'Empéri/Musique de chambre. Depuis 1992, ce modeste festival cultive l'excellence et l'originalité

SALON-DE-PROVENCE
de notre envoyée spéciale

S'il est une chose que Nostradamus n'avait pas prévue, c'est le succès de « Musique à l'Empéri ». Pas un mot, pas un alinéa dans les célèbres Prophéties rédigées ici même, à Salon-de-Provence, où le fameux astrologue-médecin résida les vingt dernières années de sa vie, pour annoncer cette neuvième édition du festival de musique de chambre. Et pourtant, n'avait-il pas prédit l'avenir jusqu'en 3797 ? Encore un prophète nul en son pays. Ce qui ne sera pas le cas du pianiste Eric Le Sage (autre enfant du coin) lorsqu'il s'avise en 1992 de constituer avec le flûtiste Emmanuel Pahud et le clarinetiste Paul Meyer le triumvirat fondateur du festival.

Que faire quand on est tout petit, qu'on est flanqué à sa dextre du monstre lyrique d'Aix-en-Provence, à sénestre du géant pianistique de La Roque d'Anthéron ? Se réfugier vers les hauteurs. Celles de la topographie tout d'abord, dans ce château de l'Empéri, vénérable ancêtre des châteaux forts de Provence dominant la plaine de la Crau. Villégiature des archevêques d'Arles relookée Renaissance, qui accueillit, outre certains rois de France, quelques seigneurs du piano comme Richter ou Cziffra. Viser ensuite les cimes de l'excellence : qualité exceptionnelle des interprètes (pour la plupart solistes internationaux), programmation exigeante et souveraine liber-

té. « On a tous un peu vieilli, constate Eric Le Sage, certains sont devenus plus célèbres mais sur le fond, rien n'a changé. On a réussi à maintenir le brassage des idées et des compétences, le dialogue permanent et une collégialité qui fait que, malgré les locomotives – car il en faut –, le festival a gardé son esprit d'initiative et d'envie. Sur les huit qui étaient là au début, six sont encore là cette année. Ils viennent pour le plaisir d'être professionnels. »

Le plaisir de professionnels qui garderaient la passion de l'amateur, voilà qui mérite d'être souligné, en ces temps où l'on vous sert un peu partout les mêmes artistes dans les mêmes programmations... « Ici, pas de risque de cachetonneur, remarque Emmanuel Pahud, car on sort quasi systématiquement du répertoire obligé. Non seulement c'est rafraîchissant pour tout le monde, mais ça génère une excitation qui électrise l'atmosphère des concerts. Comme une éternelle première fois. Bien sûr, il y a parfois des ratés, mais quand ça marche, c'est vraiment magique. »

Le mistral qui souffle dans ces têtes-là n'a pas éparpillé une once de joie. Comme quand il avait fallu, tout au début, mettre ses propres deniers sur la table, avant que France, quelques seigneurs du piano comme Richter ou Cziffra. Viser ensuite les cimes de l'excellence : qualité exceptionnelle des interprètes (pour la plupart solistes internationaux), programmation exigeante et souveraine liber-

d'enrichissement personnel, si ce n'est sur le plan humain et musical. Car au royaume d'Empéri règne ce que l'on pourrait appeler le principe « musicamical » : cette « amitié par la musique » qui réunit les musiciens de bonne volonté, qu'ils viennent d'Amérique, d'Allemagne, de France, d'Angleterre, d'Italie ou des pays de l'Est. « Il y a un truc ici, renchérit Paul Meyer, une confiance, un respect et une admiration mutuels qui font que, même fatigués, on se régénère. » Sans doute est-ce cela l'un des secrets de l'Empéri qui rallie chaque année de nouvelles recrues à sa cause – cette fois Frank Braley et Renaud Capuçon, Michel Portal et Lambert Wilson.

AMATEURS PROFESSIONNELS

Autre « truc » étonnant à l'Empéri, c'est la contamination d'un public touché par le virus de l'enthousiasme. Un public qui ressemble à ses artistes et vient sans se préoccuper de qui joue ou ne joue pas, apprécie les Bagatelles de Ligeti comme un trio de Mozart. Un public d'amateurs professionnels.

Bien sûr, les années passant, est venue la tentation du développement, le désir aussi d'inscrire certaines rencontres significatives. Alors il y a ce projet de DVD sur le concept de musique de chambre, ce CD des œuvres du compositeur maison Guillaume Connesson, ces tournées produites par l'Association internationale de musique de chambre (AIM) qu'ils ont créée :

ainsi Emmanuel Pahud s'embarquant pour l'Asie, l'Europe et les Etats-Unis avec Christophe Popen, Hariolf Schlichtig et Jean-Guihen Queyras ; ainsi Paul Meyer partant au Japon avec les Vents français, tous de la famille « impériale ». Les années passant, certains ont même fondé une famille. Histoire sans doute d'assurer la pérennité du festival jusqu'en... 3797.

Marie-Aude Roux

★ Festival de musique de chambre « Musique à l'Empéri ». Œuvres de Bartok, Ravel, Horne, Bernstein, Crumb, Schumann, Connesson, Saint-Saëns, Brahms, Rossini, Beethoven, Martinu, Popov et Mendelssohn. Avec Eric Le Sage, Frank Braley, Vanessa Wagner (pianos), Emmanuel Pahud (flûte), François Meyer (hautbois), Michel Portal, Paul Meyer (clarinettes), Gilbert Audin (basson), David Guerrier (trompette), Ab Koster (cor), Edgar Guggeis, Christoph Wiedmann (percussions), Renaud Capuçon, François Sochard, Gordan Nikolitch (violons), Christophe Gaugué, Hariolf Schlichtig (altos), Jean-Guihen Queyras, Christophe Coin, François Salque, Gesine Queyras (violoncelles), Yasunori Kawahara (contrebasse), Julie Pallock (harpe) et Lambert Wilson (récitant). Cour Renaissance du château de l'Empéri, Salon-de-Provence (13). Les 1^{er}, 3, 5 et 7 août à 21 heures. Tél. : 04-42-92-73-88. Places de 60 F (9,14 €) à 120 F (18,29 €). Passeport pour le festival : 400 F (60,97 €).

L'univers de Jeff Mills au rendez-vous d'Astropolis

Brest/Musique. La manifestation techno accueille le DJ « historique » de Detroit pour un concert et la projection de son remixage de « Metropolis »

FIN, AGILE, Jeff Mills incarne la mobilité. DJ « historique » de la scène de Detroit, la ville où l'industrie automobile, en s'effondrant, tourna la page de l'ère industrielle, il a présidé à la naissance d'une nouvelle musique, avec ses confrères Derrick May et Juan Atkins. De Detroit, Jeff Mills se souvient de son ébullition créative : « Quand vous faites de la musique à Detroit, vous pouvez prendre votre téléphone, appeler votre voisin, et lui aussi fait de la musique. » Il a choisi de vivre désormais à Chicago, mégapole protéiforme nourrie des influences d'une large communauté hispano-américaine.

Longtemps proche de Mike Banks, mentor d'Underground Resistance, collectif techno au discours virulent contre la société postindustrielle et l'exploitation de l'homme noir par l'homme blanc, Jeff Mills affectionne également les secrets et les mantras, les explications mathématiques et géométriques de l'univers que suit sa musique, futuriste, architecturale, réglée en spirale.

DJ minimaliste, admirateur de la musique industrielle allemande, mais aussi de la vigueur rythmique du funk et de George Clinton, Jeff Mills a été un des chroniqueurs les plus fins de la chute de la General Motors, de l'effacement de la classe ouvrière derrière des ordinateurs. De cette raideur de l'histoire sont nés les arcanes du BPM, ce martèlement rythmique indispensable à la transe électronique. Jeff Mills n'a pas cherché à établir des chroniques de la rue, mais à construire une nouvelle vision du monde, intersidérale, onirique. Ses albums s'intitulent Ring of Saturn, Lifelike...

Pilot Pictures, l'équipe multimédia dont s'est entouré Jeff Mills, cultive un graphisme très cérébral. « Nous travaillons en suivant la nature même de la musique électronique : l'artiste y est souvent inexistant, juste un nom, parfois changeant, et la musique n'a pas de voix. La pochette d'un disque, un logo deviennent donc très importants, fondamentaux pour en éclairer l'idée directrice. » Un album, dit encore Jeff Mills, « c'est comme un film, il y a des dialogues, des personnages, une intrigue, de la musique, et pas de visuel ». Trois cercles concentriques et en équilibre pour la pochette de Lifelike ; lignes pointillistes et codées pour l'optimiste Every Dog Has Its Day que Jeff Mills vient de publier chez Axis, son label (distribué par Labels/Virgin).

Jeff Mills est, avec Carl Cox, l'un des musiciens électroniques les plus sollicités du moment. Super-

star de la scène clubbing, il s'est aussi écarté du travail pur du DJ pour résoudre des équations moins familières. En 2000, Jeff Mills obtint des ayants droit du metteur en scène Fritz Lang l'autorisation de remixer les images de Metropolis et d'inventer pour elles une nouvelle bande originale (publiée par Tresor/PIAS). Présentée pour la première fois au Centre Pompidou en septembre 2000, ce Metropolis coupé de moitié est en tournée depuis et, presque en fin de course, aborde les rivages bretons, à Brest, où se tient le festival Astropolis, en pleine croissance.

« "Metropolis" ressemble beaucoup à ma musique, à la fois sombre, monotone, en noir et blanc, très étrange par certains côtés »

Jeff Mills

Pourquoi Fritz Lang et Metropolis ? « Berlin et l'Allemagne sont à la base de la musique électronique dans le monde. C'est un film muet, et j'ai pu retirer les partitions originales [de Gutfried Huppertz en 1927, de Giorgio Moroder en 1984] et créer une nouvelle musique. C'est le premier film allemand de science-fiction. Le film ressemble beaucoup à ma musique, à la fois sombre, monotone, en noir et blanc, très étrange par certains côtés. » L'importance des machines et le message politique du chef-d'œuvre de Fritz Lang ont achevé de convaincre Jeff Mills : le totalitarisme, ou toute récupération totalitaire, n'appartient pas à la sphère techno.

Véronique Mortaigne

★ Astropolis, manoir de Keroual, Brest (Finistère), les 3 et 4 août. 149 F (22,71 €) la journée ; pass festival : 235 F (35,83 €). Tél. : 02-98-43-37-74. Projection de Metropolis, de Fritz Lang (1927), musique de Jeff Mills (DJ), le 3 août, à 16 heures (entrée libre). Concert de Jeff Mills, grande scène Astro Floor, le 3 août, à 1 h 30 du matin. Egalement au programme : Carl Cox, Suicide, The Horrorist, Manu le Malin...

Ola intérieure et trémolos de vibrAPHONES

MUSIQUE À L'EMPÉRI, Sonate pour deux piano et percussion de Bartok, Rhapsodie espagnole pour deux pianos et percussions de Ravel, Phantom Moon pour flûte et percussions de David Horne, Crap Iron pour percussions de Zoro Babel et Edgar Guggeis, Halil et West Side Story de Bernstein. Avec Eric Le Sage et Frank Braley (pianos), Emmanuel Pahud (flûte), Edgar Guggeis et Christoph Wiedmann (percussions).

COUR RENAISSANCE du Château de l'Empéri, le 1^{er} août à 21 heures.

SALON-DE-PROVENCE
de notre envoyée spéciale

Le martèlement du soleil s'est enfin tu sur la ville lorsque nous pénétrons dans la cour Renaissance du château de l'Empéri. Le ciel est blanc comme harassé par l'excès de lumière, mais le festival peut commencer, qui fait cette année la part belle aux percussions, ces habituelles mal-aimées de la musique de chambre. Honneur donc à Bartok, pionnier en la matière, qui composa en plein été 1937 à Budapest cette Sonate pour deux pianos et percussions, après que la Musique pour cordes, percussions et célesta avec piano intégré lui eut permis de confronter les

deux familles d'instruments et d'en développer la relation de complémentarité.

Dès l'Assai lento, on comprend que la partie va se jouer serrée entre les couples de pianos, de percussions... et les tourneurs de pages. C'est fin et ciselé, vertigineux de musique et de virtuosité, mais on se surprend à espérer parfois moins de rectitude et de plans, un peu plus de volumes et de rugosité pianistique. Cela étant dit, la Rhapsodie espagnole de Ravel, comme il se doit sans tapas nocturnes, se réglera au contraire du mystère léger et soyeux du Prélude à la nuit, de la claire articulation de la Malaguena, de l'extase contenue de la Feria. Premier entracte.

PIÈCE POUR BROUETTE ET PLACARD

Après les joies de l'intellect, celles de la matière. On a attendu jusqu'au bout, de défection (le percussionniste Peter Sadlo remplacé par Christoph Wiedmann) en tergiversations (le Marimba Spiritual de Minoru Miki déprogrammé au dernier moment) pour savoir ce que nous réservait le grand percussionniste Edgar Guggeis.

Avec Scrap Iron, on ne perd assurément rien au change, tant cette pièce pour brouette et chantier (traficotée façon machine infernale) et placard à vestiaire d'usine

préparé (avec cloches, cithare et sirène), regorge d'humour et d'inventivité. Eblouissant Edgar Guggeis – au moins autant acteur que musicien –, follement juste et jubilatoire, qui souleva dans le public, après un court moment de stupeur, une véritable ola intérieure. A tel point qu'il faut se reconcentrer dare-dare pour écouter le Phantom Moon du jeune compositeur anglais David Horne.

LE TRAGIQUE DE BERNSTEIN

Magistralement interprété par un Emmanuel Pahud en pleine possession de lui-même, tour à tour incantatoire et lyrique sur fond de trémolos de vibrAPHONES, sauvage et orphique, aspiré par la transe qui vient d'éclater aux per-

cussions, élégiaque enfin dans le souffle plus sombre de la flûte en sol. Second entracte, la nuit est maintenant bleue, à peine piquée d'étoiles. Au centre, l'œil rond, indiscret, de la lune. C'est Phantom Moon.

Dans la troisième et dernière partie consacrée à Bernstein, mixage de l'intelligence et de la matière. Tout d'abord avec Halil, nocturne pour flûte, piano et percussions – à dire vrai une rareté dont on souhaiterait presque qu'elle le restât. De l'atonal grand teint à la mélodie guimauve, en passant par l'inévitable partie swinguée : bien ficelé au demeurant mais au moins deux fois trop long ! Pardon, les musiciens, car, encore une fois, c'était irréprochable.

Et pour finir, West Side Story, un saisissant raccourci de danse et de mort pour percussions et pianos, qui met l'accent sur un tragique palpable au cœur de la fête, tangible jusque dans les parties rugissantes. Là encore, une version impressionnante de force et de délicatesse, de retenue et de générosité, paradoxale au meilleur sens du terme, que l'acoustique exceptionnelle de la cour Renaissance rend dans ses moindres détails, jusqu'au vertige sonore, jusqu'au silence final.

M.-A. R.

MAILLOL PEINTRE



6 juin au 20 octobre 2001
MUSÉE MAILLOL
59-61 rue de Grenelle - 75007 Paris
Tél : 01 42 22 59 58

HORS CHAMP

■ **ARTS.** Le Musée national de Téhéran présente pour la première fois hors d'Iran, depuis la révolution islamique de 1979, des objets d'art perse. Après Rome et Vienne, la ville de Bonn, en Allemagne, accueillera à partir du 10 août (jusqu'au 6 janvier 2002) quelque 180 pièces, retraçant sept mille ans d'art perse. A côté des œuvres les plus anciennes, des figurines de terre cuite datant du néolithique, l'exposition consacre une large place aux Mèdes (VI^e siècle avant J.-C.), dont le premier royaume a fondé l'Iran d'aujourd'hui, puis à la conquête de la Perse par Alexandre le Grand et à l'influence de la culture grecque, et se termine avec l'arrivée de l'Islam. – (AFP.)

■ **ARCHÉOLOGIE.** La cinquième campagne de recherches sous-marines depuis 1996 pour retrouver les épaves de La Cordelière, la nef d'Anne de Bretagne coulée en 1512 au terme d'une bataille contre la flotte anglaise, et du Régent, le navire d'Henri VIII, disparu en même temps, se déroulera au large de Brest (Finistère) du 3 au 17 août. Un millier d'hommes avaient péri dans l'explosion, l'incendie et le naufrage des deux bâtiments et les chercheurs ne disposent pas d'une position précise de cet affrontement fatal. – (AFP.)

■ **JAZZ.** Un nouveau directeur a été choisi par le Lincoln Center pour le jazz, après sept mois de recherches depuis l'éviction de Rob Gibson, à qui l'on reprochait des dépassements de budget dans la construction de nouveaux espaces du centre culturel new-yorkais. Bruce MacCombie, doyen de l'école d'art à l'université de Boston, directeur exécutif, prendra ses fonctions le 1^{er} septembre, a annoncé Wynton Marsalis, directeur artistique pour le jazz au Lincoln center.

QUELLE EST DONC CETTE RENCONTRE, FRANCE-UKRAINE, DU 28 AOÛT À LA CHAISE-DIEU ? Retrouvez toute l'actualité des festivals internationaux de musique sur Internet. www.francefestivals.com MUSIQUE EN FESTIVALS

Les aides locales au cinéma se multiplient malgré un cadre flou

LA RÉGION Ile-de-France a signé le 2 juillet avec le Centre national du cinéma (CNC) un plan d'aide au cinéma et à l'audiovisuel de 15 millions de francs (2,3 millions d'euros) pour soutenir la production et les industries techniques, l'exploitation, la diffusion et l'éducation à l'image. Outre cette aide aux industries techniques, le programme de la région prévoit une aide à la post-production sur support numérique. Cette mission sera dévolue à l'association Théâtre et cinéma Ile-de-France (Thecif), pour un montant de 1,9 million de francs (290 000 euros). L'Ile-de-France se dote ainsi, après nombre d'autres régions françaises, d'une structure complète de soutien au cinéma.

La décentralisation avait oublié le cinéma : si la loi de 1982 attribuait des compétences aux collectivités territoriales en matière de soutien à la culture, elle laissait de côté le cinéma et l'audiovisuel. De ce fait, de nombreuses initiatives se sont développées dans un cadre non reconnu par la loi, sous forme de fonds d'aides régionaux. Initié il y a dix ans, cet engagement des régions, départements et villes dans le soutien à la production cinématographique et audiovisuelle affiche en 2000 une augmentation de 43 % : il a atteint un niveau record de 75,5 millions de francs (11,51 millions d'euros), contre 52,1 millions de francs (7,94 millions d'euros) en 1999 et 37,8 millions de francs (5,76 millions d'euros) en 1998. Leur démarche se traduit par des actions à caractère culturel ou industriel, au stade de la production, du développement des projets ou de la post-production.

Jamais définis de manière explicite à l'échelon national, les critères d'attribution de ces soutiens ont été mis en cause par l'« affaire » des *Destinées sentimentales*, avec l'annulation par le tribunal administratif de la subvention accordée par le conseil général de la Charente : des habitants de ce département considéraient que le film d'Olivier Assayas ne se consacrait pas suffisamment à la promotion locale. Car si ces aides sont fondées sur des critères culturels, économiques ou patrimoniaux, cette promotion locale demeure la motivation première des régions.

STRUCTURES DISPARATES

Une communauté urbaine, quatre villes, douze départements et dix-neuf régions participent aux aides au cinéma et à l'audiovisuel. En 2000, les villes ont débouqué 2,2 millions de francs (335 000 euros) pour soutenir trente-quatre projets, les instances départementales 4,1 millions (625 000 millions d'euros) pour quatre-vingt-cinq projets et les régions 69,2 millions de francs (10,55 millions d'euros) pour quatre cent quatre-vingt-deux projets. Ces dix-neuf régions interviennent dans des cadres disparates. La plupart des régions gèrent les aides directement au sein des conseils régionaux et huit ont créé des structures déléguées : sept associations et une société anonyme. Cette dernière confère à la région Rhône-Alpes une exception d'un point de vue juridique mais aussi financier, et la place en tête des investissements régionaux avec 28,9 millions de francs (4,41 millions d'euros) en 2000.

Le développement des politiques régionales est également accompagné par la politique conventionnelle du CNC : treize des dix-neuf régions ayant investi dans le secteur font l'objet d'une convention avec le CNC. La répartition des montants débloqués par celui-ci souligne une inégalité flagrante : sur les 6,6 millions de francs (1,01 million d'euros) attribués en 2000, trois l'ont été pour la région Rhône-Alpes. Dans le but de remédier à l'absence de bases légales, une circulaire permettant aux régions de donner une aide directe aux entreprises, sans passer par une convention avec l'Etat, a été adoptée en première lecture le 27 juin par l'Assemblée nationale. Ainsi, les soutiens des régions qui interviennent sans convention avec le CNC seraient légalisés. Gérard Pardessus, chef de service de l'action territoriale au CNC, espère « qu'une circulaire globale sera établie en septembre prochain, pour une application début 2002 ».

Sarah Beaufof
et Stéphanie Durand

Le nouveau Musée national d'Australie rencontre un vif succès à Canberra

Inauguré en mars, il consacre l'essentiel de ses espaces à la culture aborigène

CANBERRA

de notre envoyé spécial

Le Musée national d'Australie, qui a ouvert ses portes en mars à Canberra, étonne le visiteur, plus habitué à voir des édifices à l'architecture plutôt terne. Ce bâtiment, construit à l'extrémité de la péninsule d'Acton, au bord d'un lac artificiel, est une « mêlée organique volontairement antimonumentale », disent ses concepteurs aussies. D'une forme plus ou moins circulaire et haut de trois étages, le musée a dû être un cauchemar pour les ouvriers qui l'ont construit, car tout y est asymétrique.

Devant l'entrée, une sorte d'auvent composé de dizaines de plaques de métal semble s'envoler dans le ciel, formant une ellipse. Les visiteurs passent de longues minutes à admirer l'architecture compliquée du lieu avant de franchir son seuil. L'intérieur du musée ne manque pas non plus d'intérêt. La culture aborigène est – fait rarissime dans ce pays – largement mise en avant. Les cinq collections permanentes réunissent également des dizaines d'objets récents, plus kitsch les uns que les autres, qui n'auraient rien à faire dans un musée européen. Mais l'Australie est un pays neuf. La fédération fête son centenaire cette année...

Le nom de la galerie est déjà un symbole – « Les premiers Australiens ». Elle retrace l'histoire de 40 000 ans d'héritage aborigène. Une révolution dans un pays qui a attendu 1962 pour donner le droit de vote à ces habitants qui n'ont été comptabilisés dans le recensement national qu'à partir de 1967. Les visiteurs entrent dans la plus importante collection du musée en passant dans un couloir sur les murs duquel sont projetées des vidéos montrant des hommes effectuant des danses traditionnelles. Non loin de là, un message de bienvenue de la tribu qui occupait la plaine sur laquelle a été construite

Canberra accueille les touristes. Cette galerie « représente une nouvelle approche de l'histoire et de la culture indigène », résume Margo Neale, directrice de ce projet. D'autres musées australiens ont des espaces consacrés à l'histoire noire, mais ils ont tous une vision romantique et complètement erronée de la réalité. Notre objectif était de permettre aux indigènes de parler de leur pays à travers leurs propres histoires ».

Des centaines d'aborigènes ont été consultés par les chercheurs du musée national. Des équipes se sont rendues dans différentes tribus. Certains objets, telle une sculpture de sable, utilisée dans le territoire d'Arnhem lors des enterrements, et un canoë des peuplades du détroit de Torres, ont même été fabriqués spécialement pour être exposés dans la capitale fédérale. Dans une autre salle, des vidéos et des objets traditionnels décrivent les conditions de vie de cinq tribus différentes issues des quatre coins du pays. Ces expositions seront renouvelées périodiquement afin de permettre à d'autres communautés de se présenter.

LA « GÉNÉRATION VOLÉE »

Certains visiteurs s'étonnent de voir que 40 % de la surface du musée est consacrée aux Aborigènes qui ne représentent que 300 000 des 19 millions d'Australiens. « J'entends souvent cette remarque », admet Margo Neale. *Ma réponse est toujours la même : plus de 90 % de l'histoire de notre nation est indigène et il est normal d'accorder dans un musée national une place importante à leur culture.*

Les conservateurs ont également eu le courage d'aborder des thèmes hautement polémiques tels que celui de la « génération volée », en référence aux enfants aborigènes qui ont été arrachés à leur famille pour être confiés à des orphelinats « blancs ». Une vidéo montrant la manifestation qui a réuni en 2000 à

Sydney plus de 250 000 personnes pour se repentir des atrocités commises dans le passé est diffusée en boucle sur un écran de télévision. « Nous avons toutefois fait bien attention à ne pas utiliser le mot "pardon" afin de ne pas entrer dans la polémique. Nous avons préféré poser cette question : "Pourquoi demander des excuses ?" », explique Margo Neale. On le comprend d'autant mieux que le gouvernement refuse toujours de prononcer des excuses officielles.

Les autres galeries du musée de Canberra sont plus contemporaines et elles pourront faire sourire les étrangers de passage. Une collection de boîtes aux lettres et de kangourous fabriqués dans tous les matériaux possibles et imaginables est notamment présentée dans un espace intitulé « Symboles d'Australie ». Un peu plus loin, les visiteurs peuvent regarder de près un 4 x 4 équipé d'un bras mécanique destiné à capturer les buffles sauvages. Plusieurs vitrines montrent également dans le détail comment les lapins, importés d'Europe, ont envahi cette île-continent. Des espèces endémiques disparues, dont un tigre de Tasmanie conservé dans le formol (le nom de ce chien sauvage vient de son pelage rayé), sont aussi présentées au public.

Les promoteurs du musée, dont la construction a coûté 620 millions de francs (94,52 millions d'euros), ont enfin voulu mettre l'accent sur les témoignages de l'Australien de la rue. Les visiteurs peuvent ainsi raconter devant une caméra une partie de leur vie. Les histoires les plus intéressantes sont ensuite diffusées dans une galerie baptisée « Eternité ». Le public semble apprécier ce lieu. Plus de 250 000 personnes ont déjà visité le musée. Un chiffre énorme pour une ville assez peu touristique dont la population ne dépasse pas 310 000 habitants.

Frédéric Thérin

SORTIR

PARIS

Jazz au Carreau du Temple

A peine l'édition 2001 de Jazz à l'hôtel d'Albret terminée, les responsables de Théâtre, musique et danse dans la ville s'installent au Carreau du Temple. Une scène de bonne taille, des tentures noires pour délimiter l'espace, et voilà un lieu d'une jauge de trois cent cinquante places et un programme de qualité. Après Michel Portal, Sylvain Luc et Franck Tortillier, on pourra y entendre dans d'excellentes conditions d'intimité les trios du pianiste Bobo Stenson (le 3 août) et du trompettiste Paolo Fresu (le 4), ainsi que l'unique concert parisien cet été du quintet du contrebassiste Henri Texier (le 5). *Carreau du Temple, entrée rue Dupetit-Thouars. Paris-3^e. M^e Temple. 21 heures, jusqu'au 5 août. Tél. 01-45-08-55-25 (de 14 h 30 à 17 h 30). De 100 F à 120 F.*

AVIGNON

Tremplin jazz

Le jazz à Avignon, c'est d'abord l'activité, à l'année, de l'Association pour le jazz et la musique improvisée (AJMI). C'est aussi la manifestation où ont été révélés quelques talents et un lieu d'accueil pour des musiciens de haute tenue. Dans la Cour d'honneur du Palais des papes sont attendus le pianiste Omar Sosa en septet touristique afro-cubano-marocain, mais surtout le World Saxophone Quartet pour un hommage au contrebassiste sud-africain Johny M'Bizo le 3 août ;

les « Variations sur la musique de Louis Armstrong », de l'excellent ensemble du contrebassiste Patrice Caratini (diffusion en direct sur France-Musiques), puis un quartet à faire déplacer les montagnes : Michel Portal, Louis Scavias, Bruno Chevillon et Daniel Humair, le 4. *Concerts à partir de 20 h 30. Tél. : 04-90-82-95-51. De 60 F à 150 F.*

MHÈRE

Fruits de Mhère

A Mhère, petit village au bord du Morvan où résident les clarinettes Isabelle Duthoit et Jacques Di Donato, organisateurs de Fruits de Mhère, musiques, débats, promenades forment un tout festivalier. Au programme de la septième édition : *Le Pierrot lunaire*, d'Arnold Schoenberg, dans la cour de l'école ; le trompettiste Axel Dörner en visite nocturne chez les habitants ; une création vidéo-acoustique de Kaleïdophone dans une grange ; des cordes ou des corps en mouvement au jardin du presbytère ; une randonnée jusqu'à la Chapelle du Banquet pour retrouver l'accordéoniste Marc Perrone ; une soirée de musiques improvisées et écrites sur la place du village ; les groupes Silent Block, Zinc, Kampec Dolores et Pak ; le pianiste Jacques Demierre, le contrebassiste Barre Phillips, le batteur Gerry Hemingway, etc. *Mhère (Nièvre). Fruits de Mhère, les champs de l'improvisation, jusqu'au 5 août. Tél. : 03-86-22-76-33. Pass festival : 300 F (4 jours) ; 250 F (3 jours) ; 120 F (1 jour) ; 100 F la soirée.*

GUIDE

REPRISES FILM

Familles, dans, tribus

Projection de *Tout sur ma mère*, de Pedro Almodovar (Espagne, 1998), dans le cadre du Festival en plein air du parc de La Villette. *Prairie du Triangle, parc de La Villette. M^e Porte-de-Pantin. A partir de 22 heures, le 3. Tél. : 01-40-03-75-75. Entrée libre. Location transat + couverture sur place, 40 F.*

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, de mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Les Pepitas

Jardin des Tuileries, Paris-1^{er}. M^e Concorde. 19 h 30, le 3. Entrée libre.

Cubanismo

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. 21 h 30, le 3. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Soirée Cuba Cabana

Glaz'Art, 7-15, avenue de la Porte-de-La Villette, Paris-19^e. M^e Porte-de-La Villette. 21 heures, les 3 et 10. Jusqu'au 14 septembre. Tél. : 01-40-36-55-65. De 40 F à 60 F.

RÉGIONS

Beaucoup de bruit pour rien de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Claude Berutti.

Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple, rue du Théâtre. 15 heures, les 4, 5, 10, 11, 12. Jusqu'au 26 août. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F.

Don Juan revient de guerre

d'Ödön von Horvath, mise en scène de Richard Brunel. *Bussang (Vosges). Théâtre du Peuple, rue du Théâtre. 20 h 30, les 4, 9, 10, 11, 14, 17, 18. Jusqu'au 25 août. Tél. : 03-29-61-50-48. De 65 F à 120 F.*

La Maison du peuple

de Louis Guilloux, mise en scène de François Bourgeat, avec Marcel Maréchal.

Figeac (Lot). Rues. 21 h 30, le 4. Tél. : 05-65-34-06-25. Entrée libre.

15^e Festival de la Luzège

Théâtre, opéra de rue en milieu rural à Lapleau et dans les huit communes environnantes, notamment sur le site du roc du Gour-Noir, avec les compagnies Grogon Frères, Balagan Balagan I, Académie théâtrale de Limoges, Le Massassab'ol, Bottom Théâtre, Compagnie du Hasard. Concert, apéros, expositions, rencontres...

Lapleau (Corrèze). Place de la Mairie. A partir de 18 heures, le 3. Jusqu'au 17. Tél. : 05-55-27-74-70. 50 F et 70 F. Gratuit pour les moins de 7 ans.

Le Triomphe de la raison

de et avec Carmelo et Perrotin. *Périgueux (Dordogne). Rues. 13 heures et 19 heures, le 4 ; 11 h 45 et 17 heures, le 5. Tél. : 05-53-53-18-71. Entrée libre.*

Tous en scène avec les Compagnies Court Circuit,

K.O.C. H, A Fleur de peau, Pinok et Matho, Corinne Boijols, Andrayas, Silémo, Les Éléphants roses, Théâtre Zo, Théâtre Diagonale et Sylvie Chartrand. *Périgueux (Dordogne). Rues. 20 heures, le 4. Tél. : 05-53-53-18-71. 70 F et 100 F.*

Voyage en terre intérieure de Léa Dant, mise en scène de l'auteur, avec Frédéric Bartalay, Nathalie Bernard, Diane Bonnot, Marie Chaudagne, Virginie Dubout, Camilla Graff Junior, Claudia Nottale, Mathilde Risse et Cécile Van Hille. *Pierrefonds (Oise). Château. 14 heures, 16 heures, 19 heures et 21 heures, le 4. Tél. : 03-44-42-80-00. 65 F et 90 F.*

Orchestre mondial des Jeunesses musicales Bizet : *Carmen, suite n° 1*. Debussy : *La Mer*. Berlioz : *Symphonie « Fantastique »*. Neville Marriner (direction). *Arles (Bouches-du-Rhône). Théâtre antique. 21 h 30, le 4. Tél. : 04-90-96-47-00. De 80 F à 140 F.*

Roger Pouly

Récital de piano-jazz/variétés *Bourges (Cher). Théâtre de verdure des Prés-Fichaux. 21 h 30, le 4. Tél. : 02-48-24-93-32. Entrée libre.*

Quatuor Mendelssohn

Schumann : *Romances pour hautbois et piano op. 94*. C. Schumann : *Trio pour piano et cordes op. 17*. Brahms : *Quintette pour clarinette et cordes op. 115*. Olivier Charlier (violin), Arto Noras (violoncelle), Michel Lethiec (clarinette), François Leleux (hautbois), Emmanuel Strosser (piano).

Codalet (Pyrénées-Orientales). Abbaye Saint-Michel-de-Cuxa. 21 heures, le 4. Tél. : 04-68-96-33-07. De 160 F à 180 F.

Jean-François Heisser (piano)

Granados : *Goyescas*. Beethoven : *Variations sur une valse de Diabelli op. 120*.

Conques (Aveyron). Abbatale Sainte-Foy. 21 heures, le 4. Tél. : 05-65-71-24-00. De 60 F à 130 F.

Aldo Ciccolini (piano)

Clementi : *Sonate pour piano op. 34 n° 2*. Schubert : *Sonate pour piano D.960*. Chopin : *Tarentelle op. 43*, *Mazurkas op. 59*. Tedesco : *Rapsodie napolitaine*.

Dinard (Ille-et-Vilaine). Salle Stéphane-Bouttet, 6, rue Sadi-Carnot. 21 heures, le 4. Tél. : 02-99-46-94-12. 150 F.

Teresa Berganza (mezzo-soprano), Juan Antonio Alvarez Parejo (piano) Œuvres de Vivaldi, Pergolèse, Scarlatti, Haendel, Rossini, Bizet, Toldra, Rodrigo, Nin.

Orange (Vaucluse). Cour Saint-Louis, impasse de l'Ancien-Collège. 21 h 30, le 4. Tél. : 04-90-34-24-24. De 90 F à 150 F.

Laurent Cabasso, Philippe Bianconi Schumann : *Bunte Blätter op. 99*, *Concert sans orchestre op. 14*, *Papillons op. 2*, *Etudes symphoniques op. 13*, *Variations posthumes, Fantasiestücke op. 12*, *Carnaval op. 9*. Laurent Cabasso, Philippe Bianconi, François-René Duchable (piano). *La Roque-d'Anthéron (Bouches-du-Rhône). Parc du château de Florans. 20 heures, le 4. Tél. : 04-42-50-51-15. De 60 F à 285 F.*

London piano quartet Roger Steptoe : *Quatre romances sans paroles* (première interprétation en France). Beethoven : *Trio pour cordes op. 9 en ut mineur*. Dvorak : *Quatuor op. 87 en mi bémol majeur*.

Uzerche (Corrèze). Abbatale de Saint-Pierre. 21 heures, le 4. Tél. : 05-55-73-15-71 et 05-55-98-45-90. 30 F et 60 F.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Procès télévisés, pour l'exemple. Forum
- 22.00 Télévision, un service public, pour quoi faire ? Forum
- 23.00 Presse régionale et télévision de proximité. Forum

MAGAZINES

- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of. Canal +
- 19.30 et 1.00 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 20.45 L'Été d'Envoyé spécial. Inde. Les travailleuses du sexe à Calcutta. Des hôpitaux pas comme les autres. Le théâtre de rue. Le grand combat d'Ahmedabad. France 2
- 23.20 Rien à cacher. Invité : Guy Roux. RTL 9
- 23.45 Courts particuliers. Samuel Le Bihan. Paris Première
- 0.05 Zone interdite. Les tueurs de la route. M 6

DOCUMENTAIRES

- 20.15 Athlètes, des rêves en or. Les épreuves. Arte
- 20.30 Histoires d'avions. Les chasseurs américains. Planète
- 20.30 Histoires secrètes. Les oiseaux de la mort. Chaîne Histoire
- 20.45 Dynamitage au cœur de Pittsburgh. Odyssee

Le Monde TELEVISION

Arte

20.46 Le Petit Monde du Big Mac Ce documentaire du réalisateur suisse Peter Guyer, proposé en ouverture d'une Thema baptisée « Le tour du monde du hamburger », s'intéresse aux employés de la multinationale américaine McDonald's, premier employeur mondial avec quelque 1,5 million de salariés pour 28 000 restaurants à travers le monde. Six d'entre eux, rencontrés dans différents pays, se confient.

- 20.45 Thema. Le tour du monde du hamburger. Le Petit Monde du Big Mac. Arte
- 21.05 Le Ciel passionné. [2/5]. TV 5
- 21.20 Les Mystères de la Bible. Le roi Salomon. La Chaîne Histoire
- 21.25 L'Amour naturel. Planète
- 21.40 Du Cap au Caire. Des malappris au paradis. Odyssee
- 22.00 Un autre regard. Panama, Espagne et Zimbabwe. Voyage
- 22.05 Journal d'un globe-trotter. Pérou. Odyssee
- 22.45 Ya Basta ! Chiapas, été 1996. Planète
- 22.55 Les Grandes Batailles. La bataille de Naseby. Histoire
- 22.55 Biographie. La reine Victoria. La Chaîne Histoire
- 22.55 Ava Gardner. Paris Première
- 23.45 Perspectives américaines. [5/8]. Planète
- 23.45 La démocratie n'a pas d'ancêtres. Chronique villageoise d'une élection. Histoire
- 0.25 La Forêt d'Ildris. L'Indonésie. France 3

SPORTS EN DIRECT

- 1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Montréal (Canada). (4^e jour). Pathé Sport

MUSIQUE

- 20.20 La Piémontaise, de Couperin. Avec Gildas Prado, hautbois ; Nora Cismondi, hautbois ; Marc Trenel, fagott ; etc. Mezzo

- 21.00 Festival Pablo Casals de Prades 99. Œuvres de Bach, Fauré, Enesco. Mezzo
- 21.00 Soirée Jazz in Marciac. Avec Charlie Haden, batterie. 22.40 Œuvres de Mozart, Paganini, Stravinsky. 23.00 Avec Richard Galliano, accordéon ; Jean-Philippe Viret ; Jean-Marie Ecay. Muzzik
- 23.15 « Zigeunerweisen », de Sarasate. Avec Yoko Kaneko, piano ; Ju Joung Baek, violon. 0.05 Invité spécial : Scott Hamilton. Muzzik
- 23.45 Nabucco. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre des Arènes de Vérone, dir. David Oren. Mezzo

THÉÂTRE

- 23.45 Rendez-vous. Pièce de Neil Simon. de Raymond Aquaviva. Festival

TÉLÉFILMS

- 20.35 Le Poids d'un secret. Rolf von Sydow O. Monte-Carlo TMC
- 22.10 Un enfant de trop. Jacob Berger. Festival
- 22.15 Manon Roland. E. Molinaro. TV 5
- 22.35 La Fille du justicier. Rod Holcomb O. TF 1

SÉRIES

- 20.00 L'Autobus à impériale. Le concert de charité. Canal J
- 20.05 Madame est servie. Les amies O. M 6
- 22.10 Lain. Love O. Canal +
- 0.35 That '70s Show. Kelso fait de la psycho O. Canal Jimmy

FILMS

- 20.50 Sous le ciel de Provence ■■ Mario Soldati (France - Italie, 1956, 95 min). France 3
- 21.00 Cinéma Paradiso ■■ Giuseppe Tornatore (France - Italie, 1989, 120 min) O. Cinétoile
- 21.00 Ladybird ■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, 100 min) O. Cinéstar 2
- 21.45 Professeur Mamlock ■■ Konrad Wolf (Allemagne de l'Est, 1961, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 22.10 Les Accusés ■■ Jonathan Kaplan (Etats-Unis, 1988, 110 min) O. Cinéstar 1
- 22.25 Tampopo ■■ Juzo Itami (Japon, 1986, v.o., 110 min). Arte
- 23.00 Le Destin ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1997, 135 min) O. Ciné Cinémas 3



- 23.20 Nez de cuir, gentilhomme d'amour ■■ Yves Allégret. Avec Jean Marais, Françoise Christophe (France - Italie, 1951, 95 min) O. Ciné Cinémas 1
- 23.30 Cérémonie secrète ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1968, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 0.00 Hors d'atteinte ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 2
- 0.35 Jours d'amour ■■ Giuseppe De Santis (Italie, 1954, v.o., 95 min) O. Cinétoile
- 0.55 Les Coupables ■■ Luigi Zampa (Italie, 1952, v.o., 105 min) O. Ciné Classics
- 1.15 Les Ailes de la nuit ■■ Mark Pavia (Etats-Unis, 1997, v.o., 95 min) O. Ciné Cinémas 3
- 1.15 Coups de feu sur Broadway ■■ W. Allen (EU, 1994, v.o., 95 min). Arte
- 2.00 L'Emigré ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1994, 135 min) O. Ciné Cinémas 2

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 18.00 Sous le soleil.
- 19.00 et 0.20 Le Maillon faible.
- 20.00 Journal, Tiercé, Météo.
- 20.50 Les Cordier, juge et flic. Bébé en cavale.
- 22.35 La Fille du justicier. Téléfilm. Rod Holcomb O.
- 1.05 Très chasse.

FRANCE 2

- 17.45 Hartley, cœurs à vif O.
- 18.30 Nash Bridges O.
- 19.20 Secrets d'été.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 0.30 Journal, Météo.
- 20.45 L'Été d'Envoyé spécial.
- 22.44 et 1.33 L'Artiste de l'été.
- 22.45 Plein soleil.
- 0.50 Nikita. Sous influence O.
- 1.35 Taq pas la porte O.

FRANCE 3

- 16.45 C'est toujours l'été.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Consomag.
- 20.15 Tout le sport.
- 20.25 C'est mon choix ce soir.
- 20.50 Sous le ciel de Provence ■■ Film. Mario Soldati.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.50 Je ne vois pas ce qu'on me trouve ■■ Film. Christian Vincent O.
- 0.25 La Forêt d'Ildris. L'Indonésie.

CANAL +

- 16.05 Le Violon rouge. Film. François Girard O.
- En clair jusqu'à 20.10
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.09 Rien que des monstres O.
- 20.10 Daria O.
- 20.35 Le Battement d'ailes du papillon. Film. Laurent Firodo O.
- 22.10 Lain. Love O.
- 22.35 Sunshine. Film. Istvan Szabo (v.o.) O.
- 1.30 Seinfeld. L'été de George O.

ARTE

- 19.00 Le Botswana et l'Okavango.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Athlètes, des rêves en or.
- 20.45 Thema. Le tour du monde du hamburger. 20.46 Le Petit Monde du Big Mac. 22.25 Tampopo ■■ Film. Juzo Itami (v.o.). 0.15 L'Appétit et ses démons.
- 0.45 Arte info.
- 1.15 Coups de feu sur Broadway ■■ Film. Woody Allen (v.o.).

M 6

- 18.00 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 L'Été de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.38 Météo des plages.
- 20.40 Passé simple.
- 20.50 Coup de tête. Film. Jean-Jacques Annaud O.
- 22.25 The Crow, Stairway to Heaven. Coup double O.
- 23.15 Transferts O.
- 0.05 Zone interdite.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.00 Route 66, l'Amérique en diagonale.
- 21.00 Microfilms.
- 21.40 Amtrack, la piste américaine.
- 22.10 Carnet de notes (rediff.).
- 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30 A voix nue (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 20.00 Festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Musique de chambre. Par les solistes de l'Orchestre de chambre Gustav Mahler. Œuvres de Nielsen, Prokofiev, Ligeti.
- 21.30 Festival international de piano de La Roque-d'Anthéron. Garrick Ohlsson, piano. Œuvres de Bach et Liszt.
- 23.00 Soirée privée.

RADIO CLASSIQUE

- 20.40 Les Rendez-vous du soir. Par le quatuor Tabaks. Œuvres de Beethoven.
- 22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Bruckner, Schubert.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00 Le Foot, roi d'Afrique. Forum
- 22.00 Foot, une ville, deux clubs. Forum
- 23.00 Sportifs, la gloire... et après ? Forum

MAGAZINES

- 14.10 La Culture aussi. Le Best of. Invités : Jean Yanne ; Marc Jolivet ; Les Bobos ; Ladies Night ; Ariel Wizman ; Dominique Farrugia ; Maxime ; Hervé Bourges ; Jean Daniel ; Philippe Caubère. LCI
- 17.00 Les Lumières du music-hall. Pierre Dudan. Frank Alamo. Sheila. Paris Première
- 17.40 Entretien Musiques. Invité : Stéphane Lissner. LCI
- 19.00 Tracks. Spécial Jamaïque. Arte
- 19.15 Nulle part ailleurs. Best of. Canal +
- 19.30 Rive droite, rive gauche. Paris Première
- 21.00 Recto Verso. Invité : M. Paris Première
- 21.00 Rock Press Club. Faut-il brûler les années 80 ? Invités : Eric Dahan ; Patrick Eudeline ; Benoît Sabatier ; David Angevin ; Yann Zitouni ; Rachel Godt. Canal Jimmy
- 22.50 Vu de la loge. Les meilleurs moments d'« On ne peut pas plaire à tout le monde ». France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.05 A la recherche des animaux perdus. [1/6]. La Cinquième
- 18.05 100 ans / 100 films. [5/10]. CinéCinéma
- 18.25 L'Actors Studio. Ellen Burstyn. Paris Première
- 18.30 Les Leçons de musique de Leonard Bernstein. Etude de l'intervalle. Mezzo
- 19.55 Les Mystères de l'Histoire. Les enfants volés. 21.30 Le mythe de l'Inquisition espagnole. La Chaîne Histoire
- 19.55 Du Cap au Caire. Des malappris au paradis. Odyssee
- 20.00 Pilot Guides. Londres. Voyage
- 20.15 Athlètes, des rêves en or. [5/5]. Les Jeux. Arte
- 20.20 L'Espagne sauvage. L'autome (n° 2). Odyssee
- 20.30 Shtetl. Planète
- 20.30 Chroniques d'Hollywood. [4/26]. Les futuristes. Histoire
- 20.45 Les Mystères de la Bible. Abraham, un homme de dieu. La Chaîne Histoire
- 21.55 Dancing in the Street. [9/10]. Make it Funky. Canal Jimmy
- 21.55 Civilisations. Noirs dans les camps nazis. Histoire

Le Monde TELEVISION

Planète

20.30 Shtetl Marian Marzyński est juif polonais, exilé aux Etats-Unis. Curieux du passé de son peuple, le cinéaste, accompagné de son ami Nathan Kaplan, retourne à Bransk, un shtetl (« village » en yiddish). Les deux hommes se heurtent à l'antisémitisme toujours vivace en Pologne, et au silence entendu des habitants. Ce film a obtenu le Grand Prix du Festival du réel, en 1996.

- 22.00 Sous la mer. Seychelles, menace dans l'océan. Voyage
- 22.15 Grand format. La Passion du 100 mètres. Arte
- 22.25 Juan Carlos I^{er}, un roi démocrate. Odyssee
- 22.30 Les Dossiers de la Crime. Tueurs en série. Douglas Clark, le tueur du Sunset Boulevard. 13^{ème} RUE
- 22.40 Psychopath. CinéCinéma
- 23.00 Biographie. Sir Isaac Newton, la gravité du génie. La Chaîne Histoire
- 23.00 Enquêtes médico-légales. Colis piégés. 13^{ème} RUE
- 23.15 Chroniques d'Hollywood. [2/26]. L'écran censuré. Histoire
- 23.20 Le Ramayana, un voyage. [5/6]. L'armée des singes. Planète
- 23.40 Une histoire de la médecine. [3/8]. L'hôpital, de la charité à l'ordinateur. Histoire
- 23.45 Les Grandes Aventures du XX^e siècle. Le mur de Berlin. La Chaîne Histoire
- 23.50 Histoires d'avions. Les chasseurs américains. Planète
- 23.55 Aventures africaines. Au Kilimandjaro. Odyssee
- 0.00 Pilot Guides. Mexico. Voyage
- 0.15 Adjani, profession comédienne. Festival

SPORTS EN DIRECT

- 19.00 et 1.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Montréal. Quarts de finale. Pathé Sport
- 20.00 Tennis. Tournoi féminin de San Diego (Californie). Quarts de finale. Eurosport
- 20.45 Football. D 1 (2^e journée) : Marseille - Bordeaux. Au Stade Vélodrome, à Marseille. Canal +
- 2.40 Athlétisme. Championnats du monde (1^{er} jour). France 2

DANSE

- 21.00 La Fin d'un rêve. Chorégraphie de Christopher Bruce. Musique de John Lennon. Par le ballet Cullberg de Stockholm. Mezzo
- 21.55 Lonely Town, Lonely Street. Chorégraphie de Robert North. Musique de Bill Withers. Par le ballet Rambert. Mezzo

MUSIQUE

- 18.05 Les Solistes de la fondation Beracasa. Avec Damien Luce, piano. Adagio en si mineur, KV 540, et Rondo en la mineur, KV 541, de Mozart ; Davidsbundertanze, op. 6, de Schumann ; etc. Muzzik
- 19.30 Music Réunion. RFO Sat

- 19.30 Classic Archive. Au Fairfield Hall de Croydon, en 1969 et 1972, et à Londres. Œuvres de Schubert, Wagner, Debussy. Mezzo
- 20.00 Soirée Jazz in Marciac. Marcia Sweet 99. Avec Wynnton Marsalis, trompette. 21.00 Avec Herbie Hancock, piano ; Wayne Shorter, saxophone. 21.55 Avec Ray Barreto, percussions ; Paquito D'Rivera, saxophone ; New World Spirit. 23.20 Avec Brad Mehldau, piano ; Larry Grenadier, contrebasse ; Jorge Rossy, batterie. Muzzik
- 22.25 Herbie Hancock Trio. Avec Buster Williams, basse ; Al Foster, percussions. Mezzo
- 23.00 Funk Night. Au Jazzopen de Stuttgart, en 1998. Canal Jimmy
- 23.25 Schubert. Aufenthalt pour tuba et quatuor à cordes. Mezzo
- 23.35 John Lee Hooker & Friends. Au Sweet Water Mill Valley (Californie), en 1992. Canal Jimmy
- 23.45 La Flûte enchantée, de Mozart. Par le Jeune Orchestre lyrique français, dir. Dominique Trotten. Mezzo
- 0.05 Faudel. Lors du Festival Musiques mézises, en 1998. Paris Première

TÉLÉFILMS

- 18.55 L'Inventaire. Caroline Huppert O. CinéCinéma
- 19.10 La Maison des bois. Maurice Pialat. [7/7] O. Histoire
- 20.35 Sous le signe du poisson. Serge Penard O. Monte-Carlo TMC
- 20.35 Le Secret du vol 353. Mikael Salomon. [1 et 2/2] O. TSR
- 20.45 Le Siège d'Alta View. Peter Levin O. RTL 9
- 20.45 Le Dernier Tabou. Peter Schulze-Rohr. Arte
- 20.50 Douche écossaise. Rolf von Sydow O. France 3
- 23.05 Drôles de jeux. Benjamin Beaulieu O. TF 6

SÉRIES

- 18.55 Le Caméléon. La preuve par balles O. M 6
- 19.55 Homicide. [2/3]. Les liens du sang O. Série Club
- 20.00 L'Autobus à impériale. Tigrette au volant. Canal J
- 20.05 Madame est servie. Quelle autorité ! O. M 6
- 20.50 P.J. Maternité O. Dimanche O. France 2
- 20.50 Le Clown. Racket O. L'apôtre de la vérité. O. M 6
- 22.50 Ally McBeal. Cloudy Skies, Chance of Parade (v.o.). Téva
- 0.25 Les Envahisseurs. Les spores. France 3
- 1.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Les fossyeurs. Série Club

FILMS

- 14.25 L'Emigré ■■ Youssef Chahine (France - Egypte, 1994, 135 min) O. Ciné Cinémas 2
- 14.35 Hors d'atteinte ■■ Steven Soderbergh (Etats-Unis, 1998, 120 min) O. Ciné Cinémas 3
- 16.00 Duel d'espions ■■ John Sturges (Etats-Unis, 1955, v.o., 100 min). TCM
- 16.30 Au loin s'en vont les nuages ■■ Aki Kaurismäki (Finlande, 1996, v.o., 95 min) O. Cinéfaz
- 18.25 Paris 1900 ■■ Nicole Védres (France, 1946, 80 min) O. Cinétoile
- 18.30 Nez de cuir, gentilhomme d'amour ■■ Yves Allégret (France - Italie, 1951, 90 min) O. Ciné Classics
- 20.30 Viridiana ■■ Luis Buñuel (Espagne, 1961, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 21.00 La Table aux crevés ■■ Henri Verneuil (France, 1951, 90 min) O. Cinétoile



- 21.00 Absolute Beginners ■■ Julien Temple. Avec Patsy Kensit, David Bowie (Grande-Bretagne, 1986, v.o., 105 min) O. Cinéfaz
- 22.15 La Fracture du myocarde ■■ Jacques Fansten (France, 1990, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.45 Live Virgin ■■ Jean-Pierre Marois (Fr.- EU, 2000, v.o., 90 min) O. Cinéstar 2
- 23.05 Eglantine ■■ Jean-Claude Brialy (France, 1971, 85 min) O. Cinétoile
- 23.15 Selena ■■ Gregory Nava (Etats-Unis, 1997, v.o., 125 min) O. Ciné Cinémas 1
- 23.15 La Menace ■■ Gérard Oury (France, 1960, 85 min) O. Ciné Classics



- 0.40 Marie Stuart ■■ John Ford. Avec Katharine Hepburn, Frederic March (Etats-Unis, 1936, v.o., 120 min) O. Ciné Classics
- 1.30 Le Voyer ■■ Michael Powell (Grande-Bretagne, 1960, 100 min) O. Ciné Cinémas 2
- 1.40 Fin août, début septembre ■■ Olivier Assayas (France, 1999, 110 min) O. Cinéstar 2
- 2.00 L'Homme de Kiev ■■ John Frankenheimer (Etats-Unis, 1969, 130 min). TCM

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1
- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.40 Perry Mason.
- 16.20 Beverly Hills.
- 17.10 Passions.
- 20.00 Sous le soleil.
- 19.00 et 1.25 Le Maillon faible.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.50 Sagas.
- 22.45 Le Bestophe O.
- 23.50 Reportages. Survivre à Koh-Lanta.
- 0.20 Ça vaut le détour O.

FRANCE 2

- 13.50 Quai n° 1 O.
- 15.30 L'As des privés O.
- 16.25 La Famille Green.
- 17.10 Un livre.
- 17.15 Friends O.
- 17.45 Hartley, cœurs à vif O.
- 18.30 Nash Bridges O.
- 19.15 Secrets d'été.
- 19.45 L'Artiste de l'été.
- 19.50 Un gars, une fille.
- 20.00 et 1.05 Journal, Météo.
- 20.50 Une soirée de polars. P.J. Maternité O. 21.45 Dimanche O. 22.35 Au cœur de la loi. La sentence O.
- 23.35 A la Maison Blanche. La liste finale O. 0.20 Au plus haut des cieus.

FRANCE 3

- 13.25 C'est mon choix.
- 14.15 Keno.
- 14.20 La Fugueuse. Téléfilm. Stephen Gyllenhaal.
- 15.45 L'Île fantastique.
- 16.40 C'est toujours l'été. A Benodet.
- 18.25 Questions pour un champion.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10 Tout le sport.
- 20.20 C'est mon choix ce soir.
- 20.50 Romances d'été. Douche écossaise. Téléfilm. Rolf von Sydow O.
- 22.25 Météo, Soir 3.
- 22.50 Vu de la loge.
- 0.25 Les Envahisseurs. Les spores.

CANAL +

- 13.35 Le Cœur à l'ouvrage. Film. Laurent Dussaux O.
- 15.10 Les Alpes, terres sauvages au cœur de l'Europe O.
- 16.00 H O.
- 16.25 Flic de haut vol ■■ Film. Les Mayfield O.
- 17.55 La Cape et l'Épée. ► En clair jusqu'à 20.11
- 18.10 Animasia O.
- 18.40 Spin City O.
- 19.05 Le Journal.
- 19.15 Best of Nulle part ailleurs O.
- 20.05 Le Zapping.
- 20.11 Rien que des monstres O.
- 20.15 Football. Championnat de D 1. Marseille - Bordeaux. 20.45 Coup d'envoi.
- 22.50 Bowfinger, roi d'Hollywood ■■ Film. Frank Oz O.
- 0.25 Seinfeld. Rasage au beurre.
- 0.45 Spin City. La belle décapotable O.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

- Les codes du CSA
- Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans
- Interdit aux moins de 18 ans

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45 Le Journal de la santé.
- 14.00 La Finlande.
- 15.00 Navires de légendes.
- 15.55 Le Cirque plume.
- 16.50 C'est le goûter ! Les Frères Flub. 17.00 Alf.
- 17.30 100 % la question 2^e génération.
- 18.05 A la recherche des animaux perdus.
- 18.55 Je suis un citoyen du monde. 18.57 Météo.
- 19.00 Tracks. Spécial Jamaïque.
- 19.45 Météo, Arte info.
- 20.15 Athlètes, des rêves en or.
- 20.45 Le Dernier Tabou. Téléfilm. Peter Schulze-Rohr.
- 22.15 Grand format. La Passion du 100 mètres.
- 23.15 Missing Link. Film. Ger Poppelaars (v.o.).
- 0.45 Arte info.

M 6

- 13.35 Pour le bonheur de ma fille. Téléfilm. Charles Correll O.
- 15.20 Demain à la une O.
- 16.10 et 1.15 M comme musique.
- 17.30 L'Étalon noir O.
- 18.00 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois O.
- 18.55 Le Caméléon O.
- 19.50 L'Été de Loana.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.05 Madame est servie O.
- 20.39 Météo du week-end.
- 20.40 Politiquement rock.
- 20.50 Le Clown. Racket O. 21.50 L'apôtre de la vérité O. 23.35 Un monde d'élus O.
- 0.25 Burning Zone, menace imminente. Le cauchemar de la Saint-Michel O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.00 Festival de Radio France et Montpellier.
- 20.00 Route 66, l'Amérique en diagonale.
- 21.00 Microfilms.
- 21.40 Amtrack, la piste américaine.
- 22.10 Carnet de notes (rediff.).
- 22.30 Les Cinq Temps de l'amour.
- 23.30 A voix nue (rediff.).
- 0.05 Du jour au lendemain (rediff.).

Une nouvelle expertise évalue à 3,1 millions de francs les voyages de M. Chirac et de ses proches payés en espèces

Le 14 juillet, le président avait qualifié d'« exorbitante » l'estimation des juges, qui se montait à 2,4 millions de francs

LE MONTANT total des versements en argent liquide examinés par les juges dans l'enquête sur les voyages de Jacques Chirac et ses proches a encore augmenté. Selon une nouvelle expertise, communiquée aux trois magistrats chargés de l'instruction le 26 juillet, leur somme est désormais estimée à 3,1 millions de francs. Dans son précédent rapport, daté du 10 juillet, l'expert avait totalisé les règlements en espèces au profit du chef de l'Etat et de son entourage immédiat à 2 839 189 francs, auxquels s'ajoutaient ceux effectués en faveur du sénateur (RPR) Maurice Ulrich, conseiller à l'Elysée, et de la journaliste Elisabeth Friederich, amie de longue date de M. Chirac (*Le Monde* du 19 juillet). Le rapport complémentaire mentionne que, pour la période allant de décembre 1992 au 31 juillet 1995, la part des versements d'espèces enregistrés à l'agence de voyages de Neuilly (Hauts-de-Seine) « semble concerner M. et Mme Chirac ainsi que leur entourage pour 3 126 947 francs ».

Ce nouvel élément contredit la défense du président de la République, exprimée lors de son intervention télévisée du 14 juillet. M. Chirac avait alors qualifié d'« exorbitant » le total initial des juges – qui se montait à 2,4 millions de francs – et tenté de repousser les soupçons d'une expression qui, depuis, a fait florès : « *Ce n'est pas qu'elles se dégonflent, disaient-elles à propos des sommes visées par l'enquête ; elles font pschitt...* »

Le président ajoutait alors avoir « vérifié les choses » dans ses agendas

et auprès de son entourage, pour conclure que figuraient, dans la liste des voyages examinés par les juges, des « voyages professionnels » effectués en qualité de maire de Paris et de président du RPR, « des voyages que ni [lui] ni [sa] famille, ni aucun de [ses] amis n'avaient jamais faits », ainsi que d'autres déplacements effectués « par certains de [ses] collaborateurs qui les avaient eux-mêmes [...] commandés et payés ».

Fonds spéciaux : M. Le Garrec (PS)

réplique à MM. Vergès et Debré

L'ancien ministre Jean Le Garrec, député (PS) du Nord, a répliqué, mercredi 1^{er} août, à Jacques Vergès et Bernard Debré (RPR) qui ont adressé une lettre au procureur de Paris, Jean-Pierre Dintilhac, pour solliciter l'ouverture d'enquêtes préliminaires à propos de la répartition des fonds secrets (*Le Monde* du 1^{er} août). Dénonçant « l'amalgame » fait par les auteurs de la lettre, M. Le Garrec a affirmé à l'AFP qu'il n'avait « jamais perçu un seul centime de ces fonds spéciaux » pendant ses cinq années au gouvernement. Ces fonds étaient gérés par son « cabinet et distribués sous forme de primes », indique l'ancien ministre, qui affirme avoir reçu pour cela « des consignes précises » du premier ministre, Pierre Mauroy.

Ces déclarations – dont le texte a été versé par les juges au dossier d'instruction – apparaissent aussi contredites par la reconstitution des destinations des voyages examinés. L'expertise mentionne en effet de nombreuses destinations de vacances et recense, par ailleurs, à sept reprises au moins le nom de l'épouse du chef de l'Etat, Bernadette Chirac, pour des déplacements au cours desquels elle ne semble pas avoir été

accompagnée par son mari – mais parfois par Claude Pompidou, veuve de l'ancien président de la République. Seul un voyage au Kenya, improprement attribué à l'ancien champion de judo Thierry Rey –, qui fut le compagnon de Claude Chirac, fille cadette du chef de l'Etat – a été retranché, depuis, par les juges du montant total des versements visés par l'enquête. Dans leur « ordonnance d'incompétence » du 17 juillet, les

magistrats avaient par conséquent réestimé à 2,2 millions de francs la somme concernant M. Chirac et ses proches (*Le Monde* du 25 juillet). Le nouveau chiffre avancé par l'expert atteste que d'autres séjours sont désormais attribués à l'entourage du président.

L'invocation par le président de « compléments de salaires » issus de fonds spéciaux gouvernementaux qu'il aurait conservés depuis son

magistrats avaient par conséquent réestimé à 2,2 millions de francs la somme concernant M. Chirac et ses proches (*Le Monde* du 25 juillet). Le nouveau chiffre avancé par l'expert atteste que d'autres séjours sont désormais attribués à l'entourage du président.

L'invocation par le président de « compléments de salaires » issus de fonds spéciaux gouvernementaux qu'il aurait conservés depuis son

départ du gouvernement, en 1988, n'a pas permis d'expliquer comment ni pourquoi ces fonds auraient pu bénéficier à ses proches dans de telles proportions. Interrogé par la brigade financière, le voyageur attitré de M. Chirac, Maurice Foulatière, avait relaté que les sommes en espèces, annoncées au téléphone par « les secrétaires particulières de M. Chirac » étaient régulièrement livrées à l'agence par « des porteurs de la Mairie de Paris ».

Dans son second rapport, l'expert rappelle, à ce sujet, que « la réglementation fiscale en vigueur à l'époque des faits analysés interdisait le paiement en espèces de factures supérieures à 150 000 francs ». Or l'étude de la comptabilité de l'agence de Neuilly a permis de dénombrer sept versements d'argent liquide supérieurs à ce montant, enregistrés entre le 22 décembre 1992 et le 11 mai 1995, représentant des sommes comprises entre 175 200 et 450 000 francs. Ces remises d'espèces – qui « semblent avoir la même origine », selon le rapport – paraissent donc constituer autant d'infractions fiscales.

L'expert renouvelle enfin ses réserves sur l'exhaustivité de ses travaux, déjà formulés dans son premier rapport, expliquant qu'il n'a « pas eu les moyens de remplir [sa] mission dans sa totalité dans la mesure où la comptabilité et les pièces comptables de l'agence de voyages pour la période allant de 1989 à 1992 n'ont pas été trouvées parmi les archives ».

Hervé Gattegno

Les transporteurs de fonds inquiets après une nouvelle attaque

Le convoyeur blessé est mort jeudi matin

L'ATTAQUE d'un fourgon blindé, mercredi 1^{er} août vers 15 h 30, devant une agence du Crédit agricole de Vénissieux (Rhône) a fait un mort parmi les trois malfaiteurs. Le convoyeur de fonds blessé pendant l'attaque est mort jeudi matin. Les deux autres agresseurs ont pris la fuite à bord d'une VW Golf sans emporter de butin. Certaines sources affirment qu'en raison de la chaleur le convoyeur, touché au ventre, ne portait pas son gilet pare-balles. Les convoyeurs de l'agence lyonnaise de Transval ont décidé de cesser le travail, jeudi matin.

Cette attaque relance le débat sur la sécurité des 10 000 convoyeurs de fonds. Cette profession a connu 14 morts et 10 blessés depuis 1995. Près de 1 000 attaques ont été recensées l'an dernier. « La plupart des banques n'ont pas commencé à effectuer les travaux de sécurisation de leurs agences, pourtant imposés par la nouvelle loi sur la sécurité », estime Jacques Charles, responsable du secteur à la CFDT. Un décret impose aux banques de procéder avant la fin 2002 à des travaux de sécurisation des agences jugées mal équipées. Qualifié d'« irréaliste » par la profession bancaire, ce texte fait l'objet d'un recours non suspensif devant le Conseil d'Etat. Il reste donc inégalement appliqué.

Pour M. Charles, l'attaque de Vénissieux, qui visait un coffre installé à l'extérieur d'une agence, dans une zone piétonnière, est d'autant plus préoccupante qu'elle se situe hors des zones dites à risques. Les malfaiteurs attendaient le convoi, cachés derrière la palissade

de d'un chantier qui jouxte la banque. Selon le responsable FO, « ce lieu n'était pas recensé comme un point noir, mais, du fait des travaux, il l'est devenu », a-t-il assuré.

Entre 2 000 et 3 000 points noirs sont recensés, dont 500 à 600 en Ile-de-France. La CFDT n'exclut pas un appel au boycottage de la desserte des coffres extérieurs dans les jours à venir. Le secrétaire général de FO-Transports, Roger Poletti, demande au ministère de l'Intérieur de « réunir en urgence les commissions départementales » chargées de la sécurité des convoyeurs de fonds.

Refusant d'endosser toute responsabilité, les banques regrettent le manque de mobilisation des pouvoirs publics, indique Gilles Guitton, directeur général de la Fédération bancaire française (FBF), l'organisation patronale des banques. « Il n'est pas réaliste de traiter de manière homogène les 30 000 points de desserte bancaire », indique la FBF, estimant que l'augmentation de ces attaques est un problème de sécurité publique et non d'aménagement de l'accès aux agences. Aujourd'hui, les banquiers auraient recensé entre 600 et 700 points réaménagés ou en cours de réaménagement. La Brink's, première société de convoyage de fonds, « a mis en place une politique d'éradication des points noirs depuis six mois », souligne Eric Ehrsam, son porte-parole. « 90 % d'entre eux ont aujourd'hui été supprimés, transférés ou aménagés », poursuit-il.

Anne Michel et Pascale Santi

Jusqu'en 1993, le futur président estimait son château à 200 000 francs

COMMUNIQUÉES aux juges par le bureau de l'Assemblée nationale, les déclarations de patrimoine de Jacques Chirac mentionnent une « résidence secondaire » peu ordinaire. Acheté en 1969 par le futur président de la République et son épouse, le château de Bity est situé sur la commune de Sarrau (Corrèze), et avait valu à son acquéreur les premiers tourments de sa longue carrière politique. Lorsque *Le Canard enchaîné* avait révélé, en 1972, que le bâtiment avait été classé monument historique peu après la vente, de sorte que l'acquéreur, devenu secrétaire d'Etat au budget, avait pu bénéficier de subventions pour restaurer l'édifice et déduire l'ensemble des travaux effectués du montant de ses revenus ; aussi

n'avait-il pas payé d'impôt en 1970 et en 1971.

Les attestations établies en 1988 et en 1993 par M. Chirac, en qualité de député, évoquent cette propriété, comprenant deux étages (10 pièces), un parc de 10,7 hectares, une maison de gardien et diverses dépendances, en précisant simplement qu'elle fut « acquise pour le prix de 200 000 francs ». Une controverse avait été lancée, il y a trente ans, sur le prix effectif du château. Le jeune ministre avait publiquement assuré qu'il s'agissait d'une bâtisse chancelante « ne comportant que huit fenêtres » et d'« 1 hectare de terre en friche » et indiqué avoir payé l'ensemble seulement 60 000 francs.

Ce n'est qu'en 1976, à la faveur d'une enquête

du *Nouvel Observateur* sur la fortune des hommes politiques, que M. Chirac – entre-temps devenu premier ministre – avait tenté de justifier cette contradiction. Il expliquait alors avoir utilisé les sommes héritées de son père pour acheter le château, en plus de ses 60 000 francs personnels, concluant : « J'ai bien payé ce château 60 000 francs, mais il est exact qu'il a été acheté 210 000 francs. » En 1995, lorsqu'il établit sa déclaration de patrimoine comme président de la République – qui devait être, à l'inverse des précédentes, publiée au *Journal officiel* –, M. Chirac ajouta cette fois au prix d'achat une précision utile : le bâtiment est « aujourd'hui estimé 1,2 million de francs ».

Des écologistes sont parvenus à ralentir le train de déchets nucléaires allemand

BISCHHEIM (Bas-Rhin) et LILLE (Nord)

de nos envoyés spéciaux

La partie du convoi de déchets nucléaires allemands à destination du centre de retraitement britannique de Sellafield (Grande-Bretagne) a été retardé d'environ trois heures après une nuit agitée, émaillée d'incidents avec des écologistes. Vers 6 h 30, les douzes conteneurs de 100 tonnes emplies de combustibles usés quittaient la gare d'Amiens-Longueueu (Somme). Là, ils avaient été séparés en deux convois, l'un de neuf conteneurs vers La Hague (Calvados), l'autre de trois conteneurs vers Dunkerque (Nord), d'où ils devaient embarquer à destination de Sellafield, en Angleterre.

C'est en Alsace que l'action la plus spectaculaire s'est produite. Mercredi 1^{er} août, en fin d'après-midi, une quinzaine d'écologistes se sont retrouvés près de la gare de Bischheim, à côté de Strasbourg. Ils sont cachés de l'autre

côté des voies, dans la Cité des écrivains, ensemble d'immeubles populaires où la police ne vient presque jamais.

Il y a là des antinucléaires de toujours, comme Gilbert, qui était à Creys-Malville en 1977, des anarchistes comme Guillaume, membre du récent Banan (Brigade anarchiste antinucléaire), des militants antimondialisation comme André, qui était à Gênes, il y a dix jours. Des Allemands sont également venus, par solidarité. Des tracts, des chaînes, des combinaisons blanches étaient préparés, pendant que les jeunes de la Cité jouaient au foot.

JEU DE CACHE-CACHE

A 20 h 20, les groupes placés en amont ont prévenus au moyen d'un téléphone portable que le train arrivait. Les manifestants se alors précipitèrent vers la voie, surprénant les policiers. Rapidement, Gilbert, short et torse nu, et Thomas, casquette et tee-shirt blanc, se

sont enchaînés sous un rail. Les autres militants se sont assis sur les rails et ont allumé des fumigènes rouges. Mais le train avait arrêté plus haut. Cette action cependant perturbé le réseau ferroviaire régional et provoqué un retard estimé à environ quatre heures pour l'acheminement des déchets nucléaires.

Pendant ce temps-là à Lille, un groupe d'anti-nucléaire s'était dès 2 h 30 jeudi matin pour une nuit blanche, de bonne humeur et de longue attente. La plupart n'en étaient pourtant pas à leur coup d'essai. Le 25 avril, déjà, lors du passage d'un train de déchets nucléaires dans le Nord, ils avaient réussi à retarder le convoi d'une quarantaine de minutes en bloquant le train de marchandises qui le précédait.

Cette fois, la recherche du train a été longue et laborieuse : le convoi a accumulé les retards en raison des oppositions rencontrées sur son trajet ; et cette partie du convoi, à destination de Dunkerque, n'a pas emprunté l'itinéraire supposé par les militants. Il n'est

pas passé, comme les fois précédentes, par Charleville-Mézières mais a bifurqué vers Amiens pour remonter vers Dunkerque, allongeant ainsi sensiblement la durée du parcours.

Durant une bonne partie de la nuit, des groupes d'écologistes lillois se sont éparpillés entre Béthune et Dunkerque et ont sillonné la campagne flamande à bord d'automobiles. A plusieurs reprises, ils se sont postés, drapeau vert à la main, le long de la voie ferrée, faisant stopper, à l'aide de quelques fumigènes, ici un train de marchandises, là un train de voyageurs quasi inoccupé à cette heure matinale.

A 9 heures, le train attendu n'était toujours pas passé mais les militants nordistes se sont promis de « remettre ça ».

Vers 9 h 30, le train a, en fait, contourné Lille pour se diriger vers Dunkerque via Hazebrouk. Le jeu de cache-cache continuait.

Hervé Kempf et Nadia Lemaire

► www.lemonde.fr/nucleaire

Le marché automobile français reste au beau fixe

ALORS QUE LES VENTES AUTOMOBILES commencent à marquer le pas dans toute l'Europe, le marché continue à afficher une santé insolente en France. Après une hausse de 20 % en juin, il a enregistré une croissance de 11,6 % en juillet. Sur les sept premiers mois de l'année, les immatriculations ont augmenté de 7,5 %. Selon le Comité des constructeurs français d'automobiles, le nombre des immatriculations atteindra 2,2 millions à la fin de l'année contre 2,13 millions en 2000. PSA est le grand bénéficiaire de cette situation. Porté par la sortie de nouveaux modèles (206, 307, Picasso), le groupe a vu ses ventes croître de 26,1 % en juillet, portant sa part de marché à 34,2 %. En revanche, Renault enregistre une baisse de ses ventes de 7,6 % en juillet. Sa part de marché est tombée à 24,2 %. A l'exception de Ford, tous les constructeurs étrangers ont profité de l'excellente tenue du marché français. Les ventes de Smart ont progressé de 58,9 % en juillet.

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS** : Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, a lancé, mercredi 1^{er} août, les études pour l'amélioration des liaisons dans les Alpes du Sud qui se substitueront au projet, abandonné en octobre 2000, d'une autoroute entre Grenoble et Sisteron. Le programme prévoit de réaliser progressivement une 2 x 2 voies à péage qui privilégiera le tracé existant de la RN 75.

■ **EDF** : l'électricien public a annoncé mercredi 1^{er} août qu'il allait remplacer certains compteurs, de marques Sagem, susceptibles, en cas d'orage et de surtension, de s'arrêter de fonctionner et, dans de très rares cas, de s'enflammer. Cette anomalie de fabrication a été détectée lors de tests en laboratoire sur les compteurs triphasés de type S20C1, posés depuis septembre 2000. Les clients concernés seront contactés par téléphone ou par courrier. Cette anomalie ne concerne que 40 000 compteurs très spécifiques sur 1 million installés chaque année. EDF invite cependant ses clients à vérifier la marque et le numéro de leur compteur et à appeler leur agence clientèle ou le numéro vert : 0 800 444 333.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 61 effectués mercredi 1^{er} août. Premier tirage : 9, 18, 19, 20, 23, 40 ; numéro complémentaire : 47. Pas de gagnant pour 6 numéros. Rapports pour 5 numéros et le complémentaire : 1 700 825 F (259 289 €) ; 5 numéros : 6 135 F (935 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 264 F (40,24 €) ; 4 numéros : 132 F (20,12 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 3 numéros 14 F (2,13 €). Second tirage : 4, 6, 13, 19, 30, 33 ; numéro complémentaire : 22. Rapports pour 6 numéros : 5 765 475 F (878 940 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 24 435 F (3 725 €) ; 5 numéros : 3 705 F (564 €) ; 4 numéros et le complémentaire : 186 F (28,35 €) ; 4 numéros : 93 F (14,17 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 22 F (3,35 €) ; 3 numéros : 11 F (1,67 €).

Tirage du Monde daté jeudi 2 août 2001 : 493 496 exemplaires.

1-3

Révissez vos Classiques

RÉVISEZ CET ÉTÉ AVEC LE MONDE, FRANCE INTER, LA FNAC ET UNIVERSAL 50 CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde UNIVERSAL

HAENDEL | cantates italiennes | minkowski

THÉÂTRE ENCHANTEUR. Un orchestre traité comme la voix ! La voix aux couleurs des instruments de l'orchestre ! C'est ainsi que Haendel compose ces trois cantates d'une exceptionnelle virtuosité. Il est vrai que la soprano tchèque Magdalena Kozena et le chef français Marc Minkowski allient cette virtuosité brillante si proche de Vivaldi. Avec eux, nous assistons à la création de mini-opéras qui alternent douleur, passion et fureur heureuse. La voix se fond dans cette liberté retrouvée, Kozena interprète un lied pour elle-même accompagnée seulement d'une viole de gambe, puis, en quelques secondes, elle donne le sentiment d'improviser sur une mélodie sans fin avec tout l'orchestre. Voici la naissance d'un théâtre enchanteur.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Caroline Ostermann "Musique Maestro"

France Inter

fnac.com

GOETHE DANS LA TOTALITÉ

C'est un monument. Etudiant turbulent, dramaturge culotté, ministre responsable, scientifique buté, poète génial, mari attentionné, amant déraisonnable...

Et si on le lisait, tout simplement ?
page 24



FRIEDRICH DÜRRENMATT
page 25

AU RAYON POCHE

« Journal de Paris (1963-1983) »
et « Journal d'Espagne (1973-1998) » :
Jean Chalon et ses monstres
page 25



PROMENADE À ATHÈNES
page 26

L'œuvre

d'Henri Michaux est encore sous-évaluée, ou plutôt interprétée à côté de son centre. Poète, oui, si l'on veut, et peintre, en effet, auteur de récits multiples, voyages imaginaires, *Grande Garabagne* et *Pays de la magie*. On admet généralement qu'il s'agit d'un écrivain à tendance fantastique, mal classé quelque part entre Swift, Kafka et Borges. On s'étonne de le voir aussi indépendant, autonome, pas du tout idéologue dans une époque qui en regorge ; absolument pas militant, naturaliste, réaliste social, populiste, humaniste, moraliste ou immoraliste. « *J'écris pour me parcourir* », dit-il. « *Peindre, composer, écrire : me parcourir. Là est l'aventure d'être en vie.* » N'empêche qu'en se parcourant il rencontre de drôles d'humanoïdes comme les Hacs ou les Emanglons, dont les coutumes et les rituels ne visent à rien moins qu'à une barbarie de spectacles absurdes. On lâche le soir une panthère dans les rues, c'est le spectacle n° 72. Vers les 4 heures, c'est un lâcher d'ours et de loups, spectacle n° 76. Des hommes s'écrasent la tête à coups de sabot, spectacle n° 24. On allume des incendies pour rien, l'insécurité règne, la violence est gratuite et, si quelqu'un respire mal, on l'étouffe dans les plus brefs délais. Les célibataires sont poursuivis et froidement abattus : ils font désordre. Il y a même une Société pour la persécution des artistes. On se demande où Michaux est allé chercher tout ça en 1936 ou 1938. Mais là, justement, tout près, en plein effondrement de l'Europe.

Il est négatif et noué, Michaux, il n'a pas bon caractère. « *Dès qu'on oublie ce que sont les hommes, on se laisse aller à leur vouloir du bien.* » Il invente « *la mitrailleuse à gifles* », ce n'est pas civil de sa part. Il dit : « *Le noir est ma boule de cristal. Du noir seul, je vois de la vie sortir.* » Ce n'est pas bien non plus. Au lieu de s'enga-

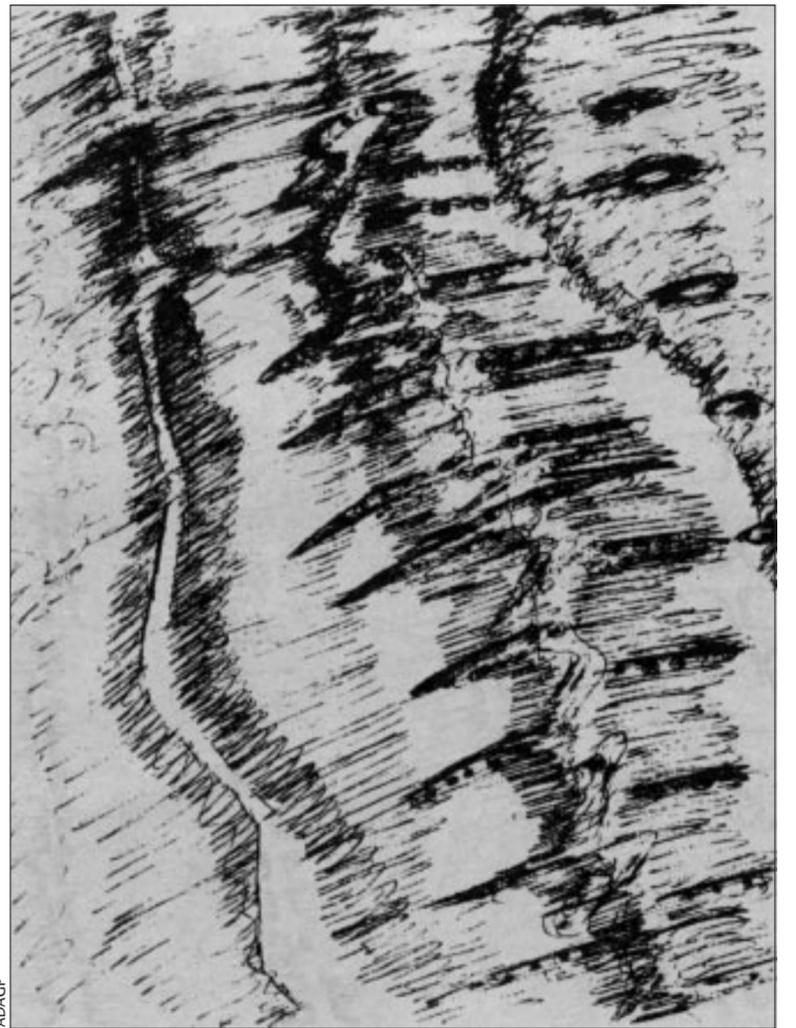
Philippe Sollers

ger vers des lendemains qui chantent, de participer à la création d'un monde et d'un homme nouveau, il avoue « *vouloir dessiner des effluves qui passent entre les personnes* ». Des masses enthousiastes se rassemblent, lui ne voit que des lignes, des rêves de lignes, une poudre de points. Il rentre d'une exposition de Paul Klee « *voit d'un grand silence* ». Il veut « *dessiner la conscience d'exister et l'écoulement du temps* ».

Tous ces textes, avant la grande rencontre de sa vie, sont ingénieux, inégaux, parfois drôles, parfois ennuyeux ou statiques. Ce n'est pas ça. C'est du réactif. Il y a un verrou à faire sauter, au-dehors et en soi. Il faudrait une bombe, une vraie, pas celle du champignon nucléaire massacrante, une qui révèle de l'inté-



PAUL FACCHETTI



ADAGP

Michaux en 1950. A droite, dessin sous mescaline extrait de « *Misérable miracle* »

L'infini de Michaux

rieur pourquoi on en est arrivé là. Eh bien, la voici, et de là datent des textes merveilleux et d'une actualité prodigieuse : la mescaline. Ces livres essentiels, de la seconde moitié des années 1950 du dernier siècle s'appellent *Misérable miracle* et *L'infini turbulent*.

Le mot classique de « défonce » est faible pour décrire les effets de la mescaline. C'est un tremblement de terre, un séisme, une tempête de tous les instants. Il fallait un objet irréfutable à combattre

et à intégrer au flottant Michaux, plutôt sobre de nature, méfiant, incapable de recourir à « *l'affreux alcool* ». Il prend sa dose, il entre en attente. Et voici un frisson, puis le « *grouillement du possible* ». Beaucoup de blanc, un océan de blanc, des contradictions à n'en plus finir, un envahissement, un ruissellement. De la couleur, enfin ? Oui, du vert. « *Je suis composé d'alvéoles de vert.* » Ou bien : « *Je bourgeoonne rose.* » La mescaline est un continent de spectacles, tantôt grotesques, tantôt majestueux, dilatés, comprimés. « *Une montagne, malgré son inintelligence, une montagne avec ses cascades, ses ravins, ses pentes de ruissellement, serait, dans l'état où je me trouve, plus capable de me comprendre qu'un homme.* »

Les écrits et les dessins sur la drogue au centre de ce deuxième volume des « Œuvres complètes »

en « Pléiade » : enfer, extase, folie.

Un explorateur dans le « stellaire intérieur »

Et puis viennent les hallucinations. Que fait ce fœtus, là, dans la baignoire de la salle de bains ? Cette femme qui est passée l'autre jour, plutôt discrète, est certes restée un peu longtemps aux toilettes, mais quand même. Une reproduction en couleurs tombe d'un livre : elle était là, on en est sûr. On la recherche ensuite : rien, pas de traces. On est maintenant dans une houle incandescente, un tapis roulant, mais toujours avec l'impression d'être parcouru par un « *sillon* », une fracture, une fente dans le rocher de l'être. Il y a un « *style mescaline* ». Un style de mauvais goût, surtout, du genre bazar, kitsch, exactement comme dans la réalité sociale spectaculaire

actuelle (comme si la mescaline était administrée désormais par la publicité ou la virtualisation imagée). « *Faute de dieux : Pullulation et Temps.* » La mescaline est « *ennemie de la poésie, de la méditation, et surtout du mystère* ». Elle cogne, elle déconstruit, elle détruit, elle est fondamentalement abstraite, toujours plus abstraite, dans une accélération fantastique des images et des idées. Tout s'émiette, tout devient fatras. « *On n'en sort pas fier* », dit Paulhan, qui participe à une des séances. Ça se répète sans arrêt, ça radote, ça relativise de tous côtés. Le langage est atteint : « *Adieu, rédaction !* » Michaux, cependant, reste réveillé, il note, il veut se souvenir, témoigner, raconter. Et il y arrive. Et c'est cela la surprise. Un explorateur nouveau est là (après Baudelaire, De Quincey, Artaud – ce dernier, étrangement, Michaux ne cite jamais son nom). Ledit explorateur est entré dans le « *stellaire intérieur* ». Il griffonne, il dessine, il frotte, il sombre, il revient. « *Au sortir de la mescaline, on sait mieux qu'aucun bouddhiste que tout n'est qu'apparence. Ce qui était avant n'était qu'illusion de la santé. Ce qui a été pendant n'était qu'illusion de la drogue. On est converti.* »

Ces récits, très concrets, sont éblouissants de précision et de véri-

té, et on finit par oublier ce qu'il a fallu de courage et de ténacité (d'héroïsme) pour les rapporter des gouffres. Voici les tourbillons, les ondes, les saccades du chanvre indien, plus connu sous le nom de haschisch, son « *rire sans sujet* », son « *comique métaphysique* », son « *doigté optique* ». Le monde est infiniment absurde, on entre dans toutes les photos, on y vit des romans instantanés avec les personnages et les visages. « *Que c'est merveilleux de regarder ! Comme c'est félin !* » Attention, les identifications sont redoutables et peuvent tourner à la possession dans certains états de transes érotiques. Michaux devient ainsi une jolie fille, ça le charme, mais ne lui convient pas vraiment. Une erreur dans le dosage mescalinen, et c'est l'expérience de la folie, la dure, la meurtrière, celle qu'on enferme. Bref, l'infini est là, partout en expansion, et « *on est secoué, fou de dégoût et de rébellion contre toute obstruction et limitation* ». Michaux finit par distinguer une expérience « *pure* » (« *milliers de dieux* », « *félicité d'ange* »), une démoniaque (grimaces, haine, épouvante), une autre enfin qui confine à la démence. Vous ne croyez pas au Diable ? Vous avez raison, il ne faut rien croire et se méfier de toute foi. Cependant, il se présente,

l'Autre, l'Adversaire, « *celui qui rabaisse, raille, refuse* », le « *ridiculisateur de l'âme chantante et ravie* », « *l'incessant inverse de tout courage, comme de tout idéal, incessant dénigrateur des grands élans et même du désir de survie* ». Mieux vaut en avoir l'expérience que le découvrir trop tard. C'est un des avertissements de Michaux, lui qui a été navigateur en plein typhon, « *ratissé* », disloqué, broyé par la schizo mescalinienne. Lui qui raconte aussi des enchantements inouïs (« *Le nu n'est plus le nu mais un éclairage de l'être* »). Il y a la circulation de la communication et des apparences, et puis, en dessous, sans arrêt, l'enfer, l'extase, la folie. « *Sous l'homme qui pense, et bien plus profond, l'homme qui manie, qui se manie.* » Qui sommes-nous vraiment si « *le corps est une traduction de l'esprit et le caractère un aménagement de courants* » ? Voilà presque un demi-siècle que Michaux a posé la question. On ne la trouvera pas dépassée, au contraire.

ŒUVRES COMPLÈTES
d'Henri Michaux.

Tome II (1947-1959).
Edition établie par
Raymond Bellour et Ysé Tran.
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1 418 p., 445 F (67,83 €).

Goethe dans la totalité

Etudiant turbulent, dramaturge culotté, ministre responsable, scientifique buté, poète génial, mari attentionné, amant déraisonnable... Et si on le lisait, en décapant la statue du Commandeur ?

JOHANN WOLFGANG GOETHE. L'UN, L'AUTRE ET LE TOUT sous la direction de Jean-Marie Valentin. Ed. Klincksieck, 752 p., 328 F (50 €).

GOETHE, MODES D'EMPLOI de Jean-Pierre Lefebvre. Ed. Belin, 247 p., 129 F (19,67 €).

Goethe est mort, vive Goethe ! Comme pour un souverain, la reconnaissance et la célébration du grand homme – à la mémoire de qui fut dédiée l'année 1999, marquant le 250^e anniversaire de sa naissance – lui confèrent une manière d'éternité. Même s'il a subi des attaques, il est toujours là. Sa profondeur n'est jamais dans l'oubli mais semble faire partie intégrante du personnage, à tel point que Valéry se demandait si Goethe n'avait pas justement « un truc pour faire profond ». Il faut dire qu'en bon gérant de sa boutique il avait pris des précautions pour assurer lui-même l'après-Goethe. Bien mal lui en prit, car on a fini par ne garder que l'image et oublier la création. Alors qui célèbre-t-on ? L'homme, l'écrivain, le mythe, l'idée, le spectre ?

En France, où ce nom est souvent, et pour solde de tout compte, un raccourci synonyme de littérature allemande, le phénomène-célébration fut plutôt discret. Il n'est donc pas certain que « l'année Goethe » ait poussé beaucoup de gens à le lire ou le relire. En Allemagne, les fabricants de porcelaine ont certainement fait davantage de profit en imprimant son profil sur des assiettes que les libraires.

Mais si on n'en finit pas de lui rendre hommage, c'est peut-être parce qu'il le vaut bien. Olympien et coquin, classique et bourrique, polyvalent et (im)pertinent, il s'arrange pour nous faire croire qu'il aurait réussi à concilier les contraires alors

même que son personnage de Faust prouve, justement, le contraire. Goethe est sur tous les fronts, et ce don d'ubiquité a des reflets d'universel. C'est d'ailleurs ce que suggère le titre choisi pour réunir les actes de trois grands colloques parisiens sur Goethe tenus en 2000 : *L'Un, l'Autre et le Tout*. Mais l'axe de l'entreprise menée par Jean-Marie Valentin n'a rien d'hagiographique ; tout en cherchant à dissiper certains malentendus et à éclairer des zones d'ombre peu glorieuses, elle vise à réajuster la perspective, à remettre l'homme à sa place, dans le contexte d'une époque charnière à cheval entre le XVIII^e et le XIX^e siècle.



ROGER-VIOLLET

L'Empereur et l'écrivain

Jacques Le Rider vient de rassembler un certain nombre d'*Ecrits autobiographiques* de Goethe jusqu'ici dispersés, dont les *Annales* – qui font suite, pour la période 1789-1815, à *Poésie et vérité*. On trouvera également dans ce volume *L'Entretien avec Napoléon*. (*Ecrits autobiographiques, 1789-1815*, de Goethe. Traduit de l'allemand par Jacques Porchat ; traduction révisée, complétée et annotée par Jacques Le Rider, éd. Bartillat, 550 p., 159 F [24,24 €]).

L'une des intentions premières est de faire le départ entre une réalité complexe et des constructions échafaudées à partir d'éléments de cette réalité pour la déformer et l'infléchir au gré des situations. Or rien n'est plus étranger à Goethe que cet asservissement à l'instant, lui qui a toujours été préoccupé par l'idée de totalité. Grand lecteur de Spinoza, il s'est efforcé de penser la diversité pour mieux établir des connexions : exactement l'inverse de la totalité tyrannique et reconstituée qui, partant d'un principe unique *a priori*, englobe – en le niant – le particulier dans le général.

Mais, pris à rebours de ses propres convictions, Goethe a été allègrement englobé dans différents systèmes qui se sont arrangés pour gommer ce qui ne cadrerait pas. Il a été réanimé pour servir d'innombrables causes et des idéologies par-

fois concurrentes ; inversement, il a été soupçonné d'avoir contribué à préparer le terrain au nazisme, même s'il a plutôt embarrasé les idéologues du régime, qui ne savaient qu'en faire !

Son champ d'activité était si vaste qu'on trouvait toujours quelques citations ou quelques épigrammes qui faisaient l'affaire dans un sens ou dans l'autre, oubliant la formule « *Tout ce qui est isolé est répréhensible* ». Moins cyniques et plus béats, d'autres se servent encore de cette ambition universaliste pour clamer qu'il avait tout compris, tout dit, et faire d'un homme qui, contre le chauvinisme culturel, défendait la

Weltliteratur (« littérature mondiale », limitée en son temps à l'Europe), un génie allemand détenteur des clefs du monde. Les actes du colloque viennent donc mettre à bon escient le doigt sur les erreurs de jugement et d'appréciation du sage de Weimar, notamment au niveau politique (condamnation de la démocratie), esthétique (primat de l'achèvement à partir d'un paradigme organique) et scientifique (rejet de la mathématisation). La lecture de cet ouvrage très riche n'est pas toujours facile, mais on peut le consulter au gré de sa curiosité, de la mystique à l'idée de révolution, de *Werther* aux *Affinités électives*, en passant par la Grèce et l'Italie.

De son côté, Jean-Pierre Lefebvre part de l'idée que Goethe, même si on se garde de le dire, est surtout terriblement encombrant et qu'il serait temps qu'il meure enfin pour

de bon ; car sa longue vie, qui lui a fait toucher à tout et que d'aucuns prennent pour son œuvre véritable, sert de caution phénoménale à ses écrits. Goethe fut un étudiant turbulent, un dramaturge culotté, un ministre responsable, un scientifique buté, un poète génial, un patriarcat glacial, un païen voyageur, un mari attentionné et un amant déraisonnable jusque sur le tard. L'exemple de sa vie sert de cataplasme, de stimulant, de narcotique ou d'hallucinogène. Au choix ! Mais l'importance de cette caution a surtout permis de le lire à crédit : par petites traites pas toujours encasées. *Quid* de l'œuvre et de sa valeur vraie ? Cette existence si dense cache-t-elle un constat amer : que les textes de Goethe sont au fond terriblement ennuyeux ? Sont-ils encore seulement lisibles ? Gracq déjà parlait de ce goût de « *veau froid mayonnaise* » qui le prenait à la lecture de *Wilhelm Meister*. L'instrumentalisation tous azimuts de la vie de Goethe a-t-elle fait oublier que l'écrivain, s'il remplit encore des rayonnages, ne remplit plus guère les esprits ?

Avec une jubilation communicative, Jean-Pierre Lefebvre désacralise la lecture de Goethe, le ramène à sa véritable dimension : celle d'un écrivain qui ne détient aucune vérité et dont les œuvres valent souvent moins que ce qu'on veut bien en dire mais sans doute plus que les impressionnants sarcophages où on les enferme. Quand il propose une nouvelle lecture parodique de *Götz, Faust* ou *Egmont*, il n'est pas tendre mais cela fait du bien car il s'en tient au texte, sans polémique. Ni Faust ni Méphisto, Lefebvre choisit d'être l'ange iconoclaste qui rigole sur son nuage en ouvrant les vannes d'une pluie acide sur la statue du Commandeur. Sachant bien qu'on ne peut mettre Goethe à la trappe, il lui donne une bonne douche décapante. Du coup, si Goethe perd en grandeur, il gagne en humanité.

Pierre Deshusses

Un vent de Belgique

Jacques Darras, poète autant qu'homme de pensée, a choisi la voie lyrique pour traverser la frontière

MOI J'AIME LA BELGIQUE ! de Jacques Darras. Gallimard-L'Arbalète, 286 p., 120 F (18,29 €).

Ce qu'il y a de bien en Belgique, c'est qu'on peut en sortir », prévient Jacques Darras dans ce « poème parlé marché » qui nous entraîne dans une étrange promenade de Bruges à Eupen, en passant par Bruxelles, Léon Spillaert, Jacques Brel, Anvers, Liège... Ces mille et un autres détours font de ce livre un des plus beaux hommages rendus à un pays dont Philippe Gelluck dit qu'il est l'« *un des plus schmurz du monde* ». Rien d'une ode compassée, obligée, académique comme discours de fin de rencontre officielle, mais un souffle, qui rythme la marche et le livre. Le surréalisme, peut-être la vraie dimension universelle de la Belgique, est toujours là, qui fait de Darras un cousin de Desproges et de Magritte.

« Je déteste les hymnes nationaux, mais je pleure quand je les entends/ Je me déteste de pleurer quand je les entends/ Je me déteste d'être belge quand je rêve debout à la Belgique/ Heureusement, je ne suis pas belge », avertit Darras. Précision exacte : il est né dans le nord de la France. Mais peu importe, après tout : le marcheur n'a pas de frontières. Le lecteur non plus, qui peut musarder dans le livre au gré de ses envies ou le suivre de bout en bout, dans une longue excursion qui le laissera plus épuisé qu'il n'aurait pu le penser en se lançant dans l'aventure. On ne marche pas impunément au pays du vent et de Verhaeren, évoqué dans ce qui est peut-être l'un des plus beaux passages du livre.

« Alors, les fenêtres claquaient, les volets battaient : Verhaeren, Verhaeren ! Cheveux décoiffés, mèches volant dans leurs yeux, les autres : Verhaeren ! Et tout au fond de la gorge la forge fragile, montait la conversion du chant./ Toutes les vagues

de l'herbe de la mer mélangées soufflaient un seul nom. » On n'entre pas non plus sans risque dans « *Anvers la double, la double et fantastique* », où plane le fantôme de Cendrars : « *Il me montre que la nuit anversoise est plus grasse qu'ailleurs, grumelée à l'huile Rubens./ Que la fréquentation des liquides lourds issus du corps de la terre, sueurs humaines, mazout pictural ou sperme fait ici d'étranges remous.* »

Darras, qui a décidé que Bruxelles était un port de mer, a aussi les mots qu'il faut pour évoquer la meurtrissure de Liège : « *Je sens une belle femme ville blessée par des quantités en surmombre/ Des princes évêques rebelles décident qu'ils paieront l'indépendance à prix d'or.* » « *J'écris avec les pieds, pacte ma semelle sur le sol, l'élastique rebondit* », dit Darras, qui ne refuse pas la comparaison avec Walt Whitman, et termine son périple par le quatrième côté de la Belgique, la forêt vers l'Allemagne. Là, il donne enfin son sésame : « *J'ai l'intention de franchir les frontières par la nuance.* » Et tant pis si « *les frontières sont tout sauf nuance, les frontières sont cessation* ». Il suffit, pour les traverser, d'une bonne paire de souliers et, bien entendu, de semelles de vent.

José-Alain Fralon

★ Né dans la Somme en 1939, professeur de littérature anglo-américaine à l'université de Picardie, Jacques Darras est l'auteur, depuis le milieu des années 1970, de plusieurs livres de poésie. Traducteur d'anglais (notamment de Walt Whitman et de Malcolm Lowry), il a également signé plusieurs essais, dont *Le Génie du Nord* (Grasset, 1988). En même temps que *Moi j'aime la Belgique !*, il publie une étude sur la question de l'avenir des langues dans une Europe unifiée : *Qui parle l'européen. L'Europe dans la contrainte des langues nationales* (Le Cri édition, rue Guillaume-Stocq, 43, B-1050 Bruxelles, diff. CED, 192 p., 141 F [21,07 €]).

Esprit de résistance

(ENTRE PARENTHÈSES) De Colombelles (Calvados) à Mauthausen (Autriche), 1943-1945 de Gisèle Guillemot. Préface de Jean Quélien. Postface de Thierry Féral. Ed. L'Harmattan, « Mémoires du XX^e siècle », 286 p., 142,50 F (21,72 €).

Gisèle Guillemot n'est ni une grande bourgeoise comme Geneviève de Gaulle, ni une intellectuelle comme Germaine Tillion. C'est une fille d'ouvriers. A sa manière de rouspéteuse héroïque et avec son style très personnel, elle figure sans peine à leur côté. Résistante à dix-huit ans, fin 1940, dans un petit groupe de jeunes communistes ou communistes, ce petit bout de femme participe aux actions de harcèlement et aux sabotages. Elle est arrêtée en 1943 et condamnée à mort avec une amie institutrice, Edmone Robert, et quatorze de leurs camarades, par le tribunal militaire allemand de Lübeck siégeant à Paris.

Les deux femmes sont graciées, les autres fusillées au mont Valérien. Les Allemands ne savent apparemment que faire de ces survivantes encombrantes. On les traîne à travers l'Allemagne de prison en prison, de Lübeck à Cottbus... Ici, on les traite avec humanité, là, on les roue de coups, on les laisse mourir de faim et de froid. Gisèle réagit avec l'insolence de la jeunesse, Edmone, qui mourra sur le chemin du retour, insulte ses bourreaux. La première sera jetée dans le système concentrationnaire à Ravensbrück et Mauthausen. Elle y vivra dans l'horreur et y manifestera cette rébellion, contée sans vantardise, qui fait de son témoignage, écrit au lendemain même de son retour au fil d'une plume pleine de vivacité, un livre que, malgré son titre bizarre, on lit avec passion. Et respect.

Jean Planchais

L'Affaire de Jaurès

Remarquablement édités, l'ensemble des textes que le père du socialisme français a consacrés à la défense du capitaine Dreyfus

LES TEMPS DE L'AFFAIRE DREYFUS 1897-1899 Tomes 6 et 7 des *Œuvres* de Jean Jaurès. Edition établie par Eric Cahm avec la collaboration de Madeleine Rebérioux, préfacière des volumes. Fayard, 770 p. et 902 p., respectivement 180,40 F (27,50 €) et 183,70 F (28 €).

Quelques semaines après Clemeuceau, dont Michel Drouin a réédité le premier des sept volumes sur l'Affaire (1), voici Jaurès. Eric Cahm, secrétaire de la Société internationale d'histoire de l'Affaire Dreyfus (Sihad), auteur d'une remarquable synthèse sur *L'Affaire* (Le Livre de poche, 1994), nous donne à lire un très large choix (plus de 1 500 pages !) de textes de Jaurès publiés entre novembre 1897 et septembre 1899. Avec la collaboration de Madeleine Rebérioux, présidente de la Société des études jaurésiennes, qui signe aussi deux préfaces et un superbe avant-propos général, Eric Cahm nous offre un époustouflant travail d'éditeur : rigoureuse annotation, éclairantes introductions aux chapitres, index des noms et pratique index des « mots clefs », liste complète des textes de Jaurès, permettant ainsi de retrouver sans peine ceux qui n'ont pas été retenus, bibliographie et courtes notices biographiques de cent quarante des acteurs cités. Le spécialiste, comme l'amateur – grâce à ce superbe appareil scientifique –, y verra apparaître dans le détail un Jaurès qu'on connaît pourtant bien.

En effet, grâce aux travaux de Madeleine Rebérioux, de Vincent Duclert, et plus généralement de la Société des études jaurésiennes, on savait déjà quel dreyfusard il avait été. On avait pu lire *Les Preuves* – texte fondamental, extraordinaire déconstruction, dans les règles de l'art, de l'accusation contre Dreyfus

et formidable démonstration de son innocence –, trois fois réédités (et deux fois par Madeleine Rebérioux) depuis l'édition originale de 1898. Mais *Les Preuves*, ici reprises, placées dans leur contexte, restituant à leur place les textes que Jaurès avait écartés pour l'édition en volume, prennent une tout autre ampleur. De même, pour la première fois, sont donnés deux autres grands ensembles de textes qui permettent de suivre Jaurès dans des démonstrations tout aussi irréfutables : celui sur l'enquête de la Cour de cassation en 1899 et celui sur le procès de Rennes.

COMBAT SANS RELÂCHE

Cet exceptionnel travail, qui nous permet de suivre une histoire en train de se faire, nous montre un Jaurès opiniâtre, obstiné, ne relâchant pas une seconde son attention et sa garde dans ce combat qu'il savait être le bon. Et ce formidable luttant, cet « homme libre », menait un combat d'autant plus remarquable qu'il avait aussi face à lui certains de ses amis qui n'appréciaient guère qu'il s'engageât pour un riche militaire – fût-il une victime et un martyr. Et plus grave encore, qu'il souffrit l'entrée dans le gouvernement de défense républicaine de Waldeck-Rousseau, et au côté du « fusilleur de la Commune » Gallifet, général et marquis, du socialiste Millerand.

Sur fond d'affaire Dreyfus c'est donc aussi de socialisme, bien évidemment, dont nous parlent ces deux forts et stimulants volumes : de sa participation à une crise dite « *bourgeoise* », des alliances qu'il peut accepter avec les autres classes, des rapports qu'il peut entretenir avec la République, de la possibilité pour un de ses membres d'entrer dans un ministère bourgeois, et aussi du rejet qui doit être le sien de l'antisémitisme. Il est à cet égard tout à fait intéressant de voir comment Jaurès – et au-delà de lui

le mouvement ouvrier – put, à la lumière de l'affaire Dreyfus, considérer, puis reconsidérer, la « question juive ». De voir comment, au fil de son engagement, Jaurès prit conscience que juifs et capitalistes rimaient bien pauvrement et qu'existait, nombreux, un prolétariat juif. Quelle excellente idée dans cette perspective d'avoir, en appendice, repris l'exhortation à l'engagement que constitue la *Lettre des ouvriers juifs socialistes de Paris au Parti socialiste français*, document fondamental aussi à partir duquel il faudra un jour revenir précisément sur la prétendue passivité juive pendant la grande crise de l'affaire Dreyfus, que Péguy, Léon Blum et Hannah Arendt ont posée en vérité historique.

Mais plus encore, Eric Cahm et Madeleine Rebérioux n'ayant pas voulu sortir l'Affaire et l'engagement qui y fut celui de Jaurès des autres questions du moment, c'est aussi toute l'actualité de ces années 1897-1899 qui défilent sous la plume de Jaurès : la vie politique et parlementaire, les grèves, la guerre hispano-américaine à propos de Cuba, Fachoda, et, au moment où y déferlaient la vague antisémite, l'Algérie et la question arabe si généralement alors ignorée. Une grande édition donc et qui nous fait espérer que paraîtront rapidement les tomes 9 et 11, sous la responsabilité de Gérard Baal pour le premier et de Vincent Duclert pour le deuxième, volumes dans lesquels nous découvrirons dans le détail le Jaurès de la « troisième Affaire », celui de la relance de 1903 qui permettra la réhabilitation de l'innocent et celui de l'amitié avec un Dreyfus en lequel l'auteur des *Preuves* avait su voir, au-delà du symbole qui seul voulait intéresser un grand nombre de dreyfusistes, un homme.

Philippe Oriol

(1) *L'Iniquité*, éd. Mémoire du livre, « Le Monde des livres » du 1^{er} juin.

Du solitaire au solidaire

Roger Sue voit dans l'association un nouvel espace pour le politique

RENOUER LE LIEN SOCIAL de Roger Sue. Ed. Odile Jacob, 256 p., 145 F (22,10 €).

Soyez libres et ego », proclamait récemment une grande marque de distribution. La société rêvée comme une agglomération d'individus reliés par le commerce ! Ce n'est là qu'un des nombreux aspects de la déliaison sociale que nous vivons au jour le jour. On multiplie les analyses pour expliquer ce phénomène. Et si on cessait de prendre les effets pour la cause ? C'est à quoi nous invite courageusement Roger Sue dans son nouveau livre. « *C'est l'évolution du lien social lui-même qui est à l'origine de la plupart des manifestations de pathologie sociale.* »

Après le rêve révolutionnaire d'une société émancipée, gouvernée par le Progrès et la Raison, le réveil du XIX^e siècle est brutal : misère et lutte des classes. On avait échappé aux communautés d'antan, soulevées par les traditions, la coutume, le territoire, le sang. On était passé du statut au contrat. Mais gare à l'illusion. Rousseau ne s'y était pas trompé : « *Le contrat social est là pour garantir une forme d'association qui défend et protège (...) la personne et les biens de chaque associé.* »

« Association », le mot-clé est lâché. On fête cette année le centenaire de la fameuse loi de 1901 qui lui donne sa forme achevée, reposant sur un engagement libre, volontaire, désintéressé, et qui n'a pas besoin d'être déclaré pour exister. C'est à partir de lui-même que l'individu solitaire peut devenir solidaire. On entre dans l'âge de « *l'individu relationnel* ». Le déficit du lien social a dopé les technologies de communication, qui sont autant de prothèses pour les affligés de solitude. Internet, dont « *le centre est partout et la circonférence nulle part* »,

est une gigantesque association aux multiples réseaux.

Hors de la sphère privée, le mouvement d'association a pris des proportions considérables. Selon la Commission européenne, il y aurait au moins cent millions de personnes dans les associations de l'Union. Roger Sue voit là un « *vivier de citoyenneté* », le moyen de parfaire, après le système éducatif, la « *production de l'individu* », valorisant ainsi le capital humain de l'entreprise et redonnant un nouvel espace à la politique. En effet, face à la désaffection du citoyen pour les partis, la représentation de la société civile par les associations offrirait comme un bon appel d'air. Sans aller jusqu'à une « *chambre des associations* », les associés devraient au moins être à parité avec les syndicalistes et obtenir un statut de « *volontaire* » (entre salarié et bénévole), qui ouvrirait certains droits sociaux.

Rapprocher la politique de l'individu pour la « *réenchanter* » ? L'intermédiaire des associations n'est sans doute pas le plus mauvais moyen.

Pierre Drouin

★ A lire aussi, *La Nouvelle Economie sociale*, ouvrage collectif sous la direction de Christophe Fourrel, préface de Lionel Jospin, Syros, « *Alternatives économiques* », 122 p., 65 F (9,91 €).

UN LIVRE ÉPUISE OU INTROUVABLE ?

Librairie
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :

29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

Friedrich Dürrenmatt dans son temple d'ardoise

Neuchâtel accueille depuis septembre 2000 une fondation dédiée à l'écrivain et peintre suisse, mort en 1990. Un bâtiment magnifique conçu par l'architecte Mario Botta, où l'on peut voir l'essentiel de l'œuvre peint, des manuscrits, des photos, et visiter la bibliothèque reconstituée du Minotaure des Alpes

Les hauts de Neuchâtel sont enveloppés ce soir-là d'un brouillard de film policier. Même le lac disparaît à la vue. On distingue les ardoises couleur d'ardoise qui couvrent la façade arrière bombée de la fondation de l'écrivain suisse Friedrich Dürrenmatt, mort en 1990. On va dormir dans la chambre de son fils, transformée en chambre d'hôte de cette fondation qui a été inaugurée en septembre 2000 par tout ce que la Suisse compte d'officiel.

Peu avant de mourir, Dürrenmatt, un dissident extrême qui ne cherchait pas particulièrement le scandale, en avait fait un considérable. Il avait accueilli en 1990 le président Vaclav Havel, venu en Suisse recevoir un Prix de la paix, par la lecture d'un testament politique où il disait que la paix menace de devenir plus dangereuse que la guerre à cause de la pollution, et que son pays natal est une prison où les Suisses sont venus se réfugier, une prison où chaque prisonnier fait la preuve de sa liberté en étant son propre gardien. Des conseillers fédéraux avaient quitté la cérémonie. On avait tourné le dos au vieil incorrigible, Havel lui-même ne savait quelle contenance prendre, l'écrivain s'était retrouvé seul sur une chaise.

On l'a lu quand on était collègue : *Le Juge et son bourreau*, un roman policier, en allemand ; on a vu un bon nombre de ses pièces : *La Visite de la vieille dame*, bien sûr, universellement connue, un mythe moderne, mais aussi *Les Physiciens*. Et puis ses récits insidieusement hallucinants : *La Panne*, procès d'un commis voyageur par des magistrats à la retraite, condamnation, autoexécution ; *Le Soupçon*, où un commissaire de police hospitalisé pour un cancer en phase terminale dans une clinique pense reconnaître dans le directeur un médecin nazi des camps, et ne se trompe pas, mais meurt avant d'avoir pu le démasquer. On avait

lié amitié avec son ami-rival, Max Frisch. Lui, Dürrenmatt, on ne l'avait rencontré qu'une fois. Une rencontre mémorable. Sa seconde femme, Charlotte Kerr, comédienne devenue documentariste, vous avait accueilli en grande dame attentionnée dans le salon de la belle maison qui surplombe les hauts de la ville. Puis elle vous avait laissé en présence du Minotaure.

Il était un peu affaibli par une récente maladie coronarienne qui avait entraîné une opération compliquée. Il avait ouvert pour vous une de ses meilleures bouteilles de vieux bordeaux, vous l'aviez dégusté à petites gorgées avec lui pendant qu'il se lançait dans un monologue sur l'univers, physique, métaphysique, un monologue grandiose. Vous étiez là bouche bée, pas seulement parce que vous aviez peut-être pour la première fois de votre vie le sentiment d'être en présence d'un génie, mais aussi à cause de cette vue saisissante sur les Alpes et les pré-Alpes au-dessus du lac miroitant. Après quoi, il vous avait emmené voir sa bibliothèque, ses manuscrits et son atelier de peintre, avec derrière sa table de travail un étonnant collage qu'il avait fabriqué lui-même en une nuit pour combler l'absence d'une grande toile de Varlin, le peintre pour lequel il avait le plus d'admiration.

Aujourd'hui ses manuscrits sont à la Bibliothèque nationale de Suisse, où ils forment le noyau de nouvelles Archives littéraires. Il les a donnés à son pays. Un jour, on pourra les consulter, numérisés, sur une console multimédia du Centre Dürrenmatt de Neuchâtel, qui fonctionne déjà à titre de démonstration sur la pièce *Les Physiciens*, sa création en 1964 au Schauspielhaus de Zurich, avec des extraits de répétitions, des photographies, le renvoi au texte imprimé, aux différentes versions manuscrites. Le CD-ROM est devenu une sorte de minimum vital pour les écrivains de



Dürrenmatt et son univers, dans les années 1970

grande envergure. Mais quand on voit une pareille console au milieu d'un musée qui présente aussi l'essentiel de l'œuvre peint (des gouaches) de Dürrenmatt, ses gravures sombres ou comiques, ses caricatures, des échantillons de ses manuscrits, des photos illustrant sa biographie résumée en citations intelligentes choisies, quand vous pouvez visiter calmement, comme n'importe quel visiteur, la bibliothèque reconstituée de l'écrivain et consulter à loisir les volumes qu'il avait annotés, vous vous dites que la civilisation de l'argent a du bon.

Peut-être est-ce par mauvaise conscience que quelques-unes des grandes entreprises sollicitées ont

doté la Fondation, peut-être est-ce par esprit de récupération d'un fort capital symbolique que la Confédération a donné de l'argent pour assurer le fonctionnement de ce centre qui s'est fixé pour mission d'être un lieu de rencontre pour écrivains et plasticiens, et par la suite aussi un carrefour des arts et des sciences, à l'image de l'esprit labyrinthique de Dürrenmatt. C'est lui qui a voulu que ses peintures, ses dessins et ses gravures soient rassemblés et offerts au public, c'est sa femme qui a eu l'idée de la Fondation, et pour la lancer concrètement elle a donné la moitié de l'une des deux propriétés qu'avait achetées l'écrivain avec le seul produit

de son travail sur un vaste terrain acquis au-dessus de la ville, Neuchâtel, avec laquelle il n'entretenait que peu de rapports.

LE VENTRE DE L'ARCHITECTE

Tout est devenu possible lorsque le célèbre architecte tessinois Mario Botta a accepté d'enthousiasme de bâtir la Fondation en prolongeant l'ancienne maison de l'écrivain par un bâtiment recouvert d'ardoises qui est comme un puits dans lequel on descend sur quatre étages jusqu'au ventre oblong où un tableau de Dürrenmatt est serti dans un cadre grandiose qui semble une porte fermée sur un secret. La peinture, qui n'est pas un grand

format (72 x 60 cm), a pour titre *Ultime assemblée générale de l'Établissement bancaire fédéral*, elle date de 1966, et tous les membres de cette assemblée se sont suicidés, qui pendus, qui d'une balle dans la tête, qui saoulés à mort. Botta a construit son « ventre » autour de cette toile qui le ravit, qui fait grincer les dents officielles, bien qu'évidemment l'économie suisse apporte, du moins jusqu'ici, un démenti à la grotesque prédiction de l'écrivain-peintre, et les écoliers qui la contemplant, si solennelle dans son cadre, en rient avec quelque malaise.

Le bâtiment est de toute beauté, deux cubes et une bouche, la lumière change les couleurs de l'ardoise selon les caprices du ciel, elle change aussi l'éclairage versé à l'intérieur du puits par un dôme de verre inapparent de l'extérieur. Complète réussite pour un projet dont on se rend compte qu'il n'est pas même pensable pour un écrivain français. Il est vrai qu'ils sont plus nombreux que les Suisses. Mais Dürrenmatt, fils de pasteur qui écrivait à dix-neuf ans à son père qu'il renonçait à ses études de théologie et de lettres pour devenir artiste – sans vouloir décider entre l'écriture et la peinture –, avait en lui la vision grandiose, désespérée et follement ironique qui permet ce genre de construction hautement symbolique, dont l'ironie dernière sera peut-être de devenir un jour parfaitement rentable.

Michel Contat

★ Les Editions Zoé (Genève/Paris) ont récemment publié *Répliques. Il s'agit d'un choix d'entretiens de Friedrich Dürrenmatt*; les textes sont (excellamment) choisis et traduits de l'allemand par Etienne Barilier (304 p., 140 F [21,34]).

● Centre Dürrenmatt Neuchâtel, 74, ch. du Pertuis-du-Sault, CH - 2000 Neuchâtel. Tél. : 00-41-32-720-20 60. Site Internet : www.cdn.ch. E-mail : cdn@freesurf.ch

livres de poche

Chalon et ses monstres

JOURNAL DE PARIS (1963-1983) et JOURNAL D'ESPAGNE (1973-1998)
de Jean Chalon.
Pocket, 424 p., 42 F (6,40 €).
(Premières éditions : Plon, 1998 et 1999.)

Jean Chalon n'a pas trente ans quand il commence son journal. Le dimanche, il écrit des poèmes. Le reste de la semaine ? Il fréquente des vieilles dames, riches, célèbres, talentueuses, qui ont appris avec l'âge la légèreté. Et c'est la légèreté qu'affiche ce jeune homme qui, de sa vie intérieure, ne livre des secrets que par effraction. Autour de lui, dans les dîners en ville, on admire discrètement ses romans dont on loue les audaces, on le courtise de plus en plus pour la place qu'il acquiert comme critique au *Figaro*. Mais, ses amis se nomment François Mauriac, Julien Green, Marcel Jouhadreau, les bons mots ne manquent pas. Et les vieilles dames qui, le journal avançant et les années passant, ne sont pas immortelles, se nomment : Louise de Vilmorin, Marie-Laure de Noailles, Florence Jay-Gould et surtout Natalie Clifford-Barney, à laquelle il consacra un livre majeur.

Ce journal est un témoignage exceptionnel sur les années 1960, avec ce qu'il faut de ton déjà un peu suranné, de provocation annonçant le tournant de 68, d'admiration pour un temps qui va définitivement disparaître. Jean Chalon, qui cultive, du moins dans ces pages faussement intimes, une psychologie de vieux garçon provincial, est consciemment le dernier témoin d'une société qui se survit. Il s'étonne, du reste, de pouvoir fréquenter presque quotidiennement « l'Amazone » dans le dernier tiers du XX^e siècle. Elle n'est pas avare de confidences. Il les note aussitôt. A côté de ces divinités

presque attendues, d'autres plus saugrenues, comme la chanteuse espagnole Lola Florès, à laquelle il voue un culte.

Les journaux intimes sont des témoignages trompeurs, surtout quand leur auteur est aussi précautionneux et publie par ailleurs des critiques régulières et des romans. Sa vérité n'est pas plus dans les premiers que dans les deuxièmes ou les troisièmes. Entouré de dames dont le passe-temps favori est la remarque assassine, il ne se prive pas de répéter leurs formules. On s'amusera des jugements mutuels de Green et de Yourcenar. L'un estime que l'on prend pour du marbre ce qui est du saindoux et que l'on vénère un piédestal sans sa statue, qu'il finit par nommer la « *Sagan de l'Antiquité* », tandis que la seconde ne voit dans le premier qu'« *un indécorable sudiste sentimental, une Margaret Mitchell au masculin* ». L'auteur s'amuse à maintenir à ses risques et périls cette double amitié. De Green, il lit, à sa parution, le chef-d'œuvre autobiographique qu'est *Terre lointaine*, mais feint de n'en retenir que la virginité du jeune homme amoureux et en rit aux larmes. De Marguerite Yourcenar, à laquelle le lie pourtant une amitié fidèle, il se venge (d'une période d'indifférence) en disant pis que prendre d'Anna soror.

Bien entendu, il faudrait accompagner cette lecture de celle des autres livres de Chalon et de ses articles. Et l'on verrait que sous cette surface ironique, et parfois même cynique (« *Mais qu'est-ce que j'ai fait pour avoir tous les monstres de Paris sur le dos ? Ci-git Jean Chalon, dévoré par les monstres* »), se trouvent quelques strates plus profondes. Outre Alexandra David-Néel et Natalie Clifford-Barney, François Augiéras, Violette Leduc lui doivent beaucoup. La deuxième partie du journal (en Espagne, 1973-1998) révèle l'ombre plus intérieure de cette lumière clinquante.

René de Ceccatty

Une vie libre

LE RÉVEUR
de Jean-José Marchand.
Éditions du Rocher, 218 p.,
120 F (18,29 €).

De la part d'un érudit, qui a lu tous les livres et les a gardés en mémoire, de la part d'un critique qui s'est aussi bien intéressé à la littérature passée et contemporaine qu'à la poésie, à l'art, au cinéma et au théâtre, qui s'est entretenu pour les « *Archives du XX^e siècle* » avec des intellectuels remarquables, on pourrait s'attendre, en matière d'autobiographie, au récit le plus complexe et référencé qui soit... Non, les souvenirs du « *réveur* » que fut Jean-José Marchand pendant ses vingt-cinq premières années forment un livre sobre et clair – après *La Vie aux frontières du poème* (Minuit, 1955) et *Glosses sur « Mon cœur mis à nu »*, de Baudelaire (L'Herne, 1970) : pas de logorrhée attendrie ni de fascination complaisante pour ce Petit Chose né en 1920, dont l'enfance et l'adolescence furent déchirées entre un escadron de femmes de tête et la résignation paternelle, entre l'effroi du monde et des mouvements d'audace, entre l'instinct de survie minimale et l'attirance, bientôt dévorante, pour les livres et l'autre sexe...

Cette sensibilité contrariée, Jean-José Marchand s'exerce à la retrouver dans sa forme exacte, en se gardant comme de la peste de tout commentaire : rien que les « petits faits vrais » tels qu'il les a vécus, ses sensations, ses rêveries, son attention aux mots, sa sincérité que l'auto-analyse n'arrive pas à gauchir. Et le puzzle personnel de l'auteur, personnage « *pseudo-dostoïevskien* » qui se refuse finalement à résoudre ses contradictions, se dessine avec subtilité et indépendance d'esprit, sans trahir l'enfant d'autrefois, qui rêvait : « *J'aspire à quelque chose d'extrêmement vague que je n'arrive pas à définir et qui est une vie libre.* »

Claire Paulhan

Les mots d'une phrase perdue

Les deux derniers recueils d'Alain Veinstein soulignent la continuité de sa démarche poétique et la persistance de ses hantises

TOUT SE PASSE COMME SI
d'Alain Veinstein.
Mercure de France,
230 p., 85 F (12,95 €).

BONNES SOIRÉES
d'Alain Veinstein.
Ed. Farrago, 84 p.,
80 F (12,19 €).

Quelqu'un, dans un labeur sans fin, creuse l'humus : un lieu de naissance ? Un dernier carré ? *Rien qu'un peu de terre/ vers quoi aller.* Ce « *journalier* », depuis le premier recueil d'Alain Veinstein *Répétitions sur les amas* (1), s'obstine en pure perte à travailler « *avec une violence/ digne des émois d'amour* ». Comme si le mouvement incessant du poème, pareil à celui de la « *pelle* », pouvait conjurer la peur. De *Corps en dessous* (2) à *Une seule fois un jour* (3), ce sont des phrases elliptiques, des murmures en suspens, des lignes brisées, des « *amas* » dans le blanc de la page : « *Toute parole risquée, ici est un cri sans voix.* »

Pourtant, la poésie d'Alain Veinstein, dans les marges de cette parole laconique, « *éclatée* », a toujours été aimantée par un improbable récit « *qui n'a jamais lieu* », une histoire en filigrane, qu'animent « *les quatre cavaliers/ Terre, Feu, Lumière, Mort* ». Après deux romans sombres et lumineux, publiés entre-temps, *L'Accordeur* (4) et *Violante* (5), Veinstein revient à la poésie avec deux magnifiques recueils, où la voix reste basse, chuchotée, mais avec un souffle plus ample, plus profond.

« *Vingt ans après* » : ce titre de la section centrale de *Tout se passe comme si* éclaire ces deux recueils qu'oriente le temps. « *Regarder en arrière* », c'est d'abord, pour Veinstein, souligner l'unité de la démarche, la

persistance des hantises, par des reprises, des rappels de recueils précédents : « *Je cherche les mots d'une phrase perdue.* » Mais c'est surtout tenter de relire d'un œil neuf une histoire somme toute « *inventée de toutes pièces* », pour enfin « *piétiner les décombres de la maison de famille* ».

Il y a dans *Tout se passe comme si* une belle lucidité pour dénoncer l'inévitable « *mensonge* » de l'écriture, et « *l'attachement à l'effroi* » que prolongent des mots murmurés comme en rêve. Mais il y a aussi « *cet amour qui illumine l'effroi* » : on dirait que désormais la nuit est « *plus humaine* », traversée d'étoiles, accessible à

Alain Veinstein. Né en 1942, il est l'auteur de deux romans et d'une œuvre poétique importante : une dizaine de recueils, dont certains publiés chez Maeght, en regard de dessins d'artistes comme Joël Kermarrec et Claude Garache. Producteur à France-Culture, où il a notamment créé « *Les nuits magnétiques* » en 1978, Alain Veinstein, qui a travaillé dans l'édition chez Maeght, Julliard et Plon, a été directeur de la communication de la Bibliothèque de France. Il vient de relancer Seghers, et notamment la mythique collection « *Poètes d'aujourd'hui* », fondée par Pierre Seghers en 1944.

une invocation d'un lyrisme nouveau : « *Viens, nuit noire, qu'un monde s'ouvre/ que des signes de vie se laissent prendre/ que des chemins se dessinent/ où errer sans but.* »

Dans *Bonnes soirées*, au titre ironique, tout se joue, entre « *Autrefois* » et « *Aujourd'hui* », dans un entre-temps où proses et poèmes alternent, parfois se mêlent : « *Tout se passe comme si la vie n'allait durer qu'un jour.* » Même si le « *je* » omniprésent, aux prises avec l'histoire ancienne, entre père et mère, se présente comme un « *fieffé menteur* », rien à faire, la version des faits n'a pas varié d'un pouce : « *Comme dans l'œil du kaléidoscope, l'effroi s'ouvre et se referme. Mais ce qu'il en reste sur le papier c'est une vie arrangée à la façon de certains mariages. L'amour n'a pas le dernier mot.* »

Comment connaître le fin mot de l'histoire, quand tantôt s'exprime le regret de l'ancienne solitude, de l'intensité de la vie qui « *alors battait son plein* », tantôt l'attention à d'obscures floraisons, le désir de « *peindre noir sur noir* », ce noir qui, décidément, est une couleur ? « *L'imperfection est la cime* » affirme Veinstein, citant Yves Bonnefoy. Comme le peintre Samuel, personnage de son roman *Violante*, qui lui permet d'exprimer indirectement une sorte de poétique, le poète se défie de l'habileté, et tente, cœur battant, d'approcher ce qui, menacé de disparition, se refuse.

« *Là, tout de suite, tout devient plus facile, les mots sont comme une rafale de vent qui m'apporterait presque de la douceur. Pour une fois, j'oublie l'avidité, la rage. Je me fais petit comme autrefois quand, la tête enfouie dans les bras, je rêvais de fenêtres éclairées en me penchant vers l'obscurité bleu nuit à laquelle mes yeux ne se sont jamais accoutumés.* »

Monique Petitlon

- (1) Mercure de France, 1974.
- (2) Clivages, 1979.
- (3) Mercure de France, 1989.
- (4) Calmann-Lévy, 1996, repris en « *Folio* » Gallimard.
- (5) Mercure de France, 1999, repris en « *Folio* » Gallimard.

Athènes, les mythes en promenade

Ici le drame, la légende, le théâtre font partie de l'ordinaire. Et la langue, déjà, est une invitation au voyage. D'une rencontre à l'autre, vagabondage dans une ville où les terrasses de café sont les modernes agoras

Le Lycabette s'éveille dans l'entêtant concert des *tsitsikia*, les si bien nommées cigales grecques. Il faut se mettre en route, sous peine de se voir « clouer » – comme l'écrit Seféris – par ce soleil blanc qui perce sous le smog. En route pour une promenade littéraire, si tant est qu'à Athènes cette idée ait un sens. Car dans quelle autre cité saturée d'histoire le drame, la légende, le théâtre, le mythe font-ils à ce point partie de l'ordinaire ? A peine sorti de l'aéroport flambant neuf, on embrasse Socrate, on demande des nouvelles de Démotène, on dîne rue Pindare ou rue Euripide. Quoi de plus naturel ? Dans Anafiotika, au pied de l'Acropole, des ados, casquette à l'envers, ont laissé ce graffiti : « *Oreste aime Antigone* », avec un cœur percé d'une flèche – de quoi faire frémir tous les auteurs de dictionnaires mythologiques.

Promenade donc, littéraire forcé-ment. La langue n'est-elle pas d'emblée une invitation au voyage ? En grec de tous les jours, les « métaphores » (*metaphorai*) sont... des moyens de transport et les « atomes » (*atoma*) des personnes. Poétique, non ? « *Je dirais volontiers que le premier charme d'Athènes, c'est la langue* », note Olivier Rolin. Une langue « *luxueuse* », car « *inutile et essentiel* ». On peut être séduit « *sans y comprendre goutte : musique des accents, roulement des r, bouquet de i glissés partout dans les phrases, murmures (...), frémissements de feuilles, il suffit d'entendre les noms d'Athènes ou du Pirée pour saisir quelque chose du côté spirituellement bucolique de la langue* ». Sans parler de « *l'écriture (d'ailleurs attaquée de toutes parts par l'alphabet latin) qui fait ressembler un panneau de signalisation routière à une page de la collection Guillaume Budé* ».

Nous voici au cœur de cette métropole tentaculaire (5 millions d'habitants, la moitié de la population grecque), polluée, anarchique et sans grâce – du moins à première vue. Par où commencer ? Par la place Syndagma, enfin débarrassée de ses échafauda-



RITA MERCEDES

ges et fière de son nouveau métro – on y verra exposés les trésors des excavations, mosaïques, tombe complète avec son squelette frais et dispos, émouvante stèle funéraire d'une jeune beauté hellénistique, qu'admirent, ce jour-là, une Athénienne et son cousin, « monté » spécialement à la capitale depuis Mytilène.

Hormis cela, Syndagma n'a guère d'intérêt. Klaxons, taxis fous : seuls les kiosques à journaux valent la peine. Entourés de remparts de Loutraki (l'eau minérale locale) et de sacs de pistaches, armés de pinces à linge pour tenir les inévitables *Sex in Ancient Greece* ou *Kitty Cats of Greece*, ils offrent pêle-mêle des guirlandes d'éponges, des piles pendouillantes au bout d'un fil, des Rothmans bleues ou des broches à cheveux. Mais surtout, on y trouve, en avant-première, les suppléments littéraires de *To Vima* et des autres journaux que les intellectuels viennent chercher là, dès le samedi soir, tandis qu'à deux pas, sur un étal de fortune, un moustache brade les auteurs les plus inattendus – Gershom Scholem, Jacques

Sadoul... –, les Grecs étant, en Europe, des champions de la traduction.

En remontant Vassilis Sofias – où l'on croquera peut-être les *evzones* faisant claquer leurs chaussures à pompons –, on arrive à Kolonaki, le « Saint-Germain-des-Près d'Athènes », où il fait bon savourer sa lecture. Mais, comme souvent en Grèce, le spectacle est davantage aux terrasses des cafés, ces agoras modernes où l'on s'étripe encore à propos du dernier ouvrage de tel ou tel. « *En France, il y a une belle lurette que, si vous*

Florence Noiville

laissez un roman traîner sur votre bureau, vous passez pour un fumiste, note un diplomate. Ce n'est pas le cas ici. Vous trouvez encore des barbus pour discuter philo pendant quatre heures devant un café. Le byzantinisme plaît à la pensée grecque : on fouille, on va jusqu'au bout, on mêle tout ça, bien sûr, à un art consommé de la déclamation. Et le breuvage refroidit tandis que la parole s'échauffe. »

Rue des libraires

C'est un rêve de bibliophile : *odos Solonos* – la rue Solon, entre la rue Pindare et la rue Asclépios – est le fief des éditeurs et des libraires. Du gourgbi aux ventilateurs antédiluviens au magasin flambant neuf, où un siamois monte la garde près du tiroir-caisse, les librairies sont à touche-touche, le long d'une rue entière. Y coexistent pêle-mêle les bouquins les plus improbables, érotisme, mécanique quantique, cuisine, archéologie... avec, au numéro 100, une librairie « *spéciale orthodoxie* », offrant en particulier un choix inégalé d'images pieuses ! Mais l'attraction véritable est sans doute la librairie Hestia, dont le nom (« le foyer ») convient tout particulièrement à cette maison vénérable fondée en 1885, dont l'histoire est au cœur des lettres grecques. Au milieu d'un océan de littératures, on y trouvera un grand choix d'ouvrages d'art, dont certains en anglais (un amateur assure y avoir déniché un objet rare avec lithographies signées de l'artiste Fassianos pour seulement 10 000 drachmes [29,35 €]). Il faut s'aventurer jusqu'au fond, cependant, dans le petit bureau rouge de Mania Karaitidis, patronne et âme du lieu, pour pénétrer dans le saint des saints. Là, presque chaque matin, sous les mobiles qui fassent au vent, on boit, on parle, on réinvente le monde. Mania, l'éditrice de Rushdie mais aussi de jeunes Grecs comme Komenidis, encourage ses poulains. Avec un peu de chance, cette grande francophile vous racontera ses souvenirs des écrivains qu'elle a côtoyés, Papadiamantis, Roïdis, Seféris, ainsi que mille anecdotes, comme celle de cet auteur qui refusait de signer ses contrats le mardi – « *il avait été jusqu'à renvoyer l'argent* » – parce que « *le mardi est un jour néfaste, celui où Constantinople est tombée aux mains des Turcs* ».

F. N.

Le café : jalon essentiel de toute promenade. Autrefois, il y avait à Athènes de véritables cafés littéraires : tout le monde parle encore du Floka, hélas remplacé par une banque, ou du Zonar's, avec son décor de bois verni, qui a fermé ses portes au printemps. Rue Panepistimiou, Apostos – transformé en bistro chic, Le Cellier – était sans doute le plus célèbre, mais, de ce lustre d'antan, il ne reste, sur les murs, que des photos : le poète Odhysseas Elytis, ami d'Eluard et de Picasso, qui semble tourner vers nous un regard perdu, Maria Callas, les mains jointes comme en prière, Meli-

na Mercouri au milieu d'admirateurs, ou le vieux Kazantzakis, cravate serrée, l'air vaguement pincé... Aujourd'hui, c'est plutôt du côté de la place Dexameni, l'une des plus charmantes d'Athènes, qu'il faut chercher les artistes et les poètes. Ou au Filion, rue Skoufa. Tenu par deux sœurs, le Bar des amis est également surnommé « *Café des fainéants* », car « *on est sûr d'y trouver tous ceux qui ne répondent pas au téléphone* ». On y croise des théâtres et des cinéastes, mais aussi des gens de lettres, tels Nikos Ghionis, l'éditeur grec d'Echenoz, qui dépeuille méticuleusement la presse française, ou Christos Lazos, le dynamique directeur du Centre national des lettres, qui rentre de Francfort, où son pays sera cette année l'invité d'honneur. Le romancier et éditeur Takis Theodoropoulos est, lui aussi, un ancien habitué du lieu. Poussez-le un peu, et il vous racontera, comme s'il venait d'y assister, « *comment, dans une ruelle à côté de l'Opéra, Socrate a dragué Xénophon, alors que celui-ci avait quinze ou seize ans et qu'il était beau comme Alcibiade*... ».

Selon les heures de la journée, le rituel du café change : le matin, on préférera un *helliniko*, celui qui laisse trois centimètres de marc dans la tasse, tandis que, l'après-midi, le « *frappé* », avec ses volutes de mousse, dissipe idéalement les brumes de la sieste. « *Le dolce farniente est dans notre sang, s'amuse l'éditrice Ioanna Hadjiniokoli. Nous autres Grecs en avons besoin, c'est comme ça que nous sommes productifs – car nous sommes, à notre manière, extrêmement productifs.* » Pour s'en convaincre, il suffit

de fureter dans sa petite librairie blanche, rue Zoodohou-Pigis. Là, presque toute seule, celle que les intimes appellent « *Jeannette* » a peut-être plus fait pour le rayonnement de la pensée française que beaucoup de ministres de la francophonie. Traduisant elle-même en grec la plupart de ses auteurs – parmi lesquels Marguerite Yourcenar, Nathalie Sarraute, Michel Leiris, Annie Ernaux, Jacques Lacarrière, Gaston Bachelard, Claude Lévi-Strauss ou Georges Dumézil –, elle a peu à peu mis sur pied un époustouflant catalogue. Si l'on a la chance de la trouver là, et qu'elle veuille bien raconter son « *coup de foudre* » pour Yourcenar – « *Sur un bateau, par un jour glacieux de février, alors que, rentrant d'Égypte avec Jerry, Marguerite s'arrêtait au Pirée*... » –, l'émerveillement est garanti. Son enthousiasme est si communicatif qu'il sera difficile, ensuite, de ne pas se précipiter à la librairie française, rue Sina, pour y relire *Feux ou La Couronne* et la *Lyre*.

Yourcenar avait dédié ses *Nouvelles orientales* au poète surréaliste Andréas Embiricos (« *l'un des deux Andréas de sa vie avec André Fraigneau* »). Cette année, Athènes fête justement le centenaire d'Embiricos : une grande rétrospective se prépare à Gazi, sur la route du Pirée, dans cette usine à gaz désaffectée reconvenue en un lieu culturel dont les Grecs parlent un peu comme de leur Musée Guggenheim. Avec son Ecole des beaux-arts et ses bars branchés, Gazi témoigne de la rapidité avec laquelle Athènes se métamorphose. De l'élégante librairie Patakis, rue Akadimias, à la demeure néoclassique rénovée par les éditions Kasta-

bibliographie

- Odysseus Elytis : *Axion Esti* (Gallimard).
- Georges Seféris : *Pages de journal* et *Trois poèmes secrets* (Mercure de France), et *Six nuits sur l'Acropole* (Calmann-Lévy).
- Thanassis Valtinos : *La Marche des neuf*, *Plumes de bécasse* et *Éléments pour les années 60* (tous en coédition Actes Sud-Institut français d'Athènes).
- Andréas Embiricos : *Domaine intérieur* (L'Harmattan) et *Argo ou vol d'Aérostas* (Actes-Sud).
- Alexandre Papadiamantis : *Les Petites Filles et la Mort* et *La Fille de Bohême* (Actes Sud-Institut français d'Athènes).
- Nikos Kazantzakis : *Lettres au Grèce* et *Alexis Zorba* (Presses-Pocket).
- Pandelis Prevelakis : *Le Soleil de la mort* (Autrement).
- Kostas Taktis : *Le Troisième Anneau* (Gallimard).
- Parmi les trop rares parutions récentes, notons celles-ci : *Le Crépuscule des loups*, de Zyranna Zatéli (Seuil, dans une très belle traduction de Jacques Bouchard), et *Zaïde, ou le Chameau dans la neige*, d'Alexis Panselinos (Gallimard, traduction d'Henri Tonnet).
- Signalons enfin l'excellent guide d'Athènes rédigé par Emmanuel Adely avec des textes d'introduction d'Olivier Rolin et Thanassis Valtinos, aux éditions Autrement.

niotis ou au café Polis, au-dessus de la Galerie du livre, les lieux d'échanges fleurissent. Et comme dans ce jeune-vieux pays l'appétit de lecture ne cesse de croître, les causeries et signatures, encore inconnues il y a quelques années, font désormais partie des rituels des Athéniens. Mais de tous ces nouveaux lieux de rendez-vous, l'un des plus attendus est peut-être le tout jeune Centre européen de traduction littéraire, Ekemel, qui ouvrira ses portes en septembre, à l'angle des rues Lycavittou et Akadimias, sous l'égide de Catherine Vélissaris, infatigable défenseur du dialogue des littératures.

Bien entendu, à un moment où à un autre de ce vagabondage, on montera revoir le Parthénon, « *immobile comme le squelette d'un antique fauve* » (Kazantzakis). Mais, aux marbres usés par tant de semelles, pourquoi ne pas préférer la Pnyx ? « *Presque personne ne va visiter la Pnyx, s'étonne l'écrivain Thanassis Valtinos. Il est vrai qu'il y a peu de chose à voir : un rocher primitivement taillé devant une sorte d'esplanade inclinée. Aucune voix ne s'y fait plus entendre, mais une oreille attentive peut encore s'y émouvoir.* » Est-ce cela, le « *miracle grec* » dont parle Renan, « *une chose qui n'a existé qu'une fois, qui ne s'était jamais vue, qui ne se verra jamais plus, mais dont l'effet durera éternellement* » ? Réponse moins emphatique de Valtinos : « *Nous aimons l'Acropole, nos temples, notre gloire, comme on aime le visage d'une maîtresse vieillie et un peu trop possessive.* » La véritable Athènes, les Grecs la voient un peu comme sur cette carte postale à la Duchamp où Athéna brandit en guise de sceptre une longue antenne de télévision. Cette ville-là semble une métaphore de la vie : *la vie qui se poursuit, se mélange au passé et se moque de lui* ».

Précision

● Le roman de Schalom Asch, *Varsovie* (éditions Mémoire du livre), dont nous avons rendu compte dans « *Le Monde des livres* » du 20 juillet, a été traduit par Henri Raczymov et Aby Wieviorka.

À NOS LECTEURS

● **Jusqu'au 17 août**, chaque jour, le site du « *Monde des livres* » (www.lemonde.fr) publie la critique d'un ouvrage non chroniqué dans ses colonnes. Sont notamment parus depuis le 16 juillet (et consultables) : *Le Japonais cannibale*, de Patrick Duval (Stock), *Le Martyre des moines de Tibhirine*, de René Guittou (Calmann-Lévy), *Machine-esprit*, d'Alain Prochiantz (éd. Odile Jacob), *Les Entreprises d'Etat dans la société est-allemande*, de Sandrine Kott (éd. Belin), *Une certaine idée du monde*, d'Edgard Pisani (Seuil), *Le Caméléon*, d'Andrei Kourkov (Liana Lévi), *La Catastrophiste*, de Roman Bennett (Phébus), *Religion et piété à Rome*, de John Scheid (Albin-Michel)...

● **A venir du 3 au 10 août** : *La Belle Créole*, de Maryse Condé (Mercure de France); *Ils étaient tous à mon mariage*, de Soledad Puertolas (Mercure de France); *Le Phénomène de la vie*, de Hans Jonas (De Boeck); *L'Arbre du prince*, de Torgny Lindgren (Actes Sud); *La Guerre sainte*, de Jean Flori (Aubier); *La Nuit d'amour des autres*, de Guyette Lyr (Actes Sud).

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

En voyageant,
en écrivant